

BUDGET PRINCIPAL PROPRE

Mission M01

Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	79 424 296
Mesures nouvelles 2017	Recettes	- 1 389 456 158
	Dépenses	119 598 741
TOTAL BS 2017	Recettes	- 1 389 456 158
	Dépenses	199 023 037



Financements réglementaires

Cette mission comprend la quote-part des recettes de l'assiette de répartition qui revient à la Nouvelle-Calédonie pour le financement de son budget propre.

La mission M01 du budget propre vise également à soutenir les collectivités locales lorsque la conjoncture ou l'intérêt général l'impose.

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M01-Relations financières avec les collectivités locales et établissements publics							
Fonctionnement							
Recettes	33 928 027 718	31 050 142 490	-	0,00%	-1 389 456 158	-1 389 456 158	29 660 686 332
P0101-Financements réglementaires	33 928 027 718	31 050 142 490	-	0,00%	-1 389 456 158	-1 389 456 158	29 660 686 332
Dépenses	34 911 927	21 200 000	7 017 413	35,44%	7 017 413	14 034 826	35 234 826
P0101-Financements réglementaires	19 097 060	-	-	0,00%	-	-	-
P0102-Soutien exceptionnel aux collectivités locales	15 814 867	21 200 000	7 017 413	35,44%	7 017 413	14 034 826	35 234 826
Investissements							
Recettes	5 661 362	-	-	0,00%	-	-	-
P0102-Soutien exceptionnel aux collectivités locales	5 661 362	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	471 979 934	180 000 000	72 406 883	41,20%	112 581 328	184 988 211	364 988 211
P0102-Soutien exceptionnel aux collectivités locales	471 979 934	180 000 000	72 406 883	41,20%	112 581 328	184 988 211	364 988 211

P0101-Financements réglementaires	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	-
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	- 1 389 456 158
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	- 1 389 456 158
		Dépenses	-

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur du budget et de l'énergie (Philippe DUNOYER.)

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Une recette de **555,2 MF** est inscrite au titre du réajustement de la quote-part de la Nouvelle-Calédonie à l'assiette des dotations pour l'exercice 2016. Ce réajustement se décline en deux parts distinctes :

- 316,5 MF correspondants à la part retenue sur l'exercice 2016 (soit 1% de la dotation prévisionnelle 2016) ;
- 238,7 MF correspondants au reliquat de la quote-part définitive 2016. Celle-ci s'élève ainsi à 31 437,8 MF, soit 26,92% de l'assiette fiscale en raison du poids de l'effet cliquet des communes.

Par ailleurs, suite à la baisse de l'assiette des dotations de -4 445 MF (cf budget annexe de répartition), la part NC 2017 est réduite de **- 1 944 MF**.

Après BS 2017, la part NC théorique aurait dû s'élever de 31 055 MF, mais en raison de l'effet cliquet des communes, cette dernière est ramenée à **29 105 MF** (soit un coût de 1 950 MF dû à l'effet cliquet).

	2017		
	PREVISION BP	PREVISION BS	écart BP-BS
assiette des dotations	116 357 000 000	111 912 000 000	- 4 445 000 000
NC - part théorique	32 289 067 500	31 055 580 000	- 1 233 487 500
cliquet	- 1 238 925 010	- 1 950 125 010	- 711 200 000
part NC finale	31 050 142 490	29 105 454 990	- 1 944 687 500

- Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (DIMENC)

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0101-00-Recettes de l'assiette de répartition	415 611	-	-	0,00%	-	-	-
A0101-04-Taxes affectées	1 266 681	-	-	0,00%	-	-	-
A0101-06-Assiette de répartition - part Nouvelle-Calédonie	33 926 345 426	31 050 142 490	-	0,00%	-1 389 456 158	-1 389 456 158	29 660 686 332
Total général	33 928 027 718	31 050 142 490	-	0,00%	-1 389 456 158	-1 389 456 158	29 660 686 332

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(73) impôts et taxes	415 611	-	-	0,00%	-	-	-
(75) autres produits de gestion courante	33 927 612 107	31 050 142 490	-	0,00%	-1 389 456 158	-1 389 456 158	29 660 686 332
Total général	33 928 027 718	31 050 142 490	-	0,00%	-1 389 456 158	-1 389 456 158	29 660 686 332

Les dépenses

Pour le secteur du budget et de l'énergie (Philippe DUNOYER).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Ce programme concernait en dépenses le fonds de concours pour la maîtrise de l'énergie (FCME).

Toutefois, afin de contribuer à la mise en œuvre du schéma pour la transition énergétique voté le 23 juin 2016 par le congrès de la Nouvelle-Calédonie, un nouvel établissement public administratif a été créé le 1^{er} mars 2017. Cet établissement dénommé « agence calédonienne de l'énergie (ACE) » reprend à son actif les missions du comité territorial pour la maîtrise de l'énergie (CTME).

Par conséquent, le budget 2017 ne prévoit pas d'enveloppe budgétaire à destination de ce dernier. L'ACE sera dotée d'un fonds (estimé à 300 MF en 2017) qui sera alimenté par la taxe sur les énergies renouvelables (53 MF), une partie de la taxe sur l'électricité (150 MF) et par une contribution de l'ADEME (100 MF). Le conseil d'administration est composé de 6 représentants de la Nouvelle-Calédonie, des présidents de provinces, d'un représentant de l'association française des maires communes, d'un représentant des deux associations des maires de Nouvelle-Calédonie, du président du sénat coutumier, du centre d'initiation à l'environnement et de l'association des consommateurs la plus représentative.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0101-05-Fonds de concours	19 097 060	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	19 097 060	-	-	0,00%	-	-	-

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Subventions, participations et autres charges d'activité	19 097 060	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	19 097 060	-	-	0,00%	-	-	-

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0101-Financements réglementaires										
Fonctionnement	38 694 120	-	38 694 120	19 097 060	-	-	-	-	19 097 060	19 597 060
P0101-2016/1-DEFICIT DU BUDGET ANNEXE DE REVERSEMENT	38 694 120	-	38 694 120	19 097 060	-	-	-	-	19 097 060	19 597 060

P0102-Soutien exceptionnel aux collectivités locales	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	79 424 296
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	119 598 741
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	199 023 037

Bilan à mi-parcours

Les dépenses

Pour le secteur du budget (Philippe DUNOYER).

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

L'enveloppe de 100 MF votée au BP 2017 pour le plan PULSE a été utilisée pour attribuer des aides d'urgence aux communes suite au passage des cyclones Cook et Donna. Le budget supplémentaire **ré-abonde l'enveloppe initiale** des crédits utilisés. L'utilisation des crédits prévus pour l'aide aux communes (100 MF) sera donc effective au 2^e semestre 2017. L'autorisation de programme a été également augmenté **de 200 MF** afin d'anticiper sur les futures inscriptions de crédits.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Certains soldes de subventions aux communes n'ont pas été reportés sur l'exercice 2017 bien que des engagements juridiques existent (conventions en cours). Aussi, il est proposé de régulariser cette situation par une inscription au BS 2017. Il s'agit des subventions suivantes :

- Subvention de fonctionnement TNT aux communes : 7 MF
- Subventions d'équipement TNT aux communes : 2,8 MF
- Subvention équipement aux communes (conventions 2012 et 2013) : 9,8 MF

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0102-01-Financement exceptionnel de projets	487 794 801	201 200 000	79 424 296	40,62%	119 598 741	199 023 037	400 223 037
Total général	487 794 801	201 200 000	79 424 296	40,62%	119 598 741	199 023 037	400 223 037

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0102-2008/1 - SUBVENTIONS EQUIPEMENTS AUX COMMUNES	12 502 002	-	12 581 328	0,00%	12 581 328	25 162 656	25 162 656
AP P0102-2014/1 - CONSTRUCTION DE LA MAIRIE DE DUMBEA	220 175 731	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0102-2016/1 - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX COMMUNES PULSE	239 302 201	100 000 000	59 825 555	50,05%	100 000 000	159 825 555	259 825 555
Charges exceptionnelles	4 614 867	-	7 017 413	0,00%	7 017 413	14 034 826	14 034 826
HAP subventions d'équipement versées	-	80 000 000	-	30,00%	-	-	80 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	11 200 000	21 200 000	-	47,17%	-	-	21 200 000
Total général	487 794 801	201 200 000	79 424 296	40,62%	119 598 741	199 023 037	400 223 037

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0102-Soutien exceptionnel aux collectivités locales										
Fonctionnement	60 100 000	-	60 100 000	48 900 000	11 200 000	-	-	11 200 000	60 100 000	-
P0102-2012/2-SOUTIEN AU SIVM SUD	60 100 000	-	60 100 000	48 900 000	11 200 000	-	-	11 200 000	60 100 000	-
Investissement	1 906 489 523	200 000 000	2 106 489 523	1 613 649 920	100 000 000	72 406 883	112 581 328	284 988 211	1 898 638 131	207 851 392
P0102-2008/1-SUBVENTIONS EQUIPEMENTS AUX COMMUNES	1 087 489 523	-	1 087 489 523	964 347 751	-	12 581 328	12 581 328	25 162 656	989 510 407	97 979 116
P0102-2012/1-CONSTRUCTION MAIRIE DE FARINO	69 000 000	-	69 000 000	60 000 000	-	-	-	-	60 000 000	9 000 000
P0102-2014/1-CONSTRUCTION DE LA MAIRIE DE DUMBEA	350 000 000	-	350 000 000	349 999 968	-	-	-	-	349 999 968	32
P0102-2016/1-SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX COMMUNES PULSE	400 000 000	200 000 000	600 000 000	239 302 201	100 000 000	59 825 555	100 000 000	259 825 555	499 127 756	100 872 244

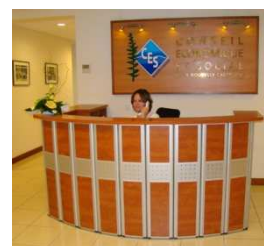
Synthèse des crédits par rubriques

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	33 928 027 718	31 050 142 490	-	0,00%	-1 389 456 158	-1 389 456 158	29 660 686 332
(73) impôts et taxes	415 611	-	-	0,00%	-	-	-
(75) autres produits de gestion courante	33 927 612 107	31 050 142 490	-	0,00%	-1 389 456 158	-1 389 456 158	29 660 686 332
Dépenses	34 911 927	21 200 000	7 017 413	35,44%	7 017 413	14 034 826	35 234 826
Charges exceptionnelles	4 614 867	-	7 017 413	0,00%	7 017 413	14 034 826	14 034 826
Subventions, participations et autres charges d'activité	30 297 060	21 200 000	-	47,17%	-	-	21 200 000
Investissements							
Recettes	5 661 362	-	-	0,00%	-	-	-
(204) subventions d'équipement versées	5 661 362	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	471 979 934	180 000 000	72 406 883	41,20%	112 581 328	184 988 211	364 988 211
AP P0102-2008/1 - SUBVENTIONS EQUIPEMENTS AUX COMMUNES	12 502 002	-	12 581 328	0,00%	12 581 328	25 162 656	25 162 656
AP P0102-2014/1 - CONSTRUCTION DE LA MAIRIE DE DUMBEA	220 175 731	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0102-2016/1 - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX COMMUNES PULSE	239 302 201	100 000 000	59 825 555	50,05%	100 000 000	159 825 555	259 825 555
HAP subventions d'équipement versées	-	80 000 000	-	30,00%	-	-	80 000 000

Mission M02

Pouvoirs publics et institutions

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	272 615 239
Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
	Dépenses	40 710 000
TOTAL BS 2017	Recettes	-
	Dépenses	313 325 239



Congrès

Gouvernement

Sénat coutumier

Conseils coutumiers et autorités coutumières

Conseil économique et social

La mission M02 regroupe l'ensemble des crédits destinés au bon fonctionnement des pouvoirs publics et institutions de la Nouvelle-Calédonie au sens de l'article 2 de la loi organique n° 99-209 modifiée

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M02-Pouvoirs publics et institutions						
Fonctionnement						
Recettes	3 912 361	-	0,00%	-	-	-
P0201-Congrès	1 879 216	-	0,00%	-	-	-
P0202-Gouvernement	10 106	-	0,00%	-	-	-
P0204-Conseils et autorités coutumières	2 023 039	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	2 426 695 443	2 765 863 302	40,75%	3 500 000	83 240 701	2 849 104 003
P0201-Congrès	1 224 166 415	1 335 364 422	41,38%	-	43 765 863	1 379 130 285
P0202-Gouvernement	716 478 619	749 112 032	48,39%	3 500 000	11 540 294	760 652 326
P0203-Sénat coutumier	201 253 158	226 011 700	37,98%	-	7 104 117	233 115 817
P0204-Conseils et autorités coutumières	187 497 051	315 775 148	27,74%	-	7 686 240	323 461 388
P0205-Conseil économique, social et environnemental	97 300 200	139 600 000	28,98%	-	13 144 187	152 744 187
Investissements						
Dépenses	120 499 387	389 380 094	6,69%	37 210 000	230 084 538	619 464 632
P0201-Congrès	105 329 483	365 128 094	6,21%	35 610 000	228 079 963	593 208 057
P0202-Gouvernement	2 107 318	2 250 000	23,17%	-	-	2 250 000
P0203-Sénat coutumier	1 320 447	2 000 000	16,83%	-	404 575	2 404 575
P0204-Conseils et autorités coutumières	4 428 907	14 502 000	7,52%	1 600 000	1 600 000	16 102 000
P0205-Conseil économique, social et environnemental	7 313 232	5 500 000	41,52%	-	-	5 500 000

P0201-Congrès	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	236 235 826
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	35 610 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	271 845 826

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur des relations avec le congrès de Nouvelle-Calédonie (Philippe DUNOYER).

- Le congrès

Pas de recette inscrite en 2017 dans le cadre de ce programme.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0201-03-Personnel	1 839 276	-	-	0,00%	-	-	-
A0201-05-Soutien et pilotage	39 940	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	1 879 216	-	-	0,00%	-	-	-

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(013) atténuations de charges	1 839 276	-	-	0,00%	-	-	-
(65) autres charges d'activité	39 940	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	1 879 216	-	-	0,00%	-	-	-

Les dépenses

Pour le secteur des relations avec le congrès de Nouvelle-Calédonie (Philippe DUNOYER).

Il s'agit d'une régularisation des reports de crédits d'un montant de 27 MF pour « Avances et travaux d'aménagements de l'immeuble le Phare ».

Pour le reste des crédits, l'exécution étant conforme aux prévisions élaborées lors du budget primitif, aucun ajustement n'est nécessaire.

Par ailleurs, le congrès sollicite 8 610 000 F CFP de crédits supplémentaires pour le financement des travaux de sécurisation du talus qui menace de s'effondrer sur la villa de l'institution.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0201-01-Parc immobilier	60 683 945	311 388 471	160 871 314	0,78%	35 610 000	196 481 314	507 869 785
A0201-02-Parc équipement	44 645 538	53 739 623	21 598 649	38,65%	-	21 598 649	75 338 272
A0201-03-Personnel	770 156 518	836 361 719	-	48,01%	-	-	836 361 719
A0201-04-Formation	8 777 629	9 432 190	5 037 800	43,31%	-	5 037 800	14 469 990
A0201-05-Soutien et pilotage	404 288 780	439 231 513	20 844 729	32,58%	-	20 844 729	460 076 242
A0201-06-Communication et partenariats institutionnels	40 755 118	50 000 000	23 179 334	20,39%	-	23 179 334	73 179 334
A0201-07-Comité consultatif de l'environnement	188 370	339 000	4 704 000	0,00%	-	4 704 000	5 043 000
Total général	1 329 495 898	1 700 492 516	236 235 826	31,26%	35 610 000	271 845 826	1 972 338 342

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0201-2006/1 - MISE EN CONFORMITE DU CONGRES (126/06)	-	-	32 436 117	0,00%	-	32 436 117	32 436 117
AP P0201-2008/1 - EXTENSION.REAMENAGEMENT INTERIEUR EXTERIEUR DU BATIMENT PRINCIPAL	735 000	-	3 692 668	0,00%	-	3 692 668	3 692 668
AP P0201-2012/1 - RESTRUCTURATION LOCAUX CONGRES DE LA NOUVELLE- CALEDONIE	50 000 000	290 000 000	113 105 000	0,00%	27 000 000	140 105 000	430 105 000
Autres charges de fonctionnement	116 452 087	132 293 204	30 960 904	21,94%	-	30 960 904	163 254 108
Charges de personnel	606 909 596	664 133 906	-	48,26%	-	-	664 133 906
Charges exceptionnelles	-	1 235 000	494 000	0,00%	-	494 000	1 729 000
Charges fixes de fonctionnement	229 109 550	239 036 759	6 884 122	37,58%	-	6 884 122	245 920 881
HAP immobilisations corporelles	46 812 398	66 756 870	29 695 678	30,50%	4 650 000	34 345 678	101 102 548
HAP immobilisations en cours	3 150 000	-	-	0,00%	-	-	-
HAP immobilisations incorporelles	4 632 085	8 371 224	3 540 500	28,51%	3 960 000	7 500 500	15 871 724
HAP subventions d'équipement versées	-	-	10 000 000	18,33%	-	10 000 000	10 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	271 695 182	298 665 553	5 426 837	40,11%	-	5 426 837	304 092 390
Total général	1 329 495 898	1 700 492 516	236 235 826	31,26%	35 610 000	271 845 826	1 972 338 342

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0201-Congrès										
Investissement	2 305 000 000	-	2 305 000 000	215 964 807	290 000 000	149 233 785	27 000 000	466 233 785	682 198 592	1 622 801 408
P0201-2006/1-MISE EN CONFORMITE DU CONGRES (126/06)	225 000 000	-	225 000 000	122 563 883	-	32 436 117	-	32 436 117	155 000 000	70 000 000
P0201-2008/1- EXTENSION.REAMENAGEMENT INTERIEUR EXTERIEUR DU BATIMENT PRINCIPAL	80 000 000	-	80 000 000	33 400 924	-	3 692 668	-	3 692 668	37 093 592	42 906 408
P0201-2012/1-RESTRUCTURATION LOCAUX CONGRES DE LA NOUVELLE- CALEDONIE	2 000 000 000	-	2 000 000 000	60 000 000	290 000 000	113 105 000	27 000 000	430 105 000	490 105 000	1 509 895 000

P0202-Gouvernement	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	8 040 294
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	3 500 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	11 540 294

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement.

Pas de recette inscrite en 2017 dans le cadre de ce programme.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0202-03-Soutien et pilotage du Gouvernement	10 106	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	10 106	-	-	0,00%	-	-	-

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(77) produits exceptionnels	10 106	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	10 106	-	-	0,00%	-	-	-

Les dépenses

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Pour être conforme à la participation statutaire prévue pour la Nouvelle-Calédonie (soit 20% du besoin de financement), une **subvention complémentaire de 3,5 MF** est effectuée pour l'aquarium de Nouméa (soit une subvention globale de 32,3 MF en 2017).

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0202-02-Subventions	177 504 350	255 625 000	100 000	51,78%	3 500 000	3 600 000	259 225 000
A0202-03-Soutien et pilotage du Gouvernement	509 686 016	473 596 185	6 876 793	47,63%	-	6 876 793	480 472 978
A0202-04-Communication	21 395 571	25 640 847	1 063 501	20,98%	-	1 063 501	26 704 348
A0202-05-Francophonie	10 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	718 585 937	754 862 032	8 040 294	48,09%	3 500 000	11 540 294	766 402 326

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	144 198 413	152 047 762	7 072 623	14,62%	-	7 072 623	159 120 385
Charges exceptionnelles	90 000 000	154 427 502	-	67,62%	-	-	154 427 502
Charges fixes de fonctionnement	233 907 519	213 923 036	723 061	63,33%	-	723 061	214 646 097
HAP immobilisations corporelles	2 107 318	2 250 000	-	23,17%	-	-	2 250 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	248 372 687	232 213 732	244 610	44,20%	3 500 000	3 744 610	235 958 342
Total général	718 585 937	754 862 032	8 040 294	48,09%	3 500 000	11 540 294	766 402 326

P0203-Sénat coutumier	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	7 508 692
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	7 508 692

Bilan à mi-parcours

Les dépenses

Pour le secteur des relations avec le Sénat coutumier et les conseils coutumiers (Anthony LECREN).

- Sénat coutumier

Pour répondre aux principaux objectifs que s'est fixé le Sénat coutumier, plusieurs rencontres avec les autorités coutumières et partenaires institutionnels au niveau local, régional, national et international ont été programmés pour 2017, principalement sur les opérations suivantes :

- la poursuite des opérations pilotes relatives aux livres fonciers des chefferies et la progression du droit coutumier ;
- le volet jeunesse kanak : tenue du IV^{ème} congrès des jeunes, rassemblant les jeunes issus des huit pays, la mise en place d'un conseil des jeunes, les missions d'études dans la zone pacifique liées principalement à l'insertion de la jeunesse marginalisée et la justice restauratrice en milieu coutumier ;
- la réalisation de manifestations organisées dans le cadre de la politique culturelle et mémorielle du sénat telle que la commémoration du départ des tirailleurs kanak pour la première guerre mondiale, la révolte du grand chef Noël et la fête de l'igname.

La mise en place d'outils et mécanismes de travail avec différents partenaires est en cours de négociation, ce qui explique qu'une partie des opérations prévues au premier semestre n'ont pu être réalisées. Seules les missions de représentations à l'extérieur et les dépenses afférentes aux réunions avec les conseils coutumiers et autorités coutumières de la Nouvelle-Calédonie ont été assurées.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0203-01-Institutions coutumières	130 508 168	137 135 103	5 300	0	-	5 300	137 140 403
A0203-02-Manifestations coutumières et missions	29 334 210	44 207 378	2 608 348	0	-	2 608 348	46 815 726
A0203-03-Soutien et pilotage du Sénat coutumier	42 731 227	46 669 219	4 895 044	0	-	4 895 044	51 564 263
Total général	202 573 605	228 011 700	7 508 692	0	-	7 508 692	235 520 392

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0203-2017/1 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE TIRAILLEURS KANAK	-	-	-	0,00%	-	-	-
Autres charges de fonctionnement	35 860 713	54 861 394	4 703 371	18,93%	-	4 703 371	59 564 765
Charges de personnel	3 746 760	-	-	0,00%	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	48 348 639	46 015 203	2 400 746	41,90%	-	2 400 746	48 415 949
HAP immobilisations corporelles	1 320 447	2 000 000	404 575	16,83%	-	404 575	2 404 575
HAP immobilisations incorporelles	-	-	-	0,00%	-	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	113 297 046	125 135 103	-	45,53%	-	-	125 135 103
Total général	202 573 605	228 011 700	7 508 692	37,76%	-	7 508 692	235 520 392

Situation des AP/AE en dépenses

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0203-Sénat coutumier										
Investissement	-	20 000 000	20 000 000	-	-	-	-	-	-	20 000 000
P0203-2017/1-AMENAGEMENT DE L'ESPACE TIRAILLEURS KANAK	-	20 000 000	20 000 000	-	-	-	-	-	-	20 000 000

P0204-Conseils et autorités coutumières	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	7 686 240
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	1 600 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	9 286 240

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur des relations avec le Sénat coutumier et les conseils coutumiers (Anthony LECREN).

Pas de recettes prévues sur ce programme.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0204-01-Ajië Aro	23 970	-	-	0,00%	-	-	-
A0204-02-Drehu	49 480	-	-	0,00%	-	-	-
A0204-03-Drubea-Kapumë	188 528	-	-	0,00%	-	-	-
A0204-04-Hoot Ma Whaap	772 963	-	-	0,00%	-	-	-
A0204-05-Iaai	147 497	-	-	0,00%	-	-	-
A0204-06-Nengone	217 175	-	-	0,00%	-	-	-
A0204-07-Paicî-Cèmuhi	570 210	-	-	0,00%	-	-	-
A0204-08-Xârâcùù	53 216	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	2 023 039	-	-	0,00%	-	-	-

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(77) produits exceptionnels	2 023 039	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	2 023 039	-	-	0,00%	-	-	-

Les dépenses

Pour le secteur des relations avec le Sénat coutumier et les conseils coutumiers (Anthony LECREN).

- Conseil coutumier de l'aire Ajië Aro

Après avoir formulé une demande de 1,7 MF de crédits supplémentaires de fonctionnement dans le cadre du BS, le conseil coutumier a ensuite opté pour une prise en charge de ces besoins par une enveloppe budgétaire dédiée à la cohésion sociale en tribu.

- Conseil coutumier de l'aire Drehu

Le conseil coutumier enregistre, à la fin du mois de mai, un taux de réalisation de ses charges de fonctionnement de 45%, soit 3 points de plus que la totalité de l'année 2016.

Cette importante consommation de crédits en milieu d'année résulte notamment du règlement en 2017 de factures de l'exercice précédent pour la fête de l'aire coutumière ainsi que pour des frais de transport.

Le conseil coutumier DREHU sollicite auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie la possibilité d'acheter une pierre tombale pour M. Zeula Pierre, grand chef du district de Gaïtcha et sénateur coutumier de l'aire ne Drehu, décédé le 28 janvier 2017. Le devis demandé à ce effet s'élève à 1.6 MXPF.

- Conseil coutumier de l'aire Drubea Kapumë

Pas de demande complémentaire sollicitée dans le cadre du budget supplémentaire.

- Conseil coutumier de l'aire Iaaï

Lors de la préparation du BP 2017, en l'absence de secrétaire général et de projet défini pour l'aire, il a été décidé d'inscrire les mêmes montants qu'au budget 2016. Or, l'état des lieux des conditions de travail des personnels de l'aire a mis en exergue des besoins urgents d'équipements des locaux. Ainsi, le budget alloué pour 2017 apparaît insuffisant, non seulement concernant la poursuite de l'équipement des bureaux, mais également pour les frais de fonctionnement, qui ont augmenté.

Electricité :

La ligne de crédit affiche un taux de réalisation de 78,6 % au 15 juin 2017. Cette consommation est due à l'installation de matériel et de petits équipements supplémentaires (2 photocopieurs, 5 postes informatiques, 5 imprimantes, etc.).

Transport Déplacement et Mission Personnel :

Le compte Air Calédonie du conseil coutumier n'est plus en service. Des virements de crédits sont donc effectués entre le conseil coutumier et le Sénat coutumier afin de permettre au personnel administratif et aux coutumiers de se déplacer dans Nouméa, l'Intérieur et les îles Loyauté pour assister aux Assemblées Générales (une tous les deux mois).

De plus, la secrétaire générale est amenée à se rendre régulièrement à des réunions sur Nouméa avec le SGA, les référents RH et les autres directions du GNC (2 à 3 réunions par mois). Pour information, depuis la fin de l'année dernière, sur les 7 réunions que la SG a pu assister, elle a pris à sa charge 5 de ses billets d'avion.

A l'heure actuelle, deux virements de crédits ont été faits d'autres lignes, et le disponible restant n'est pas suffisant pour couvrir les frais jusqu'à la fin de l'année.

- Conseil coutumier de l'aire Nengone

Aucune demande ou ajustement n'est nécessaire au titre du budget supplémentaire

- Conseil coutumier de l'aire Paicî-Cèmuhi

Aucune demande ou ajustement n'est nécessaire au titre du budget supplémentaire

- Conseil coutumier de l'aire Xârâcùù

A mi année, d'une manière générale, la consommation globale s'élève à 52,3% du budget global (exécuté), soit 41,27% en section fonctionnement et 11,04% en section investissement.

En termes de perspectives de consommation sur les 5 derniers mois de l'année, le taux de consommation attendu est de 97 %. Aucune inscription nouvelle n'est sollicitée au budget supplémentaire.

Résidences culturelles coutumières

Initiateur des programmes d'enquêtes culturelles avec le département recherche et patrimoine de l'ADCK-CCT depuis 2001, le conseil coutumier a engagé une véritable réflexion avec l'ensemble des six districts coutumiers qui le composent, autour de la valorisation du patrimoine culturel kanak collecté comme pilier identitaire de la jeunesse Xârâcùù. A ce titre, le conseil coutumier Xârâcùù et l'ADCK-CCT ont décidé de s'associer pour organiser durant les vacances scolaires de l'année 2017, six résidences culturelles coutumières (à raison d'une par district coutumier : BORENDY les 6, 7 et 8 avril 2017, CÖÖ les 16 et 17 juin 2017, BEREPWARI, CÎRĪ, CANALA, KAWIPAA) qui ont pour objectif de :

- favoriser les espaces de transmissions intergénérationnels autour de thématiques culturelles kanak basés sur les enquêtes patrimoniales telles que le tapa, la coutume, le chant, la toponymie, les parures, la danse traditionnelle, la confection de monnaie kanak, la sculpture, la vannerie et le tressage ;
- valoriser, encourager les potentialités des pratiques artistiques de la jeunesse de l'aire Xârâcùù et participer ainsi à la prévention de la délinquance ;
- susciter des espaces de créations sur les pratiques traditionnelles en vue de la préparation artistique du festival « Câbu Nyêbi » de la province Nord, en 2018 dans l'aire coutumière Xârâcùù. La mise en place de ces événements a nécessité le recrutement d'un deuxième chargé de mission (sur crédits de remplacement) qui assure le suivi et l'organisation des résidences.

Analyse juridique

Dans le cadre de sa fonction consultative et compte tenu des différentes saisines (art 150 de la loi organique), le conseil coutumier travaille en collaboration avec un juriste libéral conventionné afin de faciliter l'analyse des projets de texte qui lui sont soumis pour avis. Actuellement, à la demande des chefferies, le conseil intervient également dans la rédaction des règlements intérieurs des tribus (tribu de OUITCHAMBO-NASSIRAH et district coutumier de CîrĪ/LAFOA-SARRAMEA).

Location de véhicules

En terme de soutien et pilotage au fonctionnement de l'aire, et compte tenu de la superficie totale de 334,667 ha que recouvre l'aire Xârâcùù, avec ses 43 tribus et ses deux grandes chefferies (BORENDY et CÎRĪ) réparties sur 7 communes (BOULOUPARIS, THIO, LA FOA, SARRAMEA, FARINO, CANALA, KOUAOUA), le conseil coutumier a décidé de prendre en charge des véhicules de location afin de permettre aux agents d'effectuer leurs déplacements, notamment pour diverses réunions (district, chefferie, sénat coutumier, gouvernement, directions diverses, commissions minière communale, syndicat du parc des grandes Fougères, CAUPS, FGTC, réunion des secrétaires généraux des aires,...).

Collecte du patrimoine linguistique

Cette année, le conseil a décidé de reconduire la convention avec l'ADCK concernant la collecte du patrimoine linguistique de l'aire coutumière : toponymie marine côtière du district de BORENDY jusqu'à Ouiné, poursuite des enquêtes et recueil des « xwâxa » (discours coutumiers), inventaire sur les ignames, projet d'exposition sur le tapa kanak, collecte des traditions orales liées aux révoltes de 1878 et de 1917, les sentiers reliant les tribus, toponymie et noms des lieux sur le littoral entre la baie de OUANO et TOMO, identifications des lieux d'échanges et leurs histoires.

Aménagement de bâtiments

En investissement, l'institution a engagé des travaux de réfection de la case centrale qui a été détruite le 13 juillet 2013 suite à un incendie volontaire, mais également des travaux d'aménagements du siège de l'aire (signalétique sculptée).

Aucune demande ou ajustement n'est nécessaire au titre du budget supplémentaire.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0204-01-Ajië Aro	20 909 038	33 488 240	-	25,47%	-	-	33 488 240
A0204-02-Drehu	21 897 350	32 873 495	-	44,25%	1 600 000	1 600 000	34 473 495
A0204-03-Drubea-Kapumë	22 181 438	28 427 437	1 317 100	31,34%	-	1 317 100	29 744 537
A0204-04-Hoot Ma Whaap	39 796 353	46 702 032	-	42,49%	-	-	46 702 032
A0204-05-Iaai	13 805 542	23 587 644	2 469 140	20,61%	-	2 469 140	26 056 784
A0204-06-Nengone	12 362 399	17 264 369	-	35,42%	-	-	17 264 369
A0204-07-Paicî-Cèmuhi	26 157 729	43 762 211	3 900 000	26,45%	-	3 900 000	47 662 211
A0204-08-Xârâcùù	34 816 109	61 202 907	-	23,65%	-	-	61 202 907
A0204-09-Cohésion sociale en tribus	-	42 968 813	-	0,00%	-	-	42 968 813
Total général	191 925 958	330 277 148	7 686 240	26,87%	1 600 000	9 286 240	339 563 388

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	45 603 497	141 168 680	3 480 925	15,70%	-	3 480 925	144 649 605
Charges exceptionnelles	3 900 000	792 583	3 900 000	14,29%	-	3 900 000	4 692 583
Charges fixes de fonctionnement	37 539 811	61 676 172	305 315	30,83%	-	305 315	61 981 487
HAP immobilisations corporelles	4 028 907	14 029 500	-	4,40%	-	-	14 029 500
HAP immobilisations en cours	400 000	472 500	-	100,00%	-	-	472 500
HAP subventions d'équipement versées		-	-	0,00%	1 600 000	1 600 000	1 600 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	100 453 743	112 137 713	-	42,12%	-	-	112 137 713
Total général	191 925 958	330 277 148	7 686 240	26,87%	1 600 000	9 286 240	339 563 388

P0205-Conseil économique, social et environnemental	Restes à réaliser	Dépenses	13 144 187
	Mesures nouvelles 2017	Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Dépenses	13 144 187

Bilan à mi-parcours

Les dépenses

Pour le secteur des relations avec le Conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Aucune demande ou ajustement n'est nécessaire au titre du budget supplémentaire

- Directions des ressources humaines (DRH)

Il s'agit des indemnités de vacations versées aux membres du CESE, versées selon le présentisme des membres aux réunions programmées. Compte tenu du taux d'exécution au 15 juin 2017 (28,72%), la consommation prévisionnelle s'établit à environ 69%.

Aucune demande ou ajustement n'est nécessaire au titre du budget supplémentaire

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0205-01-Conseil Economique et Social	104 613 432	145 100 000	13 144 187	29,42%	-	13 144 187	158 244 187
Total général	104 613 432	145 100 000	13 144 187	29,42%	-	13 144 187	158 244 187

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	8 511 310	16 237 948	3 740 187	9,41%	-	3 740 187	19 978 135
Charges de personnel	30 267 755	55 200 000	-	32,43%	-	-	55 200 000
Charges fixes de fonctionnement	46 568 735	49 892 052	6 404 000	30,65%	-	6 404 000	56 296 052
HAP immobilisations corporelles	5 055 186	2 543 000	-	1,06%	-	-	2 543 000
HAP immobilisations incorporelles	2 258 046	2 957 000	-	76,32%	-	-	2 957 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	11 952 400	18 270 000	3 000 000	34,01%	-	3 000 000	21 270 000
Total général	104 613 432	145 100 000	13 144 187	29,42%	-	13 144 187	158 244 187

P0206-Autorité de la concurrence	Restes à réaliser	Dépenses	
	Mesures nouvelles 2017	Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Dépenses	

Bilan à mi-parcours

L'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie a été créée par la loi du pays n° 2014-12 du 24 avril 2014. Présidé et animé par des personnalités indépendantes, cet organisme auditera les demandes de concentration des entreprises et estimera si elles sont compatibles avec les règles de la concurrence. Il corrigera par ailleurs certaines situations susceptibles d'impacter les prix.

Son installation dépend de la nomination des membres et des agents de son service d'instruction (dirigé par un rapporteur général). Pour ce faire, une délibération du Congrès a été votée, visant à fixer la rémunération et l'indemnisation de certains membres de l'Autorité de la concurrence. Elle définit en effet les règles encadrant les critères et les modalités de nomination de ces membres en complétant les textes existants (délibérations sur les emplois de direction et sur les conditions d'accueil en détachement).

Ce texte permet d'enclencher l'étape de recrutement des membres de l'autorité. Pour rappel, la nomination du président et du rapporteur général de l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie devront être approuvées par le Congrès à la majorité des trois cinquièmes.

Les dépenses

Pour le président du gouvernement (Philippe GERMAIN)

- [Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie \(ACNC\)](#)

Dans la perspective de la mise en œuvre prochaine de l'ACNC, il est sollicité au BS 2017 la création de 3 postes (greffier, juriste, secrétaire comptable), qui permettront d'assurer la gestion administrative de l'autorité.

Synthèse des crédits par rubriques

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	3 912 361	-	-	0,00%	-	-	-
(013) atténuations de charges	1 839 276	-	-	0,00%	-	-	-
(65) autres charges d'activité	39 940	-	-	0,00%	-	-	-
(77) produits exceptionnels	2 033 145	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	2 426 695 443	2 765 863 302	79 740 701	40,75%	3 500 000	83 240 701	2 849 104 003
Autres charges de fonctionnement	350 626 020	485 596 726	49 958 010	17,73%	-	49 958 010	535 554 736
Charges de personnel	640 924 111	719 333 906	-	47,05%	-	-	719 333 906
Charges exceptionnelles	93 900 000	156 455 085	4 394 000	65,34%	-	4 394 000	160 849 085
Charges fixes de fonctionnement	595 474 254	616 755 484	16 717 244	44,99%	-	16 717 244	633 472 728
Subventions, participations et autres charges d'activité	745 771 058	787 722 101	8 671 447	42,21%	3 500 000	12 171 447	799 893 548
Investissements							
Dépenses	120 499 387	389 380 094	192 874 538	6,69%	37 210 000	230 084 538	619 464 632
AP P0201-2006/1 - MISE EN CONFORMITE DU CONGRES (126/06)	-	-	32 436 117	0,00%	-	32 436 117	32 436 117
AP P0201-2008/1 - EXTENSION.REAMENAGEMENT INTERIEUR EXTERIEUR DU BATIMENT PRINCIPAL	735 000	-	3 692 668	0,00%	-	3 692 668	3 692 668
AP P0201-2012/1 - RESTRUCTURATION LOCAUX CONGRES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	50 000 000	290 000 000	113 105 000	0,00%	27 000 000	140 105 000	430 105 000
HAP immobilisations corporelles	59 324 256	88 279 370	30 100 253	26,18%	4 650 000	34 750 253	123 029 623
HAP immobilisations en cours	3 550 000	472 500	-	100,00%	-	-	472 500
HAP immobilisations incorporelles	6 890 131	10 628 224	3 540 500	39,90%	3 960 000	7 500 500	18 128 724
HAP subventions d'équipement versées	-	-	10 000 000	18,33%	1 600 000	11 600 000	11 600 000

Mission M03

Coordination de l'action publique, gestion des ressources et moyens généraux

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	393 290 697
Mesures nouvelles 2017	Recettes	229 837 554
	Dépenses	199 460 890
TOTAL BS 2017	Recettes	229 837 554
	Dépenses	592 751 587



**Coordination administrative,
transferts de compétences**

Relations extérieures

Aménagement et prospective

Affaires juridiques

Fonction publique

**Gestion des ressources humaines
de la Nouvelle-Calédonie**

**Moyens généraux et gestion
patrimoniale**

**Technologies et systèmes
d'information**

La mission M03 regroupe l'ensemble des moyens humains et matériels mis à la disposition des directions opérationnelles pour exercer leurs missions.

Dans l'évolution du plan de performance des politiques publiques, il est prévu que ces charges qui concourent indirectement à l'accomplissement des missions, puissent être ventilées afin de donner une vision plus fine du coût réel de chacune des missions, et plus particulièrement les dépenses de personnel.

Sont également incluses dans cette mission les charges liées à la coordination de l'administration avec notamment les frais de fonctionnement du secrétariat général.

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M03-Coordination de l'action publique, gestion des ressources et moyens						
Fonctionnement						
Recettes	859 198 551	665 069 000	49,36%	36 365 000	36 365 000	701 434 000
P0301-Coordination administrative, transferts de compétences	31 267 425	30 305 000	16,26%	-	-	30 305 000
P0302-Relations extérieures	8 542 534	-	0,00%	-	-	-
P0303-Aménagement et prospective	1 789 976	-	0,00%	-	-	-
P0304-Affaires juridiques	3 000 000	-	0,00%	-	-	-
P0305-Fonction publique	14 319 500	13 000 000	104,99%	6 365 000	6 365 000	19 365 000
P0306-Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie	565 479 480	383 164 000	56,00%	30 000 000	30 000 000	413 164 000
P0307-Moyens généraux et gestion patrimoniale	3 979 526	-	0,00%	-	-	-
P0308-Technologies et systèmes d'information	230 820 110	238 600 000	39,87%	-	-	238 600 000
Dépenses	15 679 645 601	16 209 514 735	47,48%	113 571 000	178 942 519	16 388 457 254
P0301-Coordination administrative, transferts de compétences	145 748 893	171 541 037	34,57%	-	5 539 498	177 080 535
P0302-Relations extérieures	551 529 297	584 651 332	35,03%	-	-	584 651 332
P0303-Aménagement et prospective	47 544 178	72 011 089	8,58%	- 2 729 000	2 017 997	74 029 086
P0304-Affaires juridiques	65 781 613	65 846 379	30,48%	900 000	2 081 713	67 928 092
P0305-Fonction publique	42 164 038	64 613 924	12,43%	6 200 000	6 363 780	70 977 704
P0306-Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie	14 172 081 967	14 573 009 434	49,46%	109 200 000	126 023 148	14 699 032 582
P0307-Moyens généraux et gestion patrimoniale	236 640 769	226 003 488	38,82%	-	9 376 912	235 380 400
P0308-Technologies et systèmes d'information	418 154 846	451 838 052	24,77%	-	27 539 471	479 377 523
Investissements						
Recettes	60 000 000	-	0,00%	193 472 554	193 472 554	193 472 554
P0302-Relations extérieures	60 000 000	-	0,00%	58 472 554	58 472 554	58 472 554
P0307-Moyens généraux et gestion patrimoniale	-	-	0,00%	135 000 000	135 000 000	135 000 000
Dépenses	851 035 814	1 262 803 140	15,83%	85 889 890	413 809 068	1 676 612 208
P0301-Coordination administrative, transferts de compétences	97 470	998 976	0,37%	-	8 498 924	9 497 900
P0302-Relations extérieures	39 600	5 850 000	0,48%	53 472 554	53 472 554	59 322 554
P0303-Aménagement et prospective	650 000	5 000 000	0,00%	-	-	5 000 000
P0304-Affaires juridiques	-	4 000 000	0,00%	-	-	4 000 000
P0306-Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie	-	115 000	0,00%	-	-	115 000
P0307-Moyens généraux et gestion patrimoniale	520 020 416	622 839 164	14,97%	32 417 336	258 806 738	881 645 902
P0308-Technologies et systèmes d'information	330 228 328	624 000 000	17,37%	-	93 030 852	717 030 852

P0301-Coordination administrative, transferts de compétences	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	14 038 422
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	14 038 422

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Une recette de 5 MF a été perçue sur la première moitié de l'année, correspondant à diverses prestations facturées par le service de l'imprimerie, notamment la vente d'ouvrages, les insertions au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie (JONC), etc.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0301-06-Soutien et pilotage	31 267 425	30 305 000	-	16,26%	-	-	30 305 000
Total général	31 267 425	30 305 000	-	16,26%	-	-	30 305 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	30 377 170	30 305 000	-	16,26%	-	-	30 305 000
(77) produits exceptionnels	890 255	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	31 267 425	30 305 000	-	16,26%	-	-	30 305 000

Les dépenses

Pour le gouvernement, P.GERMAIN, président du gouvernement.

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Il s'agit essentiellement de dépenses de fonctionnement, gérées conjointement par le service administratif et financier, le service achats et marchés et le service des moyens. Elles concernent notamment les loyers de matériels, l'entretien courant des bâtiments et des véhicules, etc. Le taux d'exécution sur les 5 premiers mois de l'année est de 40%.

- Antenne de Koné

Les dépenses de fonctionnement sont stables et le budget 2017 de l'antenne sera suffisant pour couvrir les dépenses de l'année. Concernant la section investissement, aucune dépense n'a pu être réalisée pour le moment, les liquidations ayant été rejetées par le payeur. Des discussions sont en cours avec la DBAF et la DITTT sur le sujet.

Pour le secteur du suivi des transferts de compétence (Bernard DELADRIERE)

- Direction des missions de transferts de compétences (DMTC)

Aucune dépense n'est constatée. La direction est en sommeil.

Pour le secteur de la simplification administrative et de la modernisation de l'administration (Bernard DELADRIERE)

- Service de la coordination administrative et des institutions (SCAI)

Au 15 juin 2017, le taux d'exécution des crédits en fonctionnement est de 69,21%, avec un taux de réalisation de 35,04%.

Ces dépenses ont permis d'assurer le fonctionnement du service, notamment les frais de location et d'entretien des photocopieurs/scanners, ceux liés à la préparation et à la gestion des réunions du gouvernement, à la gestion du courrier, ainsi qu'à la coordination de l'administration et des établissements publics de la Nouvelle-Calédonie.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0301-01-Gestion et simplification des flux administratifs	3 563 673	3 461 340	37 136	37,93%	-	37 136	3 498 476
A0301-02-Elaborer, maintenir et évaluer le système qualité	5 354 655	6 697 523	1 645 534	16,13%	-	1 645 534	8 343 057
A0301-03-Antenne de Koné	15 507 023	17 277 227	8 498 924	26,44%	-	8 498 924	25 776 151
A0301-04-Préparer et organiser les transferts de compétences	6 148 746	-	-	0,00%	-	-	-
A0301-06-Soutien et pilotage	115 272 266	143 521 466	3 856 828	35,12%	-	3 856 828	147 378 294
A0301-07-Antenne des Iles	-	1 600 000	-	0,00%	-	-	1 600 000
Total général	145 846 363	172 557 556	14 038 422	32,82%	-	14 038 422	186 595 978

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0301-2004/1 - ANTENNE DES SERVICES DU GNC A KONE (54/04)	54 684	100 000	8 498 924	0,40%	-	8 498 924	8 598 924
Autres charges de fonctionnement	33 399 417	45 364 241	4 154 490	33,04%	-	4 154 490	49 518 731
Charges exceptionnelles	6 000	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	112 343 476	126 703 002	1 385 008	35,02%	-	1 385 008	128 088 010
HAP immobilisations corporelles	42 786	-	-	0,00%	-	-	-
HAP immobilisations incorporelles	-	120 313	-	0,00%	-	-	120 313
Subventions, participations et autres charges d'activité	-	270 000	-	0,00%	-	-	270 000
Total général	145 846 363	172 557 556	14 038 422	32,82%	-	14 038 422	186 595 978

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0301-Coordination administrative, transferts de compétences										
Fonctionnement	50 000 000	-	50 000 000	15 082 109	6 697 523	1 645 534	-	8 343 057	23 425 166	26 574 834
P0301-2014/1-MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE QUALITE	50 000 000	-	50 000 000	15 082 109	6 697 523	1 645 534	-	8 343 057	23 425 166	26 574 834
Investissement	560 500 000	-	560 500 000	530 551 308	100 000	8 498 924	-	8 598 924	539 150 232	21 349 768
P0301-2004/1-ANTENNE DES SERVICES DU GNC A KONE (54/04)	560 500 000	-	560 500 000	530 551 308	100 000	8 498 924	-	8 598 924	539 150 232	21 349 768

P0302-Relations extérieures	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	-
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	58 472 554
		Dépenses	53 472 554
	TOTAL BS 2017	Recettes	58 472 554
		Dépenses	53 472 554

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur du commerce extérieur et des relations extérieures (Philippe GERMAIN)

- Service de la coopération régionale et des relations extérieures (SCRRE)

Construction de la future université du Vanuatu

Dans le cadre du projet de construction de la future université du Vanuatu, une autorisation de programme a été ouverte en 2016 pour un montant de 35 MF correspondant à la part de cofinancement du GNC sur ce projet (engagement en CP de 5 MF sur l'année 2017).

Ce projet est principalement financé à hauteur de 83,5 MF via une subvention de l'AFD au bénéfice du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, dans le cadre de son programme FICOL (facilité de financement des collectivités territoriales françaises), qui permet aux collectivités territoriales de renforcer leurs actions d'intégration régionales. Au moment de l'adoption du BP 2017, ces fonds n'avaient pas été inscrits en recette car ils devaient être virés par l'AFD sur un compte d'attente. Nous sommes maintenant en phase de lancement de cette opération, et le montage retenu implique que les fonds octroyés par l'AFD soient inscrits en recette. Il ne s'agit cependant pas d'une recette à proprement parler car ces fonds seront intégralement reversés au gouvernement du Vanuatu, au travers d'une convention de rétrocession, selon un échéancier en cours d'élaboration.

Il est donc sollicité l'ouverture d'une AP de recette (AP P0302-2017/4 – Vanuatu – projet FICOL – recette AFD) à hauteur de 83,5 MF, soit le montant total de l'opération. L'inscription de **recette d'un montant de 58,5 MF** sur le budget supplémentaire correspond au versement de la première tranche.

En parallèle, l'inscription en dépense d'un montant identique (58,5 MF) devra être réalisée.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0302-01-Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	68 542 534	-	-	0,00%	58 472 554	58 472 554	58 472 554
Total général	68 542 534	-	-	0,00%	58 472 554	58 472 554	58 472 554

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(204) subventions d'équipement versées	60 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	8 542 534	-	-	0,00%	-	-	-
Opération pour tiers UNIVERSITE VANUATU - FICOL	-	-	-	0,00%	58 472 554	58 472 554	58 472 554
Total général	68 542 534	-	-	0,00%	58 472 554	58 472 554	58 472 554

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0302-Relations extérieures										
Investissement	-	83 532 220	83 532 220	-	-	-	58 472 554	58 472 554	58 472 554	25 059 666
P0302-2017/4-VANUATU - PROJET FICOL - SUBVENTION AFD	-	83 532 220	83 532 220	-	-	-	58 472 554	58 472 554	58 472 554	25 059 666
Total général	-	83 532 220	83 532 220	-	-	-	58 472 554	58 472 554	58 472 554	25 059 666

Les dépenses

Pour le secteur du commerce extérieur et des relations extérieures (Philippe GERMAIN)

- Service de la coopération régionale et des relations extérieures (SCRRE)

Cofinancement du 11^{ème} FED régional

Il est sollicité la création d'une nouvelle autorisation d'engagement consacrée au cofinancement à partir de 2018 du programme du 11^{ème} FED régional.

Cette création, dès cette année, doit permettre de répondre formellement à l'exigence nouvelle de la Commission européenne que les PTOM prévoient en cofinancement, même symbolique, au programme régional pour déroger à la contrainte d'une mise en œuvre du programme sur 3 ans uniquement.

Grâce à ce cofinancement, à celui de la Polynésie française et à ceux, plus résiduels, de Wallis-et-Futuna et de Pitcairn, le programme du 11^{ème} FED régional pourrait s'étaler au-delà de 3 ans et permettre d'éviter la perte éventuelle d'une partie de son financement, faute d'aboutissement dans les temps.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement propose au congrès la création de cette **autorisation d'engagement de 6 MF**, sans que ne soient inscrits des crédits de paiement avant 2018.

Contribution à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)

La NC est devenue membre associé de l'Organisation internationale de la francophonie le 26 novembre 2016. Une inscription de 6 MF avait été faite au BP 2017 mais n'a pas été suffisante pour régler l'intégralité de la contribution NC qui pour les années 2016 et 2017 s'élève à un montant total 6,16 MF. Il est demandé un **virement de crédits d'un montant de 0,16 MF** depuis la ligne de fonctionnement "études" vers la ligne "organisation internationale de la francophonie".

Virements de crédits

Une réduction de l'enveloppe « développement international » de 2 MF est sollicitée au budget supplémentaire afin de permettre le versement de deux subventions :

- Subvention diverses COMEX : 1,17 MF ;
- Subvention Cluster AMD : 0,83 MF.

Relais francophonie

Il est sollicité l'ouverture d'une **autorisation de programme d'un montant de 11,3 MF** en section d'investissement afin de contribuer au financement du projet de création d'un relais de la francophonie à Port-Vila. Ce projet, d'un montant total de 119,3 MF, porté par la ville de Dumbéa dans le cadre de son jumelage avec la ville de Port-Vila, sera principalement financé par l'AFD (83,5 MF) au travers de la FICOL (facilité de financement des collectivités territoriales françaises) et par la ville de Dumbéa (12 MF). Le projet global prévoit la construction d'un relais de la culture, du développement durable et de la francophonie d'une surface de 217 m², de six logements dont les loyers doivent permettre à terme de couvrir les frais de fonctionnement du relais, d'une surface totale de 264 m², et d'espaces communs végétalisés. Ce relais permettra d'accueillir des événements culturels à Port-Vila et de favoriser les échanges entre la NC et le Vanuatu.

Le gouvernement propose au congrès la création d'autorisation de programme. La demande d'inscription des crédits de paiement correspondants sera effectuée au moment de la préparation du BP 2018.

Programmes de coopération

Formation des diplomates du Vanuatu : il est sollicité l'inscription d'un montant de 4 MF afin de permettre le financement et la mise en oeuvre d'un projet monté conjointement par le CREIPAC, en charge du pilotage et de la coordination des actions relatives à la francophonie, et l'IFAP. Ce projet répond à un besoin formulé depuis plusieurs années par le Vanuatu et vise à permettre la mise en place de modules de formation destinés aux diplomates vanuatais (évolution des fonctions et pratiques des diplomates, approfondissement des connaissances sur les enjeux prioritaires dans le domaine géopolitique, les relations internationales et la négociation et enfin renforcement des compétences linguistiques en langue française).

Construction de la future université du Vanuatu

Sur l'AP P0302-2017/1 – construction université du Vanuatu, il est sollicité **l'inscription d'une dépense de 58,5 MF**, correspondant à la première tranche de la recette de l'AFD. L'enveloppe globale de l'AP est ainsi révisée afin d'intégrer cette nouvelle opération et s'élève à 83,5 MF.

Les crédits votés au BP 2017 (**5 MF**) **sont transférés par virement** sur la mission 14 « Gestion des finances publiques » afin de régler le décompte général définitif (DGD) des travaux d'aménagement des locaux de la DBAF.

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Les Francofolies : Le bilan de l'activité sur la vente de tickets fait apparaître un déficit de près de 18MF au total pour l'organisation du 1er festival des Francofolies de NC qui, sans être comblé, pourrait remettre en question l'organisation du 2nd événement en 2018. La DAPM confirme l'amendement demandé lors du CFB (6 MF)

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0302-01-Participer à l'élaboration de la politique extérieure et à sa mise en oeuvre	551 568 897	590 501 332	-	34,69%	53 472 554	53 472 554	643 973 886
Total général	551 568 897	590 501 332	-	34,69%	53 472 554	53 472 554	643 973 886

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0302-2017/1 - VANUATU - PROJET FICOL	-	5 000 000	-	0,00%	- 5 000 000	- 5 000 000	-
Autres charges de fonctionnement	45 864 807	82 297 923	-	7,46%	- 2 167 661	- 2 167 661	80 130 262
Charges fixes de fonctionnement	13 190 309	11 337 419	-	36,36%	-	-	11 337 419
Contributions obligatoires	7 247 622	16 915 990	-	31,86%	167 661	167 661	17 083 651
HAP immobilisations corporelles	39 600	850 000	-	3,29%	-	-	850 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	485 226 559	474 100 000	-	39,90%	2 000 000	2 000 000	476 100 000
Opération pour tiers UNIVERSITE VANUATU - FICOL	-	-	-	0,00%	58 472 554	58 472 554	58 472 554
Total général	551 568 897	590 501 332	-	34,69%	53 472 554	53 472 554	643 973 886

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0302-Relations extérieures										
Fonctionnement	354 000 000	6 000 000	360 000 000	318 944 480	-	-	-	-	318 944 480	41 055 520
P0302-2011/1-COOPERATION REGIONALE	354 000 000	-	354 000 000	318 944 480	-	-	-	-	318 944 480	35 055 520
P0302-2017/2-COFINANCEMENT DU 11EME FED REGIONAL	-	6 000 000	6 000 000	-	-	-	-	-	-	6 000 000
Investissement	35 000 000	59 832 220	94 832 220	-	5 000 000	-	58 472 554	63 472 554	63 472 554	31 359 666
P0302-2017/1-VANUATU - PROJET FICOL	35 000 000	48 532 220	83 532 220	-	5 000 000	-	58 472 554	63 472 554	63 472 554	20 059 666
P0302-2017/3-FICOL - RELAIS DE LA FRANCOPHONIE AU VANUATU	-	11 300 000	11 300 000	-	-	-	-	-	-	11 300 000

P0303-Aménagement et prospective	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	4 746 997
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	- 2 729 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	2 017 997

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur en charge de l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie « NC2025 » et le schéma global des transports et de la mobilité «SGTM» (Gilbert TYUIENON)

- Service de l'aménagement et de la planification (SAP)

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0303-01-Proposer et conduire la politique d'aménagement du territoire	1 789 976	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	1 789 976	-	-	0,00%	-	-	-

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(74) dotations, subventions et participations	1 789 976	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	1 789 976	-	-	0,00%	-	-	-

Les dépenses

Pour le secteur en charge de l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie « NC2025 » et le schéma global des transports et de la mobilité « SGTM » (Gilbert TYUIENON)

- Service de l'aménagement et de la planification (SAP)

Schéma des transports (SGTM)

Le compte transport de 7,5 MF sera finalisé en août. Le diagnostic sur le transport scolaire a débuté (l'appel d'offres est en cours de dépouillement) et sera finalisé en octobre. Le taux d'exécution est de 70%, soit 5 MF.

Schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie

Les dépenses sont réalisées à hauteur de 2,1 MF. Une étude sur l'évaluation sera livrée au mois de septembre.

Frais de fonctionnement : - 0,45 MF

Il est proposé une réduction des crédits alloués au BP 2017, soit **-0,45 MF** de frais de fonctionnement (-0,2 MF en électricité et -0,25 MF en frais de nettoyage des locaux).

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Service de l'aménagement et de la planification (SAP)

Stratégie territoriale de l'innovation (STI) : - 2,279 MF

La convention avec CAPAGRO est finalisée et signée pour un montant de 15,2 MF, soit environ 50% d'avancement sur l'opération. Cette dotation ayant été revue à la baisse, il reste un disponible de 2,279 MF, qui sera versé à la DAVAR afin de compléter la subvention de fonctionnement de CAPAGRO.

Politique Climat (PACC)

Les dépenses n'ont pas encore été engagées.

Schéma handicap-Dépendance (SDHD)

Le taux d'exécution est de 70%. Le livrable final sera produit pour le mois de juillet.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0303-01-Proposer et conduire la politique d'aménagement du territoire	37 084 511	29 597 200	3 315 111	8,25%	- 450 000	2 865 111	32 462 311
A0303-03-STRATEGIE TERRITORIALE DE L'INNOVATION	10 751 953	32 479 000	-	0,00%	-2 279 000	-2 279 000	30 200 000
A0303-04-PACC - Plan adaptation changements climatiques	357 714	10 000 000	1 431 886	12,57%	-	1 431 886	11 431 886
A0303-06-Schéma directeur handicap et dépendance	-	5 000 000	-	48,67%	-	-	5 000 000
Total général	48 194 178	77 076 200	4 746 997	8,05%	-2 729 000	2 017 997	79 094 197

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	22 033 265	52 650 696	4 746 997	10,96%	-	4 746 997	57 397 693
Charges fixes de fonctionnement	6 110 913	1 946 504	-	15,10%	- 450 000	- 450 000	1 496 504
HAP immobilisations corporelles	650 000	5 000 000	-	0,00%	-	-	5 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	19 400 000	17 479 000	-	0,00%	-2 279 000	-2 279 000	15 200 000
Total général	48 194 178	77 076 200	4 746 997	8,05%	-2 729 000	2 017 997	79 094 197

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0303-Aménagement et prospective										
Fonctionnement	230 000 000	-	230 000 000	152 337 249	17 500 000	-	-	17 500 000	169 837 249	60 162 751
P0303-2012/2-SCHEMA MOBILITE DES BIENS ET DES PERSONNES	220 000 000	-	220 000 000	152 337 249	10 000 000	-	-	10 000 000	162 337 249	57 662 751
P0303-2016/1-ETUDE COMPTE TRANSPORT	10 000 000	-	10 000 000	-	7 500 000	-	-	7 500 000	7 500 000	2 500 000
P0303-2017/3-KO-CDI 17-21 TECHNOPOLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

P0304-Affaires juridiques	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	1 181 713
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	900 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	2 081 713

Bilan à mi-parcours

Les dépenses

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement.

- Direction des affaires juridiques (DAJ)

La DAJ disposait, en début d'année, de 35 MF pour le paiement des contentieux (frais d'avocats et jugements). Au 15 juin 2017, il reste un disponible d'environ 16,5 MF, soit un taux d'exécution de 53 %. Il y a 33 affaires contentieuses en cours, dont la majorité verra une issue en 2017. L'enveloppe du BP 2017 ne sera probablement pas suffisante pour couvrir la totalité des frais de l'année.

L'action « soutien aux actions juridiques » regroupe les lignes de crédits servant à payer les frais de fonctionnement de la direction. Les grosses dépenses sont constituées par :

- les loyers et charges locatives. Les crédits ont été centralisés à la DAPM en début d'année (45 % de consommation),
- la prise en charge des abonnements juridiques constituant le fonds documentaire de la DAJ (55,6 % de consommation).

Les autres dépenses importantes sont constituées par les frais d'entretien des locaux, les frais de télécommunications et les fournitures de bureau.

Une demande de subvention de 900 000 Francs est sollicitée en amendement pour honorer les frais de fonctionnement de la Revue juridique, politique et économique de la NC " afin de permettre le tirage du numéro 29 du mois de septembre et celui du mois de novembre 2017.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0304-01-Etudes juridiques	-	350 000	-	0,00%	-	-	350 000
A0304-05-Accessibilité du droit applicable	-	4 000 000	-	0,00%	-	-	4 000 000
A0304-06-Contentieux non fiscal	37 909 193	35 500 000	676 000	18,79%	-	676 000	36 176 000
A0304-09-Soutien aux actions juridiques	27 872 420	29 996 379	505 713	44,70%	900 000	1 405 713	31 402 092
Total général	65 781 613	69 846 379	1 181 713	28,77%	900 000	2 081 713	71 928 092

Les dépenses par rubrique :

**Coordination de l'action publique, gestion
des ressources et moyens généraux**

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0304-2010/1 - ETAT ET DIFFUSION DU DROIT - JURIDOC	-	4 000 000	-	0,00%	-	-	4 000 000
Autres charges de fonctionnement	23 072 676	33 336 250	741 481	9,39%	-	741 481	34 077 731
Charges exceptionnelles	20 291 454	8 900 000	-	74,96%	-	-	8 900 000
Charges fixes de fonctionnement	22 417 483	22 710 129	440 232	45,62%	-	440 232	23 150 361
Subventions, participations et autres charges d'activité	-	900 000	-	0,00%	900 000	900 000	1 800 000
Total général	65 781 613	69 846 379	1 181 713	28,77%	900 000	2 081 713	71 928 092

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0304-Affaires juridiques										
Investissement	30 000 000	-	30 000 000	2 122 313	4 000 000	-	-	4 000 000	6 122 313	23 877 687
P0304-2010/1-ETAT ET DIFFUSION DU DROIT - JURIDOC	30 000 000	-	30 000 000	2 122 313	4 000 000	-	-	4 000 000	6 122 313	23 877 687

P0305-Fonction publique	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	163 780
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	6 365 000
		Dépenses	6 200 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	6 365 000
		Dépenses	6 363 780

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des ressources humaines (DRH)

La direction des ressources humaines sollicite l'inscription de **6,3 MF** financés dans le cadre de contrats de développements inter-collectivités relatifs à la formation d'agents communaux.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0305-03-Gestion des conventions de service et de prestations	14 319 500	13 000 000	-	104,99%	6 365 000	6 365 000	19 365 000
Total général	14 319 500	13 000 000	-	104,99%	6 365 000	6 365 000	19 365 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	10 104 000	10 000 000	-	136,00%	-	-	10 000 000
(73) impôts et taxes	4 215 500	3 000 000	-	1,62%	-	-	3 000 000
AP P0305-2017/3 - PARTICIPATION CD17-21 - FORMATION AGENTS COMMUNAUX	-	-	-	0,00%	6 365 000	6 365 000	6 365 000
Total général	14 319 500	13 000 000	-	104,99%	6 365 000	6 365 000	19 365 000

Situation des AP/AE en recettes :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0305-Fonction publique										
Fonctionnement	-	47 500 000	47 500 000	-	-	-	6 365 000	6 365 000	6 365 000	41 135 000
P0305-2017/3-PARTICIPATION CD17-21 - FORMATION AGENTS COMMUNAUX	-	47 500 000	47 500 000	-	-	-	6 365 000	6 365 000	6 365 000	41 135 000

Les dépenses

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement

- Direction des ressources humaines (DRH)

Le taux d'exécution sur le programme est de 9,36% (6 MF) et concerne principalement la tenue des différents concours organisés par la Nouvelle-Calédonie avec un taux d'exécution de 8,85% (5,6 MF) pour 23 concours déjà organisés. Le planning des concours débutant au deuxième trimestre, cela explique le faible taux d'exécution. Il reste en effet encore 90 concours à ouvrir avant la fin de l'année.

Une ouverture de crédits complémentaires est demandée à hauteur de **6,2 MF** pour la formation des agents communaux, afin de la porter à 6,7 MF.

Pour le secteur de la fonction publique (Cynthia LIGEARD)

- Direction des ressources humaines (DRH)

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0305-01-Rénover la fonction publique	11 503 290	1 378 000	-	23,43%	-	-	1 378 000
A0305-02-Dialogue social	-	26 500 000	-	0,00%	-	-	26 500 000
A0305-03-Gestion des conventions de service et de prestations	30 660 748	36 275 144	163 780	21,21%	6 200 000	6 363 780	42 638 924
Total général	42 164 038	64 153 144	163 780	12,52%	6 200 000	6 363 780	70 516 924

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	38 846 720	60 842 707	118 050	12,53%	6 200 000	6 318 050	67 160 757
Charges fixes de fonctionnement	3 317 318	3 310 437	45 730	12,40%	-	45 730	3 356 167
Total général	42 164 038	64 153 144	163 780	12,52%	6 200 000	6 363 780	70 516 924

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0305-Fonction publique										
Fonctionnement	2 500 000	47 500 000	50 000 000	-	500 000	-	6 200 000	6 700 000	6 700 000	43 300 000
P0305-2017/1-CDI 17-21 FORMATION DES AGENTS COMMUNAUX	2 500 000	- 2 500 000	-	-	500 000	-	- 500 000	-	-	-
P0305-2017/2-CDI 17-21 FORMATION DES AGENTS COMMUNAUX	-	50 000 000	50 000 000	-	-	-	6 700 000	6 700 000	6 700 000	43 300 000

P0306-Gestion des ressources humaines de la Nouvelle-Calédonie	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	16 823 148
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	30 000 000
		Dépenses	109 200 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	30 000 000
		Dépenses	126 023 148

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement.

- Direction des ressources humaines (DRH)

Une recette de **30 MF** de l'ASSNC est inscrite, par le biais de deux délibérations votées en ce sens :

- délibération n°45/2016 du 26/12/2016 : 15 MF en faveur du réseau santé mentale ;
- délibération n°46/2016 du 26/12/2016 : 15 MF en faveur du réseau de prévention des infections associées aux soins et de maîtrise de l'antibio résistance).

La DASS se chargera de la rédaction de deux conventions distinctes avec l'ASSNC afin de formaliser le mode de financement. Cette recette viendra assurer le recrutement de deux coordinateurs à la DASS.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0306-01-Gérer les ressources humaines	455 958	-	-	0,00%	-	-	-
A0306-03-Maîtriser, contrôler et piloter les coûts de fonctionnement	35 352 812	25 000 000	-	40,60%	-	-	25 000 000
A0306-04-Masse salariale	529 670 710	358 164 000	-	57,08%	30 000 000	30 000 000	388 164 000
Total général	565 479 480	383 164 000	-	56,00%	30 000 000	30 000 000	413 164 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(013) atténuations de charges	26 595 919	-	-	0,00%	-	-	-
(70) produits des services, du domaine et ventes	466 463 685	342 964 000	-	50,75%	30 000 000	30 000 000	372 964 000
(74) dotations, subventions et participations	15 200 000	15 200 000	-	0,00%	-	-	15 200 000
(75) autres produits de gestion courante	30 352 812	25 000 000	-	40,60%	-	-	25 000 000
(77) produits exceptionnels	26 867 064	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	565 479 480	383 164 000	-	56,00%	30 000 000	30 000 000	413 164 000

Les dépenses

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement.

- Direction des ressources humaines (DRH)

Le taux d'exécution sur le programme est de 23,49% (84 MF) et se répartit dans les dépenses suivantes :

- La formation : le taux d'exécution du budget est de 27,20% (26 MF) ;
- Les contentieux avec un taux d'exécution de 25,57% (21 MF) pour 16 dossiers. ;
- La contribution au fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap pour un montant de 11,2 MF. La Nouvelle-Calédonie devrait employer 42 agents en situation de handicap, or 17 agents relèvent des conditions de déclaration ;
- Les changements de résidences avec un taux d'exécution de 42.36 % (9.7 MF) représentant la prise en charge de 13 agents et de leur famille ;
- La masse salariale.

Le taux d'exécution au 15/06/2017 est de 41,65%, soit 5 927 MF, représentant une consommation de 100% du budget des 5 premiers mois dédiés à la masse salariale. Ce chiffre tient compte des postes créés au BP 2017 (27,5 dont 16 actuellement pourvus), dont le coût constaté sur les 5 premiers mois de l'année s'élève à 42 MF.

Des dépenses supplémentaires sont prévues dans les mois qui viennent : l'avancement différencié (80/90 MF), les demandes de création de poste au BS 2017 (11,5 MF), le changement du gouvernement (90 MF).

I- Masse salariale : 80 MF

Le taux de consommation cumulé de la masse salariale s'élève, après prise en compte de la paie du mois d'avril, à 33,31%. Si on se projette sur 12 mois, on parvient à une consommation de 99,93 % de la masse salariale, ce qui ne laisse aucune marge de manœuvre alors que les dépenses augmentent de manière constante.

Vous trouverez ci-dessous un point d'étape sur la consommation de la masse salariale répartie selon les 4 types de dépenses :

Type de dépenses	Budget exécutoire	total dépenses	taux de consommation cumulé	Taux de consommation - janvier 2017	Taux de consommation - février 2017	Taux de consommation - mars 2017	Taux de consommation - avril 2017
Ecoles	822 014 180	211 614 544	25,74%	6,19%	5,90%	6,48%	7,07%
Personnels permanents	12 726 081 353	4 273 988 402	33,58%	8,25%	8,38%	8,34%	8,40%
Personnels temporaires	136 775 685	72 258 222	52,83%	12,47%	13,18%	13,51%	13,67%
Soutien aux collectivités	526 480 892	176 164 110	33,46%	8,19%	8,42%	8,42%	8,43%
allocations invalidité	629 000	206 173	32,78%	8,16%	8,21%	8,21%	8,21%
Total général	14 211 981 110	4 734 231 451	33,31%	8,17%	8,29%	8,29%	8,37%

Le montant de la masse salariale 2017 a été évalué au regard du compte administratif 2015 et non calculé au regard du réalisé 2016. L'augmentation de la valeur du point a été prise en compte lors de la préparation budgétaire mais sur le montant initial de la masse salariale de 2015. Par ailleurs, les créations de poste pour 2017 ont également été provisionnées mais si le taux de vacance de poste reste identique à savoir aux alentours de 7 %, l'assiette, c'est-à-dire le nombre total de postes, augmente, ce qui induit une augmentation mécanique de la masse salariale. Pour mémoire, ont été créés les postes suivants :

- 1 poste de président de l'autorité de la concurrence ;
- 1 poste de rapporteur général de l'autorité de la concurrence ;
- 2 postes de chercheurs à l'institut Pasteur ;
- 12 postes à la DSF en vue de la TGC (4 au BS 2016 et 8 au BP 2017) ;
- 6,5 postes à la DPJEE (4 au BS 2016 et 2,5 au BP 2017).

Il faut ajouter :

- 26 postes redéployés au sein des directions évitant des créations mais désormais pourvus ;
- 1 poste de chargé de mission de l'évaluation des politiques publiques, de la modernisation de l'administration et de la démarche qualité (non pourvu en 2016).

De plus, des postes n'ont pas été budgétés au BP 2017 car non recensés :

- 1 poste de chargé de mission de la prévention de la délinquance ;
- 1 poste de chargé de mission sur le transfert des compétences.

Créations de poste : 16,94 MF

Direction	POSTE A CRÉER			Observations	Nbre +	Coût +
	Cat.	Intitulé du poste	Corps / Cadre			
Musée Quai BRANLY	A	Conservateur	Conservateur du CTPB	Mise à disposition compensée	+1	3 080 000
Total Quai BRANLY					+1	3 080 000
SGG	A	Chargé de mission transfert des compétences	Attaché		+1	3 080 000
SGG	A	Chargé de communication	Attaché		+1	3 080 000
Total SGG					+2	6 160 000
Autorité de la concurrence (ACNC)	A	Juriste	Attaché		+1	3 080 000
Autorité de la concurrence (ACNC)	B	Greffier	Rédacteur		+1	2 310 000
Autorité de la concurrence (ACNC)	B	Secrétaire comptable	Rédacteur		+1	2 310 000
Total ACNC					+3	+7 700 000
Total des créations					6	+16 940 000

Recrutement des coordinateurs de la DASS : 30 MF

Une inscription de 30 MF de CP est sollicitée pour permettre le recrutement en CDD de 2 coordinateurs (de juillet 17 à juin 2018 : 1 an) sur l'estimation suivante :

- coordinateur du réseau santé mentale (dispositif voté par le Congrès) : 15 MF pour le recrutement d'1 catégorie A du CAG ;
- coordinateur du réseau de prévention des infections associées aux soins et de maîtrise de l'antibio résistance : 15 MF pour le recrutement d'un pharmacien ou d'un médecin.

Il s'agit d'une opération sans impact financier pour la collectivité, car une recette de 30 MF viendra compenser cette dépense. La DASS se chargera de la rédaction de 2 conventions distinctes avec l'ASS NC pour le mode de financement.

Pour rappel, 2 délibérations ont été votées en ce sens par l'ASS NC :

- délibération n°45/2016 du 26/12/2016 : de 15 MF en faveur du réseau santé mentale ;
- délibération n°46/2016 du 26/12/2016 : de 15 MF en faveur du réseau de prévention des infections associées aux soins et de maîtrise de l'antibio résistance).

Enfin, la recomposition du gouvernement à la suite des élections législatives entraînera le versement des indemnités de congés payés et de fin de fonctions à l'ensemble des collaborateurs des membres du gouvernement. Cette dépense n'avait pas été provisionnée lors du BP 2017.

Par conséquent, il est sollicité, dans le cadre du budget supplémentaire, une augmentation des crédits relatifs à la masse salariale de 80 MF.

Si ces crédits ne sont pas accordés, des mesures devront être mises en œuvre pour maîtriser les dépenses de personnel et ainsi garantir le versement intégral des salaires en 2017.

II- Dépenses hors masse salariale : -0,8 MF

Le budget de la DRHFPNC couvre des dépenses qui ne relèvent pas de la masse salariale. Certaines n'ont pas été prises en compte lors de la préparation du BP 2017 car les décisions sont intervenues après son adoption.

Il en est ainsi du surcoût généré par l'organisation d'épreuves décalées et non simultanées du double concours dans le cadre de la loi relative à la protection et à la promotion de l'emploi local. Cette mesure entraîne des frais supplémentaires de surveillance, d'occupation de salles, de corrections des copies.

Achat mobilier personnes en situation de handicap : -0,8 MF

Une réduction de crédits de 0,8 MF est réalisée sur la ligne du fonds d'insertion professionnelle des personnes handicapées. Un besoin en investissement sera nécessaire pour l'achat de mobilier de bureau à destination des agents de la collectivité en situation de handicap.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0306-01-Gérer les ressources humaines	221 797 314	220 897 544	16 090 458	19,68%	-	16 090 458	236 988 002
A0306-02-Politique sociale	11 830 409	12 844 174	-	88,57%	- 800 000	- 800 000	12 044 174
A0306-03-Maîtriser, contrôler et piloter les coûts de fonctionnement	79 707 064	111 313 242	732 690	32,54%	-	732 690	112 045 932
A0306-04-Masse salariale	13 858 747 180	14 227 963 254	-	50,06%	110 000 000	110 000 000	14 337 963 254
Total général	14 172 081 967	14 573 018 214	16 823 148	49,46%	109 200 000	126 023 148	14 699 041 362

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	4 722 157	4 540 000	-	77,45%	-	-	4 540 000
Autres charges de fonctionnement	106 012 887	120 475 560	16 823 148	34,31%	- 800 000	16 023 148	136 498 708
Charges de personnel	13 989 843 097	14 349 610 606	-	49,73%	110 000 000	110 000 000	14 459 610 606
Charges exceptionnelles	51 550 083	82 642 048	-	32,08%	-	-	82 642 048
Charges fixes de fonctionnement	19 953 743	15 635 000	-	25,62%	-	-	15 635 000
HAP immobilisations corporelles	-	115 000	-	0,00%	-	-	115 000
Total général	14 172 081 967	14 573 018 214	16 823 148	49,46%	109 200 000	126 023 148	14 699 041 362

P0307-Moyens généraux et gestion patrimoniale	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	235 766 314
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	135 000 000
		Dépenses	32 417 336
	TOTAL BS 2017	Recettes	135 000 000
		Dépenses	268 183 650

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le gouvernement, Philippe GERMAIN, président du gouvernement.

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du site du CHT Gaston Bourret, une recette de l'ASSNC de 135 MF est attendue avant fin 2017.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0307-01-Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage des constructions de bâtiment de la NC et de ses partenaires	-	-	-	0,00%	135 000 000	135 000 000	135 000 000
A0307-05-Traitement automatisés des éditions (volumes en forte augmentation)	3 979 526	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	3 979 526	-	-	0,00%	135 000 000	135 000 000	135 000 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(13) subventions d'investissement	-	-	-	0,00%	135 000 000	135 000 000	135 000 000
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	3 979 526	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	3 979 526	-	-	0,00%	135 000 000	135 000 000	135 000 000

Les dépenses

Pour le secteur des infrastructures publiques (Gilbert TYUIENON)

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Le taux de réalisation des crédits dédiés aux frais de fonctionnement est de 29% au 15 juin 2017 et concernent principalement l'entretien et la révision des véhicules (50% consommation carburant et 100% pour l'entretien), ainsi que le petit entretien des locaux de la direction (50% des crédits mis à disposition).

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Les dépenses sont exécutées à hauteur de 53,4% dont 56% en investissement et 45% pour le fonctionnement.

Opérations en investissement : 32,4 MF

32,4 MF de crédits d'investissement supplémentaires sont demandés pour assurer la continuité des projets dont le financement a été réduit au BP.

Crédits complémentaires

- **20 MF** dédiés à l'aménagement du site de Gaston Bourret pour le relogement de la DASS. Une recette de l'ASSNC est prévue pour absorber cette dépense ;
- **12,4 MF** pour les travaux d'aménagement des locaux de la DPJEE. Les crédits 2016 ont servi à financer des opérations d'investissement autres. Le report n'ayant pu être pris en charge, ce manque est régularisé au BS 2017.

Virements de crédits

Les 45 MF votés au BP 2017 pour la remise aux normes électriques de l'immeuble Iekawé sont redéployés de la manière suivante : **10 MF** sur l'opération de réhabilitation des bâtiments du CREIPAC, et **35 MF** sur l'autorisation de programme nouvellement créée (P0307-2017/6 – remise aux normes électriques de l'immeuble Iekawé).

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0307-01-Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage des constructions de bâtiment de la NC et de ses partenaires	384 784 747	370 568 895	115 982 845	9,35%	20 000 000	135 982 845	506 551 740
A0307-02-Entretien et grosses réparations des logements administratifs et des bâtiments publics pour en maintenir la valeur	138 569 153	158 053 763	8 505 032	35,41%	-	8 505 032	166 558 795
A0307-03-Grosse réparations (structure, sécurité...) et amélioration des bâtiments publics pour en accroître la valeur	91 495 012	150 047 314	89 407 061	24,01%	12 417 336	101 824 397	251 871 711
A0307-04-Entretien du parc de véhicule et remise en état des véhicules accidentés	70 091 669	61 653 309	871 880	51,81%	-	871 880	62 525 189
A0307-05-Traitement automatisés des éditions (volumes en forte augmentation)	28 077 147	-	-	0,00%	-	-	-
A0307-08-Matériels	8 763 163	10 801 121	11 084 596	48,12%	-	11 084 596	21 885 717
A0307-09-Mobiliers	22 777 844	18 000 000	2 321 300	19,43%	-	2 321 300	20 321 300
A0307-10-Véhicules	12 102 450	77 199 000	7 593 600	11,40%	-	7 593 600	84 792 600
Total général	756 661 185	846 323 402	235 766 314	20,19%	32 417 336	268 183 650	1 114 507 052

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0307-2002/3 - ACHAT DE LOCAUX POUR LA DSF (30/02)	832 824	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0307-2007/1 - RESTRUCTURATION DIMENC DITTT	303 669 847	39 466 560	85 353 252	25,45%	-	85 353 252	124 819 812
AP P0307-2010/4 - EXTENSION SERVICE MARINE MARCHANDE ET PECHE MARITIMES	-	1 800 000	-	0,00%	-	-	1 800 000
AP P0307-2015/1 - AMENAGEMENTS TECHNIQUES DTSI	-	5 000 000	18 299 627	0,00%	-	18 299 627	23 299 627
AP P0307-2015/2 - RESTAURATION BATIMENTS CLASSES	17 196 141	7 500 000	5 928 009	28,56%	-	5 928 009	13 428 009
AP P0307-2016/1 - REHABILITATION BATIMENTS DU CREIPAC	-	9 054 045	10 077 795	49,38%	10 000 000	20 077 795	29 131 840
AP P0307-2016/2 - AMENAGEMENT BUREAUX IMMEUBLE PLEXUS	7 294 875	55 000 000	3 800 680	0,00%	-	3 800 680	58 800 680
AP P0307-2016/3 - CONVERSION SITE CHT GASTON BOURRET	-	9 000 000	-	0,00%	-	-	9 000 000
AP P0307-2016/4 - ACHAT VEHICULE ADAPTE HANDICAP	-	10 000 000	-	0,00%	-	-	10 000 000
AP P0307-2017/1 - ACHAT DE VEHICULES DE SERVICE	-	57 700 000	-	11,77%	-	-	57 700 000
AP P0307-2017/2 - INSTALLATION DAPM DONIAMBO	-	3 200 000	-	0,00%	-	-	3 200 000
AP P0307-2017/3 - SECURITE INCENDIE DES BATIMENT	-	8 000 000	-	0,00%	-	-	8 000 000
AP P0307-2017/4 - AMENAGEMENT RELOGEMENT DIRECTIONS SUR SITE EX-CHT	-	115 158 025	-	0,00%	20 000 000	20 000 000	135 158 025
AP P0307-2017/6 - REMISE AUX NORMES ELECETRIQUE DE L'IMMEUBLE IEKAWÉ	-	-	-	0,00%	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Autres charges de fonctionnement	11 061 043	11 290 844	667 648	31,82%	-	667 648	11 958 492
Charges fixes de fonctionnement	225 579 726	208 316 228	8 709 264	40,35%	-	8 709 264	217 025 492
HAP immobilisations corporelles	161 122 662	194 775 431	95 596 452	23,71%	12 417 336	108 013 788	302 789 219
HAP immobilisations en cours	13 342 651	65 265 823	5 882 387	7,43%	-45 000 000	- 39 117 613	26 148 210
HAP immobilisations incorporelles	6 561 416	44 296 446	1 451 200	2,51%	-	1 451 200	45 747 646
HAP subventions d'équipement versées	10 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
Opération pour tiers RENOVATION LOCAUX EFPA	-	1 500 000	-	0,00%	-	-	1 500 000
Total général	756 661 185	846 323 402	235 766 314	20,19%	32 417 336	268 183 650	1 114 507 052

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0307-Moyens généraux et gestion patrimoniale										
Fonctionnement	364 435 000	200 000 000	564 435 000	302 826 295	-	-	-	-	302 826 295	261 608 705
P0307-2012/1-AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA N-C "NOUVILLE"	30 000 000	-	30 000 000	5 364 566	-	-	-	-	5 364 566	24 635 434
P0307-2012/3-ENTRETIEN GENERALE DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS DE LA N-C.	200 000 000	-	200 000 000	163 026 729	-	-	-	-	163 026 729	36 973 271
P0307-2013/2-LOCATION DE LOCAUX POUR DITTT ET DIMENC	134 435 000	-	134 435 000	134 435 000	-	-	-	-	134 435 000	-
P0307-2017/7-GARDIENNAGE DU SITE DE GASTON BOURRET	-	200 000 000	200 000 000	-	-	-	-	-	-	200 000 000
Investissement	5 235 683 769	105 000 000	5 340 683 769	1 908 272 582	329 966 560	123 459 363	65 000 000	518 425 923	2 426 698 505	2 913 985 264
P0307-2002/3-ACHAT DE LOCAUX POUR LA DSF (30/02)	353 503 363	-	353 503 363	337 344 738	-	-	-	-	337 344 738	16 158 625
P0307-2006/2-MATERIELS INFORMATIQUES DES SERVICES DE LA NC (105/06)	188 180 406	-	188 180 406	188 180 406	-	-	-	-	188 180 406	-
P0307-2007/1-RESTRUCTURATION DIMENC DITTT	1 260 000 000	-	1 260 000 000	1 125 135 196	39 466 560	85 353 252	-	124 819 812	1 249 955 008	10 044 992
P0307-2008/1-BIR HAKEIM - REAMENAGEMENT ANCIEN TRIBUNAL	450 000 000	-	450 000 000	48 625 864	-	-	-	-	48 625 864	401 374 136
P0307-2010/4-EXTENSION SERVICE MARINE MARCHANDE ET PECHEES MARITIMES	70 000 000	-	70 000 000	59 556 477	-	-	-	-	59 556 477	10 443 523
P0307-2012/2-POSE DE CLÔTURES et PORTAILS DEFENSIFS - NOUVILLE	105 000 000	-	105 000 000	1 431 150	-	-	-	-	1 431 150	103 568 850
P0307-2012/4-REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA DTSI	125 000 000	-	125 000 000	102 232 327	-	-	-	-	102 232 327	22 767 673
P0307-2014/1-TRAITEMENT AUTOMATISE DES EDITIONS	65 000 000	-	65 000 000	11 988 000	-	-	-	-	11 988 000	53 012 000
P0307-2014/2-CONSTRUCTION BATIMENT DTSI	850 000 000	-	850 000 000	-	-	-	-	-	-	850 000 000
P0307-2014/5-AMENAGEMENT DES NOUVEAUX LOCAUX DAE A DUCOS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P0307-2015/1-AMENAGEMENTS TECHNIQUES DTSI	70 000 000	-	70 000 000	-	5 000 000	18 299 627	-	23 299 627	23 299 627	46 700 373
P0307-2015/2-RESTAURATION BATIMENTS CLASSES	50 000 000	-	50 000 000	26 483 549	7 500 000	5 928 009	-	13 428 009	39 911 558	10 088 442
P0307-2016/1-REHABILITATION BATIMENTS DU CREIPAC	40 000 000	-	40 000 000	-	-	10 077 795	10 000 000	20 077 795	20 077 795	19 922 205
P0307-2016/2-AMENAGEMENT BUREAUX IMMEUBLE PLEXUS	420 000 000	-	420 000 000	7 294 875	55 000 000	3 800 680	-	58 800 680	66 095 555	353 904 445
P0307-2016/3-CONVERSION SITE CHT GASTON BOURRET	19 000 000	-	19 000 000	-	9 000 000	-	-	9 000 000	9 000 000	10 000 000
P0307-2016/4-ACHAT VEHICULE ADAPTE HANDICAP	20 000 000	-	20 000 000	-	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000
P0307-2017/1-ACHAT DE VEHICULES DE SERVICE	300 000 000	-	300 000 000	-	67 000 000	-	-	67 000 000	67 000 000	233 000 000
P0307-2017/2-INSTALLATION DAPM DONIAMBO	450 000 000	-	450 000 000	-	14 000 000	-	-	14 000 000	14 000 000	436 000 000
P0307-2017/3-SECURITE INCENDIE DES BATIMENT	100 000 000	-	100 000 000	-	8 000 000	-	-	8 000 000	8 000 000	92 000 000
P0307-2017/4-AMENAGEMENT RELOGEMENT DIRECTIONS SUR SITE EX-CHT	300 000 000	-	300 000 000	-	115 000 000	-	20 000 000	135 000 000	135 000 000	165 000 000
P0307-2017/6-REMISE AUX NORMES ELECETRIQUE DE L'IMMEUBLE IEKAWÉ	-	105 000 000	105 000 000	-	-	-	35 000 000	35 000 000	35 000 000	70 000 000
P0307-2017/8-RENOVATION DU CONSERVATOIRE DE L'IGNAME	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

P0308-Technologies et systèmes d'information	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	120 570 323
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	120 570 323

Bilan à mi-parcours

Pour le secteur du développement numérique et de la communication audiovisuelle (Philippe DUNOYER)

- Direction des technologies et des services de l'information (DTSI)

Conformément à la mise en place de la nouvelle maquette budgétaire de la DTSI, les missions obligatoires à la continuité de service et qui concernent les postes de dépenses incompressibles ont été regroupées parmi 4 actions essentielles (A0308-02, A0308-03, A0308-05 et 0308-06). Elles représentent des dépenses obligatoires, soient par leur caractère juridique, réglementaire ou contractuel, soient par leur maintien en condition opérationnelle et sécurisée du système d'information.

Concernant le nettoyage des locaux de la DTSI à Ouémo, les factures couvrant la période d'avril à décembre 2016 ont fait l'objet de plusieurs rejets payeur. Elles ont été traitées sur le budget primitif 2017. Les factures relatives aux prestations réalisées en 2017 ont été engagées après virement de crédit et re-planification d'opérations dans le temps. La demande de reports de crédits 2016 n'a pas été prise en compte.

En fonctionnement, lors de la préparation du budget primitif 2017, les crédits relatifs à la prise en charge de la maintenance du système de climatisation du data center de la DTSI n'ont pas été inscrits. L'engagement de cette maintenance pénalise les maintenances budgétées. Le disponible de la ligne de crédit est nul et les maintenances suivantes ne sont toujours pas engagées : CGS matériels IBM, VNX view, Commutateurs nexus, Serveur ruckus. Dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics, il est prévu la montée de version de NAUTEO l'hébergement de la plateforme de dématérialisation en mode IAAS. A compter de 2017, la plateforme de dématérialisation des marchés publics fait l'objet d'une facturation des collectivités utilisatrices.

Dans le cadre du plan bureautique, un marché est en cours pour l'acquisition des matériels de bureautique suivants : 30 unité centrale scientifique, 30 ordinateurs ultra-portables, 80 moniteurs LCD.

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Les dépenses sont exécutées à hauteur de 83,3%. La DAPM doit prendre en charge les frais de maintenance du logiciel Prométhée, récupéré de la cellule économique du BTP, aux fins d'utilisation par l'observatoire des marchés.

- Direction des Ressources Humaines (DRH)

Pas de commentaire.

Les recettes

Pour le secteur du développement numérique et de la communication audiovisuelle (Philippe DUNOYER).

- Direction des technologies et services de l'information (DTSI)

Pas de commentaire.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0308-04-Développement SI métiers	227 539 070	238 600 000	-	38,75%	-	-	238 600 000
A0308-07-Plan bureautique	3 281 040	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	230 820 110	238 600 000	-	39,87%	-	-	238 600 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	165 698 580	173 600 000	-	38,82%	-	-	173 600 000
(74) dotations, subventions et participations	61 840 490	65 000 000	-	38,56%	-	-	65 000 000
(77) produits exceptionnels	3 281 040	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	230 820 110	238 600 000	-	39,87%	-	-	238 600 000

Les dépenses

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0308-01-Gouvernance SI et IT	42 155 212	39 748 939	9 503 031	13,74%	-	9 503 031	49 251 970
A0308-02-Frais généraux DTSI	113 024 034	129 890 872	3 704 888	17,92%	-	3 704 888	133 595 760
A0308-03-Socles techniques informatiques	86 585 352	114 401 058	12 242 089	7,52%	-	12 242 089	126 643 147
A0308-04-Développement SI métiers	112 933 892	362 663 168	58 815 828	18,35%	-	58 815 828	421 478 996
A0308-05-Maintien en condition opérationnelle du SI	272 279 253	295 044 446	19 803 346	26,93%	-	19 803 346	314 847 792
A0308-06-Sécurité du système d'information	17 879 356	40 862 432	1 554 656	5,26%	-	1 554 656	42 417 088
A0308-07-Plan bureautique	103 526 075	93 227 137	14 946 485	35,78%	-	14 946 485	108 173 622
Total général	748 383 174	1 075 838 052	120 570 323	20,34%	-	120 570 323	1 196 408 375

Les dépenses par rubrique :

**Coordination de l'action publique, gestion
des ressources et moyens généraux**

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0308-2011/1 - VIRTUALISATION DU POSTE DE TRAVAIL	2 606 315	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0308-2011/3 - GESTION DES IDENTITES	436 800	3 600 000	-	0,00%	-	-	3 600 000
AP P0308-2013/2 - MIGRATION TIARHE VERSION 9	13 962 165	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0308-2014/1 - DEVELOPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION	58 817 717	161 137 500	34 777 752	12,54%	-	34 777 752	195 915 252
AP P0308-2016/1 - REFONTE DU SYSTEME DOUANIER ILDA	23 802 197	165 000 000	16 171 524	26,12%	-	16 171 524	181 171 524
AP P0308-2017/1 - Evolution du PRAEvolution du PRA	-	19 077 975	-	0,00%	-	-	19 077 975
Autres charges de fonctionnement	89 112 027	121 714 721	13 659 052	14,00%	-	13 659 052	135 373 773
Charges de personnel	-	5 783 548	-	0,00%	-	-	5 783 548
Charges exceptionnelles	192 184	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	304 774 083	310 055 816	13 880 419	29,13%	-	13 880 419	323 936 235
HAP immobilisations corporelles	130 287 491	131 014 905	17 377 164	14,28%	-	17 377 164	148 392 069
HAP immobilisations en cours	34 339 379	33 522 715	6 363 000	14,16%	-	6 363 000	39 885 715
HAP immobilisations incorporelles	65 976 264	110 646 905	18 341 412	20,03%	-	18 341 412	128 988 317
Subventions, participations et autres charges d'activité	24 076 552	14 283 967	-	37,87%	-	-	14 283 967
Total général	748 383 174	1 075 838 052	120 570 323	20,34%	-	120 570 323	1 196 408 375

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0308-Technologies et systèmes d'information										
Fonctionnement	240 424 700	40 000 000	280 424 700	65 040 966	24 300 000	672 000	11 376 194	36 348 194	101 389 160	179 035 540
P0308-2013/1-DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	36 800 000	-	36 800 000	23 918 374	4 300 000	-	-	4 300 000	28 218 374	8 581 626
P0308-2014/2-SOUTIEN AU SERVICE DES INFRASTRUCTURES	203 624 700	-	203 624 700	41 122 592	20 000 000	672 000	-	20 672 000	61 794 592	141 830 108
P0308-2017/2-ACCORD DE LICENCES D'ENTREPRISE - EA -	-	40 000 000	40 000 000	-	-	-	11 376 194	11 376 194	11 376 194	28 623 806
Investissement	1 587 225 095	-	1 587 225 095	617 821 291	377 155 000	50 949 276	-	428 104 276	1 045 925 567	541 299 528
P0308-2003/1-PROGRAMME DE TELEDETECTION (52/03)	35 034 413	-	35 034 413	35 034 413	-	-	-	-	35 034 413	-
P0308-2003/2-INFORMATISATION GESTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (51/03)	55 000 000	-	55 000 000	49 608 940	-	-	-	-	49 608 940	5 391 060
P0308-2006/1-MIGRATION DES APPLICATIONS MAINFRAME (103/06)	38 829 611	-	38 829 611	38 829 611	-	-	-	-	38 829 611	-
P0308-2006/2-PROJET ADMINISTRATION ELECTRONIQUE (102/06)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P0308-2007/1-POLITIQUE DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION (136/07)	30 000 000	-	30 000 000	5 222 184	-	-	-	-	5 222 184	24 777 816
P0308-2009/1-GESTION ELECTRONIQUE DE DOCUMENT	25 000 000	-	25 000 000	21 399 159	-	-	-	-	21 399 159	3 600 841
P0308-2009/2-PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE	60 000 000	-	60 000 000	50 037 109	-	-	-	-	50 037 109	9 962 891
P0308-2011/1-VIRTUALISATION DU POSTE DE TRAVAIL	47 000 000	-	47 000 000	22 306 315	-	-	-	-	22 306 315	24 693 685
P0308-2011/2-DEMATERIALISATION MARCHES PUBLICS	41 000 000	-	41 000 000	15 663 396	-	-	-	-	15 663 396	25 336 604
P0308-2011/3-GESTION DES IDENTITES	22 000 000	-	22 000 000	3 772 122	3 600 000	-	-	3 600 000	7 372 122	14 627 878
P0308-2013/2-MIGRATION TIARHE VERSION 9	270 000 000	-	270 000 000	221 169 057	-	-	-	-	221 169 057	48 830 943
P0308-2014/1-DEVELOPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION	443 361 071	-	443 361 071	130 976 788	164 055 000	34 777 752	-	198 832 752	329 809 540	113 551 531
P0308-2016/1-REFONTE DU SYSTEME DOUANIER ILDA	400 000 000	-	400 000 000	23 802 197	165 000 000	16 171 524	-	181 171 524	204 973 721	195 026 279
P0308-2017/1-Evolution du PRAEvolution du PRA	120 000 000	-	120 000 000	-	44 500 000	-	-	44 500 000	44 500 000	75 500 000

Synthèse des crédits par rubriques

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	859 198 551	665 069 000	-	49,36%	36 365 000	36 365 000	701 434 000
(013) atténuations de charges	26 595 919	-	-	0,00%	-	-	-
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	685 165 495	556 869 000	-	46,68%	30 000 000	30 000 000	586 869 000
(73) impôts et taxes	4 215 500	3 000 000	-	1,62%	-	-	3 000 000
(74) dotations, subventions et participations	78 830 466	80 200 000	-	31,25%	-	-	80 200 000
(75) autres produits de gestion courante	30 352 812	25 000 000	-	40,60%	-	-	25 000 000
(77) produits exceptionnels	34 038 359	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0305-2017/3 - PARTICIPATION CD17-21 - FORMATION AGENTS COMMUNAUX	-	-	-	0,00%	6 365 000	6 365 000	6 365 000
Dépenses	15 679 645 601	16 203 412 636	65 371 519	47,50%	112 671 000	178 042 519	16 381 455 155
Aides directes et indirectes	4 722 157	4 540 000	-	77,45%	-	-	4 540 000
Autres charges de fonctionnement	369 402 842	521 672 942	40 910 866	19,46%	3 232 339	44 143 205	565 816 147
Charges de personnel	13 989 843 097	14 355 394 154	-	49,71%	110 000 000	110 000 000	14 465 394 154
Charges exceptionnelles	72 039 721	97 842 048	-	33,91%	-	-	97 842 048
Charges fixes de fonctionnement	707 687 051	700 014 535	24 460 653	33,98%	- 450 000	24 010 653	724 025 188
Contributions obligatoires	7 247 622	16 915 990	-	31,86%	167 661	167 661	17 083 651
Subventions, participations et autres charges d'activité	528 703 111	507 032 967	-	38,38%	- 279 000	- 279 000	506 753 967
Investissements							
Recettes	60 000 000	-	-	0,00%	193 472 554	193 472 554	193 472 554
(13) subventions d'investissement	-	-	-	0,00%	135 000 000	135 000 000	135 000 000
(204) subventions d'équipement versées	60 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
Opération pour tiers UNIVERSITE VANUATU - FICOL	-	-	-	0,00%	58 472 554	58 472 554	58 472 554
Dépenses	851 035 814	1 265 901 643	327 919 178	15,79%	85 889 890	413 809 068	1 679 710 711
AP P0301-2004/1 - ANTENNE DES SERVICES DU GNC A KONE (54/04)	54 684	100 000	8 498 924	0,40%	-	8 498 924	8 598 924
AP P0302-2017/1 - VANUATU - PROJET FICOL	-	5 000 000	-	0,00%	- 5 000 000	- 5 000 000	-
AP P0304-2010/1 - ETAT ET DIFFUSION DU DROIT - JURIDOC	-	4 000 000	-	0,00%	-	-	4 000 000
AP P0307-2002/3 - ACHAT DE LOCAUX POUR LA DSF (30/02)	832 824	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0307-2007/1 - RESTRUCTURATION DIMENC DITTT	303 669 847	39 466 560	85 353 252	25,45%	-	85 353 252	124 819 812
AP P0307-2010/4 - EXTENSION SERVICE MARINE MARCHANDE ET PECHEES MARITIMES	-	1 800 000	-	0,00%	-	-	1 800 000
AP P0307-2015/1 - AMENAGEMENTS TECHNIQUES DTSI	-	5 000 000	18 299 627	0,00%	-	18 299 627	23 299 627
AP P0307-2015/2 - RESTAURATION BATIMENTS CLASSES	17 196 141	7 500 000	5 928 009	28,56%	-	5 928 009	13 428 009
AP P0307-2016/1 - REHABILITATION BATIMENTS DU CREIPAC	-	9 054 045	10 077 795	49,38%	10 000 000	20 077 795	29 131 840
AP P0307-2016/2 - AMENAGEMENT BUREAUX IMMEUBLE PLEXUS	7 294 875	55 000 000	3 800 680	0,00%	-	3 800 680	58 800 680
AP P0307-2016/3 - CONVERSION SITE CHT GASTON BOURRET	-	9 000 000	-	0,00%	-	-	9 000 000
AP P0307-2016/4 - ACHAT VEHICULE ADAPTE HANDICAP	-	10 000 000	-	0,00%	-	-	10 000 000
AP P0307-2017/1 - ACHAT DE VEHICULES DE SERVICE	-	57 700 000	-	11,77%	-	-	57 700 000
AP P0307-2017/2 - INSTALLATION DAPM DONIAMBO	-	3 200 000	-	0,00%	-	-	3 200 000
AP P0307-2017/3 - SECURITE INCENDIE DES BATIMENT	-	8 000 000	-	0,00%	-	-	8 000 000
AP P0307-2017/4 - AMENAGEMENT RELOGEMENT DIRECTIONS SUR SITE EX-CHT	-	115 158 025	-	0,00%	20 000 000	20 000 000	135 158 025
AP P0307-2017/6 - REMISE AUX NORMES ELECETRIQUE DE L'IMMEUBLE IEKAWA	-	-	-	0,00%	35 000 000	35 000 000	35 000 000
AP P0308-2011/1 - VIRTUALISATION DU POSTE DE TRAVAIL	2 606 315	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0308-2011/3 - GESTION DES IDENTITES	436 800	3 600 000	-	0,00%	-	-	3 600 000
AP P0308-2013/2 - MIGRATION TIARHE VERSION 9	13 962 165	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0308-2014/1 - DEVELOPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION	58 817 717	161 137 500	34 777 752	12,54%	-	34 777 752	195 915 252
AP P0308-2016/1 - REFONTE DU SYSTEME DOUANIER ILDA	23 802 197	165 000 000	16 171 524	26,12%	-	16 171 524	181 171 524
AP P0308-2017/1 - Evolution du PRAEvolution du PRA	-	19 077 975	-	0,00%	-	-	19 077 975
HAP immobilisations corporelles	292 142 539	331 755 336	112 973 616	20,25%	12 417 336	125 390 952	457 146 288
HAP immobilisations en cours	47 682 030	98 788 538	12 245 387	9,85%	- 45 000 000	- 32 754 613	66 033 925
HAP immobilisations incorporelles	72 537 680	155 063 664	19 792 612	15,43%	-	19 792 612	174 856 276
HAP subventions d'équipement versées	10 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
Opération pour tiers RENOVATION LOCAUX EFPA	-	1 500 000	-	0,00%	-	-	1 500 000
Opération pour tiers UNIVERSITE VANUATU - FICOL	-	-	-	0,00%	58 472 554	58 472 554	58 472 554

Mission M04

Aménagement, urbanisme, environnement

et prévention des risques

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	739 010 751
Mesures nouvelles 2017	Recettes	83 369 565
	Dépenses	- 193 044 663
TOTAL BS 2017	Recettes	83 369 565
	Dépenses	545 966 088



Gestion domaniale et urbanisme

Météorologie

Gestion de l'eau

Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité

Prévention des pollutions et risques industriels

Energie

Prévention et gestion des risques

La mission M04 regroupe l'ensemble des moyens de Nouvelle-Calédonie concourant à l'aménagement l'environnement et la prévention des risques. Elle regroupe des actions de la direction des affaires vétérinaire alimentaires et rurales, du service de la météorologie et de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M04-Economie verte, aménagement urbanisme, environnement, prévent° et gest° risques						
Fonctionnement						
Recettes	386 535 900	424 255 000	4,71%	-	-	424 255 000
P0401-Economie verte, gestion domaniale et urbanisme	2 390 027	6 000 000	15,53%	-	-	6 000 000
P0402-Météorologie	648 860	800 000	97,71%	-	-	800 000
P0403-Gestion de l'eau	67 276 183	100 000 000	0,00%	-	-	100 000 000
P0404-Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité	44 763 631	38 000 000	20,85%	-	-	38 000 000
P0405-Prévention des pollutions et risques industriels	6 364 132	9 455 000	38,21%	-	-	9 455 000
P0406-Energie	10 383 167	20 000 000	20,79%	-	-	20 000 000
P0407-Prévention et gestion des risques	254 709 900	250 000 000	1,02%	-	-	250 000 000
Dépenses	823 857 196	1 065 609 169	25,05%	- 500 000	166 295 693	1 231 904 862
P0401-Economie verte, gestion domaniale et urbanisme	26 890 010	64 435 863	55,30%	- 500 000	7 222 400	71 658 263
P0402-Météorologie	63 563 108	19 770 000	34,82%	-	1 082 417	20 852 417
P0403-Gestion de l'eau	142 373 827	160 980 000	4,03%	-	32 591 566	193 571 566
P0404-Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité	165 582 732	176 110 306	29,10%	-	3 074 397	179 184 703
P0405-Prévention des pollutions et risques industriels	16 094 500	17 309 000	0,00%	-	-	17 309 000
P0406-Energie	20 304 310	21 502 000	17,21%	-	1 588 158	23 090 158
P0407-Prévention et gestion des risques	389 048 709	605 502 000	27,21%	-	120 736 755	726 238 755
Investissements						
Recettes	-	-	0,00%	179 164 678	179 164 678	179 164 678
P0406-Energie	-	-	0,00%	30 000 000	30 000 000	30 000 000
P0407-Prévention et gestion des risques	-	-	0,00%	149 164 678	149 164 678	149 164 678
Dépenses	747 764 310	1 207 598 680	8,19%	- 222 554 663	349 660 395	1 557 259 075
P0401-Economie verte, gestion domaniale et urbanisme	28 662 209	61 500 000	26,18%	- 7 600 000	- 7 600 000	53 900 000
P0402-Météorologie	31 401 367	12 600 000	35,80%	-	3 738 739	16 338 739
P0403-Gestion de l'eau	12 390 027	51 970 000	0,38%	-	8 800 000	60 770 000
P0404-Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité	233 464 604	707 544 750	8,71%	- 216 407 153	247 460 971	955 005 721
P0405-Prévention des pollutions et risques industriels	189 000	-	0,00%	-	-	-
P0406-Energie	-	71 247 510	0,00%	13 752 490	13 752 490	85 000 000
P0407-Prévention et gestion des risques	441 657 103	302 736 420	5,43%	- 12 300 000	83 508 195	386 244 615

P0401-Economie verte, gestion domaniale et urbanisme	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	7 722 400
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	- 8 100 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	- 377 600

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur du transport terrestre et maritime (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Il s'agit des recettes liées à la vente de documents cadastraux, de cartes topographiques et de données géographiques numériques. La mise en place des nouveaux tarifs ayant pris du retard, il est prévu une réalisation des recettes inférieure de 3 MF aux prévisions.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0401-08-Production de la donnée cadastrale	2 390 027	6 000 000	-	15,53%	-	-	6 000 000
Total général	2 390 027	6 000 000	-	15,53%	-	-	6 000 000

Les recettes par nature :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	2 390 027	6 000 000	-	15,53%	-	-	6 000 000
Total général	2 390 027	6 000 000	-	15,53%	-	-	6 000 000

Les dépenses

Pour le secteur des infrastructures publiques (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Concernant le programme topographique 2017, les offres du marché sont en cours d'analyse, pour un passage en commission d'appel d'offres fin juin. Les dépenses effectives pourraient être inférieures à celles envisagées au moment du BP 2017.

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Le référentiel de la construction de Nouvelle-Calédonie en cours d'élaboration repose sur l'application de normes existantes et la délivrance d'agrément dont les dossiers devront être validés techniquement par des organismes de contrôle de la conformité. Les crédits alloués au BP 2017 sont exécutés à hauteur de 44,8%.

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Direction des affaires économiques (DAE)

Conformément au budget adopté pour 2017, plusieurs actions en faveur du soutien à l'économie verte ont été engagées au profit d'associations de protection de l'environnement : EPLP, SOS Mangroves, STOP OGM, ou encore Sauvegarde de la Nature pour un montant de 4,9 MF.

En matière d'investissement, 41% du montant consacré aux communes dans le cadre des projets économie verte ont été engagés.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0401-03-Contribution à la préservation de la biodiversité des écosystèmes remarquables	-	20 700 000	-	100,00%	-	-	20 700 000
A0401-04-Systèmes de localisation géographique de précision	25 362 096	19 300 000	-	26,58%	-	-	19 300 000
A0401-05-Production d'une cartographie terrestre de référence	10 698 599	44 000 000	-	39,81%	-	-	44 000 000
A0401-07-Diffusion de la donnée cartographique	3 283 750	6 766 300	-	0,00%	-	-	6 766 300
A0401-08-Production de la donnée cadastrale	-	500 000	-	0,00%	-	-	500 000
A0401-09-Instruction des demandes d'études et préparation des documents fonciers nécessaires à la rédaction des actes	924 000	2 000 000	-	0,00%	-	-	2 000 000
A0401-10-Réglementation et sécurité des bâtiments	-	12 269 563	7 722 400	38,80%	-	7 722 400	19 991 963
A0401-11-Economie verte	15 283 774	20 400 000	-	24,02%	- 8 100 000	-8 100 000	12 300 000
Total général	55 552 219	125 935 863	7 722 400	41,90%	- 8 100 000	- 377 600	125 558 263

Les dépenses par rubriques :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0401-2012/1 - POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE DE PRECISION	9 559 340	5 916 600	-	0,00%	-	-	5 916 600
AP P0401-2012/2 - ECONOMIE VERTE (INVEST)	5 400 000	13 000 000	-	0,00%	- 7 600 000	-7 600 000	5 400 000
AP P0401-2014/1 - MISE A JOUR IMAGERIE AERIENNE ET BASE DONNEES TOPO-NC	10 622 608	40 787 172	-	35,59%	-	-	40 787 172
AP P0401-2017/2 - PARTICIPATION FINANCIERE AUX INVESTISSEMENTS DU GIE SERAIL	-	1 500 000	-	100,00%	-	-	1 500 000
Autres charges de fonctionnement	8 249 273	24 376 358	7 722 400	27,90%	-	7 722 400	32 098 758
Charges fixes de fonctionnement	9 640 737	10 459 505	-	36,79%	-	-	10 459 505
HAP immobilisations corporelles	3 004 270	83 400	-	100,00%	-	-	83 400
HAP immobilisations incorporelles	75 991	212 828	-	0,00%	-	-	212 828
Subventions, participations et autres charges d'activité	9 000 000	29 600 000	-	91,55%	- 500 000	- 500 000	29 100 000
Total général	55 552 219	125 935 863	7 722 400	41,90%	- 8 100 000	- 377 600	125 558 263

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0401-Economie verte, gestion domaniale et urbanisme										
Fonctionnement	251 000 000	-	251 000 000	107 641 236	22 200 000	-	-	22 200 000	129 841 236	121 158 764
P0401-2012/3-ECONOMIE VERTE (FONCT)	140 000 000	-	140 000 000	107 641 236	-	-	-	-	107 641 236	32 358 764
P0401-2017/3-FONCTIONNEMENT DU GIE SERAIL	7 500 000	-	7 500 000	-	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	6 000 000
P0401-2017/5-CDI 17-21 CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	103 500 000	-	103 500 000	-	20 700 000	-	-	20 700 000	20 700 000	82 800 000
Investissement	903 000 000	-	903 000 000	375 388 907	61 500 000	-	-	61 500 000	436 888 907	466 111 093
P0401-2008/1-REVISION BDTOPO-NC	200 000 000	-	200 000 000	192 203 840	-	-	-	-	192 203 840	7 796 160
P0401-2008/2-S.I.G CADASTRE	60 000 000	-	60 000 000	49 600 720	-	-	-	-	49 600 720	10 399 280
P0401-2012/1-POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE DE PRECISION	90 500 000	-	90 500 000	84 055 139	6 000 000	-	-	6 000 000	90 055 139	444 861
P0401-2012/2-ECONOMIE VERTE (INVEST)	100 000 000	-	100 000 000	33 874 000	13 000 000	-	-	13 000 000	46 874 000	53 126 000
P0401-2013/1-REFERENTIEL LITTORAL DE NOUVELLE-CALEDONIE	230 000 000	-	230 000 000	-	-	-	-	-	-	230 000 000
P0401-2014/1-MISE A JOUR IMAGERIE AERIENNE ET BASE DONNEES TOPO-NC	200 000 000	-	200 000 000	15 655 208	41 000 000	-	-	41 000 000	56 655 208	143 344 792
P0401-2015/1-OUTILS INFORMATIQUE DE GESTION CADASTRALE	15 000 000	-	15 000 000	-	-	-	-	-	-	15 000 000
P0401-2017/2-PARTICIPATION FINANCIERE AUX INVESTISSEMENTS DU GIE SERAIL	7 500 000	-	7 500 000	-	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	6 000 000

P0402-Météorologie	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	4 821 156
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	4 821 156

Bilan à mi-parcours

Le premier semestre 2017 a été marqué par la mission du PDG de Météo-France en Nouvelle-Calédonie. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre du renouvellement du partenariat pour l'exercice de la compétence de météorologie à travers la direction interrégionale de Météo-France en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna (DIRNC).

Il a permis de faire le point sur les différentes dimensions du partenariat et sur les attentes de certains partenaires. Météo-France et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sont soumis à des contraintes budgétaires fortes.

Certaines évolutions techniques permettent des gains de productivité et par voie de conséquence la prise en compte des problématiques émergentes et le développement de nouveaux produits et services tout en respectant les contraintes budgétaires.

A la suite de cette mission et d'ici à fin 2018, le service météo doit élaborer de manière participative un projet de service comportant différents scénarios faisant varier les niveaux de services, les modalités d'élaboration de ces services ainsi que les ressources humaines et financières dévolues à ces services.

Les recettes

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Service de la météo (MTO)

Le taux de réalisation des recettes, qui portent sur la vente de produits et de prestations diverses est particulièrement élevé à la fin avril (97%) en raison du traitement d'une commande exceptionnelle.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0402-05-Réalisation des produits adaptés	648 860	800 000	-	97,71%	-	-	800 000
Total général	648 860	800 000	-	97,71%	-	-	800 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	648 860	800 000	-	97,71%	-	-	800 000
Total général	648 860	800 000	-	97,71%	-	-	800 000

Les dépenses

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Service de la météo (MTO)

Le réseau de mesure (installation, maintenance, télécom) a réalisé les opérations suivantes :

- en investissement, l'achat de matériel météorologiques, de matériel des stations automatiques afin de remplacer l'équipement obsolète et de se doter ainsi qu'équipements plus performants pour les aérodromes territoriaux et les sites météorologiques (sur AP et hors AP).

Le taux d'engagement est de 66,7%. La réalisation des dépenses interviendra après la réception de la marchandise, commandée à des fournisseurs hors du territoire.

- en fonctionnement, le taux de réalisation est de 38% et concerne les postes de dépenses suivants : électricité des radars de Lifou et Tiébaghi, achats de petit matériel et d'outillage, entretien des parcs où sont installées les stations automatiques, entretien et réparation de matériels, dépenses liées aux déplacements des agents sur le terrain.

Par ailleurs une quarantaine d'observateurs bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire sont indemnisés pour la transmission mensuelle de relevés de données climatologiques. Ils permettent également d'indemniser quelques terrains sur lesquels sont implantées les stations. Au 15 juin 2017, le taux d'exécution est de 93,5% et le taux de réalisation de 14,8%.

- Direction des ressources humaines (DRH)

Pas de mesure nouvelle.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0402-01-Opération du réseau de mesure (installation, maintenance, télécom)	41 291 813	28 810 755	3 133 944	31,73%	-	3 133 944	31 944 699
A0402-03-Développement de nouveaux services	133 800	-	-	0,00%	-	-	-
A0402-04-Conservation de la mémoire du climat	1 941 075	2 443 005	-	35,71%	-	-	2 443 005
A0402-05-Réalisation des produits adaptés	5 720	-	-	0,00%	-	-	-
A0402-06-Installations et maintenance des équipements de mesure sur aérodrome	6 918 066	193 620	1 662 649	100,00%	-	1 662 649	1 856 269
A0402-08-Direction, Finance, Secrétariat, RH, Eco-responsabilité	44 667 412	922 620	24 563	26,09%	-	24 563	947 183
A0402-10-Infrastructure et bâtiments	6 589	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	94 964 475	32 370 000	4 821 156	35,25%	-	4 821 156	37 191 156

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0402-2016/1 - RENOUELEMENT MATERIELS METEOROLOGIQUES	-	6 406 380	-	43,79%	-	-	6 406 380
AP P0402-2016/2 - RENOUELEMENT STATIONS METEOROLOGIQUES	-	-	-	0,00%	-	-	-
Autres charges de fonctionnement	6 756 759	5 749 848	5 000	33,11%	-	5 000	5 754 848
Charges fixes de fonctionnement	9 469 000	14 020 152	1 077 417	35,48%	-	1 077 417	15 097 569
HAP immobilisations corporelles	12 975 554	6 193 620	3 738 739	30,65%	-	3 738 739	9 932 359
Total général	29 201 313	32 370 000	4 821 156	35,25%	-	4 821 156	37 191 156

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0402-Météorologie										
Investissement	68 864 444	-	68 864 444	11 064 438	9 600 000	-	-	9 600 000	20 664 438	48 200 006
P0402-2015/1-AQUISITION GENERATEUR HYDROGENE	11 064 444	-	11 064 444	11 064 438	-	-	-	-	11 064 438	6
P0402-2016/1-RENOUELEMENT MATERIELS METEOROLOGIQUES	35 700 000	-	35 700 000	-	6 600 000	-	-	6 600 000	6 600 000	29 100 000
P0402-2016/2-RENOUELEMENT STATIONS METEOROLOGIQUES	22 100 000	-	22 100 000	-	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	19 100 000

P0403-Gestion de l'eau	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	41 391 566
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	41 391 566

Bilan à mi-parcours

Cette action concerne le suivi de la qualité des eaux, le suivi des débits et des nappes phréatiques, la mise en place des périmètres de protection des captages d'eau, les travaux réglementaires et les interventions de police de l'eau.

L'action comprend également la délégation de gestion de l'eau confiée aux provinces ou aux communes et la connaissance en ressource en eau.

Le budget d'investissement concerne la finalisation d'une intervention d'aménagement de cours d'eau des réfections de forage pour le suivi et la protection des nappes phréatiques des panneaux d'information autour des périmètres de protection des eaux à régulariser, à acquérir les outillages requis pour la maintenance des sites de mesures.

Le taux global d'exécution des dépenses est de 65% en fonctionnement et en investissement alors qu'il était de 77% pour la totalité de l'année 2016.

Face aux pressions croissantes qui s'exercent sur la ressource en eau et dans une démarche d'actualisation de son corpus juridique, le service de l'eau a finalisé un projet de délibération et des arrêtés d'application visant à renforcer la réglementation relative aux périmètres de protection des eaux autour des points de prélèvement destinés à la consommation humaine. Ceux-ci seront prochainement soumis à la consultation du public.

Par ailleurs, le service de l'eau en partenariat avec les provinces a été missionné pour formaliser un projet de mission interservices de l'eau chargé d'établir des propositions de politique de l'eau, structurée autour d'orientations prioritaires partagées. Ce travail, sous réserve de la validation des exécutifs, pourra être présenté aux assemblées délibérantes dès le second semestre 2017.

Les recettes

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR)

Pas de mesure nouvelle.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0403-01-Protection et disponibilité de la ressource en eau et gestion du domaine public fluvial de la Nouvelle-Calédonie	67 276 183	100 000 000	-	0,00%	-	-	100 000 000
Total général	67 276 183	100 000 000	-	0,00%	-	-	100 000 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(74) dotations, subventions et participations	66 466 334	100 000 000	-	0,00%	-	-	100 000 000
(77) produits exceptionnels	809 849	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	67 276 183	100 000 000	-	0,00%	-	-	100 000 000

Les dépenses

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales (DAVAR)

Pas de mesure nouvelle.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0403-01-Protection et disponibilité de la ressource en eau et gestion du domaine public fluvial de la Nouvelle-Calédonie	135 613 764	176 649 567	30 887 133	2,89%	-	30 887 133	207 536 700
A0403-02-Connaissance et suivi de la ressource en eau	19 150 090	36 300 433	10 504 433	4,37%	-	10 504 433	46 804 866
Total général	154 763 854	212 950 000	41 391 566	3,16%	-	41 391 566	254 341 566

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0403-2017/1 - CDI 17-21 CONSTRUCTION BARRAGE A USAGE MULTIPLE POUEMBOUT	-	29 170 000	-	0,00%	-	-	29 170 000
Autres charges de fonctionnement	75 824 881	76 863 912	13 832 716	2,41%	-	13 832 716	90 696 628
Charges fixes de fonctionnement	3 746 179	4 116 088	8 850	39,19%	-	8 850	4 124 938
HAP immobilisations corporelles	9 190 027	14 000 000	-	1,65%	-	-	14 000 000
HAP subventions d'équipement versées	3 200 000	8 800 000	8 800 000	0,00%	-	8 800 000	17 600 000
Remboursements aux collectivités	58 770 767	76 000 000	18 750 000	0,00%	-	18 750 000	94 750 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	4 032 000	4 000 000	-	100,00%	-	-	4 000 000
Total général	154 763 854	212 950 000	41 391 566	3,16%	-	41 391 566	254 341 566

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0403-Gestion de l'eau										
Fonctionnement	20 000 000	-	20 000 000	769 125	5 000 000	-	-	5 000 000	5 769 125	14 230 875
P0403-2014/1-ATLAS HYDROELECTRICITE	20 000 000	-	20 000 000	769 125	5 000 000	-	-	5 000 000	5 769 125	14 230 875
Investissement	1 400 000 000	-	1 400 000 000	-	29 170 000	-	-	29 170 000	29 170 000	1 370 830 000
P0403-2017/1-CDI 17-21 CONSTRUCTION BARRAGE A USAGE MULTIPLE POUEMBOUT	1 400 000 000	-	1 400 000 000	-	29 170 000	-	-	29 170 000	29 170 000	1 370 830 000
P0403-2017/2-ATLAS HYDROELECTRICITE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

P0404-Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	466 942 521
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	- 216 407 153
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	250 535 368

Bilan à mi-parcours

La construction du nouveau laboratoire, engagée en octobre 2015, a été retardée de six mois en raison de contraintes techniques (présence de blocs rocheux dans le sous-sol), et du retard au niveau du gros œuvre avec pour conséquence une exécution budgétaire anormalement basse.

L'attribution tardive du marché de travaux est due à une analyse difficile et longue des offres des entreprises par le mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre. Ce qui explique le décalage entre les CP votés et les CP dépensés à fin 2016.

L'attribution des travaux a été notifiée le 14 juin 2017 pour un démarrage effectif à compter du 3 juillet. La première réunion de chantier était prévue le 18 juillet.

Les recettes

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN)

- Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR)

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0404-02-Santé animale	22 285 946	15 000 000	-	0,00%	-	-	15 000 000
A0404-03-Installations quaranténaires et bio-sécuritaires	12 115 696	11 000 000	-	21,67%	-	-	11 000 000
A0404-07-Réalisation d'analyses	10 361 989	12 000 000	-	46,17%	-	-	12 000 000
Total général	44 763 631	38 000 000	-	20,85%	-	-	38 000 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	22 477 685	23 000 000	-	34,45%	-	-	23 000 000
(74) dotations, subventions et participations	20 000 000	15 000 000	-	0,00%	-	-	15 000 000
(77) produits exceptionnels	2 285 946	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	44 763 631	38 000 000	-	20,85%	-	-	38 000 000

Les dépenses

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales (DAVAR)

En application de la délibération modifiée n° 155 du 29 décembre 1998 relative à la salubrité des denrées alimentaires, la Nouvelle-Calédonie a délégué à la ville de Nouméa, par voie de convention, la réalisation des contrôles sanitaires dans les établissements effectuant de la remise directe de denrées alimentaires. Cette délégation de compétences s'accompagne d'une compensation financière sous forme de remboursement des frais réels correspondant à l'activité d'un contrôleur sanitaire à temps plein. La ville de Nouméa fait valoir que la dépense (évaluée en 2009 à 6 MF par an) doit être actualisée, ce qui amène à cet effet une compensation financière complémentaire de 2 MF par an.

Par ailleurs, le retard des travaux du nouveau laboratoire et du bureau SIVAP engendre un crédit non utilisé de **-194 MF**. Un nouvel échelonnement des crédits de paiement est donc proposé avec un décalage d'1 an.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0404-01-Sécurité sanitaire des aliments	33 707 112	27 914 179	1 173 120	59,19%	-	1 173 120	29 087 299
A0404-02-Santé animale	20 835 909	29 208 897	750 000	17,01%	-	750 000	29 958 897
A0404-03-Installations quaranténaires et bio-sécuritaires	217 074 033	688 865 962	458 248 934	8,93%	- 216 407 153	241 841 781	930 707 743
A0404-04-Protection des végétaux	3 006 112	964 062	-	6,68%	-	-	964 062
A0404-05-Inspection aux frontières	8 375 256	5 309 574	6 126 487	8,17%	-	6 126 487	11 436 061
A0404-07-Réalisation d'analyses	93 608 044	104 178 051	487 740	17,72%	-	487 740	104 665 791
A0404-09-Fonctions supports et dépenses communes	22 440 870	27 214 331	156 240	36,05%	-	156 240	27 370 571
Total général	399 047 336	883 655 056	466 942 521	11,41%	- 216 407 153	250 535 368	1 134 190 424

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0404-2005/2 - COMPLEXE DE PROTECTION ZOO ET PHYTOSANITAIRE DE LA NC (98/05)	207 239 501	497 029 797	318 532 295	12,48%	- 100 000 000	218 532 295	715 562 092
AP P0404-2011/1 - CONSTRUCTION BATIMENTS BUREAUX SIVAP	7 260 435	188 118 153	139 716 639	0,00%	- 116 407 153	23 309 486	211 427 639
Autres charges de fonctionnement	102 270 270	100 554 751	2 918 157	17,58%	-	2 918 157	103 472 908
Charges exceptionnelles	-	1 003 208	-	0,32%	-	-	1 003 208
Charges fixes de fonctionnement	37 829 829	42 964 347	156 240	34,46%	-	156 240	43 120 587
HAP immobilisations corporelles	18 964 668	22 396 800	5 619 190	0,63%	-	5 619 190	28 015 990
Remboursements aux collectivités	7 894 924	6 000 000	-	0,00%	-	-	6 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	17 587 709	25 588 000	-	74,60%	-	-	25 588 000
Total général	399 047 336	883 655 056	466 942 521	11,41%	- 216 407 153	250 535 368	1 134 190 424

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0404-Sécurité sanitaire des aliments et biosécurité										
Investissement	3 580 000 000	-	3 580 000 000	1 888 687 173	685 147 950	458 248 934	- 194 497 153	948 899 731	2 837 586 904	742 413 096
P0404-2005/2-COMPLEXE DE PROTECTION ZOO ET PHYTOSANITAIRE DE LA NC (98/05)	3 180 000 000	-	3 180 000 000	1 863 992 964	590 000 000	318 532 295	- 100 000 000	808 532 295	2 672 525 259	507 474 741
P0404-2011/1-CONSTRUCTION BATIMENTS BUREAUX SIVAP	400 000 000	-	400 000 000	24 694 209	95 147 950	139 716 639	- 94 497 153	140 367 436	165 061 645	234 938 355

P0405-Prévention des pollutions et risques industriels	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	-
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	-

Bilan à mi-parcours

Le 11 janvier 2017, le congrès a adopté la délibération n° 219 relative à l'amélioration de la qualité de l'air ambiant.

Pour la DIMENC, la mise en œuvre des dispositions prévues par ce texte va nécessiter de travailler dans un premier temps sur les quatre thématiques suivantes :

- rédaction des textes d'application de la délibération, principalement les arrêtés prévus aux articles 3 & 6 de la délibération ;
- mise en place du partenariat avec l'organisme de référence prévu à l'article 18 de la délibération ;
- mise en place des organismes agréés nécessaires au suivi de la qualité de l'air sur le territoire, avec un délai de 6 mois à compter de l'adoption de l'arrêté précité ;
- réalisation du plan pour l'amélioration de la qualité de l'air, avec une échéance à 2 ans.

À ce titre, et pour avancer sur chaque thématique, la DIMENC va mettre en place des groupes de travail incluant notamment les administrations, la société civile, les entreprises et les chambres consulaires.

Dans le même temps, une délibération sera proposée afin d'encadrer les modalités de consultation du public sur ces textes d'application. Un travail sera aussi mené en parallèle pour une mise à jour de l'inventaire des émissions polluantes nécessaire, notamment, aux travaux de planification et à la mise en place d'une modélisation prédictive de la qualité de l'air par SCAL'AIR (association de surveillance de la qualité de l'air).

Les recettes

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Taxes et redevances d'épreuves d'appareils à pression de gaz ou de vapeur

Les projets de textes qui délèguent les contrôles de premier niveau à des organismes privés agréés devraient étendre les gammes de matériels soumis à ces contrôles privés. L'administration ne fera plus qu'occasionnellement des prestations de services payantes.

Aucune prestation n'a été délivrée au cours du premier semestre 2017.

Taxes et redevances de vérification des poids et mesures

La vérification des poids et mesures est réalisée par la DIMENC. Elle comprend le contrôle des instruments de pesage, des compteurs servant à la distribution d'hydrocarbures, des taximètres et des récipients mesures (citernes de transport d'hydrocarbure et bacs de stockage dans les dépôts pétroliers).

À titre d'information, 75 % des recettes annuelles de cette activité sont générées par le contrôle des instruments de pesage. La délégation de contrôle accordée en mai 2014 pour la catégorie des ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau n'aura qu'une faible répercussion sur le volume des recettes perçues pour 2014 et 2015. En ce qui concerne le pesage, aucun organisme n'a encore sollicité une demande d'agrément de vérificateur. Sauf en cas de délégation de la mission de contrôle des instruments de pesage, le volume des recettes prévues pour 2017 devrait être supérieur de 30 % à celui de l'année 2015 compte tenu de la révision des tarifs entrés en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2016. L'activité de contrôle des taximètres reste à la charge de la DIMENC, le volume des recettes sera identique à celui prévu pour 2015. Idem pour le jaugeage des récipients mesure qu'ils soient fixes ou mobiles.

Ces prestations se déroulent tout au long de l'année. Au 30/06/2017, les recettes ont été titrées à hauteur de 58 %.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0405-08-Inspect° des équipements sous press° (instruct°, contrôle,évolut° réglementaire)en coordinat° avec des organismes délégués pour le contrôle de premier niveau	18 000	75 000	-	0,00%	-	-	75 000
A0405-11-Cadre réglem. & Inspect° poids & mesures (instruct°, contrôle, éolut° réglem.)en coordinat° avec des organismes délégués pour le contrôle de 1er niveau (Gouv)	6 346 132	9 380 000	-	38,51%	-	-	9 380 000
Total général	6 364 132	9 455 000	-	38,21%	-	-	9 455 000

Les recettes par rubriques :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	6 364 132	9 455 000	-	38,21%	-	-	9 455 000
Total général	6 364 132	9 455 000	-	38,21%	-	-	9 455 000

Les dépenses

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Pas de mesure nouvelle.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0405-03-Elaboration d'une réglementation en matière de qualité de l'air et participation au suivi de la qualité de l'air	16 000 000	16 500 000	-	0,00%	-	-	16 500 000
A0405-11-Cadre réglem. & Inspect° poids & mesures (instruct°, contrôle, évolut° réglem.) en coordinat° avec des organismes délégués pour le contrôle de 1er niveau (Gouv)	283 500	809 000	-	0,00%	-	-	809 000
Total général	16 283 500	17 309 000	-	0,00%	-	-	17 309 000

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	-	600 000	-	0,00%	-	-	600 000
Charges exceptionnelles	-	9 000	-	0,00%	-	-	9 000
Charges fixes de fonctionnement	94 500	200 000	-	0,00%	-	-	200 000
HAP immobilisations corporelles	189 000	-	-	0,00%	-	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	16 000 000	16 500 000	-	0,00%	-	-	16 500 000
Total général	16 283 500	17 309 000	-	0,00%	-	-	17 309 000

P0406-Energie	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	1 588 158
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	30 000 000
		Dépenses	13 752 490
	TOTAL BS 2017	Recettes	30 000 000
		Dépenses	15 340 648

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de l'énergie (Philippe DUNOYER).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Etudes du projet de barrage de la Ouinné : 30 MF

Cette opération est inscrite au contrat de développement 2017-2021. Le projet de construction d'un barrage sur la Ouinné permettra de faire fonctionner une centrale de 44 mégawatt en 2025.

La Nouvelle-Calédonie contribue à la réalisation des études nécessaires à la réalisation de l'APD et du dossier de consultation des entreprises par le biais d'une subvention d'investissement.

Le coût total du financement est de 354 MF, 70% soit 247,8 MF supporté par la Nouvelle-Calédonie et 30%, soit 106,2 MF supportés par l'Etat.

L'opérateur chargé de la réalisation du projet étant Enercal, la participation de l'Etat transitera par le budget de la Nouvelle-Calédonie selon la répartition pluriannuelle suivante.

Echéancier sur AP		
2017	2018	2019
30 000 000	35 400 000	40 800 000

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0406-01-Planification des besoins et suivi de l'état d'avancement des investissements nécessaires en matière d'outils de production électrique (Gouv)	-	-	-	0,00%	30 000 000	30 000 000	30 000 000
A0406-06-Promotion de la maîtrise de la demande énergétique et du développement des énergies renouvelables	10 383 167	20 000 000	-	20,79%	-	-	20 000 000
Total général	10 383 167	20 000 000	-	20,79%	30 000 000	30 000 000	50 000 000

Les recettes par rubriques :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	10 383 167	20 000 000	-	20,79%	-	-	20 000 000
AP P0406-2017/8 - PART ETAT BARRAGE OUINE	-	-	-	0,00%	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Total général	10 383 167	20 000 000	-	20,79%	30 000 000	30 000 000	50 000 000

Situation des AP/AE en recettes :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0406-Energie										
Investissement	-	435 000 000	435 000 000	-	-	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000	405 000 000
P0406-2017/5- PARTICIPATION ETAT - LIGNE ELECTRIQUE THIO-CANALA	-	135 000 000	135 000 000	-	-	-	-	-	-	135 000 000
P0406-2017/7-PART ETAT ETUDES CENTRALE C	-	193 800 000	193 800 000	-	-	-	-	-	-	193 800 000
P0406-2017/8-PART ETAT BARRAGE OUINE	-	106 200 000	106 200 000	-	-	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000	76 200 000

Les dépenses

Pour le secteur de l'énergie (Philippe DUNOYER).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Etudes du projet de barrage de la Ouinné : 35,25 MF

Cette opération est inscrite au contrat de développement 2017-2021. Le projet de construction d'un barrage sur la Ouinné permettra de faire fonctionner une centrale de 44 mégawatt en 2025.

La Nouvelle-Calédonie contribue à la réalisation des études nécessaires à la réalisation de l'APD et du dossier de consultation des entreprises par le biais d'une subvention d'investissement.

Le coût total du financement est de 354 MF, 70% soit 247,8 MF supporté par la Nouvelle-Calédonie et 30%, soit 106,2 MF supportés par l'Etat. Une autorisation de programme a été ouverte au BP 2017 à cet effet.

Au BP 2017, 64,7 MF avaient été inscrits au budget de la Nouvelle-Calédonie, sur lesquels 15 MF ont été redirigés vers des aides de l'après cyclone Cook. Au vu du contrat de développement signé, qui prévoit un versement de 100 MF cette année, il est donc proposé d'inscrire le complément, soit 35 246 990 F en dépenses au budget supplémentaire. L'inscription totale de 2017 inclut la part due par l'Etat.

Echéancier sur AP				
	2017	2018	2019	Total
NC	70 000 000	82 600 000	95 200 000	247 800 000
Etat	30 000 000	35 400 000	40 800 000	106 200 000
	100 000 000	118 000 000	136 000 000	354 000 000

Etudes du projet de centrale C de la SLN : - 12,69 MF

Approuvée par le contrat de développement 2017-2021, les études complémentaires nécessaires à la réalisation de la centrale thermique au gaz naturel doivent faire l'objet d'un financement total de 279 MF inscrit sur autorisation de programme.

La participation de l'Etat s'élève à 83,7 MF.

L'avancement du projet ne permettra pas la présentation d'un dossier d'engagement dans les délais prévus par le CODEV, ni à l'opérateur Enercal d'émettre des appels de fonds pour 2017, par conséquent, les crédits inscrits au BP sont intégralement annulés.

Construction de la ligne électrique Thio-Canala : - 8,8 MF

La Nouvelle-Calédonie, l'Etat, les provinces Sud et Nord ont signé le contrat inter-collectivités 2017-2021 en vue notamment de participer au financement de la construction de 25 km de lignes HTA 33 kV permettant d'établir une liaison entre l'extrémité sud du réseau de distribution publique de la commune de Canala à Nakéty et le poste de répartition de Nakalé sur la commune de Thio. L'objectif est d'améliorer la qualité de fourniture de 2000 clients de Thio, Canala et Kouaoua, communes électriquement isolées (réseau dit « en antenne ») avec de fortes contraintes de relief, de végétation et d'accès.

Le montant des financements inscrits au contrat inter collectivité est de 450 MF avec une participation de la Nouvelle-Calédonie de 55 MF.

L'état d'avancement du projet ne permettra pas la Nouvelle-Calédonie de soumettre un dossier d'engagement dans les délais. Par conséquent aucun versement ne sera effectué en 2017, il est proposé, à ce titre, d'annuler la totalité des crédits inscrits au BP.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0406-01-Planification des besoins et suivi de l'état d'avancement des investissements nécessaires en matière d'outils de production électrique (Gouv)	-	62 447 510	-	0,00%	22 552 490	22 552 490	85 000 000
A0406-06-Promotion de la maîtrise de la demande énergétique et du développement des énergies renouvelables	14 957 857	13 860 208	-	16,32%	-	-	13 860 208
A0406-07-Information et sensibilisation des industriels et de la population	1 933 113	651 792	125 298	32,25%	-	125 298	777 090
A0406-11-Contribution à l'électrification rurale du pays	-	8 800 000	-	0,00%	- 8 800 000	- 8 800 000	-
A0406-13-Application et mise à jour des structures tarifaires des carburants, du gaz et de l'électricité et contrôle de leur bonne application	3 413 340	6 990 000	1 462 860	17,31%	-	1 462 860	8 452 860
Total général	20 304 310	92 749 510	1 588 158	4,21%	13 752 490	15 340 648	108 090 158

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0406-2017/1 - CDV 17-21 ETUDES CENTRALE C AU GAZ	-	12 694 500	-	0,00%	-12 694 500	-12 694 500	-
AP P0406-2017/2 - CDI 17-21 ELECTRIFICATION THIO- CANALA	-	8 800 000	-	0,00%	- 8 800 000	- 8 800 000	-
AP P0406-2017/3 - CDV 17-21 ETUDE BARRAGE OUINE	-	49 753 010	-	0,00%	35 246 990	35 246 990	85 000 000
Autres charges de fonctionnement	6 095 077	7 641 792	1 588 158	18,56%	-	1 588 158	9 229 950
Charges fixes de fonctionnement	14 209 233	13 860 208	-	16,32%	-	-	13 860 208
Total général	20 304 310	92 749 510	1 588 158	4,21%	13 752 490	15 340 648	108 090 158

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0406-Energie										
Investissement	1 055 000 000	135 000 000	1 190 000 000	-	86 247 510	-	13 752 490	100 000 000	100 000 000	1 090 000 000
P0406-2017/1-CDV 17-21 ETUDES CENTRALE C AU GAZ	646 000 000	-	646 000 000	-	12 694 500	-	-12 694 500	-	-	646 000 000
P0406-2017/2-CDI 17-21 ELECTRIFICATION THIO- CANALA	55 000 000	135 000 000	190 000 000	-	8 800 000	-	- 8 800 000	-	-	190 000 000
P0406-2017/3-CDV 17-21 ETUDE BARRAGE OUINE	354 000 000	-	354 000 000	-	64 753 010	-	35 246 990	100 000 000	100 000 000	254 000 000

P0407-Prévention et gestion des risques	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	216 544 950
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	149 164 678
		Dépenses	- 12 300 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	149 164 678
		Dépenses	204 244 950

Bilan à mi-parcours

L'activité opérationnelle de la DSCGR a été principalement marquée par la gestion des cyclones COOK et DONNA.

S'agissant de la **prévision**, les dispositifs particuliers ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile) « Evénements météorologiques dangereux », « Pollmar-terre », et le Plan Particulier d'Intervention (PPI) du bassin industriel de Numbo ont été finalisés. Ils ont chacun donné lieu à un exercice majeur visant à valider les plans d'intervention. Ils s'inscrivent désormais dans l'ultime étape de validation et d'adoption. Par ailleurs, les travaux de réalisation du Schéma Directeur d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) ont débuté afin d'analyser avec les communes le niveau de couverture souhaité en matière de services d'incendie et de secours.

S'agissant de la **prévention du risque d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public**, le bureau dédié poursuit son travail de contrôle et d'application de la réglementation malgré des difficultés liées à l'absence d'un agent de prévention. La Commission Centrale de Sécurité (CCS) s'est réunie pour la première fois depuis 2015 pour dresser un bilan de la réglementation en vigueur et acter sa nécessaire évolution notamment pour modifier la réglementation des établissements de 5^{ème} catégorie (commerces de détails essentiellement sans locaux à sommeil) qui constituent un volume important d'établissements (près de 80%) et donc une activité soutenue de contrôle pour un risque moindre. Une formation d'agent de prévention de premier niveau a été organisée localement en juin.

Concernant la **formation des acteurs de sécurité civile**, la direction poursuit son activité de formation des sapeurs-pompiers. Il faut noter l'organisation fin juillet et pour la première fois en Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec l'ENSOSP (Ecole Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers), d'une formation de chef de groupe « urbain » qui s'organise habituellement en Métropole et qui a permis à 15 sapeurs-pompiers locaux de se former à ce niveau de responsabilité. Un nouveau simulateur de feux de navire a également été inauguré et sera exploité dans une stratégie de mutualisation avec la base navale au profit des marins pompiers, des pompiers civils et des stagiaires de la marine marchande.

S'agissant du **soutien aux communes**, il est à relever que 5 communes supplémentaires ont été soutenues financièrement par le gouvernement pour la réalisation ou l'actualisation de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) (La Foa, Boulouparis, Poya, Kaala-Gomen et Ouvéa) et 2 dossiers sont en cours de finalisation (Bourail (actualisation) et Hienghène). Le nombre de communes disposant d'un PCS devrait donc passer de 11 en 2014 à 17 à la fin 2017. A ce titre et à la demande des communes, il est proposé au congrès dans le cadre d'un projet de délibération de repousser d'une année supplémentaire l'obligation pour les communes de disposer d'un plan communale de sauvegarde, pour laisser le temps aux dernières communes encore dépourvues (16) de réaliser leurs travaux.

Enfin, les négociations avec l'Etat ont abouti au versement à la Nouvelle-Calédonie d'une enveloppe de 596 M F pour lui permettre de mettre en œuvre son **plan de développement de la sécurité civile** pour une enveloppe 996 M F. Ce plan comprendrait trois volets : un volet pour doter les communes de véhicules d'interventions pour 415 MF, un volet territorial pour financer les véhicules de la DSCGR susceptibles de renforcer les services de secours communaux pour 230 MF et un volet permettant la mise en œuvre d'un centre unique de régulation et de traitement de l'alerte (15/18) et d'un réseau territorial de transmission pour 350 MF. Le second semestre 2017 sera consacré à la mise en œuvre administrative de ce plan de développement.

Les recettes

Pour le secteur de la sécurité civile (Philippe GERMAIN).

- Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR)

Le centre de formation de la DSCGR accueille chaque année plus de 2 000 stagiaires et organise jusqu'à 190 journées de formation qui sont principalement suivies par les sapeurs-pompiers des communes. Le centre de formation a donc généré, de janvier à avril 2017, 2,6 MF de recettes.

Dans le cadre de sa participation au plan de développement de la sécurité civile, l'Etat prévoit de verser une première tranche de **53,3 MF** correspondant au financement d'équipement de la DSCGR (volet territorial). Cette participation est inscrite au BS 2017.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0407-01-Prévention des risques technologiques et naturels	-	-	-	0,00%	149 164 678	149 164 678	149 164 678
A0407-02-Formation des acteurs de sécurité civile	9 891 900	10 000 000	-	25,55%	-	-	10 000 000
A0407-03-Opération et gestion de crise	4 818 000	-	-	0,00%	-	-	-
A0407-04-Soutien et pilotage	240 000 000	240 000 000	-	0,00%	-	-	240 000 000
Total général	254 709 900	250 000 000	-	1,02%	149 164 678	149 164 678	399 164 678

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(13) subventions d'investissement	-	-	-	0,00%	149 164 678	149 164 678	149 164 678
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	9 891 900	10 000 000	-	25,55%	-	-	10 000 000
(74) dotations, subventions et participations	240 000 000	240 000 000	-	0,00%	-	-	240 000 000
(77) produits exceptionnels	4 818 000	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	254 709 900	250 000 000	-	1,02%	149 164 678	149 164 678	399 164 678

Les dépenses

Pour le secteur de la sécurité civile (Philippe GERMAIN).

- Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR)

Dispositif « Auxiliaires de sécurité civile »

Le dispositif « auxiliaires de sécurité civile » sera mis en place à compter du mois d'octobre, pour une durée de 6 mois, en partenariat avec l'Etat et sur la base du service civique universel. Les dépenses 2017 prévues sont réparties comme suit :

- 10 MF : pour la prestation d'intermédiation par les MIJ Nord et Sud ;
- 2 MF : pour l'habillement et l'équipement des 70 jeunes volontaires ;
- 1,5 MF : pour la formation sous traitée aux associations de sécurité civile ;
- 3,5 MF : pour les frais de bouche des 6 volontaires pris par la DSCGR et leur encadrement ;
- 3,5 MF : pour les frais d'encadrement par un sapeur-pompier volontaire dédié.

Une recette d'environ 4 MF serait attendue de l'Etat d'ici la fin de l'année afin de prendre en charge les cotisations CAFAT avancées par la Nouvelle-Calédonie. Les crédits pour les prestations indemnitaires (12800 FCFP par mois) et les charges CAFAT ont été budgétés dès le BP 2017.

Enfin sur le plan qualitatif, les communes ont apprécié ce dispositif qu'elles souhaitent dans la majorité, voir renouveler. Sur les 69 volontaires, 50% ont défini leur projet professionnel et 24 se sont engagés

comme sapeurs-pompiers volontaires dans les communes pour poursuivre leur engagement citoyen sous une autre forme. Ce dispositif permet ainsi de compenser la baisse des vocations en matière d'engagement volontaire dans les communes.

Aide à la réalisation et à l'actualisation des plans communaux de sauvegarde (PCS)

La délibération du 13 août 2015 instaure un dispositif d'aide au bénéfice des communes qui souhaitent réaliser ou actualiser leur plan communal de sauvegarde. La direction de la sécurité civile et de la gestion des risques a en charge le financement des dossiers qui seront présentés par les communes d'ici la fin de l'année.

Ajustement de crédits d'équipement : - 12,3 MF

Une subvention pour le RSMA de 13 MF a été inscrite en doublon au BP 2017. Il convient donc de l'annuler au BS 2017.

Par ailleurs, 0,7 MF sont proposés au BS 2017 pour l'acquisition de matériel de gestion d'alerte.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0407-01-Prévention des risques technologiques et naturels	2 872 314	2 832 000	2 268 550	39,27%	-	2 268 550	5 100 550
A0407-02-Formation des acteurs de sécurité civile	120 958 326	152 000 823	88 385 124	16,70%	-	88 385 124	240 385 947
A0407-03-Opération et gestion de crise	599 981 441	596 840 757	101 084 205	19,36%	700 000	101 784 205	698 624 962
A0407-04-Soutien et pilotage	97 682 673	127 312 684	9 744 056	27,51%	-	9 744 056	137 056 740
A0407-05-Assistance aux acteurs de sécurité civile	9 211 058	28 112 156	15 063 015	9,88%	-13 000 000	2 063 015	30 175 171
Total général	830 705 812	907 098 420	216 544 950	19,51%	-12 300 000	204 244 950	1 111 343 370

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0407-2015/1 - EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENT PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE FORMATION	5 995 697	40 000 000	71 536 722	5,56%	-	71 536 722	111 536 722
AP P0407-2015/2 - EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE EPI-TENUES LOURDES	14 080 980	7 000 000	-	10,43%	-	-	7 000 000
AP P0407-2015/3 - EQUIPEMENTS ET ENGINS DE SECURITE CIVILE	338 646 754	183 000 000	-	0,37%	-	-	183 000 000
AP P0407-2015/4 - EQUIPEMENTS ET MATERIEL DE GESTION ALERTE ET TRANSMISSIONS	20 759 397	13 128 840	-	4,55%	700 000	700 000	13 828 840
Autres charges de fonctionnement	199 021 902	311 622 261	112 995 673	26,22%	-	112 995 673	424 617 934
Charges de personnel	86 481 497	134 666 732	4 900 512	34,79%	-	4 900 512	139 567 244
Charges exceptionnelles	52 868	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	98 425 139	140 073 007	2 840 570	26,37%	-	2 840 570	142 913 577
HAP autres immobilisations financières	56 000	360 000	-	0,00%	-	-	360 000
HAP immobilisations corporelles	61 036 510	41 522 580	11 071 473	20,24%	-	11 071 473	52 594 053
HAP immobilisations incorporelles	1 081 765	4 725 000	-	59,28%	-	-	4 725 000
HAP subventions d'équipement versées	-	13 000 000	13 200 000	0,00%	-13 000 000	200 000	13 200 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	5 067 303	18 000 000	-	0,00%	-	-	18 000 000
Total général	830 705 812	907 098 420	216 544 950	19,51%	-12 300 000	204 244 950	1 111 343 370

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0407-Prévention et gestion des risques										
Fonctionnement	891 751 997	56 000 000	947 751 997	322 770 997	250 860 000	86 087 200	-	336 947 200	659 718 197	288 033 800
P0407-2014/2-PRESTATION AERIENNE SECURITE CIVILE-HELICOPTERE SECURITE CIVILE HSC	315 000 000	-	315 000 000	26 190 000	104 760 000	38 352 200	-	143 112 200	169 302 200	145 697 800
P0407-2014/3-PRESTATION AERIENNE HELICOPTERE BOMBARDIER D'EAU-HBE	466 751 997	-	466 751 997	296 580 997	111 100 000	47 735 000	-	158 835 000	455 415 997	11 336 000
P0407-2014/4-AIDE A L'ELABORATION DES PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE-PCS	40 000 000	-	40 000 000	-	-	-	-	-	-	40 000 000
P0407-2017/1-FORMATION SAPEURS POMPIERS NC	50 000 000	-	50 000 000	-	25 000 000	-	-	25 000 000	25 000 000	25 000 000
P0407-2017/2-CARTO ZONES COTIERES SENSIBLES	20 000 000	-	20 000 000	-	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000
P0407-2017/3-SUBV FONCT SIVM SUD 2017-2021	-	56 000 000	56 000 000	-	-	-	-	-	-	56 000 000
Investissement	2 252 450 156	770 000 000	3 022 450 156	412 435 147	243 000 000	71 536 722	700 000	315 236 722	727 671 869	2 294 778 287
P0407-2014/1-AIDES AUX COMMUNES EN MATIERE DE SECURITE CIVILE	960 000 000	-	960 000 000	-	-	-	-	-	-	960 000 000
P0407-2015/1-EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENT PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE FORMATION	326 000 000	-	326 000 000	26 715 654	40 000 000	71 536 722	-	111 536 722	138 252 376	187 747 624
P0407-2015/2-EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE EPI-TENUES LOURDES	35 000 000	-	35 000 000	14 730 745	7 000 000	-	-	7 000 000	21 730 745	13 269 255
P0407-2015/3-EQUIPEMENTS ET ENGINS DE SECURITE CIVILE	851 450 156	-	851 450 156	340 570 978	183 000 000	-	-	183 000 000	523 570 978	327 879 178
P0407-2015/4-EQUIPEMENTS ET MATERIEL DE GESTION ALERTE ET TRANSMISSIONS	80 000 000	-	80 000 000	30 417 770	13 000 000	-	700 000	13 700 000	44 117 770	35 882 230
P0407-2017/4-CENTRE UNIQUE DE REGULATION ET TT DE L'ALERTE	-	350 000 000	350 000 000	-	-	-	-	-	-	350 000 000
P0407-2017/5-CURTA	-	420 000 000	420 000 000	-	-	-	-	-	-	420 000 000
Total général	3 144 202 153	826 000 000	3 970 202 153	735 206 144	493 860 000	157 623 922	700 000	652 183 922	1 387 390 066	2 582 812 087

Synthèse des crédits par rubriques

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	386 535 900	424 255 000	-	4,71%	-	-	424 255 000
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	52 155 771	69 255 000	-	28,83%	-	-	69 255 000
(74) dotations, subventions et participations	326 466 334	355 000 000	-	0,00%	-	-	355 000 000
(77) produits exceptionnels	7 913 795	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	823 857 196	1 064 321 679	166 795 693	25,07%	-	166 795 693	1 231 117 372
Autres charges de fonctionnement	402 105 585	527 536 792	139 062 104	21,65%	-	139 062 104	666 598 896
Charges de personnel	129 525 453	134 666 732	4 900 512	34,79%	-	4 900 512	139 567 244
Charges exceptionnelles	52 868	1 012 208	-	0,32%	-	-	1 012 208
Charges fixes de fonctionnement	173 820 587	225 417 947	4 083 077	28,60%	-	4 083 077	229 501 024
Remboursements aux collectivités	66 665 691	82 000 000	18 750 000	0,00%	-	18 750 000	100 750 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	51 687 012	93 688 000	-	53,57%	-	-	93 688 000
Investissements							
Recettes	-	-	-	0,00%	83 369 565	83 369 565	83 369 565
(13) subventions d'investissement	-	-	-	0,00%	53 369 565	53 369 565	53 369 565
AP P0406-2017/8 - PART ETAT BARRAGE OUINE	-	-	-	0,00%	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Dépenses	747 764 310	1 207 598 680	572 215 058	8,19%	- 193 044 663	379 170 395	1 586 769 075
AP P0401-2012/1 - POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE DE PRECISION	9 559 340	5 916 600	-	0,00%	-	-	5 916 600
AP P0401-2012/2 - ECONOMIE VERTE (INVEST)	5 400 000	13 000 000	-	0,00%	-	-	13 000 000
AP P0401-2014/1 - MISE A JOUR IMAGERIE AERIENNE ET BASE DONNEES TOPO-NC	10 622 608	40 905 514	-	35,49%	-	-	40 905 514
AP P0401-2017/2 - PARTICIPATION FINANCIERE AUX INVESTISSEMENTS DU GIE SERAIL	-	1 500 000	-	100,00%	-	-	1 500 000
AP P0402-2015/1 - AQUISITION GENERATEUR HYDROGENE	8 298 328	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0402-2016/1 - RENOUELEMENT MATERIELS METEOROLOGIQUES	-	6 406 380	-	43,79%	-	-	6 406 380
AP P0402-2016/2 - RENOUELEMENT STATIONS METEOROLOGIQUES	-	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0403-2017/1 - CDI 17-21 CONSTRUCTION BARRAGE A USAGE MULTIPLE POUEMBOUT	-	29 170 000	-	0,00%	-	-	29 170 000
AP P0404-2005/2 - COMPLEXE DE PROTECTION ZOO ET PHYTOSANITAIRE DE LA NC (98/05)	207 239 501	590 000 000	318 532 295	11,21%	- 100 000 000	218 532 295	808 532 295
AP P0404-2011/1 - CONSTRUCTION BATIMENTS BUREAUX SIVAP	7 260 435	95 147 950	139 716 639	0,00%	- 94 497 153	45 219 486	140 367 436
AP P0406-2017/1 - CDV 17-21 ETUDES CENTRALE C AU GAZ	-	12 694 500	-	0,00%	- 12 694 500	- 12 694 500	-
AP P0406-2017/2 - CDI 17-21 ELECTRIFICATION THIO-CANALA	-	8 800 000	-	0,00%	- 8 800 000	- 8 800 000	-
AP P0406-2017/3 - CDV 17-21 ETUDE BARRAGE OUINE	-	49 753 010	-	0,00%	35 246 990	35 246 990	85 000 000
AP P0407-2015/1 - EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENT PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE FORMATION	5 995 697	40 000 000	71 536 722	5,56%	-	71 536 722	111 536 722
AP P0407-2015/2 - EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE EPI-TENUES LOURDES	14 080 980	7 000 000	-	10,43%	-	-	7 000 000
AP P0407-2015/3 - EQUIPEMENTS ET ENGINS DE SECURITE CIVILE	338 646 754	183 000 000	-	0,37%	-	-	183 000 000
AP P0407-2015/4 - EQUIPEMENTS ET MATERIEL DE GESTION ALERTE ET TRANSMISSIONS	20 759 397	13 128 840	-	4,55%	700 000	700 000	13 828 840
HAP autres immobilisations financières	56 000	360 000	-	0,00%	-	-	360 000
HAP immobilisations corporelles	109 122 454	84 196 400	20 429 402	13,55%	-	20 429 402	104 625 802
HAP immobilisations en cours	6 365 060	-	-	0,00%	-	-	-
HAP immobilisations incorporelles	1 157 756	4 819 486	-	58,12%	-	-	4 819 486
HAP subventions d'équipement versées	3 200 000	21 800 000	22 000 000	0,00%	- 13 000 000	9 000 000	30 800 000

Mission M05

Coordination et développement des transports

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	506 725 377
Mesures nouvelles 2017	Recettes	- 36 000 000
	Dépenses	349 122 535
TOTAL BS 2017	Recettes	- 36 000 000
	Dépenses	855 847 912



Contrôle et exploitation aériens

Le programme contrôle et exploitation aériens regroupe les activités de la direction de l'aviation civile (DAC) en Nouvelle-Calédonie en matière de prestations de services de navigation aérienne, incluant l'installation et la maintenance des systèmes techniques de navigation aérienne.

Développement du transport aérien

Ce programme regroupe les missions de régulations économique et juridique en matière d'aéroport, de transports aériens et d'environnement, ainsi que l'ensemble de l'ingénierie aéronautique.

Infrastructures et sécurité routières

Le programme infrastructures et sécurité routières comporte deux volets :

- le volet infrastructures : routes et bâtiments,
- le volet transports terrestres et circulation routière.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme infrastructures et sécurité routières, pour le volet infrastructures, la DITTT construit,

Transports maritimes et activités

aménage et entretient les infrastructures telles que :

- les routes pour faciliter les déplacements des personnes et des biens dans les conditions de sécurité, et de régularité du temps de parcours adaptées aux besoins de la population ;
- les bâtiments destinés à recevoir les services publics liés à la sécurité routière.

Pour le volet transports terrestres et circulation routière, la DITTT est chargée de faire appliquer la réglementation en la matière (permis de conduire, autorisation de circuler, cartes professionnelles...) et de définir une politique stratégique quinquennale de sécurité routière.

Cette mission M05 permet à la direction des affaires maritimes de la Nouvelle-Calédonie (DAMNC) de mener ses actions en matière de gestion administrative des gens de mer, de sécurité des navires et de navigation maritime. Par le biais du budget qui lui est alloué, la DAMNC s'attache également à organiser et à soutenir le transport maritime et plus particulièrement les dessertes au niveau du Territoire.

Le budget supplémentaire 2015 permet d'ajuster les dépenses et recettes prévues pour 2015 au plus près des dernières estimations. Deux domaines sont concernés, en fonctionnement comme en investissement :

- la continuité territoriale maritime (réévaluation de la participation du gouvernement et annulation pour 2015 de l'aide à la construction d'une barge à Poum)
- le sauvetage en mer (réduction de la dotation liée à un trop-perçu en 2014 et participation au renouvellement du canot de sauvetage de Nouméa)

La DITTT, quant à elle, contribue à la sécurité des routes maritimes et à la sauvegarde de l'environnement marin de la Nouvelle-Calédonie par la mise en place et l'entretien du balisage et la participation au plan POLMAR. La compétence en matière de signalisation maritime et d'hydrographie du lagon est transférée depuis 1er janvier 2011.

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M05-Coordination et développement des transports						
Fonctionnement						
Recettes	278 528 484	264 418 614	18,45%	-	-	264 418 614
P0501-Contrôle et exploitation aériens	4 311 084	12 000 000	13,03%	-	-	12 000 000
P0502-Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale	16 104 297	3 918 614	71,16%	-	-	3 918 614
P0503-Infrastructures et sécurité routières	258 113 103	246 500 000	18,02%	-	-	246 500 000
P0504-Transports et activités maritimes	-	2 000 000	0,00%	-	-	2 000 000
Dépenses	1 285 581 771	1 734 311 084	18,91%	163 000 000	219 929 026	1 954 240 110
P0501-Contrôle et exploitation aériens	37 454 788	51 866 600	27,76%	-	1 263 583	53 130 183
P0502-Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale	536 674 097	675 977 537	5,56%	- 90 000 000	- 72 570 103	603 407 434
P0503-Infrastructures et sécurité routières	532 347 148	834 743 439	29,47%	253 000 000	263 534 939	1 098 278 378
P0504-Transports et activités maritimes	179 105 738	171 723 508	18,20%	-	27 700 607	199 424 115
Investissements						
Recettes	1 794 021	103 500 000	0,05%	- 36 000 000	- 36 000 000	67 500 000
P0502-Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale	280 153	42 000 000	0,00%	- 33 000 000	- 33 000 000	9 000 000
P0503-Infrastructures et sécurité routières	1 513 868	60 000 000	0,09%	- 3 000 000	- 3 000 000	57 000 000
P0504-Transports et activités maritimes	-	1 500 000	0,00%	-	-	1 500 000
Dépenses	4 164 737 890	3 581 325 833	42,82%	186 122 535	635 918 886	4 217 244 719
P0501-Contrôle et exploitation aériens	42 232 143	43 450 000	53,97%	-	67 077 529	110 527 529
P0502-Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale	347 786 218	676 940 000	45,61%	176 914 300	415 159 632	1 092 099 632
P0503-Infrastructures et sécurité routières	3 698 197 629	2 784 935 833	42,54%	- 19 291 765	125 181 725	2 910 117 558
P0504-Transports et activités maritimes	76 521 900	76 000 000	3,65%	28 500 000	28 500 000	104 500 000

P0501-Contrôle et exploitation aériens	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	68 341 112
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	68 341 112

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur du transport aérien domestique et international (Gilbert TYUIENON).

- Direction de l'aviation civile (DAC)

Ces recettes proviennent des remboursements, par les provinces, des missions d'assistance et d'entretien des installations de navigation aérienne réalisées sur leurs territoires respectifs.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0501-04-Exploitation opérationnelle et technique	4 311 084	12 000 000	-	13,03%	-	-	12 000 000
Total général	4 311 084	12 000 000	-	13,03%	-	-	12 000 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(74) dotations, subventions et participations	4 311 084	12 000 000	-	13,03%	-	-	12 000 000
Total général	4 311 084	12 000 000	-	13,03%	-	-	12 000 000

Les dépenses

Pour le secteur du transport aérien domestique et international (Gilbert TYUIENON).

- Direction de l'aviation civile (DAC)

Il s'agit de dépenses de fonctionnement pour l'exploitation opérationnelle : acquisition de matériels techniques en investissement et frais de maintenance des aérodromes en fonctionnement. La prévision de consommation est de 100 %.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0501-02-Formation	- 625 000	625 000	625 000	0,00%	-	625 000	1 250 000
A0501-03-Soutien et pilotage	6 750 640	24 791 169	36 000 000	63,84%	-	36 000 000	60 791 169
A0501-04-Exploitation opérationnelle et technique	73 561 291	69 915 306	31 716 112	35,02%	-	31 716 112	101 631 418
Total général	79 686 931	95 331 475	68 341 112	45,46%	-	68 341 112	163 672 587

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0501-2011/1 - EXTENSION SEAC - NC	-	12 000 000	36 000 000	75,00%	-	36 000 000	48 000 000
Autres charges de fonctionnement	14 482 622	22 067 869	151 766	20,39%	-	151 766	22 219 635
Charges exceptionnelles	199 000	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	20 998 166	26 788 606	486 817	33,06%	-	486 817	27 275 423
HAP immobilisations corporelles	29 818 562	31 266 000	22 240 188	35,09%	-	22 240 188	53 506 188
HAP immobilisations en cours	11 250 605	184 000	8 837 341	54,07%	-	8 837 341	9 021 341
HAP immobilisations incorporelles	1 162 976	-	-	0,00%	-	-	-
Remboursements aux collectivités	2 400 000	2 400 000	-	50,00%	-	-	2 400 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	- 625 000	625 000	625 000	0,00%	-	625 000	1 250 000
Total général	79 686 931	95 331 475	68 341 112	45,46%	-	68 341 112	163 672 587

Situation des AP/AE en dépenses

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0501-Contrôle et exploitation aériens										
Investissement	60 000 000	-	60 000 000	-	12 000 000	36 000 000	-	48 000 000	48 000 000	12 000 000
P0501-2011/1-EXTENSION SEAC - NC	60 000 000	-	60 000 000	-	12 000 000	36 000 000	-	48 000 000	48 000 000	12 000 000

P0502-Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	255 675 229
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	- 33 000 000
		Dépenses	86 914 300
	TOTAL BS 2017	Recettes	- 33 000 000
		Dépenses	342 589 529

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur du transport aérien domestique et international (Gilbert TYUIENON).

- Direction de l'aviation civile (DAC)

L'opération de mise aux normes de code 3 sur l'aérodrome de Magenta, comprenant la réalisation des aménagements nécessaires pour l'exploitation de l'ATR/72, s'inscrit dans le cadre du contrat de développement 2017/2021. La recette, inscrite à hauteur de 42 MF au BP 2017, fera l'objet d'un appel de fonds courant 2018. Il est donc proposé une **réduction de 33 MF**.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0502-03-Développer l'aéroport de Koné	320 000	-	-	0,00%	-	-	-
A0502-04-Adapter les infrastructures à l'évolution du trafic	-	42 000 000	-	0,00%	-33 000 000	-33 000 000	9 000 000
A0502-05-Gestion des aéroports territoriaux	12 465 231	3 918 614	-	71,16%	-	-	3 918 614
A0502-07-Contribuer à la continuité territoriale aérienne	3 599 219	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	16 384 450	45 918 614	-	6,07%	-33 000 000	-33 000 000	12 918 614

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(13) subventions d'investissement	-	42 000 000	-	0,00%	-42 000 000	-42 000 000	-
(23) immobilisation en cours	280 153	-	-	0,00%	-	-	-
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	-	651 130	-	0,00%	-	-	651 130
(74) dotations, subventions et participations	3 599 219	-	-	0,00%	-	-	-
(75) autres produits de gestion courante	-	3 267 484	-	85,34%	-	-	3 267 484
(77) produits exceptionnels	12 505 078	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0502-2017/5 - CDV 17-21 MISE AUX NORMES AEI	-	-	-	0,00%	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Total général	16 384 450	45 918 614	-	6,07%	-33 000 000	-33 000 000	12 918 614

Situation des AP/AE en recettes

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0502-Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale										
Investissement	-	424 500 000	424 500 000	-	-	-	9 000 000	9 000 000	9 000 000	415 500 000
P0502-2017/5-CDV 17-21 MISE AUX NORMES AERODROME DE MAGENTA - PART ETAT	-	424 500 000	424 500 000	-	-	-	9 000 000	9 000 000	9 000 000	415 500 000

Les dépenses

Pour le secteur du transport aérien domestique et international (Gilbert TYUIENON).

- Direction de l'aviation civile (DAC)

INVESTISSEMENT (Financé sur AP)

Les travaux d'aménagement de l'aérodrome de Koné se poursuivent sur 2017, en particulier l'aménagement des aires de stationnement avion et des bretelles de la piste. Un **complément de 57 MF** est inscrit au budget supplémentaire, dont 48 MF pour l'aménagement de l'accueil et 9 MF pour la voie d'accès aux installations de l'aérodrome.

Le marché de construction de l'aérogare de fret de l'aérodrome de Magenta a débuté mi-2016 et devrait se terminer en octobre 2017. Sur le montant total du marché (536 MF), il reste à devoir 316 MF. **198 MF** supplémentaires sont demandés au BS 2017.

Les travaux de mise aux normes de code 3 pour l'exploitation de l'ATR/72, inscrits sur contrat de développement 2017/2021, ont été en partie reportés à 2018.

Les études de conception pour l'extension et la rénovation de l'aérogare de Lifou ont commencé en juillet 2016 pour un rendu courant 2017 et un démarrage des travaux début 2018. Il est sollicité une **inscription de 37 MF** au budget supplémentaire.

L'installation du WAM (Wide Area Multilatération) est estimée à 180 MF. L'investissement dans cet équipement entre dans le cadre de stratégie globale d'amélioration des outils des contrôleurs aériens à Magenta. Le marché, mis en place avec la collaboration de la DGAC, devrait démarrer courant septembre 2017. **L'enveloppe de 6 MF votée au BP 2017 est restituée.**

Les travaux de mise aux normes de l'aérodrome de Magenta, inscrits dans le cadre des contrats de développement 2017-2021, ont été budgétés à hauteur de 140 MF au BP 2017. Ces crédits sont **réduits de 110 MF** au BS 2017.

INVESTISSEMENT (Financé hors AP)

Un complément de **0,9 MF** est requis pour l'équipement d'un pompier supplémentaire sur l'aérodrome de Koné, ainsi que pour répondre à un écart d'audit de surveillance et sécurité.

FONCTIONNEMENT

Dépenses d'intervention

Les subventions d'équilibre sollicitées par la CCI pour la gestion des aérodromes de Magenta et de Lifou ont été ajustées, enregistrant une **diminution de 90 MF**.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0502-03-Développer l'aéroport de Koné	27 188 974	182 893 680	3 436 710	37,22%	57 000 000	60 436 710	243 330 390
A0502-04-Adapter les infrastructures à l'évolution du trafic	147 727 635	383 824 236	156 324 706	56,77%	119 000 000	275 324 706	659 148 942
A0502-05-Gestion des aéroports territoriaux	445 558 557	402 834 915	95 892 895	15,95%	- 89 085 700	6 807 195	409 642 110
A0502-06-Exercer une tutelle économique sur les compagnies aériennes locales et sur les aéroports	-	350 000 000	-	0,00%	-	-	350 000 000
A0502-07-Contribuer à la continuité territoriale aérienne	263 985 149	1 349 831	20 918	29,18%	-	20 918	1 370 749
Total général	884 460 315	1 320 902 662	255 675 229	28,92%	86 914 300	342 589 529	1 663 492 191

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0502-2008/3 - MAGENTA-CONSTRUCTION AEROGARE FRET	122 694 018	186 572 500	80 952 112	88,02%	198 000 000	278 952 112	465 524 612
AP P0502-2010/1 - KONE AMENAGEMENT AERODROME ACCUEIL ATR42	24 189 246	182 387 789	102 750	36,55%	48 000 000	48 102 750	230 490 539
AP P0502-2011/1 - ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS	157 852 399	15 116 009	68 719 672	20,58%	-	68 719 672	83 835 681
AP P0502-2011/3 - AMENAGEMENT ET EXTENSION PARKING VOITURES MAGENTA	406 047	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0502-2011/4 - DEVELOPPEMENT SIG - DAC	6 601 513	2 267 229	556 500	41,70%	-	556 500	2 823 729
AP P0502-2014/5 - PROJET NAVIGATION AERIENNE 2018 (SNA 2018)	-	6 000 000	-	0,00%	- 6 000 000	- 6 000 000	-
AP P0502-2015/1 - MISE AUX NORMES CODE 3 AERODROME MAGENTA	1 436 304	21 230 219	68 060 156	65,64%	-	68 060 156	89 290 375
AP P0502-2016/1 - EXTENSION AEROGARE DE LIFOU	23 191 266	29 497 563	5 908 734	23,55%	37 000 000	42 908 734	72 406 297
AP P0502-2016/2 - DEPLOIEMENT OUTIL SURVEILLANCE WAM - NC	-	300 000	-	0,00%	-	-	300 000
AP P0502-2016/3 - AMENAGEMENT DU PARKING PUBLIC AEROGARE DE MAGENTA	-	1 627 658	-	0,00%	-	-	1 627 658
AP P0502-2016/4 - VOIE ACCES AUX INSTALLATIONS AERODROME KONE	2 999 728	505 891	3 333 960	68,78%	9 000 000	12 333 960	12 839 851
AP P0502-2016/5 - ACHAT VEHICULES SSLIA POUR LES AERODROMES DE LA NC	-	61 000	-	0,00%	-	-	61 000
AP P0502-2017/1 - EGR 2017/2021	-	40 203 847	-	34,03%	-	-	40 203 847
AP P0502-2017/3 - CDV 17-21 MISE AUX NORMES AERODROME DE MAGENTA	-	140 000 000	-	3,00%	-110 000 000	-110 000 000	30 000 000
Autres charges de fonctionnement	42 162 835	33 079 892	13 726 344	18,83%	-	13 726 344	46 806 236
Charges exceptionnelles	1 246 883	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	60 461 852	69 256 770	3 703 553	32,33%	-	3 703 553	72 960 323
HAP autres immobilisations financières	112 000	30 000	-	0,00%	-	-	30 000
HAP immobilisations corporelles	1 074 981	3 549 000	-	2,01%	914 300	914 300	4 463 300
HAP immobilisations en cours	-	1 403 704	1 403 704	0,00%	-	1 403 704	-
HAP immobilisations incorporelles	7 228 716	16 994 999	9 207 744	35,20%	-	9 207 744	26 202 743
Remboursements aux collectivités	3 724 000	3 626 000	-	48,92%	-	-	3 626 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	429 078 527	570 000 000	-	0,77%	- 90 000 000	- 90 000 000	480 000 000
Total général	884 460 315	1 320 902 662	255 675 229	28,92%	86 914 300	342 589 529	1 663 492 191

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0502-Régulation économique du transport aérien et continuité territoriale										
Fonctionnement	2 259 000 000	50 000 000	2 309 000 000	792 980 527	570 000 000	-	- 90 000 000	480 000 000	1 272 980 527	1 036 019 473
P0502-2014/6-DELEGATION SCE PUB GESTION AERODROME-CCI	900 000 000	-	900 000 000	431 734 395	220 000 000	-	- 90 000 000	130 000 000	561 734 395	338 265 605
P0502-2014/8-FINANCEMENT DU DEFICIT AIRCALIN POUR LA LIGNE NOUMEA-MELBOURNE	750 000 000	-	750 000 000	100 000 000	350 000 000	-	-	350 000 000	450 000 000	300 000 000
P0502-2016/6-CONTINUITE AERIENNE	609 000 000	-	609 000 000	261 246 132	-	-	-	-	261 246 132	347 753 868
P0502-2017/4-DEPLOIEMENT OUTIL DE SURVEILLANCE WAM-NC FONCTIONNEMENT	-	50 000 000	50 000 000	-	-	-	-	-	-	50 000 000
Investissement	9 293 136 470	-	9 293 136 470	2 275 618 679	606 000 000	227 633 884	176 000 000	1 009 633 884	3 285 252 563	6 007 883 907
P0502-2008/3-MAGENTA-CONSTRUCTION AEROGARE FRET	700 000 000	-	700 000 000	157 139 363	250 000 000	80 952 112	198 000 000	528 952 112	686 091 475	13 908 525
P0502-2010/1-KONE AMENAGEMENT AERODROME ACCUEIL ATR42	2 200 000 000	-	2 200 000 000	1 232 703 326	75 000 000	102 750	48 000 000	123 102 750	1 355 806 076	844 193 924
P0502-2011/1-ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS	916 500 000	-	916 500 000	776 362 438	-	68 719 672	-	68 719 672	845 082 110	71 417 890
P0502-2011/3-AMENAGEMENT ET EXTENSION PARKING VOITURES MAGENTA	60 418 754	-	60 418 754	59 717 092	-	-	-	-	59 717 092	701 662
P0502-2011/4-DEVELOPPEMENT SIG - DAC	40 000 000	-	40 000 000	20 866 912	10 000 000	556 500	-	10 556 500	31 423 412	8 576 588
P0502-2013/1-DEVIATION RP14 PHASE 2	2 000 000	-	2 000 000	1 202 250	-	-	-	-	1 202 250	797 750
P0502-2014/5-PROJET NAVIGATION AERIENNE 2018 (SNA 2018)	950 000 000	-	950 000 000	-	6 000 000	-	- 6 000 000	-	-	950 000 000
P0502-2015/1-MISE AUX NORMES CODE 3 AERODROME MAGENTA	134 017 716	-	134 017 716	1 436 304	-	68 060 156	-	68 060 156	69 496 460	64 521 256
P0502-2016/1-EXTENSION AEROGARE DE LIFOU	1 500 000 000	-	1 500 000 000	23 191 266	110 000 000	5 908 734	37 000 000	152 908 734	176 100 000	1 323 900 000
P0502-2016/2-DEPLOIEMENT OUTIL SURVEILLANCE WAM - NC	200 000 000	-	200 000 000	-	-	-	-	-	-	200 000 000
P0502-2016/3-AMENAGEMENT DU PARKING PUBLIC AEROGARE DE MAGENTA	145 000 000	-	145 000 000	-	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	140 000 000
P0502-2016/4-VOIE ACCES AUX INSTALLATIONS AERODROME KONE	500 000 000	-	500 000 000	2 999 728	10 000 000	3 333 960	9 000 000	22 333 960	25 333 688	474 666 312
P0502-2016/5-ACHAT VEHICULES SSLIA POUR LES AERODROMES DE LA NC	160 200 000	-	160 200 000	-	-	-	-	-	-	160 200 000
P0502-2017/1-EGR 2017/2021	370 000 000	-	370 000 000	-	-	-	-	-	-	370 000 000
P0502-2017/2-EGR 2017/2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P0502-2017/3-CDV 17-21 MISE AUX NORMES AERODROME DE MAGENTA	1 415 000 000	-	1 415 000 000	-	140 000 000	-	- 110 000 000	30 000 000	30 000 000	1 385 000 000

P0503-Infrastructures et sécurité routières	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	155 008 429
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	- 3 000 000
		Dépenses	233 708 235
	TOTAL BS 2017	Recettes	- 3 000 000
		Dépenses	388 716 664

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur du transport terrestre et maritime (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Au 30 mai 2017, les recettes s'élèvent à 91,5 MF pour les immatriculations et à 11,3 MF pour les carnets WW et ouvrages.

Il est sollicité l'ouverture d'une AP (P0503-2017/6) à hauteur de 557,5 MF pour la mise à deux fois deux voies de la RT1 entre Païta et la Tontouta. Les prévisions de recettes du BP 2017 sont **réduites de 3 MF**.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0503-06-Sécurité des véhicules	254 083 370	246 500 000	-	17,69%	-	-	246 500 000
A0503-08-Aménagement et entretien des routes	2 513 868	60 000 000	-	1,44%	-3 000 000	-3 000 000	57 000 000
A0503-09-Soutien et pilotage	3 029 733	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	259 626 971	306 500 000	-	14,51%	-3 000 000	-3 000 000	303 500 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(13) subventions d'investissement	-	3 000 000	-	0,00%	-3 000 000	-3 000 000	-
(23) immobilisation en cours	1 513 868	-	-	0,00%	-	-	-
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	254 083 370	246 500 000	-	17,69%	-	-	246 500 000
(77) produits exceptionnels	4 029 733	-	-	0,00%	-	-	-
Opération pour tiers CARREFOUR VOH-SUD	-	57 000 000	-	0,00%	-	-	57 000 000
Total général	259 626 971	306 500 000	-	14,51%	-3 000 000	-3 000 000	303 500 000

Situation des AP/AE en recettes

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0503-Infrastructures et sécurité routières										
Investissement	-	557 500 000	557 500 000	-	-	-	-	-	-	557 500 000
P0503-2017/6-CDV17/21 MISE 2 FOIS 2 VOIES PAÏTA LA TONTOUTA	-	557 500 000	557 500 000	-	-	-	-	-	-	557 500 000

Les dépenses

Pour le secteur du transport terrestre et maritime (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Infrastructures routières

En dehors des crédits de fonctionnement (dépenses courantes d'entretien routier, convention de délégation avec la province Sud), les opérations d'investissement suivantes ont été engagées ou se sont poursuivies depuis le début de l'année 2017 : construction du pont de la Ouenghi, traversées de 4 tribus sur la RT3, Plaine des Gaïacs (terrassement, Phase 1).

Par ailleurs, des travaux de renouvellement des couches de roulement sur les marchés à bon de commande ont été exécutés sur le réseau :

- sur la RT1 : Tamoia, entre Koné et Pouembout, au sud de Témala ;
- sur la RT3 : Versant nord du col des Roussettes, et sur Nouméa : Rue Doui Matayo Wéta, rue Gauthier de la Richerie).

Les dépenses restent conformes aux prévisions.

Pour réduire le déficit de trésorerie du SMTI, une subvention de 353 MF a été sollicitée. 100 MF ont déjà été versés, par virement de crédits. L'inscription complémentaire au BS 2017 sera donc de **253 MF**.

Centrale de mobilité : AP (P0503/2013-3) : + 108 MF ; CP : 0F

La centrale de mobilité participe à la modernisation des transports en Nouvelle-Calédonie. Elle s'inscrit dans le Schéma global des transports et de la mobilité (SGTM) et a été identifiée par le congrès comme un outil incontournable. Elle permettra aux calédoniens d'accéder à une information détaillée relative aux possibilités de déplacement (quel que soit le mode de transport) sur le territoire. La centrale de mobilité sera par ailleurs un prérequis pour la mise en place d'une billetterie et d'une tarification unique à l'échelle de Nouvelle-Calédonie.

Le marché public relatif à ce projet se décline en 2 phases. Une phase de mise en œuvre du système (2017-2018) et une phase d'exploitation sur 4 ans (2019-2022). L'exploitation comprend la mise à jour du système, son contrôle et son évolution par des développements complémentaires.

La CAO en date du 15 juin 2017 a validé le marché dans sa globalité pour 173,8 MF avec :

- La mise en place du système : 70,42 MF ;
- Les tranches conditionnelles : 7,38 MF ;
- L'exploitation sur 17 trimestres : 96 MF.

L'AP initiale de 72 MF couvrirait la mise en place du système mais pas l'exploitation. Aussi, il est nécessaire pour passer le marché d'augmenter l'AP de 101,8 MF. Par sécurité, il est demandé une augmentation de 108 MF pour porter l'AP à 180 MF et anticiper des développements non appréhendés ou aujourd'hui difficilement chiffrables. Aucun ajustement de CP n'est demandé au BS 2017.

Aménagement et entretien des routes : -19,3 MF

Sur l'AP P0503-2012/3, il y a lieu de régulariser un 3^{ème} appel de fond sollicité par la ville de Nouméa d'un montant de 32 MF et concernant l'aménagement routier du RP Berthelot à la Vallée du Tir. La ligne sera abondée par des crédits dédiés aux travaux routiers.

Sur l'AP P0503-2017/2, il y a lieu d'effectuer une **réduction de crédits de paiement de 1 MF** afin d'être en adéquation avec l'échéancier des travaux proposés en comité de suivi et de programmation des contrats de développements et concernant le contournement du Mont Dore.

Sur l'AP P0503-2017/3, il y a lieu d'ajuster les crédits de paiement à hauteur de **- 8,3 MF** afin d'être en adéquation avec l'échéancier des travaux proposés en comité de suivi et de programmation des contrats de développements et concernant la liaison Thio-Canala.

Sur l'AP P0503-2017/1, concernant la mise à deux fois deux fois de la RT1 entre Païta et Tontouta, une **réduction de CP de 10 MF** est effectuée au budget supplémentaire.

Pour le secteur de la sécurité routière (Cynthia LIGEARD).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

Au niveau des crédits d'investissement, les dépenses engagées ont porté sur :

- les travaux de MOE pour le centre de contrôle technique de Canala (14 MF),
- la participation de la Nouvelle-Calédonie à la mise en place d'une piste d'éducation routière à Dumbéa (10 MF) : la convention entre la NC et la ville de Dumbéa est en cours de signature par la ville de Dumbéa,
- l'achat de 2 motos pour les forces de l'ordre dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière (5 MF),
- la réhabilitation des locaux du centre de contrôle technique des véhicules de Rivière-Salée (6 à 7 MF).

Au niveau des crédits de fonctionnement, la politique liée à la sécurité routière est axée sur la prévention au travers d'opérations de communication via les médias (campagnes alcool, ceinture de sécurité) ou le public (guide de bonne conduite, actions de proximité via les manifestations grand public (jeudi du centre-ville, actions du sécuribus dans les foires). Le montant engagé sur des prévisions de dépenses de 49 MF est de 21 MF dont 4 MF pour versement à une association de prévention routière.

Enfin les crédits du permis pour l'emploi (PPE) s'élèvent à 4,3 MF soit une consommation de 27,5% des crédits alloués.

Concernant les charges courantes :

- les charges courantes (eau, électricité, ménage, gardiennage) : 23 MF engagés sur 24 MF prévu soit 95% des dépenses engagées ;
- les dépenses de fonctionnement (contrats, location, déplacements, indemnités, fourniture de bureau ou de matériel: 34 MF engagés sur les 48 MF inscrits soit 70% des dépenses engagées.

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Des travaux de pose de clôtures et de portails ont été programmés à hauteur de 3,9 MF, dans le cadre de l'opération de réhabilitation du Centre d'Education Routière de Koumac, afin de fermer le site et d'améliorer l'accueil du public. Le paiement n'a pas encore été effectué suite au rejet de la paierie.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0503-01-Politique de sécurité routière (sensibilisation, responsabilisation, réglementation et communication)	49 478 547	67 092 962	10 587 382	11,76%	-	10 587 382	77 680 344
A0503-02-Délivrance des permis de conduire	252 490	200 000	-	36,93%	-	-	200 000
A0503-05-Aptitudes des conducteurs	22 188 683	45 003 461	9 431 368	17,19%	-	9 431 368	54 434 829
A0503-06-Sécurité des véhicules	39 161 084	102 925 880	-	6,47%	-	-	102 925 880
A0503-07-Réseau inter-provincial	2 899 719	251 694 064	2 899 719	58,92%	253 000 000	255 899 719	507 593 783
A0503-08-Aménagement et entretien des routes	4 058 861 108	3 096 066 056	132 089 960	40,33%	- 19 291 765	112 798 195	3 208 864 251
A0503-09-Soutien et pilotage	57 703 146	56 696 849	-	32,11%	-	-	56 696 849
Total général	4 230 544 777	3 619 679 272	155 008 429	39,62%	233 708 235	388 716 664	4 008 395 936

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	16 015 000	15 869 000	-	42,85%	-	-	15 869 000
AP P0503-2006/1 - TRANSFERT DES PISTES PERMIS DE CONDUIRE (121/06)	-	5 000 000	8 304 429	0,00%	-	8 304 429	13 304 429
AP P0503-2006/2 - CENTRE D'EDUCATION ROUTIERE A KOUMAC (118/06)	781 082	-	3 917 382	81,51%	-	3 917 382	3 917 382
AP P0503-2007/1 - PROGRAMME ROUTIER ANTERIEUR	-	10 775 432	14 224 568	0,00%	-	14 224 568	25 000 000
AP P0503-2008/1 - PROGRAMME ROUTIER 08/13	-	1 703 626	-	60,40%	-	-	1 703 626
AP P0503-2010/1 - PROGRAMME ROUTIER 2010-2015	1 207 090 423	735 470 293	4 926 592	49,03%	-	4 926 592	740 396 885
AP P0503-2011/1 - PROGRAMME ROUTIER 2011-2016	137 794 001	26 945 000	627 000	47,75%	-	627 000	27 572 000
AP P0503-2012/1 - PROGRAMME ROUTIER 2012/2017	2 467 500	3 000 000	-	0,00%	-	-	3 000 000
AP P0503-2012/2 - PROJET HOSPITALIER PRIVE	11 913 358	69 739 585	-	0,00%	-	-	69 739 585
AP P0503-2013/1 - PROGRAMME ROUTIER 2013/2018	2 184 757 255	1 762 563 384	69 218 800	47,19%	-	69 218 800	1 831 782 184
AP P0503-2013/3 - CREATION CENTRALE MOBILITE	2 899 719	1 694 064	2 899 719	0,00%	-	2 899 719	4 593 783
AP P0503-2013/4 - CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULE A CANALA	921 957	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0503-2015/2 - PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ECHANGEUR DES ERUDITS (DESSERTE MEDIPOLE)	100 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0503-2017/1 - CDV17-21 MISE A DEUX FOIS DEUX VOIES RT1 PAITA-TTA	-	11 000 000	-	0,00%	- 10 000 000	- 10 000 000	1 000 000
AP P0503-2017/2 - CDI17-21 CONTOURNEMENT MT DORE	-	10 000 000	-	0,00%	- 1 000 000	- 1 000 000	9 000 000
AP P0503-2017/3 - CDI17-21 LIAISON - THIO CANALA	-	10 000 000	-	0,00%	- 8 291 765	- 8 291 765	1 708 235
AP P0503-2017/4 - EXTENSION DU CCTV RIVIERE SALE	-	12 744 449	-	9,68%	-	-	12 744 449
AP P0503-2017/5 - PISTE EDUCA ROUTIERE DUMBA	-	10 000 000	-	0,00%	-	-	10 000 000
Autres charges de fonctionnement	377 364 302	453 537 863	2 344 939	15,58%	-	2 344 939	455 882 802
Charges exceptionnelles	39 669 213	2 000 000	8 190 000	6,77%	-	8 190 000	10 190 000
Charges fixes de fonctionnement	81 298 633	90 336 576	-	22,80%	-	-	90 336 576
HAP immobilisations corporelles	8 168 862	13 014 590	5 980 000	0,58%	-	5 980 000	18 994 590
HAP immobilisations incorporelles	1 061 272	285 410	-	69,58%	-	-	285 410
HAP subventions d'équipement versées	39 680 700	5 000 000	34 375 000	0,00%	-	34 375 000	39 375 000
Opération pour tiers CARREFOUR VOH-SUD	-	60 000 000	-	0,00%	-	-	60 000 000
Opération pour tiers -CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULES CANALA	-	36 000 000	-	0,00%	-	-	36 000 000
Opération pour tiers LOCAUX PERMIS DE CONDUIRE EN PROVINCE NORD	661 500	-	-	0,00%	-	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	18 000 000	273 000 000	-	54,95%	253 000 000	253 000 000	526 000 000
Total général	4 230 544 777	3 619 679 272	155 008 429	39,62%	233 708 235	388 716 664	4 008 395 936

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0503-Infrastructures et sécurité routières										
Fonctionnement	80 000 000	-	80 000 000	20 855 000	16 625 000	-	-	16 625 000	37 480 000	42 520 000
P0503-2015/1-PERMISS POUR L'EMPLOI NOUVELLE-CALEDONIE (PPE NC)	80 000 000	-	80 000 000	20 855 000	16 625 000	-	-	16 625 000	37 480 000	42 520 000
Investissement	48 592 171 053	-342 000 000	48 250 171 053	20 315 523 360	2 794 166 830	104 118 490	-19 291 765	2 878 993 555	23 194 516 915	25 055 654 138
P0503-2006/1-TRANSFERT DES PISTES PERMIS DE CONDUIRE (121/06)	175 000 000	-	175 000 000	43 391 588	-	8 304 429	-	8 304 429	51 696 017	123 303 983
P0503-2006/2-CENTRE D'EDUCATION ROUTIERE A KOUMAC (118/06)	93 000 000	-	93 000 000	83 467 116	5 566 830	3 917 382	-	9 484 212	92 951 328	48 672
P0503-2007/1-PROGRAMME ROUTIER ANTERIEUR	4 440 253 875	-	4 440 253 875	4 230 373 375	-	14 224 568	-	14 224 568	4 244 597 943	195 655 932
P0503-2008/1-PROGRAMME ROUTIER 08/13	470 542 157	-	470 542 157	371 343 242	-	-	-	-	371 343 242	99 198 915
P0503-2009/1-PROGRAMME ROUTIER 2009-2014	32 041 688	-	32 041 688	16 949 577	-	-	-	-	16 949 577	15 092 111
P0503-2010/1-PROGRAMME ROUTIER 2010-2015	16 469 000 000	-	16 469 000 000	8 068 495 309	896 700 281	4 926 592	-	901 626 873	8 970 122 182	7 498 877 818
P0503-2011/1-PROGRAMME ROUTIER 2011-2016	5 549 000 000	-	5 549 000 000	3 145 459 011	162 000 000	627 000	-	162 627 000	3 308 086 011	2 240 913 989
P0503-2012/1-PROGRAMME ROUTIER 2012/2017	850 000 000	-	850 000 000	292 017 386	-	-	-	-	292 017 386	557 982 614
P0503-2012/2-PROJET HOSPITALIER PRIVE	380 000 000	-	380 000 000	89 025 594	-	-	-	-	89 025 594	290 974 406
P0503-2012/3-AMENAGEMENT AXE ROUTIER "ROND POINT BERTHELOT"	600 000 000	-	600 000 000	377 400 000	-	-	-	-	377 400 000	222 600 000
P0503-2013/1-PROGRAMME ROUTIER 2013/2018	15 596 000 000	-	15 596 000 000	3 342 095 832	1 611 000 000	69 218 800	-	1 680 218 800	5 022 314 632	10 573 685 368
P0503-2013/2-LOTISSEMENT LES ALIZES - NOUVILLE	500 000 000	-	500 000 000	-	-	-	-	-	-	500 000 000
P0503-2013/3-CREATION CENTRALE MOBILITE	72 000 000	108 000 000	180 000 000	3 480 873	32 899 719	2 899 719	-	35 799 438	39 280 311	140 719 689
P0503-2013/4-CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULE A CANALA	160 000 000	-	160 000 000	2 024 457	36 000 000	-	-	36 000 000	38 024 457	121 975 543
P0503-2015/2-PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ECHANGEUR DES ERUDITS (DESSERTE MEDIPOLE)	250 000 000	-	250 000 000	250 000 000	-	-	-	-	250 000 000	-
P0503-2016/1-EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE	49 020 000	-	49 020 000	-	-	-	-	-	-	49 020 000
P0503-2017/1-CDV17-21 MISE A DEUX FOIS DEUX VOIES RT1 PAITA-TTA	1 918 333 333	-	1 918 333 333	-	10 000 000	-	-10 000 000	-	-	1 918 333 333
P0503-2017/2-CDI17-21 CONTOURNEMENT MT DORE	750 000 000	-450 000 000	300 000 000	-	10 000 000	-	- 1 000 000	9 000 000	9 000 000	291 000 000
P0503-2017/3-CDI17-21 LIAISON - THIO CANALA	106 480 000	-	106 480 000	-	10 000 000	-	- 8 291 765	1 708 235	1 708 235	104 771 765
P0503-2017/4-EXTENSION DU CCTV RIVIERE SALE	100 000 000	-	100 000 000	-	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	90 000 000
P0503-2017/5-PISTE EDUCA ROUTIERE DUMBA	31 500 000	-	31 500 000	-	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	21 500 000

P0504-Transports et activités maritimes	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	27 700 607
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	28 500 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	56 200 607

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur du transport terrestre et maritime (Gilbert TYUIENON).

- Direction des affaires maritimes (DAM)

2 MF de recettes sont attendues au titre de la participation de la province Sud à la "continuité pays par voie maritime" pour les trajets vers l'Ile des Pins uniquement. La convention province Sud/Nouvelle-Calédonie est généralement signée en fin d'année, afin de pouvoir fournir un bilan à la province Sud de ce qui a été réellement engagé et payé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur l'année de référence.

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

L'Etat participe à hauteur de 1,5 MF à l'opération Village Océanien. Cette recette n'a pas encore été perçue.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0504-11-Contribuer à la continuité territoriale maritime	-	2 000 000	-	0,00%	-	-	2 000 000
A0504-12-Amélioration accueil des croisiéristes	-	1 500 000	-	0,00%	-	-	1 500 000
Total général	-	3 500 000	-	0,00%	-	-	3 500 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(13) subventions d'investissement	-	1 500 000	-	0,00%	-1 500 000	-1 500 000	-
(74) dotations, subventions et participations	-	2 000 000	-	0,00%	-	-	2 000 000
AP P0504-2017/3 - VILLAGE OCEANIEN - PAR ETAT	-	-	-	0,00%	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Total général	-	3 500 000	-	0,00%	-	-	3 500 000

Situation des AP/AE en recettes

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0504-Transports et activités maritimes										
Investissement	-	300 000 000	300 000 000	-	-	-	1 500 000	1 500 000	1 500 000	298 500 000
P0504-2017/3-VILLAGE OCEANIE - PAR ETAT	-	300 000 000	300 000 000	-	-	-	1 500 000	1 500 000	1 500 000	298 500 000

Les dépenses

Pour le secteur du transport terrestre et maritime (Gilbert TYUIENON).

- Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT)

L'enveloppe de 60 MF allouée au BP 2017 est destinée au renouvellement des établissements de signalisation maritime. L'engagement global de 31,3 MF est réparti comme suit :

- 27,8 MF pour la construction de la tour de feux, en remplacement de l'actuel support du phare du cap des Pins à Lifou. La consultation des entreprises a été faite et le marché est en cours de signature ;
- 3,5 MF pour l'achat de feux d'alignement (Thio,...).

En fonctionnement, sur un budget total de 40,35 MF, 21,70 MF ont été engagés, soit près de 100% de consommation du budget proratisé.

- Direction des affaires maritimes (DAM)

Le taux de réalisation des dépenses est de 12,5 % à mi année. Diverses conventions ont été engagées mais n'ont pas fait l'objet, à ce stade, de liquidation. Il s'agit notamment de :

- SUDILES : subventions de fonctionnement pour la continuité pays par voie maritime (82 MF),
- SNSM (7 MF),
- Cluster (5 MF),
- CPPNC (3,17 MF).

L'opération VII-1 du contrat Etat / inter-collectivités porte sur « l'amélioration des infrastructures d'accueil des croisiéristes dans les trois provinces » et s'élève à 1 000 MF. La participation de la Nouvelle-Calédonie est de 330 MF, dont **64 MF** au BS 2017 ; elle fait l'objet d'une autorisation de programme sur la période d'application du contrat, soit 2017-2021.

La province Sud a fait valider, lors du dernier comité de suivi et de programmation (21 février 2017), l'engagement de ses investissements pour ce qui concerne l'aménagement d'un ponton et d'une gare maritime à Kuto. La contribution de la Nouvelle-Calédonie s'élève à 73 MF et n'avait pas été envisagée dans le budget primitif. Elle fait donc l'objet d'une demande spécifique de crédits de paiement au titre du budget supplémentaire 2017.

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Le projet de Village Océanien est en cours de réalisation et reste dans l'attente du versement de la participation de l'Etat.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0504-02-Tutelle académique sur la formation professionnelle maritime	57 210	-	-	0,00%	-	-	-
A0504-03-Contrôle de la conformité des navires aux règles de sécurité	2 421 380	3 156 600	373 900	20,75%	-	373 900	3 530 500
A0504-05-Sécurité, Police et réglementation de la circulation maritime dans les eaux territoriales	31 160 000	15 170 000	-	0,00%	-	-	15 170 000
A0504-09-Développement, modernisation et entretien du balisage	73 173 175	109 286 900	-	17,62%	-	-	109 286 900
A0504-10-Réalisation des travaux d'hydrographie dans les eaux territoriales	171 570	622 008	-	0,00%	-	-	622 008
A0504-11-Contribuer à la continuité territoriale maritime	148 644 303	108 088 000	27 326 707	14,09%	-	27 326 707	135 414 707
A0504-12-Amélioration accueil des croisiéristes	-	11 400 000	-	0,00%	28 500 000	28 500 000	39 900 000
Total général	255 627 638	247 723 508	27 700 607	14,19%	28 500 000	56 200 607	303 924 115

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0504-2017/1 - CDI 17-21 AMELIORATION INFRA ACCUEIL DES CROISIERISTES	-	5 000 000	-	0,00%	28 500 000	28 500 000	33 500 000
AP P0504-2017/2 - CDV 17-21 ACCUEIL CROISIERISTES NOUMEA-CREATION VILLAGE OCEANIEN	-	6 400 000	-	0,00%	-	-	6 400 000
Autres charges de fonctionnement	45 441 610	40 508 091	11 342 662	23,19%	-	11 342 662	51 850 753
Charges de personnel	57 210	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	16 804 863	16 045 417	-	38,90%	-	-	16 045 417
HAP immobilisations corporelles	12 752 269	1 735 853	-	11,91%	-	-	1 735 853
HAP immobilisations en cours	13 578 703	56 588 897	-	4,54%	-	-	56 588 897
HAP immobilisations incorporelles	190 928	6 275 250	-	0,00%	-	-	6 275 250
HAP subventions d'équipement versées	50 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	116 802 055	115 170 000	16 357 945	13,71%	-	16 357 945	131 527 945
Total général	255 627 638	247 723 508	27 700 607	14,19%	28 500 000	56 200 607	303 924 115

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0504-Transports et activités maritimes										
Investissement	1 330 000 000	- 30 000 000	1 300 000 000	-	10 000 000	-	64 000 000	74 000 000	74 000 000	1 226 000 000
P0504-2017/1- CDI 17-21 AMELIORATION INFRA ACCUEIL DES CROISIERISTES	330 000 000	- 30 000 000	300 000 000	-	5 000 000	-	64 000 000	69 000 000	69 000 000	231 000 000
P0504-2017/2- CDV 17-21 ACCUEIL CROISIERISTES NOUMEA-CREATION VILLAGE OCEANIEN	1 000 000 000	-	1 000 000 000	-	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	995 000 000

Synthèse des crédits par rubrique

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	278 528 484	264 418 614	-	18,45%	-	-	264 418 614
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	254 083 370	247 151 130	-	17,64%	-	-	247 151 130
(74) dotations, subventions et participations	7 910 303	14 000 000	-	11,17%	-	-	14 000 000
(75) autres produits de gestion courante	-	3 267 484	-	85,34%	-	-	3 267 484
(77) produits exceptionnels	16 534 811	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	1 285 581 771	1 734 311 084	56 929 026	18,91%	163 000 000	219 929 026	1 954 240 110
Aides directes et indirectes	16 015 000	15 869 000	-	42,85%	-	-	15 869 000
Autres charges de fonctionnement	479 451 369	547 458 966	27 565 711	16,76%	-	27 565 711	575 024 677
Charges de personnel	57 210	-	-	0,00%	-	-	-
Charges exceptionnelles	41 115 096	2 000 000	8 190 000	6,77%	-	8 190 000	10 190 000
Charges fixes de fonctionnement	179 563 514	204 162 118	4 190 370	28,53%	-	4 190 370	208 352 488
Remboursements aux collectivités	6 124 000	6 026 000	-	49,35%	-	-	6 026 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	563 255 582	958 795 000	16 982 945	17,67%	163 000 000	179 982 945	1 138 777 945
Investissements							
Recettes	1 794 021	103 500 000	-	0,05%	- 36 000 000	- 36 000 000	67 500 000
(13) subventions d'investissement	-	46 500 000	-	0,00%	- 46 500 000	- 46 500 000	-
(23) immobilisation en cours	1 794 021	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0502-2017/5 - CDV 17-21 MISE AUX NORMES AERODROME DE MAGENTA - PART ETAT	-	-	-	0,00%	9 000 000	9 000 000	9 000 000
AP P0504-2017/3 - VILLAGE OCEANIEEN - PAR ETAT	-	-	-	0,00%	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Opération pour tiers CARREFOUR VOH-SUD	-	57 000 000	-	0,00%	-	-	57 000 000
Dépenses	4 164 737 890	3 581 325 833	449 796 351	42,82%	186 122 535	635 918 886	4 217 244 719
AP P0501-2011/1 - EXTENSION SEAC - NC	-	12 000 000	36 000 000	75,00%	-	36 000 000	48 000 000
AP P0502-2008/3 - MAGENTA-CONSTRUCTION AEROGARE FRET	122 694 018	221 052 500	80 952 112	77,97%	198 000 000	278 952 112	500 004 612
AP P0502-2010/1 - KONE AMENAGEMENT AERODROME ACCUEIL ATR42	24 189 246	240 077 789	102 750	27,77%	48 000 000	48 102 750	288 180 539
AP P0502-2011/1 - ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS	157 852 399	35 573 991	68 719 672	52,06%	-	68 719 672	33 145 681
AP P0502-2011/3 - AMENAGEMENT ET EXTENSION PARKING VOITURES MAGENTA	406 047	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0502-2011/4 - DEVELOPPEMENT SIG - DAC	6 601 513	2 988 160	556 500	33,22%	-	556 500	3 544 660
AP P0502-2014/5 - PROJET NAVIGATION AERIEENNE 2018 (SNA 2018)	-	6 000 000	-	0,00%	- 6 000 000	- 6 000 000	-
AP P0502-2015/1 - MISE AUX NORMES CODE 3 AERODROME MAGENTA	1 436 304	21 230 219	68 060 156	65,64%	-	68 060 156	89 290 375
AP P0502-2016/1 - EXTENSION AEROGARE DE LIFOU	23 191 266	18 935 782	5 908 734	33,56%	37 000 000	42 908 734	61 844 516
AP P0502-2016/2 - DEPLOIEMENT OUTIL SURVEILLANCE WAM - NC	-	300 000	-	0,00%	-	-	300 000
AP P0502-2016/3 - AMENAGEMENT DU PARKING PUBLIC AEROGARE DE MAGENTA	-	1 627 658	-	0,00%	-	-	1 627 658
AP P0502-2016/4 - VOIE ACCES AUX INSTALLATIONS AERODROME KONE	2 999 728	505 891	3 333 960	68,78%	9 000 000	12 333 960	12 839 851
AP P0502-2016/5 - ACHAT VEHICULES SSLIA POUR LES AERODROMES DE LA NC	-	78 300	-	0,00%	-	-	78 300
AP P0502-2017/1 - EGR 2017/2021	-	41 985 628	-	32,59%	-	-	41 985 628
AP P0502-2017/3 - CDV 17-21 MISE AUX NORMES AERODROME DE MAGENTA	-	140 000 000	-	3,00%	- 110 000 000	-110 000 000	30 000 000
AP P0503-2006/1 - TRANSFERT DES PISTES PERMIS DE CONDUIRE (121/06)	-	5 000 000	8 304 429	0,00%	-	8 304 429	13 304 429
AP P0503-2006/2 - CENTRE D'EDUCATION ROUTIERE A KOUMAC (118/06)	781 082	-	3 917 382	81,51%	-	3 917 382	3 917 382
AP P0503-2007/1 - PROGRAMME ROUTIER ANTERIEUR	-	10 775 432	14 224 568	0,00%	-	14 224 568	25 000 000
AP P0503-2008/1 - PROGRAMME ROUTIER 08/13	-	1 703 626	-	60,40%	-	-	1 703 626
AP P0503-2010/1 - PROGRAMME ROUTIER 2010-2015	1 207 090 423	735 470 293	4 926 592	49,03%	-	4 926 592	740 396 885
AP P0503-2011/1 - PROGRAMME ROUTIER 2011-2016	137 794 001	26 945 000	627 000	47,75%	-	627 000	27 572 000
AP P0503-2012/1 - PROGRAMME ROUTIER 2012/2017	2 467 500	3 000 000	-	0,00%	-	-	3 000 000
AP P0503-2012/2 - PROJET HOSPITALIER PRIVE	11 913 358	69 739 585	-	0,00%	-	-	69 739 585
AP P0503-2013/1 - PROGRAMME ROUTIER 2013/2018	2 184 757 255	1 762 563 384	69 218 800	47,19%	-	69 218 800	1 831 782 184
AP P0503-2013/3 - CREATION CENTRALE MOBILITE	2 899 719	1 694 064	2 899 719	0,00%	-	2 899 719	4 593 783
AP P0503-2013/4 - CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULE A CANALA	921 957	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0503-2015/2 - PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ECHANGEUR DES ERUDITS (DESSERTE MEDIPOLE)	100 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0503-2017/1 - CDV17-21 MISE A DEUX FOIS DEUX VOIES RT1 PAITA-TTA	-	11 000 000	-	0,00%	- 10 000 000	- 10 000 000	1 000 000
AP P0503-2017/2 - CDI17-21 CONTOURNEMT MT DORE	-	10 000 000	-	0,00%	- 1 000 000	- 1 000 000	9 000 000
AP P0503-2017/3 - CDI17-21 LIAISON - THIO CANALA	-	10 000 000	-	0,00%	- 8 291 765	- 8 291 765	1 708 235
AP P0503-2017/4 - EXTENSION DU CCTV RIVIERE SALE	-	12 744 449	-	9,68%	-	-	12 744 449
AP P0503-2017/5 - PISTE EDUCA ROUTIERE DUMBA	-	10 000 000	-	0,00%	-	-	10 000 000
AP P0504-2017/1 - CDI 17-21 AMELIORATION INFRA ACCUEIL DES CROISIERISTES	-	5 000 000	-	0,00%	28 500 000	28 500 000	33 500 000
AP P0504-2017/2 - CDV 17-21 ACCUEIL CROISIERISTES NOUMEA-CREATION VILLAGE OCEANIEEN	-	6 400 000	-	0,00%	-	-	6 400 000
HAP autres immobilisations financières	112 000	30 000	-	0,00%	-	-	30 000
HAP immobilisations corporelles	51 814 674	49 548 143	28 220 188	24,64%	914 300	29 134 488	78 682 631
HAP immobilisations en cours	24 829 308	55 369 193	10 241 045	11,35%	-	10 241 045	65 610 238
HAP immobilisations incorporelles	9 643 892	22 134 728	9 207 744	30,06%	-	9 207 744	31 342 472
HAP subventions d'équipement versées	89 680 700	5 000 000	34 375 000	0,00%	-	34 375 000	39 375 000
Opération pour tiers CARREFOUR VOH-SUD	-	60 000 000	-	0,00%	-	-	60 000 000
Opération pour tiers -CENTRE CONTROLE TECHNIQUE VEHICULES CANALA	-	36 000 000	-	0,00%	-	-	36 000 000
Opération pour tiers LOCAUX PERMIS DE CONDUIRE EN PROVINCE NORD	661 500	-	-	0,00%	-	-	-

Mission M06

Santé

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	298 422 105
Mesures nouvelles 2017	Recettes	- 119 106 331
	Dépenses	- 105 058 946
TOTAL BS 2017	Recettes	- 119 106 331
	Dépenses	193 363 159



Offre et qualité de soins

Prévention, veille, surveillance Expertise et alerte

Santé environnementale

Médipôle et hôpital de Koné

Au travers d'un dispositif hospitalier public et privé disposant des matériels les plus modernes, de personnels de santé hautement qualifiés, d'une politique en matière de prévention sanitaire et de santé environnementale, la Nouvelle-Calédonie compétente dans le domaine de la santé, a engagé, de façon constante, une action forte pour préserver la santé de ses concitoyens et pour améliorer leur prise en charge en cas d'accident de santé.

La concrétisation aux alentours de 2016 du projet de construction d'un nouvel hôpital à Koutio et à Koné, la mise en œuvre de nouveaux schémas territoriaux d'organisation sanitaire, socles d'une répartition spatiale plus efficiente au bénéfice de la population, la poursuite d'un programme ambitieux en matière de prévention sanitaire et de santé environnementale qui passe par la poursuite de la politique de vaccination, la lutte contre les maladies à forte morbidité ou l'amélioration des données naturelles telles que l'eau, l'air ou l'amiante environnementale, la modernisation et l'extension de sa réglementation en matière de protection sociale sont autant d'éléments démontrant la haute priorité du secteur de la santé dans la politique publique conduite par la Nouvelle-Calédonie.

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M06-Santé						
Fonctionnement						
Recettes	31 163 476	33 200 000	44,60%	25 000 000	25 000 000	58 200 000
P0602-Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte	31 155 169	33 200 000	44,60%	-	-	33 200 000
P0603-Santé environnementale	-	-	0,00%	25 000 000	25 000 000	25 000 000
P0604-Médipôle et hôpital de Koné	8 307	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	860 562 089	746 337 946	36,36%	46 200 000	76 878 933	823 216 879
P0601-Offre et qualité de soins	659 108 889	478 406 272	50,48%	20 000 000	24 514 067	502 920 339
P0602-Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte	88 658 376	96 462 101	19,46%	1 200 000	5 070 447	101 532 548
P0603-Santé environnementale	104 853 374	127 889 573	12,62%	25 000 000	43 831 529	171 721 102
P0604-Médipôle et hôpital de Koné	7 941 450	43 580 000	1,49%	-	3 462 890	47 042 890
Investissements						
Recettes	5 364 021 711	2 177 571 878	0,00%	- 144 106 331	-144 106 331	2 033 465 547
P0601-Offre et qualité de soins	30 000 000	30 000 000	0,00%	-	-	30 000 000
P0604-Médipôle et hôpital de Koné	5 334 021 711	2 147 571 878	0,00%	- 144 106 331	-144 106 331	2 003 465 547
Dépenses	3 610 942 139	1 970 762 567	30,37%	- 151 258 946	116 484 226	2 087 246 793
P0601-Offre et qualité de soins	421 099 504	611 206	24,97%	-	-	611 206
P0602-Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte	-	388 794	18,05%	-	-	388 794
P0603-Santé environnementale	49 281 246	-	0,00%	-	12 320 312	12 320 312
P0604-Médipôle et hôpital de Koné	3 140 561 389	1 969 762 567	30,54%	- 151 258 946	104 163 914	2 073 926 481

P0601-Offre et qualité de soins	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	4 514 067
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	20 000 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	24 514 067

Bilan à mi-parcours

Sur ce programme, la Nouvelle-Calédonie a effectué les opérations suivantes :

- la contribution à la prise en charge du traitement contre le VIH (trithérapie et examens) ;
- le financement d'une convention audit secteur pharmaceutique ;
- le soutien du réseau « Naître en NC » par le versement d'une subvention fonctionnement et l'hébergement de femmes enceintes ;
- la prise en charge des frais de déplacement pour les membres du comité d'éthique ;
- les dépenses de fonctionnement et de charges courantes de la DASS.

Les recettes

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Aucune mesure nouvelle n'est proposée au budget supplémentaire.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0601-05-Soutien financier aux établissements publics et à l'institut Pasteur	30 000 000	30 000 000	-	0,00%	-	-	30 000 000
Total général	30 000 000	30 000 000	-	0,00%	-	-	30 000 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(27) autres immobilisations financières	30 000 000	30 000 000	-	0,00%	-	-	30 000 000
Total général	30 000 000	30 000 000	-	0,00%	-	-	30 000 000

Situation des AP en recettes :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0601-Offre et qualité de soins										
Investissement	3 006 387 744	-	3 006 387 744	2 168 583 521	-	-	-	-	2 168 583 521	837 804 223
P0601-2003/1-CENTRE HOSPITALIER DU NORD 47/03	975 826 233	-	975 826 233	481 964 923	-	-	-	-	481 964 923	493 861 310
P0601-2003/4-CHS-GERONTOLOGIE (CD 00/04-TR00/01) (AP46/03)	701 128 823	-	701 128 823	547 185 910	-	-	-	-	547 185 910	153 942 913
P0601-2005/1-CHS PSYCHIATRIE AP69/05	1 329 432 688	-	1 329 432 688	1 139 432 688	-	-	-	-	1 139 432 688	190 000 000

Les dépenses

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction des ressources humaines et de la fonction publique (DRHFPNC)

La Nouvelle-Calédonie soutient le financement de la recherche notamment par le remboursement des salaires et charges patronales de trois agents de l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie. Le taux d'exécution est de 30% (16,2 MF) et ne concerne que les remboursements du premier trimestre 2017.

Aucune mesure nouvelle n'est proposée au budget supplémentaire.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

L'IFPSS a augmenté ses ressources propres en facturant ses formations aux hôpitaux publics et privés ainsi qu'à l'agence sanitaire de Wallis et Futuna. Toutefois, ces augmentations n'arrivent pas à compenser la baisse continue du financement en provenance de la DFPC. A ce titre, une subvention complémentaire de **20 MF** est sollicitée par l'IFPSS.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0601-03-Réglementation, suivi, financement des établissements hospitaliers publics	110 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
A0601-05-Soutien financier aux établissements publics et à l'Institut Pasteur	829 185 388	350 660 000	-	55,26%	20 000 000	20 000 000	370 660 000
A0601-06-Elaboration et suivi de la réglementation des activités de santé	13 764 658	4 952 052	3 045 000	38,08%	-	3 045 000	7 997 052
A0601-07-Régulation et organisation de l'offre de soins	31 289 857	31 050 903	-	43,60%	-	-	31 050 903
A0601-08-Aide, conseils et expertises	461 855	567 097	-	0,00%	-	-	567 097
A0601-09-Soutien et pilotage: fonctionnement global DASS (hors PJEJ)	95 506 635	92 051 765	1 469 067	35,90%	-	1 469 067	93 520 832
Total général	1 080 208 393	479 281 817	4 514 067	50,42%	20 000 000	24 514 067	503 795 884

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	26 289 857	27 000 000	-	42,59%	-	-	27 000 000
Autres charges de fonctionnement	21 760 883	15 233 604	3 045 000	23,33%	-	3 045 000	18 278 604
Charges de personnel	98 121 942	54 000 000	-	30,03%	-	-	54 000 000
Charges fixes de fonctionnement	86 372 761	81 524 568	1 469 067	38,85%	-	1 469 067	82 993 635
HAP autres immobilisations financières	418 500 000	-	-	0,00%	-	-	-
HAP immobilisations corporelles	1 599 504	863 645	-	17,67%	-	-	863 645
HAP subventions d'équipement versées	1 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	426 563 446	300 660 000	-	59,72%	20 000 000	20 000 000	320 660 000
Total général	1 080 208 393	479 281 817	4 514 067	50,42%	20 000 000	24 514 067	503 795 884

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0601-Offre et qualité de soins										
Fonctionnement	55 000 000	-	55 000 000	-	-	-	-	-	-	55 000 000
P0601-2011/2-UNITE MEDICO JUDICIAIRE	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-	-	-	-	5 000 000
P0601-2013/1-TECH. INFORM* APPLICAT* SANTE	50 000 000	-	50 000 000	-	-	-	-	-	-	50 000 000
Investissement	2 112 800 000	-	2 112 800 000	1 946 300 000	-	-	-	-	1 946 300 000	166 500 000
P0601-2003/3-CENTRE HOSPITALIER DU NORD (47/03)	882 800 000	-	882 800 000	732 800 000	-	-	-	-	732 800 000	150 000 000
P0601-2005/2-MAISON DE L'ENFANCE POLYHANDICAPEE (79/05)	1 230 000 000	-	1 230 000 000	1 213 500 000	-	-	-	-	1 213 500 000	16 500 000

P0602-Prévention, veille, surveillance, expertise et alerte	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	3 870 447
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	1 200 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	5 070 447

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Ces recettes concernent le remboursement des frais de fonctionnement et de masse salariale du registre du cancer par l'ASS (convention), la vente des vaccins (CSV) et le contrôle sanitaire des navires.

Aucun réajustement n'est proposé au budget supplémentaire.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0602-02-Surveillance et urgence sanitaires	5 155 169	7 200 000	-	25,11%	-	-	7 200 000
A0602-03-Lutte contre les pathologies à forte morbidité	26 000 000	26 000 000	-	50,00%	-	-	26 000 000
Total général	31 155 169	33 200 000	-	44,60%	-	-	33 200 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	5 155 169	7 200 000	-	25,11%	-	-	7 200 000
(74) dotations, subventions et participations	26 000 000	26 000 000	-	50,00%	-	-	26 000 000
Total général	31 155 169	33 200 000	-	44,60%	-	-	33 200 000

Les dépenses

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Cette première période de l'année 2017 est tout d'abord marquée, en raison de l'épidémie de dengue, par une campagne de communication ainsi que d'importantes études épidémiologiques.

Elle a ensuite vu la réalisation de supports d'information sur la lèpre, arboviroses, vaccination, hygiène des mains.

Par ailleurs, les dépenses récurrentes ont été effectuées non seulement pour le fonctionnement du service (vaccins, médicaments, achats ou maintenance de matériel) mais aussi pour le règlement de conventions et la réalisation de la situation sanitaire annuelle.

Subvention à l'association France Alzheimer : 1,2 MF (LC 27043)

Il est sollicité l'inscription de 1,2 MF pour le versement d'une subvention individualisée à l'association France Alzheimer, afin de finaliser le projet relatif à la visite du président de l'union des associations France Alzheimer sur le territoire dont le but est de mettre en place la formation des aidants professionnels et familiaux auprès des malades et des familles affectés par cette maladie.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0602-01-Présentation de l'état sanitaire de la population	7 280 850	3 475 600	-	0,82%	-	-	3 475 600
A0602-02-Surveillance et urgence sanitaires	48 418 076	62 010 180	843 979	16,04%	-	843 979	62 854 159
A0602-03-Lutte contre les pathologies à forte morbidité	28 072 595	23 469 715	-	39,74%	-	-	23 469 715
A0602-04-Evaluation des programmes de prévention sanitaire	1 916 145	3 960 000	2 874 218	0,00%	-	2 874 218	6 834 218
A0602-05-Information des professionnels de santé	2 970 710	3 935 400	152 250	3,85%	1 200 000	1 352 250	5 287 650
Total général	88 658 376	96 850 895	3 870 447	19,45%	1 200 000	5 070 447	101 921 342

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	54 658 828	71 082 241	3 870 447	14,67%	-	3 870 447	74 952 688
Charges fixes de fonctionnement	6 406 589	4 516 756	-	62,59%	-	-	4 516 756
Contributions obligatoires	15 817 294	11 377 500	-	50,00%	-	-	11 377 500
HAP immobilisations corporelles	-	388 794	-	18,05%	-	-	388 794
Subventions, participations et autres charges d'activité	11 775 665	9 485 604	-	0,12%	1 200 000	1 200 000	10 685 604
Total général	88 658 376	96 850 895	3 870 447	19,45%	1 200 000	5 070 447	101 921 342

P0603-Santé environnementale	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	31 151 841
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	25 000 000
		Dépenses	25 000 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	25 000 000
		Dépenses	56 151 841

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Une participation de **25 MF** de l'ASSNC est inscrite en recette dans le cadre du plan d'urgence pour lutter contre l'épidémie de dengue.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0603-02-Lutte anti vectorielle	-	-	-	0,00%	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Total général	-	-	-	0,00%	25 000 000	25 000 000	25 000 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(74) dotations, subventions et participations	-	-	-	0,00%	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Total général	-	-	-	0,00%	25 000 000	25 000 000	25 000 000

Les dépenses

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Concernant la santé environnementale, les opérations suivantes ont été mises en œuvre au cours du premier semestre 2017 :

- réalisation par conventions de 5 Plans de Sécurité Sanitaire des Eaux de consommation et audits (Iles de Pins, Canala, Pouébo, Touho et Boulouparis) ;
- surveillance réglementaire des eaux de baignade en NC (dépenses réglementaires) et suivi des conventions de la qualité des eaux en rivière et établissement du profil spécifique sur la commune du Mont Dore ;
- suivi de la convention sur l'élaboration du calendrier pollinique ;
- mise en œuvre par convention d'une assistance juridique pour la future réglementation sur les biocides ;
- suivi des conventions sur la réhabilitation des sites amiantifères (Touho, Pouébo, Poindimié, Kaala-Gomen, Ouégoa).

Une inscription de **25 MF** est sollicitée dans le cadre du plan d'urgence pour lutter contre l'épidémie de dengue, notamment pour la prise en charge des dépenses suivantes :

- salaires de 4 infirmiers durant 4 mois,
- rémunérations de 20 PPIC supplémentaires (avenant n° 1 à la convention n° 23011-2012 du 07 juin 2013 entre la province Sud et la Nouvelle-Calédonie).

Il s'agit en l'espèce d'une opération sans impact financier pour la collectivité car une recette viendra compenser cette dépense. En effet, l'ASSNC va verser une participation de 25 MF à la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la lutte contre cette épidémie.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0603-01-Améliorer les connaissances sur la ressource en eau et règlementer pour garantir sa qualité	57 083 755	56 675 062	12 445 041	24,34%	-	12 445 041	69 120 103
A0603-02-Lutte anti vectorielle	34 706 819	49 672 440	336 000	0,76%	25 000 000	25 336 000	75 008 440
A0603-03-Consolidation et amélioration des connaissances sur la qualité de l'air et des risques sur la santé	1 575 000	3 210 750	1 323 000	0,00%	-	1 323 000	4 533 750
A0603-05-Aide, conseil et expertises	-	1 818 349	2 000 000	31,43%	-	2 000 000	3 818 349
A0603-06-Amiante	60 769 046	7 950 000	15 047 800	0,52%	-	15 047 800	22 997 800
Total général	154 134 620	119 326 601	31 151 841	12,31%	25 000 000	56 151 841	175 478 442

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0603-2012/2 - TRAVAUX DE REMEDIATION AMIANTE	49 281 246	-	12 320 312	0,00%	-	12 320 312	12 320 312
Autres charges de fonctionnement	79 833 176	86 311 115	18 831 529	17,62%	-	18 831 529	105 142 644
Charges de personnel	24 909 948	30 000 000	-	0,00%	25 000 000	25 000 000	55 000 000
Charges fixes de fonctionnement	110 250	15 486	-	0,00%	-	-	15 486
Subventions, participations et autres charges d'activité	-	3 000 000	-	0,00%	-	-	3 000 000
Total général	154 134 620	119 326 601	31 151 841	12,31%	25 000 000	56 151 841	175 478 442

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0603-Santé environnementale										
Fonctionnement	245 065 924	-	245 065 924	125 314 418	40 300 000	5 287 127	25 000 000	70 587 127	195 901 545	49 164 379
P0603-2012/1-SUIVI REGLEMENTATION EAUX DE BAIGNADE	55 065 924	-	55 065 924	37 436 089	10 300 000	5 287 127	-	15 587 127	53 023 216	2 042 708
P0603-2012/3-OPANC	30 000 000	-	30 000 000	1 970 191	-	-	-	-	1 970 191	28 029 809
P0603-2014/1-PRISE EN CHARGE DES AUXILIAIRES DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE	160 000 000	-	160 000 000	85 908 138	30 000 000	-	25 000 000	55 000 000	140 908 138	19 091 862
Investissement	100 000 000	-	100 000 000	53 859 090	-	12 320 312	-	12 320 312	66 179 402	33 820 598
P0603-2012/2-TRAVAUX DE REMEDIATION AMIANTE	100 000 000	-	100 000 000	53 859 090	-	12 320 312	-	12 320 312	66 179 402	33 820 598

P0604-Médipôle et hôpital de Koné	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	258 885 750
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	- 144 106 331
		Dépenses	- 151 258 946
	TOTAL BS 2017	Recettes	- 144 106 331
		Dépenses	107 626 804

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur du suivi et de la coordination de la construction du Médipôle de Koutio (Bernard DELADRIERE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Desserte du Néobus au Médipôle : -139 MF

Dans le cadre du financement des travaux de construction de la desserte du Néobus au Médipôle, la recette du SMTU prévue au budget primitif pour 194,8 MF est réduite de 139 MF. En effet, le suivi de cette opération, qui devait être effectué par la SECAL par convention de mandat de maîtrise d'ouvrage, a été finalement réalisé en grande partie par le SMTU.

Participation de l'Etat – laboratoire P3 : -5,04 MF

La recette de 5,04 MF inscrite au BP 2017 au titre de la participation de l'Etat à la construction du laboratoire P3 dans le cadre du contrat de développement inter-collectivité 2011-2015 est supprimée.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0604-03-Financement & suivi du Médipôle de Koutio	2 363 234 308	419 900 588	-	0,00%	-144 106 331	-144 106 331	275 794 257
A0604-04-Financement et suivi de l'hôpital de Koné	2 970 795 710	1 727 671 290	-	0,00%	-	-	1 727 671 290
Total général	5 334 030 018	2 147 571 878	-	0,00%	-144 106 331	-144 106 331	2 003 465 547

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(13) subventions d'investissement	5 334 021 711	2 147 571 878	-	0,00%	-144 106 331	-144 106 331	2 003 465 547
(76) produits financiers	8 307	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	5 334 030 018	2 147 571 878	-	0,00%	-144 106 331	-144 106 331	2 003 465 547

Les dépenses

Pour le secteur de la culture (Dewé GORODEY).

- Direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté (DCCFC)

Une inscription de 43,5 MF a été votée au BP 2017, dans le but de poursuivre les actions de réflexion santé/culture engagées en 2014 et la conduite de mission spécifiques autour du projet culturel du Médipôle.

Aucune mesure nouvelle n'est sollicitée au budget supplémentaire.

Pour le secteur du suivi et de la coordination de la construction du Médipôle de Koutio (Bernard DELADRIERE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Le report 2017 de 151 MF inscrit pour le projet du Laboratoire inscrit au contrat de développement 2015-2021 est supprimé. En effet, il est question de financer cette opération dans le cadre de la nouvelle génération de contrat de développement 2017-2021. La finalisation de ce transfert aboutira en 2018, la dépense sera donc prévue au BP 2018.

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Aucun ajustement n'est sollicité au budget supplémentaire pour l'opération de construction de l'hôpital de Koné.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0604-03-Financement & suivi du Médipôle de Koutio	1 003 438 443	220 000 000	156 181 206	0,00%	-151 258 946	4 922 260	224 922 260
A0604-04-Financement et suivi de l'hôpital de Koné	2 100 000 000	1 735 811 057	-	37,45%	-	-	1 735 811 057
A0604-05-Projets culturels du Médipôle de Koutio et de l'hôpital du Nord	45 064 396	57 531 510	102 704 544	18,85%	-	102 704 544	160 236 054
Total général	3 148 502 839	2 013 342 567	258 885 750	29,94%	-151 258 946	107 626 804	2 120 969 371

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0604-2006/1 - CENTRE HOSPITALIER DE KOUTIO (109/06)	960 008 307	220 000 000	4 922 260	0,00%	-	4 922 260	224 922 260
AP P0604-2013/2 - CONSTRUCTION NOUVEL HOPITAL EN PROVINCE NORD	2 100 000 000	1 735 811 057	-	37,45%	-	-	1 735 811 057
AP P0604-2014/1 - PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-INVESTISSEMENT	42 738 346	13 951 510	99 241 654	26,07%	-	99 241 654	113 193 164
Autres charges de fonctionnement	7 941 450	43 580 000	2 835 890	1,51%	-	2 835 890	46 415 890
HAP immobilisations en cours	37 814 736	-	151 258 946	0,00%	-151 258 946	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	-	-	627 000	0,00%	-	627 000	627 000
Total général	3 148 502 839	2 013 342 567	258 885 750	29,94%	-151 258 946	107 626 804	2 120 969 371

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0604-Médipôle et hôpital de Koné										
Fonctionnement	70 490 000	-	70 490 000	8 873 788	43 580 000	3 462 890	-	47 042 890	55 916 678	14 573 322
P0604-2014/2-PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-FONCTIONNEMENT	60 490 000	-	60 490 000	8 873 788	43 580 000	3 462 890	-	47 042 890	55 916 678	4 573 322
P0604-2016/2-PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL HOPITAL DU NORD- FONCTIONNEMENT	10 000 000	-	10 000 000	-	-	-	-	-	-	10 000 000
Investissement	58 028 916 000	-	58 028 916 000	54 201 817 528	1 955 811 057	104 163 914	-	2 059 974 971	56 261 792 499	1 767 123 501
P0604-2006/1-CENTRE HOSPITALIER DE KOUTIO (109/06)	51 106 816 000	-	51 106 816 000	49 365 153 348	220 000 000	4 922 260	-	224 922 260	49 590 075 608	1 516 740 392
P0604-2013/2-CONSTRUCTION NOUVEL HOPITAL EN PROVINCE NORD	6 690 000 000	-	6 690 000 000	4 793 300 834	1 735 811 057	-	-	1 735 811 057	6 529 111 891	160 888 109
P0604-2014/1-PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-INVESTISSEMENT	178 100 000	-	178 100 000	43 363 346	-	99 241 654	-	99 241 654	142 605 000	35 495 000
P0604-2016/1-PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL HOPITAL DU NORD- INVESTISSEMENT	54 000 000	-	54 000 000	-	-	-	-	-	-	54 000 000

Synthèse des crédits par rubrique

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	31 163 476	33 200 000	-	44,60%	25 000 000	25 000 000	58 200 000
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	5 155 169	7 200 000	-	25,11%	-	-	7 200 000
(74) dotations, subventions et participations	26 000 000	26 000 000	-	50,00%	25 000 000	25 000 000	51 000 000
(76) produits financiers	8 307	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	860 562 089	746 337 946	30 678 933	36,36%	46 200 000	76 878 933	823 216 879
Aides directes et indirectes	26 289 857	27 000 000	-	42,59%	-	-	27 000 000
Autres charges de fonctionnement	164 194 337	224 392 952	28 582 866	13,63%	-	28 582 866	252 975 818
Charges de personnel	123 031 890	84 000 000	-	19,30%	25 000 000	25 000 000	109 000 000
Charges fixes de fonctionnement	92 889 600	86 392 919	1 469 067	39,92%	-	1 469 067	87 861 986
Contributions obligatoires	15 817 294	11 377 500	-	50,00%	-	-	11 377 500
Subventions, participations et autres charges d'activité	438 339 111	313 174 575	627 000	57,22%	21 200 000	21 827 000	335 001 575
Investissements							
Recettes	5 364 021 711	2 177 571 878	-	0,00%	- 144 106 331	-144 106 331	2 033 465 547
(13) subventions d'investissement	5 334 021 711	2 147 571 878	-	0,00%	- 144 106 331	-144 106 331	2 003 465 547
(27) autres immobilisations financières	30 000 000	30 000 000	-	0,00%	-	-	30 000 000
Dépenses	3 610 942 139	1 970 762 567	267 743 172	30,37%	- 151 258 946	116 484 226	2 087 246 793
AP P0603-2012/2 - TRAVAUX DE REMEDIATION AMIANTE	49 281 246	-	12 320 312	0,00%	-	12 320 312	12 320 312
AP P0604-2006/1 - CENTRE HOSPITALIER DE KOUTIO (109/06)	960 008 307	220 000 000	4 922 260	0,00%	-	4 922 260	224 922 260
AP P0604-2013/2 - CONSTRUCTION NOUVEL HOPITAL EN PROVINCE NORD	2 100 000 000	1 735 811 057	-	37,45%	-	-	1 735 811 057
AP P0604-2014/1 - PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL MEDIPOLE-INVESTISSEMENT	42 738 346	13 951 510	99 241 654	26,07%	-	99 241 654	113 193 164
HAP autres immobilisations financières	418 500 000	30 000	-	0,00%	-	-	30 000
HAP immobilisations corporelles	1 599 504	970 000	-	22,97%	-	-	970 000
HAP immobilisations en cours	37 814 736	-	151 258 946	0,00%	- 151 258 946	-	-
HAP subventions d'équipement versées	1 000 000	-	-	0,00%	-	-	-

Mission M07

Solidarité

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	3 522 114
Mesures nouvelles 2017	Recettes	35 701 245
	Dépenses	66 326 556
TOTAL BS 2017	Recettes	35 701 245
	Dépenses	69 848 670



Handicap et dépendance

Protection sociale

Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse

L'amélioration de la prise en charge sanitaire de la population passe aussi par la modernisation et l'extension de notre système de protection sociale afin de favoriser un égal accès aux soins sans que la donnée financière ne devienne un frein à ce droit. La couverture complémentaire obligatoire, la modernisation de notre réglementation pour la rendre plus accessible, la politique de maîtrise de nos dépenses de santé, l'amélioration de notre dispositif conventionnel sont autant d'éléments concourant à cet objectif d'une protection sociale plus efficace et plus globale.

Il en va de même pour la prise en compte de la population la plus fragile qui éprouve le besoin d'être soutenue dans sa vie quotidienne : l'extension de la politique familiale, la possibilité pour toute personne âgée de bénéficier d'un niveau de revenu décent, l'ouverture de droits nouveaux pour les personnes porteuses d'un handicap ou les personnes âgées dépendantes, un accès au logement facilité sont les lignes directrices d'une politique de solidarité qui participera au développement de la qualité de vie de la population et à une meilleure prise en compte de son état sanitaire

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M07-Solidarités						
Fonctionnement						
Recettes	418 928 259	38 834 890	60,63%	37 201 245	37 201 245	76 036 135
P0701-Handicap et dépendance	363 331 956	22 134 890	32,87%	-	-	22 134 890
P0702-Protection sociale	55 568 720	16 700 000	97,44%	37 201 245	37 201 245	53 901 245
P0703-Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	27 583	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	3 237 856 831	1 735 922 518	61,51%	71 326 556	74 848 670	1 810 771 188
P0701-Handicap et dépendance	1 394 732 576	47 900 035	33,92%	-	3 408 019	51 308 054
P0702-Protection sociale	595 633 354	591 040 933	62,22%	71 326 556	71 440 651	662 481 584
P0703-Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	1 247 490 901	1 096 981 550	62,41%	-	-	1 096 981 550
Investissements						
Recettes	-	1 500 000	0,00%	- 1 500 000	- 1 500 000	-
P0703-Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	-	1 500 000	0,00%	- 1 500 000	- 1 500 000	-
Dépenses	21 250 380	46 967 997	4,47%	- 5 000 000	- 5 000 000	41 967 997
P0701-Handicap et dépendance	-	120 000	0,00%	-	-	120 000
P0703-Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	21 250 380	46 847 997	4,48%	- 5 000 000	- 5 000 000	41 847 997

P0701-Handicap et dépendance	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	3 408 019
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	3 408 019

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de la solidarité et du handicap (Isabelle CHAMPMOREAU).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Les recettes inscrites au budget portent sur le remboursement des frais de fonctionnement et d'investissements du CHD par la CAFAT. Aucun ajustement n'est prévu sur le budget supplémentaire.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0701-03-Coordonner la mise en oeuvre du dispositif de prise en charge du handicapet de la dépendance	363 331 956	22 134 890	-	32,87%	-	-	22 134 890
Total général	363 331 956	22 134 890	-	32,87%	-	-	22 134 890

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(74) dotations, subventions et participations	350 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
(75) autres produits de gestion courante	13 331 956	22 134 890	-	32,87%	-	-	22 134 890
Total général	363 331 956	22 134 890	-	32,87%	-	-	22 134 890

Les dépenses

Pour le secteur de la solidarité et du handicap (Isabelle CHAMPMOREAU).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Le premier semestre a été principalement marqué à la DASS par :

- le fonctionnement de la Commission de Reconnaissance du Handicap et de la Dépendance (vacations médecins, frais de déplacement des agents) ;

- la mise en œuvre de la délégation de compétence donnée à la province Sud dans le cadre de la délibération n° 35/CP du 07/10/2010 relative à l'organisation de l'action sociale et médico-sociale ;
- les frais de fonctionnement et charges courantes pour le Conseil du Handicap et de la Dépendance (CHD) ;
- la mise en œuvre par la Commission du Handicap et de la Dépendance (CHD) d'une assistance à la gestion de projet visant la promotion et l'accessibilité aux loisirs et l'accès à la conduite (convention).

L'inscription de mesure nouvelle n'est pas nécessaire.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0701-01-Accueillir les personnes handicapées ou dépendantes, reconnaître leurs handicaps ou leurs dépendances et instruire les demandes d'aides	9 716 825	13 752 814	336 900	24,34%	-	336 900	14 089 714
A0701-02-Structurer le secteur médico-social	167 032 400	12 000 000	-	100,00%	-	-	12 000 000
A0701-03-Coordonner la mise en oeuvre du dispositif de prise en charge du handicap et de la dépendance	1 217 983 351	22 134 891	3 071 119	7,84%	-	3 071 119	25 206 010
Total général	1 394 732 576	47 887 705	3 408 019	33,93%	-	3 408 019	51 295 724

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	17 282 703	31 409 789	3 389 119	10,25%	-	3 389 119	34 798 908
Charges fixes de fonctionnement	4 879 873	4 257 916	18 900	40,65%	-	18 900	4 276 816
Contributions obligatoires	1 202 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
HAP immobilisations corporelles	-	120 000	-	0,00%	-	-	120 000
Remboursements aux collectivités	12 000 000	12 000 000	-	100,00%	-	-	12 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	158 570 000	100 000	-	100,00%	-	-	100 000
Total général	1 394 732 576	47 887 705	3 408 019	33,93%	-	3 408 019	51 295 724

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0701-Handicap et dépendance										
Fonctionnement	141 330 000	-	141 330 000	36 000 000	12 000 000	-	-	12 000 000	48 000 000	93 330 000
P0701-2012/2-DELEGATION DE COMPETENCE AUX PROVINCES P. SOCIALE	100 000 000	-	100 000 000	36 000 000	12 000 000	-	-	12 000 000	48 000 000	52 000 000
P0701-2013/1- ETABLISSEMENT HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	41 330 000	-	41 330 000	-	-	-	-	-	-	41 330 000
Investissement	470 000 000	-	470 000 000	149 931 835	-	-	-	-	149 931 835	320 068 165
P0701-2012/1- MODERNISATION ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX	420 000 000	-	420 000 000	149 931 835	-	-	-	-	149 931 835	270 068 165
P0701-2017/1-SUBVENTION INVESTISSEMENT APPEL À PROJET ACCESSIBILITÉ HANDICAP	50 000 000	-	50 000 000	-	-	-	-	-	-	50 000 000

P0702-Protection sociale	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	114 095
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	37 201 245
		Dépenses	71 326 556
	TOTAL BS 2017	Recettes	37 201 245
		Dépenses	71 440 651

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de la protection sociale (Isabelle CHAMPMOREAU).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Les remboursements attendus par l'Etat, dans le cadre d'une convention, au titre des frais médicaux et paramédicaux engagés pour la prise en charge des ressortissants français du Vanuatu ont été reçus à hauteur de 97,44%.

Un **ajustement des recettes de 28,7 MF** est inscrit au budget supplémentaire pour prendre en compte l'augmentation des besoins.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du centre d'accueil en urgence des victimes d'agressions (CAUVA), il est créé une autorisation de programme (P0702-2017/2) de 85 MF. Le versement de l'Etat attendu au titre des contrats de développement Etat / Inter-collectivités 2017-2021 est de **8,5 MF**.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0702-04-Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	55 568 720	16 700 000	-	97,44%	37 201 245	37 201 245	53 901 245
Total général	55 568 720	16 700 000	-	97,44%	37 201 245	37 201 245	53 901 245

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(75) autres produits de gestion courante	55 568 720	16 700 000	-	97,44%	28 700 000	28 700 000	45 400 000
AP P0702-2017/2 - PART ETAT - CAUVA CD17-21	-	-	-	0,00%	8 501 245	8 501 245	8 501 245
Total général	55 568 720	16 700 000	-	97,44%	37 201 245	37 201 245	53 901 245

Situation des AP/AE en recettes :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0702-Protection sociale										
Fonctionnement	-	85 012 448	85 012 448	-	-	-	8 501 245	8 501 245	8 501 245	76 511 203
P0702-2017/2-PART ETAT - CAUVA CD17-21	-	85 012 448	85 012 448	-	-	-	8 501 245	8 501 245	8 501 245	76 511 203

Les dépenses

Pour le secteur de la santé (Valentine EURISOUKE).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Concernant les frais médicaux et paramédicaux des ressortissants français du Vanuatu (convention), **une inscription de crédits complémentaires de 28,7 MF** est sollicitée, comme en recettes, dans le cadre du budget supplémentaire.

Pour le secteur de la protection sociale (Isabelle CHAMPMOREAU).

- Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS)

Subvention AGTNC : 30 MF

30 MF de crédits de dépenses sont sollicités au BS 2017 en complément des 159 MF votés au BP 2017 (pour mémoire 199,480 MF avait été versés à l'association durant l'exercice 2016). En effet, au 30 juin 2017, l'association de la gestion des tutelles en Nouvelle-Calédonie (AGTNC) assure la gestion de 531 dossiers de majeurs protégés soit environ 75 % des situations sur territoire. Au vu du nombre de majeurs supplémentaires au cours du 1er semestre 2017 (soit 27 dossiers supplémentaires), il est envisagé une augmentation de 60 mesures supplémentaires sur 2017. Ces crédits sont donc destinés à absorber les nouvelles mesures et les coûts liés au futur déménagement de l'association en novembre de cette année.

Subvention ACSMS : 7 MF

Il est sollicité **l'inscription de 7 MF** pour le versement d'une subvention individualisée (complémentaire) à l'association de coopération sociale et médico-social (ACSMS), pour permettre le recrutement indispensable d'un mandataire judiciaire supplémentaire au sein de l'association. Il convient de noter que le nombre de majeurs confiés par le juge des tutelles est en hausse constante (+34% des mesures en 2016 et +15% sur les 4 premiers mois de 2017). Il s'agit en l'espèce d'anticiper les nouvelles mesures à venir au titre de 2017. Pour mémoire, la tutelle des majeurs est une compétence qui a été transférée de l'Etat à la Nouvelle-Calédonie.

Pour rappel, une subvention initiale de 40 MF a été votée au BP 2017 au profit de l'ACSMS.

Financement CAUVA : 5,6 MF

5,6 MF de crédits de dépenses supplémentaires sont sollicités pour permettre le financement de la mise en place d'un centre d'accueil en urgence des victimes d'agressions (CAUVA), portant ainsi le montant total des crédits au titre de l'exercice 2017 à 10,6 MF. Il s'agit d'une opération sur contrat de développement Etat / Inter-collectivités 2017-2021, par conséquent, 8,5 MF de crédits de recettes sont inscrits, correspondants à 80% de la part Etat.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0702-01-Elaborer des normes réglementaires	767 037	976 345	-	98,14%	-	-	976 345
A0702-03-Mettre en oeuvre et évaluer les politiques de protection sociale et de maîtrise des dépenses de santé	110 000 000	110 000 000	-	100,00%	-	-	110 000 000
A0702-04-Mettre en oeuvre les actions sociales de la Nouvelle-Calédonie	484 866 317	480 064 588	114 095	53,49%	71 326 556	71 440 651	551 505 239
Total général	595 633 354	591 040 933	114 095	62,22%	71 326 556	71 440 651	662 481 584

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	141 175 136	137 257 500	114 095	19,56%	28 700 000	28 814 095	166 071 595
Autres charges de fonctionnement	4 890 012	12 666 615	-	12,39%	- 5 000 000	- 5 000 000	7 666 615
Charges exceptionnelles	13 348 807	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	399 536	545 641	-	45,18%	-	-	545 641
Contributions obligatoires	11 287	-	-	0,00%	-	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	435 808 576	440 571 177	-	76,98%	47 626 556	47 626 556	488 197 733
Total général	595 633 354	591 040 933	114 095	62,22%	71 326 556	71 440 651	662 481 584

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0702-Protection sociale										
Fonctionnement	51 253 112	-	51 253 112	30 000 000	5 000 000	-	5 626 556	10 626 556	40 626 556	10 626 556
P0702-2011/1-TUTELLE DES MAJEURS	30 000 000	-	30 000 000	30 000 000	-	-	-	-	30 000 000	-
P0702-2017/1-CDI 17-21 LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	21 253 112	-	21 253 112	-	5 000 000	-	5 626 556	10 626 556	10 626 556	10 626 556

P0703-Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	-
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	- 1 500 000
		Dépenses	- 5 000 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	- 1 500 000
		Dépenses	- 5 000 000

Bilan à mi-parcours

L'année 2017 marque la création d'une direction de plein exercice : un service administratif autonome, chargé de la gestion RH, de la préparation et de l'exécution budgétaire, des professionnels à accompagner dans la prise en compte du changement et des missions à exercer dans une nouvelle organisation, pensée au plus près des besoins du public accueilli.

L'année 2017 est une année de structuration, d'amélioration de la qualité de la prise en charge éducative au sein des services et établissements de la DPJEJ, un recentrage sur le cœur des missions éducatives de la DPJEJ.

L'ensemble des postes créés au BS 2016 et au BP 2017 sont aujourd'hui pourvus au sein de la DPJEJ, permettant cette effectivité de la direction.

Le premier semestre 2017 a été placé sous le signe de la rigueur budgétaire pour la DPJEJ puisqu'un important travail a été mené afin que la Nouvelle-Calédonie puisse percevoir les recettes qui lui sont dues au titre du versement des prestations familiales décidées par décisions de justice, mais aussi en termes de contrôle des indemnités versées aux tiers dignes de confiance, ainsi qu'aux familles d'accueils.

Les recettes

Pour le secteur de la coordination de la protection de l'enfance et de la jeunesse (Philippe GERMAIN et Isabelle CHAMPMOREAU)

- Direction de la protection judiciaire de l'enfance et de jeunesse (DPJEJ)

La Nouvelle-Calédonie devrait percevoir, sur décision judiciaire, les prestations familiales, non versées aux familles, lorsqu'un mineur est confié à la DPJEJ.

L'un des objectifs du premier semestre a été de permettre la perception de ces prestations familiales, en concluant un protocole d'accord avec la CAFAT, ainsi qu'en créant une régie des recettes. Ce protocole d'accord ainsi que cette régie des recettes sont en cours de finalisation. Il est donc proposé de **supprimer la prévision de recettes de 1,5 MF**, dans l'attente de la réalisation effective de cette opération.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0703-01-Diversifier les propositions éducatives	-	1 500 000	-	0,00%	-1 500 000	-1 500 000	-
A0703-04-Soutien et pilotage: fonctionnement PJEJ	27 583	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	27 583	1 500 000	-	0,00%	-1 500 000	-1 500 000	-

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(13) subventions d'investissement	-	1 500 000	-	0,00%	-1 500 000	-1 500 000	-
(77) produits exceptionnels	27 583	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	27 583	1 500 000	-	0,00%	-1 500 000	-1 500 000	-

Situation des AP/AE en recettes

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0703-Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse										
Investissement	92 800 000	120 000 000	212 800 000	92 799 998	-	-	-	-	92 799 998	120 000 002
P0703-2010/1-FOYER ACCUEIL URGENCE	92 800 000	-	92 800 000	92 799 998	-	-	-	-	92 799 998	2
P0703-2017/2-CDV17-21 STRUCTURE EDUCATIVE CONTENANTE-PART ETAT	-	120 000 000	120 000 000	-	-	-	-	-	-	120 000 000

Les dépenses

Pour le secteur de la coordination de la protection de l'enfance et de la jeunesse (Philippe GERMAIN et Isabelle CHAMPMOREAU).

- Direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJJEJ)

Diversifier les propositions éducatives

L'action A0703-01 « Diversifier les propositions éducatives » supporte l'ensemble des dépenses de la collectivité relatives à la prise en charge des mineurs placés par décisions judiciaires, soit au titre de l'enfance en danger (article 375 et suivants du code civil), soit au titre de l'enfance délinquante (ordonnance de 1945).

En termes de prises en charge de jeunes sous mandat judiciaire, il est important de diversifier le mode de prise en charge, dans le respect légal de notre champ d'intervention, tout en cherchant constamment à améliorer la qualité de la prise en charge par la mise en place de procédures de travail plus efficaces, permettant in fine, d'avoir à disposition une palette de propositions éducatives performantes, en terme d'actions éducatives adaptées, qui répondent aux besoins du public cible calédonien, aux besoins de la juridiction en lien avec la politique pénale voulue, mais aussi en lien avec le cadre budgétaire contraint de la Collectivité.

La prise en charge des jeunes en hébergement collectif, diversifié, en accueil de jour, en suivi milieu ouvert ou en détention, dans le cadre de la prévention de la déscolarisation ou dans le cadre de placements « Tiers dignes de confiance » ainsi que dans le cadre de délégations faites aux provinces ou auprès d'associations, demande des adaptations permanentes et innovantes, pour être au plus près des besoins repérés du public pris en charge, en adéquation avec le contexte socio culturel de la Nouvelle Calédonie.

Il est à noter que dans le cadre du partenariat provincial l'enveloppe de 500 MF identifiée au profit de la Province Sud a déjà été versée, et que le versement de la subvention de 150 MF en faveur de la Province Nord est en cours d'exécution.

Dans le cadre de la création de la direction de la DPJEEJ a été créé un poste de contrôleur des tiers digne de confiance. Cet agent aura une mission de contrôle pédagogique en lien avec l'aspect budgétaire et les prescriptions judiciaires.

La DPJEEJ a d'ores et déjà suspendu pendant le premier semestre une vingtaine de versements d'indemnités indues, qui donneront lieu à un remboursement auprès de la collectivité, la raison majeure étant une main levée du placement pratiquée par la juridiction, sans en informer la DPJEEJ.

De plus, de nombreuses conventions ont été suspendues dans le cadre des familles d'accueil, puisque les garanties de probité n'étaient pas présentes (pour cause d'inscription au casier judiciaire). Cela a suscité la recherche et la création de nouveaux partenariats avec des familles ayant cette fois toutes les garanties nécessaires. Alors qu'aux Iles et en Province sud le développement de famille d'accueil répond aux besoins en matières de placements judiciaires, force est de constater que la création de cette synergie partenariale en Province Nord, côte Est, pose d'avantage de difficultés.

Adapter la prise en charge éducative des mineurs

La prise en charge au quotidien de mineurs délinquants multirécidivistes, nécessite pour les professionnels, des espaces de réflexion et de mise à distance des situations vécues. « L'analyse de la pratique », la « supervision » ou les temps « de régulation » sont des instances à privilégier, au regard de la difficulté du public accueilli. Ces outils sont des moyens d'accompagnement des professionnels inscrits dans une équipe pluridisciplinaire, qui ont pour objectif, de les étayer et de leur apporter un espace d'échange et de parole sécurisé par le biais de l'intervention d'un spécialiste. Cet appui aux équipes éducatives doit être reconduit chaque année.

Investissement

Autorisation de Programme : 400 000 000 F ;

CP : Etude de faisabilité : 0 F ;

Construction d'une structure éducative contenant de type CEF

S'est déroulée en Nouvelle-Calédonie entre le 12 et 25 septembre 2016, une mission d'opportunité relative à la pertinence de la création d'un CEF en Nouvelle-Calédonie, dans le cadre du traitement de la délinquance des mineurs multirécidivistes ou ayant commis les faits les plus graves.

Si la Nouvelle-Calédonie faisait le choix d'une nouvelle structure, celle-ci pourrait être un outil complémentaire aux dispositifs existants, aux structures et services de la DPJEEJ.

Dans le cadre de la prochaine génération des contrats de développement (2017-2021), la Nouvelle-Calédonie a proposé l'inscription de cet investissement à hauteur de 400 MF.

Cet investissement sera adossé à un plan pluriannuel, dont la première phrase concernera des études de faisabilité et d'implantation possible de la structure, ou d'adaptation d'une structure existante, afin que des activités d'insertion tenant compte du contexte spécifique calédonien, puisse y être intégrées.

5 MF étaient inscrits au BP 2017, afin de réaliser des études. Or, faute d'éléments et de décisions d'orientation, compte tenu du contexte budgétaire, il est proposé de les **annuler et de reporter leur inscription au BP 2018.**

Coordonner les intervenants éducatifs et judiciaires

Les CLSPD participent à la prévention de la délinquance, la lutte contre la récidive et le décrochage scolaire. A ce titre, il est nécessaire de développer cet axe, en ciblant davantage le public le plus à risque, à savoir le public le plus jeune, pour lequel la prévention au sens large, peut faire sens.

Le contenu des actions proposées dans ce cadre, doivent être adaptées et répondre aux critères de la prévention au sens large et faire l'objet annuellement d'une évaluation partagée entre les différents partenaires.

Jusqu'en 2015, seules les communes de l'agglomération bénéficiaient de subventions (Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore, Païta).

En 2016, la commune de la Foa, a sollicité la direction et a pu bénéficier d'un million de subvention, dans le cadre d'actions ciblées, à destination d'un public identifié, en partenariat avec la PJEJ.

Il a été sollicité au gouvernement l'augmentation de l'enveloppe budgétaire afin que l'ensemble des communes dotées de CLSPD ou de CIPD tel Koné, Canala, Thio, Bourail, Houailou, La Foa, etc. puissent bénéficier du soutien financier de la Nouvelle-Calédonie dans ce domaine.

Ce cadre de la prévention ne peut se construire sans une synergie partenariale qu'il conviendra de conforter.

Ainsi, des conventions ont été proposées à l'ensemble des communes bénéficiant étant déjà constituées formellement en CLSPD (Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore, Païta) et des contacts ont été pris avec l'ensemble des autres collectivités afin de les assister dans la constitution du dossier et la définition des actions à prioriser.

Une partie du budget 2017 dédié à ce dispositif, soit 9,5 MF, a été « prêtée » à d'autres directions au cours du premier semestre, soit 7,5 MF à la DAPM pour l'organisation des Francofolies et 2 MF à la DSCGR pour le PCS. Le remboursement devra être effectué au BP 2018.

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à 100%, elles concernent les loyers de la DPJEJ. Des crédits d'investissement supplémentaires seront nécessaires pour finaliser les travaux d'aménagement des locaux provisoires des agents de la DPJEJ sur le site de Nouville.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0703-01-Diversifier les propositions éducatives	1 190 366 103	1 029 090 336	-	65,62%	-5 000 000	-5 000 000	1 024 090 336
A0703-02-Adapter la prise en charge éducative des mineurs	2 583 375	4 039 375	-	10,68%	-	-	4 039 375
A0703-03-Coordonner les intervenants éducatifs et judiciaires	33 750 000	40 500 000	-	0,00%	-	-	40 500 000
A0703-04-Soutien et pilotage: fonctionnement PJEJ	42 041 803	69 934 503	-	15,84%	-	-	69 934 503
Total général	1 268 741 281	1 143 564 214	-	60,06%	-5 000 000	-5 000 000	1 138 564 214

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	78 804 985	83 481 188	-	44,27%	-	-	83 481 188
AP P0703-2008/1 - GARAGE PJEJ NOUVILLE	129 483	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0703-2017/1 - CDV 17-21 STRUCTURE EDUCATIVE CONTENANTE	-	5 000 000	-	0,00%	-5 000 000	-5 000 000	-
Autres charges de fonctionnement	38 126 498	32 685 551	-	29,24%	-	-	32 685 551
Charges de personnel	-	-	-	0,00%	-	-	-
Charges exceptionnelles	40 047	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	49 941 352	50 314 811	-	36,02%	-	-	50 314 811
HAP immobilisations corporelles	13 433 829	40 582 664	-	5,17%	-	-	40 582 664
HAP immobilisations incorporelles	187 068	1 000 000	-	0,00%	-	-	1 000 000
HAP subventions d'équipement versées	7 500 000	-	-	0,00%	-	-	-
Remboursements aux collectivités	796 576 732	650 000 000	-	76,92%	-	-	650 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	284 001 287	280 500 000	-	42,79%	-	-	280 500 000
Total général	1 268 741 281	1 143 564 214	-	60,06%	-5 000 000	-5 000 000	1 138 564 214

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0703-Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse										
Fonctionnement	3 037 000 000	-	3 037 000 000	1 709 753 145	650 000 000	-	-	650 000 000	2 359 753 145	677 246 855
P0703-2015/1-REMBOURSEMENT AUX PROVINCES	3 037 000 000	-	3 037 000 000	1 709 753 145	650 000 000	-	-	650 000 000	2 359 753 145	677 246 855
Investissement	1 437 518 885	-	1 437 518 885	1 014 145 848	5 000 000	-	-5 000 000	-	1 014 145 848	423 373 037
P0703-2005/1-FOYER ACCUEIL URGENCE ET ORIENTATION (64/05)	238 500 000	-	238 500 000	236 996 275	-	-	-	-	236 996 275	1 503 725
P0703-2005/2-FOYER NOUVILLE (99/05)	242 477 200	-	242 477 200	239 000 000	-	-	-	-	239 000 000	3 477 200
P0703-2005/3-FOYER PAITA (100/05)	276 541 685	-	276 541 685	275 041 685	-	-	-	-	275 041 685	1 500 000
P0703-2007/1-LOTISSEMENT DE NOUVILLE (149/07)	200 000 000	-	200 000 000	197 136 257	-	-	-	-	197 136 257	2 863 743
P0703-2008/1-GARAGE PJEJ NOUVILLE	80 000 000	-	80 000 000	65 971 631	-	-	-	-	65 971 631	14 028 369
P0703-2017/1-CDV 17-21 STRUCTURE EDUCATIVE CONTENANTE	400 000 000	-	400 000 000	-	5 000 000	-	-5 000 000	-	-	400 000 000

Synthèse des crédits par rubriques

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	418 928 259	38 834 890	-	60,63%	37 201 245	37 201 245	76 036 135
(74) dotations, subventions et participations	350 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
(75) autres produits de gestion courante	68 900 676	38 834 890	-	60,63%	28 700 000	28 700 000	67 534 890
(77) produits exceptionnels	27 583	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0702-2017/2 - PART ETAT - CAUVA CD17-21	-	-	-	0,00%	8 501 245	8 501 245	8 501 245
Dépenses	3 237 856 831	1 735 922 518	3 522 114	61,51%	71 326 556	74 848 670	1 810 771 188
Aides directes et indirectes	219 980 121	220 596 277	114 095	28,92%	28 700 000	28 814 095	249 410 372
Autres charges de fonctionnement	60 299 213	77 327 801	3 389 119	18,20%	- 5 000 000	- 1 610 881	75 716 920
Charges de personnel	-	-	-	0,00%	-	-	-
Charges exceptionnelles	13 388 854	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	55 220 761	54 827 263	18 900	36,66%	-	18 900	54 846 163
Contributions obligatoires	1 202 011 287	-	-	0,00%	-	-	-
Remboursements aux collectivités	808 576 732	662 000 000	-	77,34%	-	-	662 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	878 379 863	721 171 177	-	63,68%	47 626 556	47 626 556	768 797 733
Investissements							
Recettes	-	1 500 000	-	0,00%	- 1 500 000	- 1 500 000	-
(13) subventions d'investissement	-	1 500 000	-	0,00%	- 1 500 000	- 1 500 000	-
Dépenses	21 250 380	46 967 997	-	4,47%	- 5 000 000	- 5 000 000	41 967 997
AP P0703-2008/1 - GARAGE PJEJ NOUVILLE	129 483	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0703-2017/1 - CDV 17-21 STRUCTURE EDUCATIVE CONTENANTE	-	5 000 000	-	0,00%	- 5 000 000	- 5 000 000	-
HAP immobilisations corporelles	13 433 829	16 050 615	-	13,08%	-	-	16 050 615
HAP immobilisations en cours	-	24 917 382	-	0,00%	-	-	24 917 382
HAP immobilisations incorporelles	187 068	1 000 000	-	0,00%	-	-	1 000 000
HAP subventions d'équipement versées	7 500 000	-	-	0,00%	-	-	-

Mission M08

Jeunesse et sports

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	15 589 131
Mesures nouvelles 2017	Recettes	7 330 000
	Dépenses	- 206 266 667
TOTAL BS 2017	Recettes	7 330 000
	Dépenses	- 190 677 536



Jeunesse

Le programme jeunesse conforte les actions déjà menées et les renforce par la mise en place d'un observatoire permettant de mieux comprendre les problématiques liées aux jeunes et ainsi, d'orienter plus efficacement l'action des collectivités. Ainsi la délégation de compétences aux provinces pour le contrôle des centres de vacances et de loisirs est maintenue de même que l'accompagnement des associations d'éducation populaire et de la jeunesse. Le besoin d'information et de mobilité des jeunes s'est traduit en 2012 par la mise en place du CIJNC, et par la mise en œuvre du service volontaire européen et du service volontaire océanien.

Sport

Le programme sport s'inscrit dans la continuité des actions mises en place en particulier la 2ème génération des conventions d'objectifs avec les ligues et comités mais aussi de celles réalisées pour la protection de l'usager, du sportif. Les objectifs liés à la lutte contre le dopage sont restés également prioritaires depuis 2014.

Jeux du Pacifique

Le programme des jeux du Pacifique n'existe plus depuis 2014. Cependant le fonctionnement des infrastructures sportives issues des jeux 2011 est pris en charge par la collectivité Nouvelle-Calédonie.

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M08-Jeunesse et sports							
Fonctionnement							
Recettes	1 786 006	-	-	0,00%	7 330 000	7 330 000	7 330 000
P0801-Jeunesse	-	-	-	0,00%	7 330 000	7 330 000	7 330 000
P0802-Sports	1 238 300	-	-	0,00%	-	-	-
P0803-Jeux du Pacifique 2011	547 706	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	583 428 005	846 664 632	11 171 706	33,49%	- 218 466 667	-207 294 961	639 369 671
P0801-Jeunesse	64 898 302	309 123 155	88 350	15,91%	- 218 466 667	-218 378 317	90 744 838
P0802-Sports	518 529 703	537 541 477	11 083 356	43,39%	-	11 083 356	548 624 833
Investissements							
Dépenses	49 119 445	74 690 000	4 417 425	3,78%	12 200 000	16 617 425	91 307 425
P0801-Jeunesse	-	33 000 000	-	0,00%	- 1 800 000	- 1 800 000	31 200 000
P0802-Sports	42 562 989	39 490 000	4 251 468	6,84%	14 000 000	18 251 468	57 741 468
P0803-Jeux du Pacifique 2011	6 556 456	2 200 000	165 957	0,00%	-	165 957	2 365 957

P0801-Jeunesse	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	88 350
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	7 330 000
		Dépenses	- 220 266 667
	TOTAL BS 2017	Recettes	7 330 000
		Dépenses	- 220 178 317

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWÉ).

- Direction générale des enseignements – Vice rectorat (DGE-VR)

Opération « Service civique » : 7,33 MF

La Nouvelle-Calédonie a décidé de mettre en place un service civique calédonien qui doit permettre à l'ensemble des jeunes de son territoire de s'engager dans une démarche citoyenne au service de l'intérêt général. Ce service civique se décline sous 3 formes : le « parcours civique en milieu scolaire », le « parcours d'enseignement et d'accompagnement » et le « service civique citoyen pour tous ». La participation de l'État pour 2017 pour la mise en place du « parcours civique en milieu scolaire » (parcours 1) s'élève à 7,33 MF.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0801-07-Initiatives de ou pour les jeunes	-	-	-	0,00%	7 330 000	7 330 000	7 330 000
Total général	-	-	-	0,00%	7 330 000	7 330 000	7 330 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0801-2017/5 - PART ETAT - SERVICE CIVIQUE CD17-21	-	-	-	0,00%	7 330 000	7 330 000	7 330 000
Total général	-	-	-	0,00%	7 330 000	7 330 000	7 330 000

Situation des AP/AE en recettes :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0801-Jeunesse										
Fonctionnement	-	726 900 000	726 900 000	-	-	-	-	-	-	726 900 000
P0801-2017/5-PART ETAT - SERVICE CIVIQUE CD17-21	-	726 900 000	726 900 000	-	-	-	-	-	-	726 900 000

Les dépenses

Pour le secteur des sports (Valentine EURISOUKE).

- Direction de la jeunesse et des sports (DJS)

Au cours des 5 premiers mois de l'année, 34,20 % des dépenses ont été réalisées pour l'entretien des installations sportives de la Nouvelle-Calédonie.

Opération « Rénovation de la fédération des œuvres laïques (FOL) » : - 1,8 MF

Au BP 2017, 15 MF ont été inscrits en faveur de cette opération et une subvention a été individualisée au profit de la SCI "le Forum de la colline".

Le relevé de décisions du COPIL du 21 février indiquait que la province Sud prendrait en charge le pré financement de l'opération et que la participation de la Nouvelle-Calédonie pour 2017 serait de 13,2 MF. Il est donc nécessaire de réduire de 1,8 MF le montant budgété et de ré-individualiser la subvention au profit de la province Sud à hauteur de 13,2 MF.

Opération « Service civique » : - 242,9 MF

Au BP 2017, 242,9 MF ont été inscrits sans individualisation en attente de la création d'un GIP.

Suite à plusieurs réunions de travail, les besoins en fonctionnement ont été revus à la baisse, d'où une demande de diminution de 218,5 MF au BS 2017. 24,4 MF sont transférés à la DGE-VR pour la mise en place du « parcours civique en milieu scolaire » (parcours 1).

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWÉ).

- Direction générale des enseignements – Vice rectorat (DGE-VR)

Opération « Service civique » : 24,4 MF

24,4 MF sont transférés de la DJS afin de mettre en place le parcours 1 du service civique.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0801-02-Réglementation et contrôle	17 000 000	24 000 000	-	100,00%	-	-	24 000 000
A0801-03-Accompagnement des associations d'éducation populaire et de jeunesse	15 000 000	30 000 000	-	0,00%	- 1 800 000	- 1 800 000	28 200 000
A0801-04-Accompagnement des collectivités	3 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
A0801-06-Information jeunesse	7 200 000	7 200 000	-	100,00%	-	-	7 200 000
A0801-07-Initiatives de ou pour les jeunes	22 698 302	280 923 155	88 350	6,41%	-218 466 667	-218 378 317	62 544 838
Total général	64 898 302	342 123 155	88 350	14,38%	-220 266 667	-220 178 317	121 944 838

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0801-2017/1 - CDV 17-21 SERVICE CIVIQUE INVESTISSEMENT	-	18 000 000	-	0,00%	-	-	18 000 000
AP P0801-2017/2 - CDI 17-21 RENOVATION FOL	-	15 000 000	-	0,00%	- 1 800 000	- 1 800 000	13 200 000
Autres charges de fonctionnement	289 652	23 155	-	0,00%	24 433 333	24 433 333	24 456 488
Charges exceptionnelles	3 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	408 650	-	88 350	0,00%	-	88 350	88 350
Remboursements aux collectivités	17 000 000	24 000 000	-	100,00%	-	-	24 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	44 200 000	285 100 000	-	8,84%	-242 900 000	-242 900 000	42 200 000
Total général	64 898 302	342 123 155	88 350	14,38%	-220 266 667	-220 178 317	121 944 838

Situation des AP/AE en dépense :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0801-Jeunesse										
Fonctionnement	2 505 000 000	-	2 505 000 000	51 000 000	266 900 000	-	-218 466 667	48 433 333	99 433 333	2 405 566 667
P0801-2013/1-SECURISATION ENFANTS - CENTRE VACANCES- LOISIRS	82 000 000	-	82 000 000	51 000 000	24 000 000	-	-	24 000 000	75 000 000	7 000 000
P0801-2017/3-CDV 17-21 SERVICE CIVIQUE FONCTIONNEMENT	2 423 000 000	-	2 423 000 000	-	242 900 000	-	-218 466 667	24 433 333	24 433 333	2 398 566 667
Investissement	757 000 000	-	757 000 000	-	33 000 000	-	- 1 800 000	31 200 000	31 200 000	725 800 000
P0801-2017/1-CDV 17-21 SERVICE CIVIQUE INVESTISSEMENT	577 000 000	-	577 000 000	-	18 000 000	-	-	18 000 000	18 000 000	559 000 000
P0801-2017/2-CDI 17-21 RENOVATION FOL	180 000 000	-	180 000 000	-	15 000 000	-	- 1 800 000	13 200 000	13 200 000	166 800 000

P0802-Sports	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	15 334 824
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	14 000 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	29 334 824

Les dépenses

Pour le secteur des sports (Valentine EURISOUKE).

- Direction de la jeunesse et des sports (DJS)

Fonctionnement

Une réduction de ligne de crédit à hauteur de 1,3 MF sera réalisée afin de permettre d'une part le versement d'une subvention de participation au fonctionnement de l'association Orado (1 MF) et d'autre part le complément pour les vacances au centre médico sportif (0,3 MF).

Investissement

Subventions d'équipement aux communes : 31,7 MF

Il est sollicité l'ouverture d'une AP (P0802/2017-6) de 35 MF pour le versement des subventions d'équipements aux communes. Les CP correspondants à inscrire au BP 2018 sont les suivants :

- Salle omnisports de la commune de Houailou : 3 MF ;
- Infrastructures en tribu (Goa et Tchamba) pour la commune de Ponérihouen : 22,840 MF ;
- Terrain de football de la tribu de Bâ pour la commune de Houailou : 4,160 MF ;
- Salle omnisports de la commune de Hienghène : 1 702 533 F.

Régularisation SPL CARD-PART NC : 14 MF

Les crédits inscrits à ce titre au budget 2016 n'ayant pas été reportés sur 2017, ils sont réinscrits au budget supplémentaire.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0802-01-Soutien aux actions sportives	352 807 152	360 386 217	495 000	44,43%	-	495 000	360 881 217
A0802-04-Suivi médical et para médical	2 418 958	3 179 098	-	49,29%	330 000	330 000	3 509 098
A0802-05-Prévention et lutte contre le dopage	3 477 641	3 594 000	-	4,88%	1 000 000	1 000 000	4 594 000
A0802-06-Entretien et grosses réparations des installations sportives pour en maintenir la valeur	51 260 080	58 518 709	9 676 479	49,33%	-	9 676 479	68 195 188
A0802-07-Soutien aux infrastructures sportives	127 146 079	126 506 301	4 251 468	28,30%	14 000 000	18 251 468	144 757 769
A0802-08-Gardiennage des installations sportives et mise en place des équipements	3 126 770	900 000	-	28,80%	-	-	900 000
A0802-09-Soutien et pilotage	20 856 012	23 947 152	911 877	32,36%	- 1 330 000	- 418 123	23 529 029
Total général	561 092 692	577 031 477	15 334 824	40,69%	14 000 000	29 334 824	606 366 301

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	35 764 500	24 110 000	-	0,00%	3 000 000	3 000 000	27 110 000
Autres charges de fonctionnement	15 361 812	17 103 381	275 200	18,20%	- 1 000 000	- 724 800	16 378 581
Charges exceptionnelles	46 268	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	66 173 763	73 903 096	10 313 156	47,29%	-	10 313 156	84 216 252
HAP immobilisations corporelles	38 522 989	23 713 113	2 491 468	11,41%	-	2 491 468	26 204 581
HAP immobilisations en cours	-	10 000 000	-	0,00%	-	-	10 000 000
HAP immobilisations incorporelles	-	5 776 887	-	0,00%	-	-	5 776 887
HAP participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	0,00%	14 000 000	14 000 000	14 000 000
HAP subventions d'équipement versées	4 040 000	-	1 760 000	0,00%	-	1 760 000	1 760 000
Remboursements aux collectivités	-	-	495 000	99,98%	-	495 000	495 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	401 183 360	422 425 000	-	46,06%	- 2 000 000	- 2 000 000	420 425 000
Total général	561 092 692	577 031 477	15 334 824	40,69%	14 000 000	29 334 824	606 366 301

Situation des AP/AE en dépense :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0802-Sports										
Fonctionnement	601 050 000	-	601 050 000	500 505 406	74 385 000	9 676 479	-	84 061 479	584 566 885	16 483 115
P0802-2012/1-ENTRETIEN GENERAL INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA NOUVELLE CALEDONIE	170 000 000	-	170 000 000	149 522 546	-	9 676 479	-	9 676 479	159 199 025	10 800 975
P0802-2012/2-INFRASTRUCTURES SPORTIVES D'INTERET TERRITORIAL	431 050 000	-	431 050 000	350 982 860	74 385 000	-	-	74 385 000	425 367 860	5 682 140
P0802-2017/5-KO CDV 17-21 SERVICE CIVIQUE FONCTIONNEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	650 000 000	35 000 000	685 000 000	525 000 000	-	-	-	-	525 000 000	160 000 000
P0802-2006/2-CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR ET EXPERTISE (128/06)	500 000 000	-	500 000 000	500 000 000	-	-	-	-	500 000 000	-
P0802-2010/1-TERRAIN DE FOOTBALL CANALA	150 000 000	-	150 000 000	25 000 000	-	-	-	-	25 000 000	125 000 000
P0802-2017/2-RENOVATION FOL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P0802-2017/3-RENOVATION VELODROME MAGENTA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P0802-2017/4-KO CDV 17-21 SERVICE CIVIQUE INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P0802-2017/6-SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES	-	35 000 000	35 000 000	-	-	-	-	-	-	35 000 000

Synthèse des crédits par rubrique

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	1 786 006	-	-	0,00%	7 330 000	7 330 000	7 330 000
(75) autres produits de gestion courante	1 212 600	-	-	0,00%	-	-	-
(77) produits exceptionnels	573 406	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0801-2017/5 - PART ETAT - SERVICE CIVIQUE CD17-21	-	-	-	0,00%	7 330 000	7 330 000	7 330 000
Dépenses	583 428 005	846 664 632	11 171 706	33,49%	- 218 466 667	-207 294 961	639 369 671
Aides directes et indirectes	35 764 500	24 110 000	-	0,00%	3 000 000	3 000 000	27 110 000
Autres charges de fonctionnement	15 651 464	17 126 536	275 200	18,17%	23 433 333	23 708 533	40 835 069
Charges exceptionnelles	3 046 268	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	66 582 413	73 903 096	10 401 506	47,24%	-	10 401 506	84 304 602
Remboursements aux collectivités	17 000 000	24 000 000	495 000	100,00%	-	495 000	24 495 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	445 383 360	707 525 000	-	31,06%	- 244 900 000	-244 900 000	462 625 000
Investissements							
Dépenses	49 119 445	74 690 000	4 417 425	3,78%	12 200 000	16 617 425	91 307 425
AP P0801-2017/1 - CDV 17-21 SERVICE CIVIQUE INVESTISSEMENT	-	18 000 000	-	0,00%	-	-	18 000 000
AP P0801-2017/2 - CDI 17-21 RENOVATION FOL	-	15 000 000	-	0,00%	- 1 800 000	- 1 800 000	13 200 000
AP P0803-2007/2 - JP 2011 SALLE OMNISPORT	6 556 456	2 200 000	165 957	0,00%	-	165 957	2 365 957
HAP immobilisations corporelles	38 522 989	23 713 113	2 491 468	11,41%	-	2 491 468	26 204 581
HAP immobilisations en cours	-	10 000 000	-	0,00%	-	-	10 000 000
HAP immobilisations incorporelles	-	5 776 887	-	0,00%	-	-	5 776 887
HAP participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	0,00%	14 000 000	14 000 000	14 000 000
HAP subventions d'équipement versées	4 040 000	-	1 760 000	0,00%	-	1 760 000	1 760 000

Mission M09

Culture, condition féminine et citoyenneté

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	113 055 967
Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
	Dépenses	54 000 000
TOTAL BS 2017	Recettes	-
	Dépenses	167 055 967



Patrimoine, art et culture

La direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté (DCCFC) a été créée par arrêté n° 2010-333/GNC du 12 janvier 2010 avec trois missions :

1. à la condition féminine
2. à la citoyenneté
3. au livre et à la lecture.

Le programme « *patrimoine, art et culture* » regroupe les activités de l'ensemble de la direction en matière culturelle, incluant notamment :

- la collection, le classement, la conservation et la diffusion du patrimoine documentaire ;
- la conservation, l'enrichissement, la protection et la transmission du patrimoine artistique et culturel ;
- le soutien à la création artistique et culturelle.

Le programme « condition féminine et citoyenneté » coordonne les actions décidées par le gouvernement.

Condition féminine et citoyenneté

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M09-Culture, condition féminine et citoyenneté						
Fonctionnement						
Recettes	3 965 078	5 600 000	18,48%	-	-	5 600 000
P0901-Patrimoine, art et culture	3 965 078	5 600 000	18,48%	-	-	5 600 000
Dépenses	1 446 668 030	1 421 786 740	45,99%	55 000 000	58 687 052	1 480 473 792
P0901-Patrimoine, art et culture	1 405 895 621	1 381 617 851	46,73%	55 000 000	58 180 016	1 439 797 867
P0902-Condition féminine et citoyenneté	40 772 409	40 168 889	20,88%	-	507 036	40 675 925
Investissements						
Recettes	10 268 324	12 300 000	0,00%	-	-	12 300 000
P0901-Patrimoine, art et culture	10 268 324	12 300 000	0,00%	-	-	12 300 000
Dépenses	268 281 333	542 848 490	14,03%	- 1 000 000	108 368 915	651 217 405
P0901-Patrimoine, art et culture	267 158 829	407 410 131	18,02%	- 1 000 000	93 466 110	500 876 241
P0902-Condition féminine et citoyenneté	1 122 504	135 438 359	0,71%	-	14 902 805	150 341 164

P0901-Patrimoine, art et culture	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	97 646 126
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	54 000 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	151 646 126

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de la culture (Déwé GORODEY).

- Direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté (DCCFC)

En fonctionnement, les recettes proviennent essentiellement des droits d'entrée au musée et des ventes de service, d'ouvrages, divers produits réalisés par les deux services, des inscriptions de différents publics aux visites guidées, expositions, ateliers et spectacles.

Il est prévu à ce titre 5,6 MF en recettes sur le budget 2017. A mi-parcours, le taux de réalisation est de 15,44 %, ce qui est légèrement moins que l'année dernière à la même période (juin 2016). Le pourcentage atteint en fin d'année 2016 était de 70,80 %. Nous pouvons envisager d'atteindre le même niveau de recettes d'ici la fin de l'année 2017.

A noter que plusieurs événements sont exonérés de frais de droits d'entrée (« Nuits des Musée », « Journée de la diversité culturelle », « Fête de la musique »), dans le souci de démocratiser les accès au savoir et à la culture, et d'attirer de nouveaux publics.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 +	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles	BS 2017	Total budget 2017
A0901-03-Participation, communication et coopération autour du patrimoine documentaire	215 380	-	-	0,00%	-	-	-
A0901-08-Communiquer autour des collections (publication, exposition, rencontres..)	1 217 900	1 000 000	-	3,00%	-	-	1 000 000
A0901-09-Eduquer et sensibiliser	754 150	1 200 000	-	13,37%	-	-	1 200 000
A0901-11-Accompagner et soutenir les établissements et associations culturelles	10 268 324	-	-	0,00%	-	-	-
A0901-12-Soutien et pilotage	1 777 648	15 700 000	-	4,86%	-	-	15 700 000
Total général	14 233 402	17 900 000	-	5,78%	-	-	17 900 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 +	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles	BS 2017	Total budget 2017
(13) subventions d'investissement	-	12 300 000	-	0,00%	- 12 300 000	- 12 300 000	-
(204) subventions d'équipement versées	10 268 324	-	-	0,00%	-	-	-
(70) produits des services, du domaine et ventes	3 767 403	5 600 000	-	18,48%	-	-	5 600 000
(77) produits exceptionnels	197 675	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0901-2017/5 - CDV 17-21 EXTENSION MUSÉE - PART ET	-	-	-	0,00%	12 300 000	12 300 000	12 300 000
Total général	14 233 402	17 900 000	-	5,78%	-	-	17 900 000

Situation des AP/AE en recettes :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0901-Patrimoine, art et culture										
Investissement	-	600 000 000	600 000 000	-	-	-	12 300 000	12 300 000	12 300 000	587 700 000
P0901-2017/5-CDV 17-21 EXTENSION MUSÉE - PART ETAT	-	600 000 000	600 000 000	-	-	-	12 300 000	12 300 000	12 300 000	587 700 000

Les dépenses**Pour le secteur de la culture (Dév GORODEY).**

- Direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté (DCCFC)

Le secteur de la culture du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie par ce programme vise la contribution des hommes, des femmes et des jeunes à conserver et à sauvegarder afin de promouvoir son patrimoine. Il favorise leur pleine participation aux activités culturelles et artistiques du pays.

Au mois de juin 2017 le programme affiche un taux de réalisation de 31 % en fonctionnement, soit près de 2 fois plus qu'à la même période en 2016. Le taux d'engagement s'élève quant à lui à 81 %.

En investissement, le taux de réalisation est de 15 % pour un taux d'engagement de 49 %. Le taux global de réalisation en 2016 s'élevait à 39 %. Cette meilleure exécution en 2017 est due au fait que la plupart des œuvres du Médipôle ont été livrées et payées aux prestataires. Toutefois, il reste à relancer une quinzaine d'appels à projets déclarés infructueux, dont celui de l'œuvre monumentale du parvis.

Le Festival des Arts du Pacifique

Le secteur de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert le 21 février 2017 à Lifou la sélection des artistes qui représenteront la Nouvelle-Calédonie au « Festival des arts mélanésien » qui se tiendra en 2018 aux Iles Salomon.

Deux autres journées de sélection ont eu lieu le 8 mars, à Poindimié, et le 22 avril, au centre culturel Tjibaou.

D'autre part, la DCCFC a aussi co-organisé dans ce cadre avec la CPS, une réunion portant sur la stratégie culturelle régionale, du 2 au 5 mai 2017 dans les locaux de la CPS. La prise en charge concernait les frais de repas des intervenants ainsi que les frais de sonorisation et d'interprétariat de la réunion.

Il reste à organiser trois journées de sélection : le 17 juin à Pouébo, le 22 juillet au Fort Téremba (Moindou) et le 26 août à La Foa. La préfiguration de l'ensemble de la délégation ainsi constituée aura lieu le 24 septembre à Maré.

Dans le cadre des sélections se déroulant dans le Pays et de la préfiguration prévue à Maré, le gouvernement prend en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture des participants qui s'inscrivent sur formulaires auprès de la direction.

Les subventions

Une partie du fonctionnement de la DCCFC comprend les subventions de fonctionnement et d'actions aux associations et organismes culturels (159 MF) et 30 MF à l'institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique. Le reste du montant (8 MF) sera distribué sous forme de

subventions d'aides aux projets artistiques et culturels. Le taux de réalisation des dépenses en subvention est de 58 % à mi-parcours.

L'investissement 2017 de la direction permettra à l'association « Le Chapîto » de rénover son parc de véhicules et au Théâtre de l'île ainsi qu'au Musée maritime de Nouvelle-Calédonie de poursuivre les travaux de rénovation/extension de leurs espaces (2,5 MF pour chaque association).

Enfin, est effectuée l'**annulation des crédits de 6 MF** prévus au budget primitif 2017 au titre de l'opération « Ecole d'art en province Nord » financée dans le cadre du contrat de développement Etat/Nouvelle-Calédonie 2017/2021. Cette opération ne présente pas la maturité suffisante pour être engagée en 2017.

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Les crédits sont exécutés à hauteur de 89,7%. Ils concernent les loyers de la DCCFC. **5 MF de crédits d'investissement supplémentaires** sont demandés pour financer les assistances à maîtrise d'ouvrage sur le projet d'extension/rénovation du Musée de la Nouvelle-Calédonie (parcours, enfant, muséographie, conservation des œuvres, communication) financer dans le cadre du contrat de développement inter-collectivités 2017/2021.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Subvention ALK : 13,5 MF

Un complément de moyens financiers est proposé afin de permettre à l'ALK l'édition d'ouvrages ainsi que la poursuite de son action rendue nécessaire du fait de la baisse significative des financements des Provinces Nord et Iles.

Subvention ADCK : - 8,5 MF

En contrepartie de la subvention complémentaire attribuée à l'ALK, l'ADCK propose de réduire sa subvention annuelle du même montant.

Subvention CMDNC : 35 MF

Le marché de prestations de services avec l'AFMI doit être complété de 27 MF pour assurer l'enseignement jusqu'à la fin de l'exercice 2017 et 8 MF sont prévus pour l'antenne de Lifou pour un passage de 40 à 80 d'enseignement musical.

Subvention Bibliothèque Bernheim : 15 MF

Une demande de subvention a été demandée en amendement pour reconstituer le fonds de roulement.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0901-01-Gestion de l'offre de fonds documentaires communicables	31 301 348	29 593 586	620 872	44,31%	-	620 872	30 214 458
A0901-02-Conseil et collaboration auprès des collectivités	469 411	35 050	-	0,00%	-	-	35 050
A0901-03-Participation, communication et coopération autour du patrimoine documentaire	205 014	381 965	38 955	34,59%	-	38 955	420 920
A0901-04-Animer un centre de ressources et d'informations (recherche et études)	1 021 359	818 396	-	56,69%	-	-	818 396
A0901-05-Enrichir, inventorier, et conserver les collections du musée de Nouvelle-Calédonie	13 479 397	23 386 601	1 221 852	13,45%	-	1 221 852	24 608 453
A0901-08-Communiquer autour des collections (publication, exposition, rencontres..)	2 874 229	6 084 220	20 050	3,54%	-	20 050	6 104 270
A0901-09-Eduquer et sensibiliser	894 191	3 141 000	7 340	13,44%	-	7 340	3 148 340
A0901-10-Promouvoir les savoir faire et les productions artistiques et culturels	59 148 163	19 866 516	1 206 499	21,95%	-	1 206 499	21 073 015
A0901-11-Accompagner et soutenir les établissements et associations culturels	1 510 796 987	1 442 340 000	52 535 548	41,87%	55 000 000	107 535 548	1 549 875 548
A0901-12-Soutien et pilotage	52 864 351	263 380 648	41 995 010	29,19%	- 1 000 000	40 995 010	304 375 658
Total général	1 673 054 450	1 789 027 982	97 646 126	39,09%	54 000 000	151 646 126	1 940 674 108

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0901-2004/1 - EXTENSION DU MUSEE (56/04)	12 965 755	172 800 000	40 534 680	35,20%	-	40 534 680	213 334 680
AP P0901-2013/1 - RENOV. BAT 1981 BIB. BERNHEIM	15 000 000	-	30 000 000	0,00%	-	30 000 000	30 000 000
AP P0901-2017/1 - CDV 17-21 EXTENSION DU MUSEE	-	41 000 000	-	0,21%	5 000 000	5 000 000	46 000 000
AP P0901-2017/3 - RENOVATION DES BATIMENTS ADCK	-	150 000 000	-	0,00%	-	-	150 000 000
AP P0901-2017/4 - CDI 17-21 ECOLE D'ART EN PROVINCE NORD	-	6 000 000	-	0,00%	- 6 000 000	- 6 000 000	-
Autres charges de fonctionnement	69 474 262	46 601 160	1 703 810	12,51%	-	1 703 810	48 304 970
Charges exceptionnelles	-	-	-	0,00%	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Charges fixes de fonctionnement	44 307 369	47 676 691	786 206	41,72%	-	786 206	48 462 897
HAP immobilisations corporelles	35 446 637	32 610 131	2 085 882	29,58%	-	2 085 882	34 696 013
HAP subventions d'équipement versées	203 746 437	5 000 000	21 845 548	18,63%	-	21 845 548	26 845 548
Subventions, participations et autres charges d'activité	1 292 113 990	1 287 340 000	690 000	48,20%	40 000 000	40 690 000	1 328 030 000
Total général	1 673 054 450	1 789 027 982	97 646 126	39,09%	54 000 000	151 646 126	1 940 674 108

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0901-Patrimoine, art et culture										
Investissement	5 613 316 144	-	5 613 316 144	163 045 558	372 000 000	70 534 680	- 1 000 000	441 534 680	604 580 238	5 008 735 906
P0901-2004/1-EXTENSION DU MUSEE (56/04)	365 316 144	-	365 316 144	133 045 558	175 000 000	40 534 680	-	215 534 680	348 580 238	16 735 906
P0901-2013/1-RENOV. BAT 1981 BIB. BERNHEIM	1 500 000 000	-	1 500 000 000	30 000 000	-	30 000 000	-	30 000 000	60 000 000	1 440 000 000
P0901-2013/2-CIRCUITS SITES TOURISTIQUES MAAMAAT-PWIIKE	48 000 000	-	48 000 000	-	-	-	-	-	-	48 000 000
P0901-2017/1-CDV 17-21 EXTENSION DU MUSEE	2 000 000 000	-	2 000 000 000	-	41 000 000	-	5 000 000	46 000 000	46 000 000	1 954 000 000
P0901-2017/2-CREATION VILLAGE OCEANIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P0901-2017/3-RENOVATION DES BATIMENTS ADCK	1 100 000 000	-	1 100 000 000	-	150 000 000	-	-	150 000 000	150 000 000	950 000 000
P0901-2017/4-CDI 17-21 ECOLE D'ART EN PROVINCE NORD	600 000 000	-	600 000 000	-	6 000 000	-	- 6 000 000	-	-	600 000 000

P0902-Condition féminine et citoyenneté	Restes à réaliser	Dépenses	15 409 841
	Mesures nouvelles 2017	Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Dépenses	15 409 841

Bilan à mi-parcours

Les dépenses

Pour le secteur de la culture (Déwé GORODEY).

- Direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté (DCCFC)

Avec les droits des femmes, la lutte contre les violences faites aux femmes, il faut conforter le rôle et la place de la femme au sein de la société notamment par leur formation professionnelle, enjeu majeur sur lequel la direction continue à mener des actions. Ces orientations s'inscrivent dans la continuité des recommandations des différents instruments juridiques internationaux et des différentes conférences régionales et consultations menées localement.

Fonctionnement

La Journée Internationale de la Femme (10 MF) dédiée aux femmes a réuni 500 femmes du Pays à Poindimié, sur le stade de Tiéti les 7 et 8 mars 2017. Celles-ci ont pu participer à des ateliers portant sur des thèmes et préoccupations visant à améliorer leur quotidien, et ce avec le soutien des hommes faisant partie de leur entourage.

Investissement

En investissement, les appels d'offre ont été réalisés concernant le projet de construction d'une maison de la femme en province Nord. Les travaux débiteront prochainement.

D'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre des actions en faveur de la condition féminine en Province des Iles Loyauté il a été validé par le secteur de la condition féminine du gouvernement en charge de cette compétence, qu'une Maison de la femme soit implantée à La Roche - Maré. La Province des Iles a sollicité pour ce projet la délégation de maîtrise d'ouvrage du Gouvernement et a d'ores et déjà lancé une consultation de mission de maîtrise d'œuvre pour un début d'études courant mai 2017 et un démarrage des travaux prévu début 2018. Afin de régler la totalité de la mission de maîtrise d'œuvre et de lancer les études préliminaires de l'opération, la Province des Iles Loyauté sollicite un crédit de paiement de 20 MF.

Un report de 10 MF des crédits prévus en 2016 pour ce projet a été octroyé afin de pouvoir procéder à ce règlement.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A0902-02-Accompagner et participer à la mise en oeuvre des actions du Comité Citoyenneté	11 124 667	13 500 000	223 991	0,84%	-	223 991	13 723 991
A0902-03-Animer et faire vivre les instances de coopération et de coordination de la politique en faveur de la condition féminine	16 965 422	3 500 000	-	7,67%	-	-	3 500 000
A0902-04-Accompagner et participer à la mise en oeuvre des actions	13 804 824	158 638 359	15 185 850	5,28%	-	15 185 850	173 824 209
Total général	41 894 913	175 638 359	15 409 841	5,00%	-	15 409 841	191 048 200

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P0902-2010/1 - CONSTRUCTION MAISON DE LA FEMME ET DE LA CULTURE	1 122 504	135 438 359	14 902 805	0,71%	-	14 902 805	150 341 164
Autres charges de fonctionnement	40 757 184	39 200 000	411 591	18,69%	-	411 591	39 611 591
Charges fixes de fonctionnement	15 225	-	95 445	94,24%	-	95 445	95 445
Subventions, participations et autres charges d'activité	-	1 000 000	-	100,00%	-	-	1 000 000
Total général	41 894 913	175 638 359	15 409 841	5,00%	-	15 409 841	191 048 200

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P0902-Condition féminine et citoyenneté										
Investissement	450 000 000	-	450 000 000	18 628 020	149 389 869	14 902 805	-	164 292 674	182 920 694	267 079 306
P0902-2010/1-CONSTRUCTION MAISON DE LA FEMME ET DE LA CULTURE	450 000 000	-	450 000 000	18 628 020	149 389 869	14 902 805	-	164 292 674	182 920 694	267 079 306

Synthèse des crédits par rubrique

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	3 965 078	5 600 000	-	18,48%	-	-	5 600 000
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	3 767 403	5 600 000	-	18,48%	-	-	5 600 000
(77) produits exceptionnels	197 675	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	1 446 668 030	1 421 786 740	3 687 052	45,99%	55 000 000	58 687 052	1 480 473 792
Autres charges de fonctionnement	110 231 446	85 161 893	2 115 401	15,41%	-	2 115 401	87 277 294
Charges exceptionnelles	-	-	-	0,00%	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Charges fixes de fonctionnement	44 322 594	48 284 847	881 651	41,31%	-	881 651	49 166 498
Subventions, participations et autres charges d'activité	1 292 113 990	1 288 340 000	690 000	48,24%	40 000 000	40 690 000	1 329 030 000
Investissements							
Recettes	10 268 324	12 300 000	-	0,00%	-	-	12 300 000
(13) subventions d'investissement	-	12 300 000	-	0,00%	- 12 300 000	- 12 300 000	-
(204) subventions d'équipement versées	10 268 324	-	-	0,00%	-	-	-
AP P0901-2017/5 - CDV 17-21 EXTENSION MUSÉE - PART ETAT	-	-	-	0,00%	12 300 000	12 300 000	12 300 000
Dépenses	268 281 333	542 848 490	109 368 915	14,03%	- 1 000 000	108 368 915	651 217 405
AP P0901-2004/1 - EXTENSION DU MUSEE (56/04)	12 965 755	172 800 000	40 534 680	35,20%	-	40 534 680	213 334 680
AP P0901-2013/1 - RENOV. BAT 1981 BIB. BERNHEIM	15 000 000	-	30 000 000	0,00%	-	30 000 000	30 000 000
AP P0901-2017/1 - CDV 17-21 EXTENSION DU MUSEE	-	41 000 000	-	0,21%	5 000 000	5 000 000	46 000 000
AP P0901-2017/3 - RENOVATION DES BATIMENTS ADCK	-	150 000 000	-	0,00%	-	-	150 000 000
AP P0901-2017/4 - CDI 17-21 ECOLE D'ART EN PROVINCE NORD	-	6 000 000	-	0,00%	- 6 000 000	- 6 000 000	-
AP P0902-2010/1 - CONSTRUCTION MAISON DE LA FEMME ET DE LA CULTURE	1 122 504	135 438 359	14 902 805	0,71%	-	14 902 805	150 341 164
HAP immobilisations corporelles	35 446 637	32 610 131	2 085 882	29,58%	-	2 085 882	34 696 013
HAP subventions d'équipement versées	203 746 437	5 000 000	21 845 548	18,63%	-	21 845 548	26 845 548

Mission M10

Affaires coutumières

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	88 496 894
Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
	Dépenses	-
TOTAL BS 2017	Recettes	-
	Dépenses	88 496 894



Patrimoine et terres coutumières

Actes coutumiers

Chargée de la coordination et de la mise en œuvre des compétences de la Nouvelle-Calédonie, en matière de statut civil coutumier, de terres coutumières et de palabres coutumiers, la direction de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC) assure également la gestion de toutes les dépenses de fonctionnement de la direction, du service, de ses bureaux et du corps des officiers publics coutumiers (OPC).

Elle a également en charge les crédits d'investissement prévus pour la construction des bureaux des OPC, des sièges d'aires coutumières et de l'extension du sénat coutumier.

Depuis le 1er janvier 2011 les OPC, agents de DGRAC, ont pour nouvelle attribution d'assurer les missions de fonctionnaires-huissiers.

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M10-Affaires coutumières							
Fonctionnement							
Recettes	42 000	-	-	0,00%	-	-	-
P1002-Actes coutumiers	42 000	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	85 423 162	97 516 441	11 724 140	21,33%	-	11 724 140	109 240 581
P1001-Patrimoine et terres coutumières	25 718 958	21 952 808	9 752 773	15,15%	-	9 752 773	31 705 581
P1002-Actes coutumiers	59 704 204	75 563 633	1 971 367	23,86%	-	1 971 367	77 535 000
Investissements							
Recettes	19 500 000	42 000 000	-	5,95%	-	-	42 000 000
P1002-Actes coutumiers	19 500 000	42 000 000	-	5,95%	-	-	42 000 000
Dépenses	99 657 795	50 000 000	76 772 754	33,80%	-	76 772 754	126 772 754
P1001-Patrimoine et terres coutumières	9 049 499	44 000 000	15 986 544	23,32%	-	15 986 544	59 986 544
P1002-Actes coutumiers	90 608 296	6 000 000	60 786 210	43,22%	-	60 786 210	66 786 210

P1001-Patrimoine et terres coutumières	Restes à réaliser	Dépenses	25 739 317
	Mesures nouvelles 2017	Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Dépenses	25 739 317

Bilan à mi-parcours

Les dépenses

Pour le secteur de l'aménagement foncier et des affaires coutumières (Anthony LECREN).

- Direction de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC)

Les deux projets en cours de réalisation concernent la poursuite de la mise œuvre du dispositif de sécurité civile ainsi que celui relatif à une convention d'étude sur la cohésion et la solidarité en milieu tribal.

Par ailleurs, 3,5 MF de crédits ont permis de financer la participation des artistes dans le cadre de la promotion pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour le secteur de l'aménagement foncier et des affaires coutumières (Anthony LECREN).

- Direction des affaires économiques (DAE)

Le fonds de garantie pour le développement des terres coutumières, initié en 2013, arrivera au terme de son potentiel d'engagement mi-2017 au regard de l'abondement réalisé par la Nouvelle-Calédonie. Une inscription de 30 MF a été votée au BP 2017 pour permettre la continuité de son intervention en 2017. La réalisation de cette dépense reste dans l'attente de l'appel de fonds de la BCI, gestionnaire des dossiers.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1001-01-Mise en valeur des terres coutumières	34 768 457	65 371 686	25 739 317	20,62%	-	25 739 317	91 111 003
A1001-03-Organisation et fonctionnement des structures coutumières	-	581 122	-	0,00%	-	-	581 122
Total général	34 768 457	65 952 808	25 739 317	20,49%	-	25 739 317	91 692 125

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P1001-2011/1 - FONDS GARANTIE DEVELOPPEMENT TERRES COUTUMIERES	-	30 000 000	-	0,00%	-	-	30 000 000
AP P1001-2014/1 - INFRASTRUCTURES EN MILIEU TRIBAL	9 049 499	14 000 000	15 986 544	46,65%	-	15 986 544	29 986 544
Autres charges de fonctionnement	25 718 958	21 613 414	9 752 773	15,31%	-	9 752 773	31 366 187
Charges fixes de fonctionnement	-	339 394	-	0,00%	-	-	339 394
Total général	34 768 457	65 952 808	25 739 317	20,49%	-	25 739 317	91 692 125

Situation des AP/AE en dépense :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1001-Patrimoine et terres coutumières										
Fonctionnement	100 000 000	-	100 000 000	-	-	-	-	-	-	100 000 000
P1001-2016/1-DISPOSITIF SECURITE CIVILE	100 000 000	-	100 000 000	-	-	-	-	-	-	100 000 000
Investissement	380 000 000	-	380 000 000	245 886 075	44 000 000	15 986 544	-	59 986 544	305 872 619	74 127 381
P1001-2011/1-FONDS GARANTIE DEVELOPPEMENT TERRES COUTUMIERES	280 000 000	-	280 000 000	230 000 000	30 000 000	-	-	30 000 000	260 000 000	20 000 000
P1001-2014/1-INFRASTRUCTURES EN MILIEU TRIBAL	100 000 000	-	100 000 000	15 886 075	14 000 000	15 986 544	-	29 986 544	45 872 619	54 127 381

P1002-Actes coutumiers	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	62 757 577
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	62 757 577

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de l'aménagement foncier et des affaires coutumières (Anthony LECREN).

- Direction de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC)

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1002-02-Assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des investissements des institutions coutumières	19 500 000	42 000 000	-	5,95%	-	-	42 000 000
A1002-04-Gérer les actes coutumiers (Etat civil et foncier)	42 000	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	19 542 000	42 000 000	-	12,67%	-	-	42 000 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(13) subventions d'investissement	19 500 000	42 000 000	-	5,95%	-	-	42 000 000
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	42 000	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	19 542 000	42 000 000	-	12,67%	-	-	42 000 000

Les dépenses

Pour le secteur de l'aménagement foncier et des affaires coutumières (Anthony LECREN).

- Direction de la gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC)

L'action de la direction porte sur deux volets distincts :

- le premier volet concerne la finalisation des travaux d'extension du Sénat Coutumier, la poursuite de la construction de la maison de l'aire Paici Cemuki et les travaux de clôture du conseil coutumier de l'aire laai ;
- le second volet porte sur des travaux d'aménagements, d'équipements d'une salle de réunion du guichet d'état civil coutumier qui ont été entrepris pour un meilleur accueil de nos usagers.

Maîtrise d'ouvrage déléguée des investissements des institutions coutumières

Les dépenses déjà engagées portent essentiellement sur les travaux relatifs à la construction en cours de la maison d'aire Paici Cemuki, pour un coût estimé à 72 MF sur l'AP 1002-1992/1, qui s'élève à 30 MF pour la participation de la Nouvelle-Calédonie et à 42 MF pour la participation des collectivités extérieures.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1002-02-Assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des investissements des institutions coutumières	78 575 818	1 655 500	44 584 566	34,08%	-	44 584 566	46 240 066
A1002-04-Gérer les actes coutumiers (Etat civil et foncier)	46 761 770	48 209 325	16 482 744	31,33%	-	16 482 744	64 692 069
A1002-05-Soutien et pilotage	24 974 912	31 698 808	1 690 267	33,96%	-	1 690 267	33 389 075
Total général	150 312 500	81 563 633	62 757 577	32,82%	-	62 757 577	144 321 210

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P1002-1992/1 - LOCAUX CONSEILS AIRES COUTUMIERES (1/92)	25 530 866	849 758	20 207 039	74,83%	-	20 207 039	21 056 797
AP P1002-2005/2 - SIEGE DU SENAT COUTUMIER (82/05)	53 044 952	805 742	24 377 527	0,00%	-	24 377 527	25 183 269
Autres charges de fonctionnement	19 104 957	21 442 158	714 897	23,88%	-	714 897	22 157 055
Charges fixes de fonctionnement	40 599 247	54 121 475	1 256 470	23,85%	-	1 256 470	55 377 945
HAP immobilisations corporelles	12 032 478	4 344 500	16 201 644	63,80%	-	16 201 644	20 546 144
Total général	150 312 500	81 563 633	62 757 577	32,82%	-	62 757 577	144 321 210

Situation des AP/AE en dépense :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1002-Actes coutumiers										
Investissement	1 034 068 915	-	1 034 068 915	674 964 138	1 655 500	44 584 566	-	46 240 066	721 204 204	312 864 711
P1002-1992/1-LOCAUX CONSEILS AIRES COUTUMIERES (1/92)	203 068 915	-	203 068 915	138 569 933	1 655 500	20 207 039	-	21 862 539	160 432 472	42 636 443
P1002-2005/1-CENTRE SOCIO CULTUREL DE L'IGNAME (90/05)	120 000 000	-	120 000 000	3 529 065	-	-	-	-	3 529 065	116 470 935
P1002-2005/2-SIEGE DU SENAT COUTUMIER (82/05)	581 000 000	-	581 000 000	532 737 040	-	24 377 527	-	24 377 527	557 114 567	23 885 433
P1002-2013/1-REHABILITATION EX-INTERNAT JEUNES FILLES	130 000 000	-	130 000 000	128 100	-	-	-	-	128 100	129 871 900
Total général	1 034 068 915	-	1 034 068 915	674 964 138	1 655 500	44 584 566	-	46 240 066	721 204 204	312 864 711

Synthèse des crédits par rubrique

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	42 000	-	-	0,00%	-	-	-
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	42 000	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	85 423 162	97 516 441	11 724 140	21,33%	-	11 724 140	109 240 581
Autres charges de fonctionnement	44 823 915	43 055 572	10 467 670	18,86%	-	10 467 670	53 523 242
Charges fixes de fonctionnement	40 599 247	54 460 869	1 256 470	23,71%	-	1 256 470	55 717 339
Investissements							
Recettes	19 500 000	42 000 000	-	5,95%	-	-	42 000 000
(13) subventions d'investissement	19 500 000	42 000 000	-	5,95%	-	-	42 000 000
Dépenses	99 657 795	50 000 000	76 772 754	33,80%	-	76 772 754	126 772 754
AP P1001-2011/1 - FONDS GARANTIE DEVELOPPEMENT TERRES COUTUMIERES	-	30 000 000	-	0,00%	-	-	30 000 000
AP P1001-2014/1 - INFRASTRUCTURES EN MILIEU TRIBAL	9 049 499	14 000 000	15 986 544	46,65%	-	15 986 544	29 986 544
AP P1002-1992/1 - LOCAUX CONSEILS AIRES COUTUMIERES (1/92)	25 530 866	849 758	20 207 039	74,83%	-	20 207 039	21 056 797
AP P1002-2005/2 - SIEGE DU SENAT COUTUMIER (82/05)	53 044 952	805 742	24 377 527	0,00%	-	24 377 527	25 183 269
HAP immobilisations corporelles	12 032 478	4 344 500	16 201 644	63,80%	-	16 201 644	20 546 144

Mission M11

Enseignement

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	749 918 308
Mesures nouvelles 2017	Recettes	156 243 112
	Dépenses	222 559 825
TOTAL BS 2017	Recettes	156 243 112
	Dépenses	972 478 133



Enseignement du premier degré

Formation enseignants

Enseignement supérieur, et autres actions de soutien à l'enseignement scolaire, soutien à la recherche

Enseignement technique agricole

Enseignement privé

Enseignement second degré public

La direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) a pour mission :

- l'élaboration des programmes scolaires de l'école primaire publique, sous réserve de la compétence des provinces pour leur adaptation en fonction des réalités culturelles et linguistiques

- la formation initiale et continue des maîtres de l'enseignement primaire public

- le conseil et le contrôle pédagogiques de l'enseignement primaire public

La Direction du Service d'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE) :

La gestion de l'enseignement technique agricole a été transférée de l'État à la Nouvelle-Calédonie, le 1er janvier 2012.

Ce type d'enseignement, aux méthodes originales, offre des formations générales, technologiques ou professionnelles. Les métiers concernés relèvent de l'agriculture et de l'élevage, de l'horticulture, de la

forêt, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, de l'entretien de l'espace, de la gestion de l'environnement ainsi que services aux personnes en milieu rural.

Sous l'autorité de la Nouvelle-Calédonie, la DAFE met en œuvre les cinq missions dévolues à l'enseignement agricole : la formation, l'expérimentation, l'insertion, l'animation du territoire et la coopération internationale.

Dans ce cadre, la DAFE est notamment chargée de :

- organiser des formations générales, professionnelles et technologiques, initiales et continues, relevant de l'enseignement agricole,

- contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes,

- contribuer à l'éducation au développement durable et à la mise en œuvre de ses principes,

- participer à des actions de coopération régionale,

- répartir les moyens que la Nouvelle-Calédonie consacre à l'enseignement agricole,

- participer à l'information, l'orientation et l'affectation des élèves.

La Direction Générale des Enseignement : (DGE) :

Conformément à l'article 56-1 de la loi organique du 19 mars 1999, l'Etat et la Nouvelle-Calédonie décident d'exercer au sein d'un service unique dénommé direction général des services les compétences respectives qu'ils détiennent en matière d'enseignement.

En ce qui concerne les compétences de la Nouvelle-Calédonie, le service unique est notamment chargé de :

1°) Organisation des enseignements scolaires

- répartir les moyens que la Nouvelle-Calédonie consacre à l'éducation, afin d'assurer en particulier l'égalité d'accès au service public

- participer au contrôle et à l'évaluation des politiques éducatives, en vue d'assurer la cohésion d'ensemble du système éducatif, sans préjudice de la compétence de l'Etat en matière de contrôle pédagogique des enseignants

- planifier et organiser les formations

- organiser la concertation et la consultation locale dans le domaine de l'enseignement

- définir les modalités de la scolarisation dans les établissements scolaires

- arrêter la carte scolaire de l'enseignement public du second degré

- informer, orienter et affecter les élèves de l'enseignement public du second degré.

2°) En matière d'établissements d'enseignement du second degré public

- établir le PPI des lycées. À ce titre, il définit la localisation des établissements d'enseignement, leur capacité d'accueil, leur structure pédagogique et le mode d'hébergement des élèves

- assurer, en concertation avec la DITTT, la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des lycées

- attribuer des aides au bénéfice des établissements pour les projets d'action éducative, la recherche et l'expérimentation pédagogiques, les projets d'établissements ou les projets relevant d'un programme national ou d'un programme de la Nouvelle-Calédonie.

3°) Enseignement privé

- préparation et mise en œuvre des contrats passés entre les directions de l'enseignement privé et la Nouvelle-Calédonie

- gestion des aides financières à l'enseignement privé

- dans l'élaboration de la carte des formations, organisation de la concertation avec les enseignements privés.

4°) Santé scolaire

- contribuer au bien-être des élèves et les aider à adopter des comportements qui préservent leur santé dans le respect

d'eux-mêmes, des autres et de leur environnement

- organiser, au sein des établissements et en liaison avec les partenaires de la santé publique, des actions de prévention, notamment en matière de conduites à risque et de maltraitance.

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M11-Enseignement							
Fonctionnement							
Recettes	4 879 777	-	-	0,00%	156 243 112	156 243 112	156 243 112
P1103-Enseignement sup, autres actions de soutien à l'enseignement sco. Recherche	4 200 000	-	-	0,00%	104 975 000	104 975 000	104 975 000
P1106-Enseignement second degré public	679 777	-	-	0,00%	51 268 112	51 268 112	51 268 112
Dépenses	4 737 344 078	4 606 300 528	33 154 556	54,33%	235 028 374	268 182 930	4 874 483 458
P1101-Enseignement du premier degré	128 065 875	187 152 210	2 064 174	22,40%	-	2 064 174	189 216 384
P1102-Formation initiale des enseignants du 1er degré public	280 218 574	233 603 125	-	59,41%	-	-	233 603 125
P1103-Enseignement sup, autres actions de soutien à l'enseignement sco. Recherche	904 715 171	711 781 589	10 838 880	33,71%	88 760 262	99 599 142	811 380 731
P1104-Enseignement technique agricole	153 841 103	190 000 000	43 298	69,20%	-	43 298	190 043 298
P1105-Enseignement privé	2 049 161 498	2 072 535 900	-	65,04%	97 200 000	97 200 000	2 169 735 900
P1106-Enseignement second degré public	1 221 341 857	1 211 227 704	20 208 204	50,05%	49 068 112	69 276 316	1 280 504 020
Investissements							
Recettes	800 986	4 020 000	-	0,36%	-	-	4 020 000
P1104-Enseignement technique agricole	-	4 020 000	-	0,00%	-	-	4 020 000
P1106-Enseignement second degré public	800 986	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	1 662 001 048	1 576 564 800	716 763 752	41,92%	- 12 468 549	704 295 203	2 280 860 003
P1101-Enseignement du premier degré	301 003	364 800	-	11,19%	-	-	364 800
P1103-Enseignement sup, autres actions de soutien à l'enseignement sco. Recherche	88 253 520	220 250 000	-	76,28%	- 7 468 549	- 7 468 549	212 781 451
P1104-Enseignement technique agricole	25 500 000	47 950 000	-	61,63%	-	-	47 950 000
P1105-Enseignement privé	648 793 707	408 000 000	-	22,99%	-	-	408 000 000
P1106-Enseignement second degré public	899 152 818	900 000 000	716 763 752	41,44%	- 5 000 000	711 763 752	1 611 763 752

P1101-Enseignement du premier degré	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	2 064 174
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	2 064 174

Bilan à mi-parcours

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWÉ).

- Direction de l'enseignement de la NC (DENC)

Afin de répondre aux ambitions de la délibération n° 106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne, la DENC a initié des projets éducatifs et des projets d'école. Les dépenses relatives à ces projets ont été exécutées à moins de 50%. Leur réalisation interviendra au cours du 2^{ème} semestre 2017.

Aucune mesure nouvelle n'est proposée au budget supplémentaire.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1101-01-Soutien aux actions éducatives pour la réussite scolaire	44 756 034	102 176 410	1 936 779	14,40%	-	1 936 779	104 113 189
A1101-02-Contrôle, accompagnement et formation continue des enseignants	651 940	1 250 000	-	14,75%	-	-	1 250 000
A1101-03-Adaptation aux publics spécifiques	288 290	200 000	-	12,34%	-	-	200 000
A1101-04-Soutien et pilotage	82 670 614	83 890 600	127 395	32,40%	-	127 395	84 017 995
Total général	128 366 878	187 517 010	2 064 174	22,38%	-	2 064 174	189 581 184

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	35 227 877	31 739 600	-	20,98%	-	-	31 739 600
Charges exceptionnelles	515 758	700 000	-	0,00%	-	-	700 000
Charges fixes de fonctionnement	70 336 179	74 712 610	127 395	32,96%	-	127 395	74 840 005
HAP immobilisations corporelles	301 003	364 800	-	11,19%	-	-	364 800
Remboursements aux collectivités	-	34 000 000	-	0,00%	-	-	34 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	21 986 061	46 000 000	1 936 779	23,07%	-	1 936 779	47 936 779
Total général	128 366 878	187 517 010	2 064 174	22,38%	-	2 064 174	189 581 184

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1101-Enseignement du premier degré										
Fonctionnement	50 000 000	-	50 000 000	-	20 000 000	-	-	20 000 000	20 000 000	30 000 000
P1101-2017/1-SUBVENTIONS COMMUNES CHARTES SCOLAIRES	50 000 000	-	50 000 000	-	20 000 000	-	-	20 000 000	20 000 000	30 000 000
Total général	50 000 000	-	50 000 000	-	20 000 000	-	-	20 000 000	20 000 000	30 000 000

P1102-Formation initiale des enseignants du 1er degré public	Restes à réaliser	Dépenses	-
	Mesures nouvelles 2017	Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Dépenses	-

Bilan à mi-parcours

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWÉ).

- Direction de l'enseignement de la NC (DENC)

La Nouvelle-Calédonie est compétente pour l'organisation des examens et concours interne, externe, spécial pour le recrutement des professeurs des écoles et des instituteurs.

L'exécution des dépenses n'a pas encore été réalisée et reste dans l'attente de la tenue des examens et concours, qui se dérouleront à compter de juillet 2017.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1102-02-Processus de certification et de titularisation	218 574	2 287 125	-	0,00%	-	-	2 287 125
A1102-03-Mise en oeuvre des programmes de la formation initiale	280 000 000	231 316 000	-	60,00%	-	-	231 316 000
Total général	280 218 574	233 603 125	-	59,41%	-	-	233 603 125

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	218 574	2 223 000	-	0,00%	-	-	2 223 000
Charges fixes de fonctionnement	-	64 125	-	0,00%	-	-	64 125
Subventions, participations et autres charges d'activité	280 000 000	231 316 000	-	60,00%	-	-	231 316 000
Total général	280 218 574	233 603 125	-	59,41%	-	-	233 603 125

P1103-Enseignement sup, autres actions de soutien à l'enseignement sco. Recherche	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	10 838 880
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	104 975 000
		Dépenses	81 291 713
	TOTAL BS 2017	Recettes	104 975 000
		Dépenses	92 130 593

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hélène IEKAWÉ).

- Direction générale des enseignements – Vice rectorat (DGE-VR)

Soutien aux autres actions d'enseignement scolaire : 104,975 MF

Il est proposé d'inscrire **104,9 MF** en section de fonctionnement correspondant à la participation de l'État et des trois Provinces au financement de l'opération « Plan jeunesse outre-mer : parcours d'excellence – projets innovants » financée dans le cadre du contrat de développement inter-collectivités 2017/2020.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1103-01-Soutien à l'enseignement supérieur	4 200 000	-	-	0,00%	-	-	-
A1103-02-Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	-	-	-	0,00%	104 975 000	104 975 000	104 975 000
Total général	4 200 000	-	-	0,00%	104 975 000	104 975 000	104 975 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(77) produits exceptionnels	4 200 000	-	-	0,00%	-	-	-
AP P1103-2017/9 - CDI 17-21 PLAN JEUNESSE OUTRE MER - PARCOURS EXCELLENCE	-	-	-	0,00%	104 975 000	104 975 000	104 975 000
Total général	4 200 000	-	-	0,00%	104 975 000	104 975 000	104 975 000

Situation des AP/AE :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1103-Enseignement sup, autres actions de soutien à l'enseignement sco. Recherche										
Fonctionnement	-	524 875 000	524 875 000	-	-	-	104 975 000	104 975 000	104 975 000	419 900 000
P1103-2017/9-CDI 17-21 PLAN JEUNESSE OUTRE MER - PARCOURS EXCELLENCE	-	524 875 000	524 875 000	-	-	-	104 975 000	104 975 000	104 975 000	419 900 000
Total général	-	524 875 000	524 875 000	-	-	-	104 975 000	104 975 000	104 975 000	419 900 000

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hélène IEKAWÉ).

- Direction de l'enseignement de la NC (DENC)

Dans le cadre du soutien à l'enseignement scolaire, des subventions de fonctionnement sont octroyées à diverses structures associatives, telles que la Fédération des Œuvres Laïques, l'Ecole du Cirque, etc.

Les conventions 2017, en cours de rédaction, seront finalisées à la réception des bilans financiers de l'exercice 2016. L'arrêté des subventions diverses sera prochainement inscrit à l'ordre du jour de la réunion du gouvernement.

- Direction générale des enseignements – Vice rectorat (DGE-VR)

Soutien à l'enseignement supérieur : - 22,8 MF

Les crédits de fonctionnement correspondent à la mise en œuvre de l'opération du contrat de développement inter-collectivité (CDI 2017/2021) « UNC accès à l'enseignement supérieur », dont le taux de réalisation appelle une réduction des crédits.

Il est ainsi proposé une réduction de 22,8 MF au budget supplémentaire : - 16 MF en section d'investissement et - 6,8 MF en section de fonctionnement, ventilée comme suit :

- Pole NTIC : - 12,9 MF (investissement),
- UNC Antenne du Nord : - 3,1 MF (investissement),
- UNC accès à l'enseignement supérieur : - 6,8 MF (fonctionnement).

Soutien aux autres actions d'enseignement scolaire : 110,5 MF

Aucune inscription n'a été faite au BP 2017.

Il est proposé d'inscrire 110,5 MF en section de fonctionnement dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de développement « Plan jeunesse outre-mer : parcours d'excellence – projets innovants ». Il est sollicité l'ouverture d'une autorisation d'engagement sur l'action (A1103-02) en lieu et place de l'ancienne AE (P1106-2017/1) budgétisée sur l'action soutien au second degré (A1106-08). Cette nouvelle autorisation d'engagement est prévue sur cinq ans à hauteur de 552,5 MF (110,5 MF par an). La participation totale de la Nouvelle-Calédonie est évaluée à 27,625 MF, soit 5,525 MF par an.

Projet éducatif de la Nouvelle Calédonie : 5 MF

Il est proposé d'inscrire 5 MF de CP en section investissement.

Dans le cadre du projet éducatif de Nouvelle-Calédonie et afin de garantir l'égalité des chances et la réussite pour tous les élèves par la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire, il a été décidé, en 2016, de développer une solution informatique qui permette aux directions de la Nouvelle-Calédonie de repérer, prévenir et remédier aux situations de décrochage scolaire potentielles et/ou avérées. Cette solution intègre aussi une dimension de suivi statistique. Dans ce cadre, une étude concernant l'élaboration du cahier des charges a été menée par le vice rectorat – DGE NC et la DTSI. Les conclusions de cette étude conduisent à la mise en œuvre du développement d'un outil de gestion baptisé « Persévérance ». Pour ce faire, il est proposé la création d'une autorisation de programme sur deux ans d'un montant total de 80 MF.

Pour 2017, l'inscription proposée de 5 MF serait financée, en partie, par redéploiement à l'intérieur de la section d'investissement.

- Service de l'aménagement et de la planification (SAP)

Du fait de la finalisation tardive de la maquette financière du contrat de développement Etat-inter-collectivités 2017-2021, deux rectifications sont à faire : d'une part **une réduction de 14,9 MF** sur l'opération « VI-3a – CRESICA fonctionnement », et d'autre part **l'inscription (section investissement) de 3,6 MF** pour l'opération « VI3b – CRESICA investissement ». Les arrêtés de l'Etat n'ayant été pris qu'en juin, le versement de la part NC interviendra au 3^{ème} trimestre 2017.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1103-01-Soutien à l'enseignement supérieur	323 885 012	543 603 863	100 000	61,92%	- 22 853 470	- 22 753 470	520 850 393
A1103-02-Soutien aux autres actions d'enseignements scolaire	203 130 000	169 020 000	-	43,90%	110 500 000	110 500 000	279 520 000
A1103-03-Soutien à la recherche	454 261 271	189 400 000	5 000 000	0,00%	- 11 354 817	- 6 354 817	183 045 183
A1103-04-Projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie	11 692 408	30 007 726	5 738 880	2,02%	5 000 000	10 738 880	40 746 606
Total général	992 968 691	932 031 589	10 838 880	43,65%	81 291 713	92 130 593	1 024 162 182

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	16 271 000	20 100 000	-	35,34%	-	-	20 100 000
AP P1103-2014/1 - CDI 17-21 POLE NUMERIQUE ET TECHNOLOGIQUE-POLE NTC	56 000 000	215 250 000	-	78,05%	-12 915 168	- 12 915 168	202 334 832
AP P1103-2017/1 - CDI17-21 UNC ANTENNE DU NORD	-	5 000 000	-	0,00%	- 3 133 333	- 3 133 333	1 866 667
AP P1103-2017/6 - CDI 17-21 CRESICA INVESTISSEMENT	-	-	-	0,00%	3 579 952	3 579 952	3 579 952
AP P1103-2017/8 - DEVELOPPEMENT DU LOGICIEL PERSEVERANCE	-	-	-	0,00%	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Autres charges de fonctionnement	11 932 157	29 549 323	5 738 880	2,04%	-	- 5 738 880	35 288 203
Charges fixes de fonctionnement	338 100	608 153	-	0,00%	-	-	608 153
HAP subventions d'équipement versées	32 253 520	-	-	0,00%	-	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	876 173 914	661 524 113	5 100 000	35,36%	88 760 262	93 860 262	755 384 375
Total général	992 968 691	932 031 589	10 838 880	43,65%	81 291 713	92 130 593	1 024 162 182

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1103-Enseignement sup, autres actions de soutien à l'enseignement sco. Recherche										
Fonctionnement	1 053 319 644	552 500 000	1 605 819 644	48 000 000	208 215 200	-	88 760 262	296 975 462	344 975 462	1 260 844 182
P1103-2012/1-MAISON DES ETUDIANTS	43 000 000	-	43 000 000	28 000 000	-	-	-	-	28 000 000	15 000 000
P1103-2013/1-ETUDES FAISABILITIES CAMPUS GRANDES ECOLES	40 000 000	-	40 000 000	-	-	-	-	-	-	40 000 000
P1103-2013/2-SOUTIEN RECHERCHE ANTI-VECTORIELLE	25 000 000	-	25 000 000	20 000 000	-	-	-	-	20 000 000	5 000 000
P1103-2017/2-CDI 17-21-UNC ACCES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	146 168 258	-	146 168 258	-	18 815 200	-	- 6 804 969	12 010 231	12 010 231	134 158 027
P1103-2017/3-CDI 17-21 FONCTIONNEMENT IAC	778 950 000	-	778 950 000	-	171 400 000	-	-	171 400 000	171 400 000	607 550 000
P1103-2017/5-CDI 17-21 CRESICA FONCTIONNEMENT	20 201 386	-	20 201 386	-	18 000 000	-	- 14 934 769	3 065 231	3 065 231	17 136 155
P1103-2017/7-CDI 17-21 PLAN JEUNESSE OUTRE MER - PARCOURS EXCELLENCE	-	552 500 000	552 500 000	-	-	-	- 110 500 000	110 500 000	110 500 000	442 000 000
Investissement	429 762 621	80 000 000	509 762 621	62 362 860	220 250 000	-	- 12 468 549	207 781 451	270 144 311	239 618 310
P1103-2013/3-MAISON DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE	6 362 860	-	6 362 860	6 362 860	-	-	-	-	6 362 860	-
P1103-2014/1-CDI 17-21 POLE NUMERIQUE ET TECHNOLOGIQUE-POLE NTC	381 500 000	-	381 500 000	56 000 000	215 250 000	-	- 12 915 168	202 334 832	258 334 832	123 165 168
P1103-2017/1-CDI17-21 UNC ANTENNE DU NORD	24 000 000	-	24 000 000	-	5 000 000	-	- 3 133 333	1 866 667	1 866 667	22 133 333
P1103-2017/6-CDI 17-21 CRESICA INVESTISSEMENT	17 899 761	-	17 899 761	-	-	-	3 579 952	3 579 952	3 579 952	14 319 809
P1103-2017/8-DEVELOPPEMENT DU LOGICIEL PERSEVERANCE	-	80 000 000	80 000 000	-	-	-	-	-	-	80 000 000

P1104-Enseignement technique agricole	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	43 298
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	43 298

Bilan à mi-parcours

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWÉ).

- Direction de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE)

Enseignement public

Les dépenses inscrites au BP 2017 ont été réalisées à plus de 90% et concernent les dotations et subventions suivantes :

- dotation pour le recrutement d'assistants d'éducation au lycée agricole et général Michel Rocard : 27 MF ;
- dotation de fonctionnement courant du lycée agricole et général Michel Rocard : 37 MF ;
- dotation de fonctionnement spécifique du lycée polyvalent du Mont-Dore pour l'accueil de deux classes de CAPA : 3,5 MF ;
- subvention de fonctionnement pour l'exploitation agricole à vocation pédagogique du lycée agricole et général Michel Rocard : 3,5 MF ;
- subvention d'investissement pour l'acquisition de matériels agricoles à vocation pédagogique au lycée agricole et général Michel Rocard : 11,55 MF ;
- subvention d'investissement pour l'acquisition de matériels de santé sécurité à vocation pédagogique par le lycée agricole et général Michel Rocard : 1 MF.

Dotations lycée professionnel agricole Do Neva

Au premier semestre 2017, les dotations et subventions en faveur du lycée professionnel agricole privé Do Neva ont été versées à hauteur de 67% et concernent les postes suivants :

- dotation de remplacement : 11,5 MF. Il s'agit d'une avance de fonds à l'ASEE pour le remplacement d'enseignants absents (maladie, formation longue, etc.). Les montants engagés font l'objet d'un remboursement l'année suivante,
- dotation de fonctionnement : 20 MF soit 50% du BP,
- subvention d'investissement : 9 MF pour la rénovation complète du laboratoire de physique-chimie et biologie (paillasse avec arrivée d'eau, gaz et électricité).

Dotations maisons familiales rurales

Au BP 2017, parallèlement à un renforcement des suivis pédagogiques et de gestion financière, il a été envisagé d'octroyer aux maisons familiales rurales (MFR) des moyens de fonctionnement sur le budget de la Nouvelle-Calédonie, en deux temps :

- une dotation initiale, en début d'année, attribuée sur la base d'environ 40 % des moyens octroyés en 2016, pour faire face aux charges de fonctionnement (principalement les rémunérations du personnel, supports pédagogiques et dépenses courantes) ;
- une dotation complémentaire calculée en particulier sur la base des effectifs consolidés à mi-année.

La dotation initiale de fonctionnement a été versée aux maisons familiales rurales de Bélép, Poindimié, Pouébo et Koné, pour un montant total de 13,2 MF.

Développement et ouverture sociale de l'élève

Cette action a pour objectif de développer l'innovation pédagogique dans les établissements et de favoriser l'insertion des élèves au lycée, dans la société et le monde professionnel ou pour leur poursuite d'études, à travers différents projets conduits par les équipes pédagogiques et de vie scolaire. La généralisation des expérimentations est une part essentielle du projet éducatif calédonien pour l'enseignement agricole. Les dépenses ont été réalisées à hauteur de 11,2 MF, soit 69 % du BP 2017.

Bourses pour stage à l'étranger

Les opérations inscrites au BP 2017 ont été réalisées dans leur totalité et concernent :

- pour le lycée professionnel agricole privé Do Neva : 1,2 MF pour la réalisation de stages en milieu professionnel horticole en pays anglophone, à destination de deux élèves du baccalauréat professionnel « productions horticoles ». La subvention couvre les frais de déplacement, d'hébergement, de visa, d'assurance des élèves, ainsi que la prestation locale d'accompagnement pour le stage.
- pour le lycée agricole et général Michel Rocard : 3 MF concernant des échanges internationaux (voyages d'études à l'étranger, participation à la fête de la science à l'étranger). L'objectif visé est de faciliter l'accès de ces élèves à une poursuite d'études en sections européennes ou internationales de l'enseignement supérieur, ou dans des universités étrangères, et de leur donner des atouts pour une future insertion professionnelle.

Aucune mesure nouvelle n'est proposée au budget supplémentaire dans le cadre de ce programme.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1104-01-Enseignement public	69 300 000	90 050 000	-	92,78%	-	-	90 050 000
A1104-02-Enseignement privé temps plein	49 846 487	61 100 000	-	66,31%	- 284 468	-284 468	60 815 532
A1104-03-Enseignement privé rythme alterné	35 759 964	47 800 000	-	45,61%	-	-	47 800 000
A1104-04-Développement et ouverture sociale de l'élève	17 713 750	16 360 000	-	64,06%	-	-	16 360 000
A1104-05-Bourse pour stage à l'étranger	4 200 000	4 200 000	-	100,00%	-	-	4 200 000
A1104-06-Soutien et pilotage	2 520 902	18 440 000	43 298	2,82%	284 468	327 766	18 767 766
Total général	179 341 103	237 950 000	43 298	67,68%	-	43 298	237 993 298

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P1104-2017/1 - CDV 17-21 RENOVATION LYCEE AGRICOLE DE NC	-	13 400 000	-	0,00%	-	-	13 400 000
Autres charges de fonctionnement	5 654 563	13 150 000	-	4,78%	- 715 532	- 715 532	12 434 468
Charges fixes de fonctionnement	1 056 303	1 190 000	43 298	39,97%	-	43 298	1 233 298
Contributions obligatoires	90 526 487	116 480 000	-	82,00%	- 284 468	- 284 468	116 195 532
HAP subventions d'équipement versées	25 500 000	34 550 000	-	85,53%	-	-	34 550 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	56 603 750	59 180 000	-	58,94%	1 000 000	1 000 000	60 180 000
Total général	179 341 103	237 950 000	43 298	67,68%	-	43 298	237 993 298

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1104-Enseignement technique agricole										
Investissement	1 735 100 000	-	1 735 100 000	-	13 400 000	-	-	13 400 000	13 400 000	1 721 700 000
P1104-2017/1-CDV 17-21 RENOVATION LYCEE AGRICOLE DE NC	1 735 100 000	-	1 735 100 000	-	13 400 000	-	-	13 400 000	13 400 000	1 721 700 000
Total général	1 735 100 000	-	1 735 100 000	-	13 400 000	-	-	13 400 000	13 400 000	1 721 700 000

P1105-Enseignement privé	Restes à réaliser	Dépenses	-
	Mesures nouvelles 2017	Dépenses	97 200 000
	TOTAL BS 2017	Dépenses	97 200 000

Bilan à mi-parcours

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWÉ).

- Direction générale des enseignements – Vice rectorat (DGE-VR)

Enseignement second degré privé : 97,2 MF

Le taux de réalisation au 31 mai 2017 dépasse 60 % en fonctionnement et reste nul en investissement.

En investissement, les subventions pour travaux pour la FELP et l'ASEE ont été engagées. Le paiement n'interviendra qu'après réception des comptes rendus d'utilisation des fonds délégués en 2016.

En fonctionnement, il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire **104,3 MF** au titre de subventions aux directions de l'enseignement privé.

Il est également proposé de **réduire de 7,1 MF** l'inscription budgétaire du troisième terme du forfait d'externat, compte tenu de la baisse des effectifs constatés au 1^{er} semestre. Cette diminution permettrait de financer les crédits d'interventions : **4,275 MF** pour l'enseignement privé et **2,8 MF** pour l'enseignement public.

L'enseignement privé, pénalisé par la baisse du forfait d'externat, bénéficiera également d'un soutien de la Nouvelle-Calédonie à hauteur de **100 MF** afin de permettre le maintien d'un enseignement de qualité.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1105-02-Enseignement second degré privé	2 697 955 205	2 475 535 900	-	58,24%	97 200 000	97 200 000	2 572 735 900
A1105-01-Enseignement premier degré privé	-	5 000 000	-	0,00%	-	-	5 000 000
Total général	2 697 955 205	2 480 535 900	-	58,12%	97 200 000	97 200 000	2 577 735 900

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P1105-2016/1 - EQUIPEMENT DIRECTIONS ENSEIGNEMENT PRIVE-ASEE	246 000 000	100 000 000	-	0,00%	-	-	100 000 000
AP P1105-2016/3 - EQUIPEMENT DIRECTIONS ENSEIGNEMENT PRIVE-FELP	100 000 000	50 000 000	-	0,00%	-	-	50 000 000
Autres charges de fonctionnement	16 459 366	2 934 000	-	0,00%	-	-	2 934 000
Contributions obligatoires	2 024 967 132	2 064 221 900	-	65,30%	- 7 075 000	- 7 075 000	2 057 146 900
HAP subventions d'équipement versées	302 793 707	258 000 000	-	36,36%	-	-	258 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	7 735 000	5 380 000	-	0,00%	104 275 000	104 275 000	109 655 000
Total général	2 697 955 205	2 480 535 900	-	58,12%	97 200 000	97 200 000	2 577 735 900

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1105-Enseignement privé										
Fonctionnement	100 000 000	-	100 000 000	-	-	-	-	-	-	100 000 000
P1105-2017/1-FINANCEMENT DEFICIT COMPTES ALLIANCE SCOLAIRE EVANGELIQUE ASEE	100 000 000	-	100 000 000	-	-	-	-	-	-	100 000 000
Investissement	970 000 000	-	970 000 000	346 000 000	150 000 000	-	-	150 000 000	496 000 000	474 000 000
P1105-2014/1-FINANCEMENT DEFICIT COMPTES ALLIANCE SCOLAIRE EVANGELIQUE ASEE	220 000 000	-	220 000 000	-	-	-	-	-	-	220 000 000
P1105-2016/1-EQUIPEMENT DIRECTIONS ENSEIGNEMENT PRIVE-ASEE	510 000 000	-	510 000 000	246 000 000	100 000 000	-	-	100 000 000	346 000 000	164 000 000
P1105-2016/3-EQUIPEMENT DIRECTIONS ENSEIGNEMENT PRIVE-FELP	240 000 000	-	240 000 000	100 000 000	50 000 000	-	-	50 000 000	150 000 000	90 000 000

P1106-Enseignement second degré public	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	736 971 956
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	51 268 112
		Dépenses	44 068 112
	TOTAL BS 2017	Recettes	51 268 112
		Dépenses	781 040 068

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWÉ).

- Direction générale des enseignements – Vice rectorat (DGE-VR)

Vie de l'élève : 51,3 MF

Il est proposé d'inscrire une recette de 51, 3 MF en fonctionnement, au titre de la participation de l'Etat au financement du protocole d'accord Nouvelle-Calédonie-État pour la mise en œuvre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1106-07-Vie de l'élève	792 411	-	-	0,00%	51 268 112	51 268 112	51 268 112
A1106-08-Soutien et pilotage	688 352	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	1 480 763	-	-	0,00%	51 268 112	51 268 112	51 268 112

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(204) subventions d'équipement versées	792 411	-	-	0,00%	-	-	-
(23) immobilisation en cours	8 575	-	-	0,00%	-	-	-
(74) dotations, subventions et participations	-	-	-	0,00%	51 268 112	51 268 112	51 268 112
(77) produits exceptionnels	679 777	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	1 480 763	-	-	0,00%	51 268 112	51 268 112	51 268 112

Les dépenses

Pour le secteur de l'enseignement (Hélène IEKAWÉ).

- Direction générale des enseignements – Vice rectorat (DGE-VR)

Vie de l'élève : 52,5 MF

Dépenses de fonctionnement : 51,3 MF

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord entre l'État et la Nouvelle-Calédonie, il est proposé d'inscrire 51,3 MF en section de fonctionnement, destinés à rembourser la masse salariale 2017 des personnels surveillants et agents techniques, avancée par le Ministère de l'Education Nationale depuis la rentrée scolaire. Cette inscription est financée en recette par une dotation du Ministère de l'outre-mer inscrite au titre des conditions de vie outre-mer.

À l'intérieur de l'action vie de l'élève, il est proposé de procéder à plusieurs redéploiements en section de fonctionnement sans besoin de financement nouveau au budget supplémentaire.

Soutien et pilotage

Le taux de réalisation au 31 mai 2017 est de 27 % en investissement (pour un taux d'exécution de 65%) et de 4 % en fonctionnement.

La sous consommation des crédits en fonctionnement s'explique par les nouvelles procédures d'attribution des subventions pour le transport scolaire (qui représentent 389,2 MF). Ces modalités, élaborées en concertation avec les services de la DITTT, tendent à intégrer les transports scolaires dans le schéma global du transport et de la mobilité de Nouvelle-Calédonie. Elles permettent de responsabiliser les différentes institutions intervenant sur le transport scolaire, d'optimiser les conditions de sécurité du transport et de mettre en œuvre les contrôles d'efficacité (circuit, prestataires, financement). Les paiements des subventions interviendront après l'adoption du budget supplémentaire.

Les inscriptions portent sur **une réduction de 5 MF en section d'investissement** et une **nouvelle inscription de 24,7 MF** en section de fonctionnement.

Il est proposé de redéployer les **5 MF** sur l'action A1103-04 dans le cadre du projet Persévérance (programme P1103).

L'inscription des 24,7 MF en section de fonctionnement concerne plusieurs ajustements internes, notamment l'augmentation de l'autorisation d'engagement P1106-2014/4 « travaux d'entretien des lycées », les crédits d'intervention en faveur de l'enseignement public et le transfert de l'AE Plan Jeunesse Outre-mer parcours d'excellence sur l'action A1103-02 (cf. dépenses A1103-02).

Cette inscription est entièrement financée par redéploiement et n'appelle aucun besoin de financement complémentaire au budget supplémentaire.

S'agissant des subventions pour le transport scolaire, il est proposé de désindividualiser la répartition initialement adoptée au budget primitif. Une nouvelle répartition sera mise en œuvre après étude des dossiers.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1106-01-Enseignement en collège	77 839 946	80 884 001	-	81,01%	-	-	80 884 001
A1106-02-Enseignement général et technique en lycée	178 174 605	134 136 676	7 500 000	83,33%	-	7 500 000	141 636 676
A1106-03-Enseignement professionnel sous statut scolaire	92 370 057	111 172 475	-	88,56%	-	-	111 172 475
A1106-05-Besoins éducatifs particuliers	8 286 318	9 368 500	-	4,74%	-	-	9 368 500
A1106-06-Information et orientation	8 875 839	9 762 829	416 871	24,74%	-	416 871	10 179 700
A1106-07-Vie de l'élève	544 631 831	532 067 097	40 450	90,44%	19 910 762	19 951 212	552 018 309
A1106-08-Soutien et pilotage	1 202 672 159	1 221 032 837	728 950 910	26,64%	24 157 350	753 108 260	1 974 141 097
A1106-09-Enseignement des langues et de la culture kanak	7 643 920	12 803 289	63 725	5,58%	-	63 725	12 867 014
Total général	2 120 494 675	2 111 227 704	736 971 956	45,16%	44 068 112	781 040 068	2 892 267 772

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P1106-2013/1 - RENOVATION LYCEES GARNIER ET TOUHO	246 839 561	51 000 000	51 733 647	20,43%	-	51 733 647	102 733 647
AP P1106-2013/2 - RENOVATION SALLE INFORMATIQUE DEZARNAULDS	7 170 198	-	-	0,00%	29 150 000	29 150 000	29 150 000
AP P1106-2013/3 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE SCOLAIRE 2ND DEGRE	95 556 002	132 000 000	75 437 497	4,94%	-34 150 000	41 287 497	173 287 497
AP P1106-2013/4 - RENOVATION DES LYCEES 2013-2017	316 299 392	480 901 915	588 600 006	42,82%	-	588 600 006	1 069 501 921
Autres charges de fonctionnement	48 464 545	83 484 307	2 085 946	10,09%	3 357 350	5 443 296	88 927 603
Charges de personnel	-	-	-	0,00%	51 268 112	51 268 112	51 268 112
Charges exceptionnelles	181 658	120 000	-	0,00%	-	-	120 000
Charges fixes de fonctionnement	81 087 947	80 493 418	10 622 258	27,30%	23 000 000	33 622 258	114 115 676
Contributions obligatoires	498 209 939	475 518 001	-	95,75%	-	-	475 518 001
HAP immobilisations corporelles	24 483 230	38 345 350	641 206	6,78%	-	641 206	38 986 556
HAP immobilisations en cours	6 758 930	-	-	0,00%	-	-	-
HAP immobilisations incorporelles	1 203 363	2 880 650	351 396	10,87%	-	351 396	3 232 046
HAP subventions d'équipement versées	200 842 142	194 872 085	-	91,30%	-	-	194 872 085
Subventions, participations et autres charges d'activité	593 397 768	571 611 978	7 500 000	22,02%	-28 557 350	- 21 057 350	550 554 628
Total général	2 120 494 675	2 111 227 704	736 971 956	45,16%	44 068 112	781 040 068	2 892 267 772

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1106-Enseignement second degré public										
Fonctionnement	164 625 000	60 000 000	224 625 000	81 224 737	29 000 000	11 175 476	23 000 000	63 175 476	144 400 213	80 224 787
P1106-2014/2-RENOVATION DES LYCEES GARNIER & TOUHO-FONCTIONNEMENT	45 000 000	-	45 000 000	44 745 498	-	-	-	-	44 745 498	254 502
P1106-2014/3-DEVELOPPEMENT NUMERIQUE SCOLAIRE-FONC	52 000 000	-	52 000 000	18 138 821	12 000 000	10 590 358	-	22 590 358	40 729 179	11 270 821
P1106-2014/4-TRAVAUX D'ENTRETIEN DES LYCEES-FONCTIONNEMENT	40 000 000	60 000 000	100 000 000	18 340 418	12 000 000	585 118	28 000 000	40 585 118	58 925 536	41 074 464
P1106-2017/1-CDI 17-21 PLAN JEUNESSE OUTRE MER - PARCOURS EXCELLENCE	27 625 000	-	27 625 000	-	5 000 000	-	- 5 000 000	-	-	27 625 000
Investissement	7 331 668 527	-	7 331 668 527	3 580 230 369	663 901 915	715 771 150	- 5 000 000	1 374 673 065	4 954 903 434	2 376 765 093
P1106-2013/2-RENOVATION SALLE INFORMATIQUE DEZARNAULDS	68 184 596	-	68 184 596	12 151 126	-	-	29 150 000	29 150 000	41 301 126	26 883 470
P1106-2013/3-DEVELOPPEMENT NUMERIQUE SCOLAIRE 2ND DEGRE	493 407 610	-	493 407 610	265 839 702	132 000 000	75 437 497	-34 150 000	173 287 497	439 127 199	54 280 411
P1106-2013/4-RENOVATION DES LYCEES 2013- 2017	3 797 000 000	-	3 797 000 000	983 704 524	480 901 915	588 600 006	-	1 069 501 921	2 053 206 445	1 743 793 555
P1106-2014/1-ETUDES LYCEE DU CENTRE	10 000 000	-	10 000 000	-	-	-	-	-	-	10 000 000

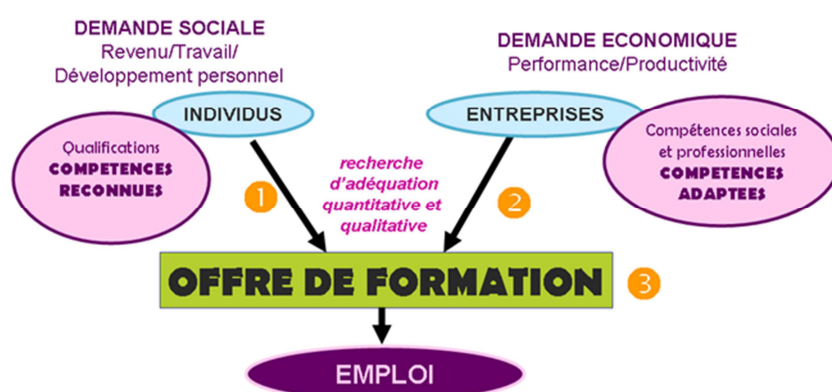
Synthèse des crédits par rubriques

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	4 879 777	-	-	0,00%	156 243 112	156 243 112	156 243 112
(74) dotations, subventions et participations	-	-	-	0,00%	51 268 112	51 268 112	51 268 112
(77) produits exceptionnels	4 879 777	-	-	0,00%	-	-	-
AP P1103-2017/9 - CDI 17-21 PLAN JEUNESSE OUTRE MER - PARCOURS EXCELLENCE	-	-	-	0,00%	104 975 000	104 975 000	104 975 000
Dépenses	4 737 344 078	4 606 300 528	33 154 556	54,33%	235 028 374	268 182 930	4 874 483 458
Aides directes et indirectes	16 271 000	20 100 000	-	35,34%	-	-	20 100 000
Autres charges de fonctionnement	117 957 082	163 080 230	7 824 826	9,74%	2 641 818	10 466 644	173 546 874
Charges de personnel	-	-	-	0,00%	51 268 112	51 268 112	51 268 112
Charges exceptionnelles	697 416	820 000	-	0,00%	-	-	820 000
Charges fixes de fonctionnement	152 818 529	157 068 306	10 792 951	29,81%	23 000 000	33 792 951	190 861 257
Contributions obligatoires	2 613 703 558	2 656 219 901	-	71,49%	- 7 359 468	- 7 359 468	2 648 860 433
Remboursements aux collectivités	-	34 000 000	-	0,00%	-	-	34 000 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	1 835 896 493	1 575 012 091	14 536 779	34,47%	165 477 912	180 014 691	1 755 026 782
Investissements							
Recettes	800 986	4 020 000	-	0,36%	-	-	4 020 000
(13) subventions d'investissement	-	4 020 000	-	0,00%	- 4 020 000	- 4 020 000	-
(204) subventions d'équipement versées	792 411	-	-	0,00%	-	-	-
(23) immobilisation en cours	8 575	-	-	0,00%	-	-	-
AP P1104-2017/2 - RENOVATION LYCEE AGRICOLE - PART ETAT	-	-	-	0,00%	4 020 000	4 020 000	4 020 000
Dépenses	1 662 001 048	1 576 564 800	716 763 752	41,92%	- 12 468 549	704 295 203	2 280 860 003
AP P1103-2014/1 - CDI 17-21 POLE NUMERIQUE ET TECHNOLOGIQUE-POLE NTC	56 000 000	215 250 000	-	78,05%	- 12 915 168	- 12 915 168	202 334 832
AP P1103-2017/1 - CDI17-21 UNC ANTENNE DU NORD	-	5 000 000	-	0,00%	- 3 133 333	- 3 133 333	1 866 667
AP P1103-2017/6 - CDI 17-21 CRESICA INVESTISSEMENT	-	-	-	0,00%	3 579 952	3 579 952	3 579 952
AP P1103-2017/8 - DEVELOPPEMENT DU LOGICIEL PERSEVERANCE	-	-	-	0,00%	5 000 000	5 000 000	5 000 000
AP P1104-2017/1 - CDV 17-21 RENOVATION LYCEE AGRICOLE DE NC	-	13 400 000	-	0,00%	-	-	13 400 000
AP P1105-2016/1 - EQUIPEMENT DIRECTIONS ENSEIGNEMENT PRIVE-ASEE	246 000 000	100 000 000	-	0,00%	-	-	100 000 000
AP P1105-2016/3 - EQUIPEMENT DIRECTIONS ENSEIGNEMENT PRIVE-FELP	100 000 000	50 000 000	-	0,00%	-	-	50 000 000
AP P1106-2013/1 - RENOVATION LYCEES GARNIER ET TOUHO	246 839 561	51 000 000	51 733 647	20,43%	-	51 733 647	102 733 647
AP P1106-2013/2 - RENOVATION SALLE INFORMATIQUE DEZARNAULDS	7 170 198	-	-	0,00%	29 150 000	29 150 000	29 150 000
AP P1106-2013/3 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE SCOLAIRE 2ND DEGRE	95 556 002	132 000 000	75 437 497	4,94%	- 34 150 000	41 287 497	173 287 497
AP P1106-2013/4 - RENOVATION DES LYCEES 2013-2017	316 299 392	480 901 915	588 600 006	42,82%	-	588 600 006	1 069 501 921
HAP immobilisations corporelles	24 784 233	38 710 150	641 206	6,82%	-	641 206	39 351 356
HAP immobilisations en cours	6 758 930	-	-	0,00%	-	-	-
HAP immobilisations incorporelles	1 203 363	2 880 650	351 396	10,87%	-	351 396	3 232 046
HAP subventions d'équipement versées	561 389 369	487 422 085	-	61,81%	-	-	487 422 085

Mission M12

Formation professionnelle continue

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	702 433 023
Mesures nouvelles 2017	Recettes	32 483 118
	Dépenses	62 483 118
TOTAL BS 2017	Recettes	32 483 118
	Dépenses	764 916 141



Information, orientation,
accompagnement

Former pour l'emploi

Animer et piloter la politique
de formation professionnelle
continue

Assurer l'adéquation entre les attentes des individus et les besoins en compétences des entreprises calédoniennes est l'un des enjeux de la formation professionnelle continue. C'est autour de cette logique qu'a été structurée la mission formation professionnelle en trois programmes. Les deux premiers programmes sont orientés en direction des principaux « clients » de la formation que sont les individus (informer, orienter accompagner) et les entreprises (former pour l'emploi). Le troisième programme concentre quant à lui les moyens destinés à satisfaire aux exigences qualitatives et réglementaires pour une mise en œuvre optimum des deux premiers programmes

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M12-Formation professionnelle						
Fonctionnement						
Recettes	245 838 502	230 000 000	76,16%	32 483 118	32 483 118	262 483 118
P1201-Information, orientation, accompagnement	2 943 586	-	0,00%	32 483 118	32 483 118	32 483 118
P1202-Former pour l'emploi	6 839 309	-	0,00%	-	-	-
P1203-Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue	236 055 607	230 000 000	48,43%	-	-	230 000 000
Dépenses	1 913 379 685	2 548 268 662	34,56%	32 483 118	507 616 141	3 055 884 803
P1201-Information, orientation, accompagnement	726 005 311	1 043 326 339	26,23%	26 940 625	364 397 922	1 407 724 261
P1202-Former pour l'emploi	610 525 377	923 029 270	37,55%	159 120	132 086 468	1 055 115 738
P1203-Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue	576 848 997	581 913 053	48,74%	5 383 373	11 131 751	593 044 804
Investissements						
Recettes	-	10 500 000	0,00%	-	-	10 500 000
P1203-Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue	-	10 500 000	0,00%	-	-	10 500 000
Dépenses	197 025 595	402 501 388	38,32%	30 000 000	257 300 000	659 801 388
P1203-Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue	197 025 595	402 501 388	38,32%	30 000 000	257 300 000	659 801 388

P1201-Information, orientation, accompagnement	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	337 457 297
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	32 483 118
		Dépenses	26 940 625
	TOTAL BS 2017	Recettes	32 483 118
		Dépenses	364 397 922

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de la formation professionnelle (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

La DFPC confie la gestion des indemnités des stagiaires à différents partenaires, dont l'IDC-NC, au travers de conventions. Les recettes, s'élevant à hauteur de **32,48 MF**, sont constituées de trop-perçus sur ces conventions et sont inscrites dans le cadre du budget supplémentaire.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1201-04-Prendre en charge les bénéficiaires	2 943 586	-	-	0,00%	32 483 118	32 483 118	32 483 118
Total général	2 943 586	-	-	0,00%	32 483 118	32 483 118	32 483 118

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(77) produits exceptionnels	2 943 586	-	-	0,00%	32 483 118	32 483 118	32 483 118
Total général	2 943 586	-	-	0,00%	32 483 118	32 483 118	32 483 118

Les dépenses

Pour le secteur de la formation professionnelle (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

Prise en charge des stagiaires : 30,4 MF

Cette action concerne la prise en charge des frais relatifs aux différents dispositifs de formation pilotés par la DFPC. Les personnes intégrant ces dispositifs peuvent bénéficier d'une indemnisation, d'une couverture sociale minimale et de la prise en charge de certaines dépenses annexes, comme par exemple les transports.

Les crédits supplémentaires sollicités au BS 2017 correspondent au trop-perçu de l'IDCNC **30,4 MF** au titre des indemnités et charges sociales pour les stagiaires de la formation professionnelle.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1201-01-Informer et promouvoir la formation	2 509 375	7 862 580	3 376 729	1,98%	-	3 376 729	11 239 309
A1201-02-Accueillir, orienter et positionner les bénéficiaires	3 709 096	9 052 851	8 814 934	14,85%	-	8 814 934	17 867 785
A1201-03-Connaître et analyser les publics	120 000	-	-	0,00%	-	-	-
A1201-04-Prendre en charge les bénéficiaires	576 013 604	781 907 730	286 958 560	24,85%	26 940 625	313 899 185	1 095 806 915
A1201-05-Préparer l'entrée en formation	143 653 236	244 503 178	38 307 074	33,14%	-	38 307 074	282 810 252
Total général	726 005 311	1 043 326 339	337 457 297	26,23%	26 940 625	364 397 922	1 407 724 261

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	536 078 482	735 399 806	265 415 740	24,77%	26 940 625	292 356 365	1 027 756 171
Autres charges de fonctionnement	18 223 874	30 869 918	12 191 663	7,73%	-	12 191 663	43 061 581
Charges exceptionnelles	-	70 771	-	100,00%	-	-	70 771
Formation DFPC	162 902 955	254 985 844	46 649 894	30,95%	-	46 649 894	301 635 738
Subventions, participations et autres charges d'activité	8 800 000	22 000 000	13 200 000	50,00%	-	13 200 000	35 200 000
Total général	726 005 311	1 043 326 339	337 457 297	26,23%	26 940 625	364 397 922	1 407 724 261

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1201-Information, orientation, accompagnement										
Fonctionnement	8 841 139 807	-	8 841 139 807	5 345 210 883	967 122 000	332 461 019	30 440 625	1 330 023 644	6 675 234 527	2 165 905 280
P1201-2011/1-INFORMER ORIENTER ACCOMPAGNER	3 287 775 000	-	3 287 775 000	2 958 879 658	2 530 000	-	-	2 530 000	2 961 409 658	326 365 342
P1201-2014/1-INFORMATION ORIENTATION ACCOMPAGNEMENT	5 553 364 807	-	5 553 364 807	2 386 331 225	964 592 000	332 461 019	30 440 625	1 327 493 644	3 713 824 869	1 839 539 938

P1202-Former pour l'emploi	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	131 927 348
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	159 120
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	132 086 468

Bilan à mi-parcours

Les dépenses

Pour le secteur de la formation professionnelle (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

L'inscription complémentaire de **159 120 F** correspond au trop-perçu des indemnités et charges sociales pour les stagiaires de la formation professionnelle.

- Direction des ressources humaines (DRH)

Il s'agit des frais engagés dans le cadre du dispositif des bourses avec affectation spéciale (BAS) dont le transport aérien des bénéficiaires, leur changement de résidence et le versement mensuel de la bourse. Le taux d'exécution est de 36,62% (22 MF) pour 31 dossiers.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1202-01-Qualifier pour l'emploi (Demandeurs d'emploi formés sur la commande publique)	468 235 542	691 957 423	68 863 716	41,86%	-	68 863 716	760 821 139
A1202-02-Soutenir les initiatives sectorielles	74 480 694	107 257 904	57 537 746	27,46%	-	57 537 746	164 795 650
A1202-03-Accompagner le développement des actifs et des publics spécifiques	61 059 141	72 708 111	5 525 886	41,44%	159 120	5 685 006	78 393 117
A1202-04-Evaluer les besoins	6 750 000	15 825 919	-	0,00%	-	-	15 825 919
Total général	610 525 377	887 749 357	131 927 348	38,85%	159 120	132 086 468	1 019 835 825

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	70 160 464	75 300 967	180 000	37,05%	-	180 000	75 480 967
Autres charges de fonctionnement	9 061 768	22 099 759	-	2,65%	-	-	22 099 759
Formation DFPC	518 803 145	775 348 631	131 747 348	38,87%	159 120	131 906 468	907 255 099
Subventions, participations et autres charges d'activité	12 500 000	15 000 000	-	100,00%	-	-	15 000 000
Total général	610 525 377	887 749 357	131 927 348	38,85%	159 120	132 086 468	1 019 835 825

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1202-Former pour l'emploi										
Fonctionnement	7 964 161 932	-	7 964 161 932	5 948 786 363	770 557 904	129 810 474	-	900 368 378	6 849 154 741	1 115 007 191
P1202-2011/1-FORMER POUR L'EMPLOI	4 552 490 000	-	4 552 490 000	4 015 975 974	-	355 012	-	355 012	4 016 330 986	536 159 014
P1202-2014/1-FORMER POUR L'EMPLOI	3 411 671 932	-	3 411 671 932	1 932 810 389	770 557 904	129 455 462	-	900 013 366	2 832 823 755	578 848 177

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1202-01-Qualifier pour l'emploi (Demandeurs d'emploi formés sur la commande publique)	6 839 309	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	6 839 309	-	-	0,00%	-	-	-

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(77) produits exceptionnels	6 839 309	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	6 839 309	-	-	0,00%	-	-	-

P1203-Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	233 048 378
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	35 383 373
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	268 431 751

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de la formation professionnelle (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

Sur la période février-mai 2017, 111,3 MF de recettes ont été perçues. Elles correspondent au versement des employeurs au titre du non respect de leur obligation de financement de la formation professionnelle continue, via le taux de 0,7 % sur la masse salariale applicable aux entreprises de plus de 10 salariés.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1203-03-Animer et Piloter le dispositif de formation et de certification	101 745	-	-	0,00%	-	-	-
A1203-04-Soutien des établissements publics	235 953 862	240 500 000	-	46,28%	-	-	240 500 000
Total général	236 055 607	240 500 000	-	46,31%	-	-	240 500 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(204) subventions d'équipement versées	-	10 500 000	-	0,00%	-	-	10 500 000
(73) impôts et taxes	235 953 862	230 000 000	-	48,40%	-	-	230 000 000
(77) produits exceptionnels	101 745	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	236 055 607	240 500 000	-	46,31%	-	-	240 500 000

Les dépenses

Pour le secteur de la formation professionnelle (Jean-Louis D'ANGLEBERMES)

- Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

Le versement de la subvention de fonctionnement à l'Ecole des Métiers de la Mer (EMM), accordée pour 4,5 MF au BP 2017, a été effectué à 90%.

Une subvention d'équipement d'un montant de **30 MF** est sollicitée au BS 2017 afin de compléter le financement de la construction d'un plateau technique de mise à l'eau d'embarcations de sauvetage, dont la réalisation conditionne la capacité de l'école à préparer aux diplômes internationaux STCW.

Il a été demandé l'inscription d'une subvention de fonctionnement de 3,5 M au bénéfice du CFTMC suite au cyclone Donna.

Par ailleurs, l'inscription complémentaire de **1,9 MF** correspond au trop-perçu des indemnités et charges sociales pour les stagiaires de la formation professionnelle.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1203-01-Dimensionner et adapter les moyens humains et les infrastructures de formation et de péri-formation	168 632 348	416 949 638	213 000 000	34,07%	35 168 373	248 168 373	665 118 011
A1203-02-Réglementer et contrôler le dispositif de la formation professionnelle	1 772 151	3 952 457	-	0,00%	-	-	3 952 457
A1203-03-Animer et Piloter le dispositif de formation et de certification	88 670 093	98 292 346	5 748 378	19,44%	215 000	5 963 378	104 255 724
A1203-04-Soutien des établissements publics	514 800 000	465 220 000	14 300 000	61,09%	-	14 300 000	479 520 000
Total général	773 874 592	984 414 441	233 048 378	43,35%	35 383 373	268 431 751	1 252 846 192

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	4 228 000	-	-	0,00%	-	-	-
AP P1203-2011/1 - PLATEAUX TECHNIQUES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE X ème FED	5 832 934	43 840 290	200 000 000	15,31%	-	200 000 000	243 840 290
AP P1203-2014/3 - APPUI MISE EN OEUVRE PES	85 169 433	5 000 000	-	0,00%	-	-	5 000 000
AP P1203-2014/4 - SUBVENTIONS ETFPA - REMISE AUX NORMES	-	30 000 000	6 000 000	100,00%	-	6 000 000	36 000 000
AP P1203-2014/5 - RENOVATION DES LOCAUX ETFPA	-	227 200 000	8 000 000	45,92%	-	8 000 000	235 200 000
Autres charges de fonctionnement	26 285 474	41 171 399	217 435	13,48%	-	217 435	41 388 834
Charges exceptionnelles	1 772 151	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	58 320 711	59 827 694	95 443	27,08%	-	95 443	59 923 137
Formation DFPC	33 992 661	35 343 960	5 435 500	0,85%	1 883 373	7 318 873	42 662 833
HAP immobilisations corporelles	723 228	250 000	-	0,00%	-	-	250 000
HAP subventions d'équipement versées	105 300 000	96 211 098	13 300 000	54,79%	30 000 000	43 300 000	139 511 098
Subventions, participations et autres charges d'activité	452 250 000	445 570 000	-	59,31%	3 500 000	3 500 000	449 070 000
Total général	773 874 592	984 414 441	233 048 378	43,35%	35 383 373	268 431 751	1 252 846 192

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1203-Animer et piloter la politique de formation professionnelle continue										
Fonctionnement	1 384 040 000	-	1 384 040 000	1 016 709 906	45 000 000	4 284 500	1 668 373	50 952 873	1 067 662 779	316 377 221
P1203-2011/2-ADAPTER LES MOYENS HUMAINS	991 540 000	-	991 540 000	771 238 598	-	-	-	-	771 238 598	220 301 402
P1203-2014/2-ANIMER PILOTER LA POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	352 500 000	-	352 500 000	215 471 308	45 000 000	4 284 500	1 668 373	50 952 873	266 424 181	86 075 819
P1203-2016/1-SUBVENTION FIAF	40 000 000	-	40 000 000	30 000 000	-	-	-	-	30 000 000	10 000 000
Investissement	1 999 500 000	-	1 999 500 000	799 806 182	316 040 290	214 000 000	-	530 040 290	1 329 846 472	669 653 528
P1203-2011/1-PLATEAUX TECHNIQUES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE X ème FED	1 220 500 000	-	1 220 500 000	422 643 249	53 840 290	200 000 000	-	253 840 290	676 483 539	544 016 461
P1203-2014/3-APPUI MISE EN OEUVRE PES	163 000 000	-	163 000 000	88 362 933	5 000 000	-	-	5 000 000	93 362 933	69 637 067
P1203-2014/4-SUBVENTIONS ETFPA - REMISE AUX NORMES	75 000 000	-	75 000 000	24 000 000	30 000 000	6 000 000	-	36 000 000	60 000 000	15 000 000
P1203-2014/5-RENOVATION DES LOCAUX ETFPA	541 000 000	-	541 000 000	264 800 000	227 200 000	8 000 000	-	235 200 000	500 000 000	41 000 000

Synthèse des crédits par rubriques

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	245 838 502	230 000 000	-	76,16%	32 483 118	32 483 118	262 483 118
(73) impôts et taxes	235 953 862	230 000 000	-	48,40%	-	-	230 000 000
(77) produits exceptionnels	9 884 640	-	-	0,00%	32 483 118	32 483 118	32 483 118
Dépenses	1 913 379 685	2 548 268 662	475 133 023	34,56%	32 483 118	507 616 141	3 055 884 803
Aides directes et indirectes	610 466 946	815 452 240	265 595 740	25,51%	26 940 625	292 536 365	1 107 988 605
Autres charges de fonctionnement	53 571 116	94 141 076	12 409 098	8,91%	-	12 409 098	106 550 174
Charges exceptionnelles	1 772 151	70 771	-	100,00%	-	-	70 771
Charges fixes de fonctionnement	58 320 711	59 827 694	95 443	27,08%	-	95 443	59 923 137
Formation DFPC	715 698 761	1 096 206 881	183 832 742	34,87%	2 042 493	185 875 235	1 282 082 116
Subventions, participations et autres charges d'activité	473 550 000	482 570 000	13 200 000	59,88%	3 500 000	16 700 000	499 270 000
Investissements							
Recettes	-	10 500 000	-	0,00%	-	-	10 500 000
(204) subventions d'équipement versées	-	10 500 000	-	0,00%	-	-	10 500 000
Dépenses	197 025 595	402 501 388	227 300 000	38,32%	30 000 000	257 300 000	659 801 388
AP P1203-2011/1 - PLATEAUX TECHNIQUES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE X ème FED	5 832 934	43 840 290	200 000 000	15,31%	-	200 000 000	243 840 290
AP P1203-2014/3 - APPUI MISE EN OEUVRE PES	85 169 433	5 000 000	-	0,00%	-	-	5 000 000
AP P1203-2014/4 - SUBVENTIONS ETPFA - REMISE AUX NORMES	-	30 000 000	6 000 000	100,00%	-	6 000 000	36 000 000
AP P1203-2014/5 - RENOVATION DES LOCAUX ETPFA	-	227 200 000	8 000 000	45,92%	-	8 000 000	235 200 000
HAP immobilisations corporelles	723 228	250 000	-	0,00%	-	-	250 000
HAP subventions d'équipement versées	105 300 000	96 211 098	13 300 000	54,79%	30 000 000	43 300 000	139 511 098

Mission M13

Economie et emploi

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	140 830 969
Mesures nouvelles 2017	Recettes	79 389 860
	Dépenses	203 042 823
TOTAL BS 2017	Recettes	79 389 860
	Dépenses	343 873 792



Travail et emploi

Le programme travail et emploi concerne exclusivement les actions et interventions de la direction du travail et de l'emploi (DTE). La mise en œuvre de ce programme s'effectue d'une part par l'action opérationnelle des différents services (conseils au public, rédactions de projets de textes, contrôle...), et d'autre part, par des interventions en direction des partenaires sociaux (formations, séminaires, rencontres, soutien à la négociation collective ou encore l'attribution de subventions).

L'ensemble de ces actions contribue au développement de l'économie calédonienne en régulant les relations de travail, en promouvant une politique de qualité des relations professionnelles, en favorisant le règlement amiable des conflits du travail. Cette politique contribue à améliorer la productivité, la compétitivité des entreprises, le bien-être et l'efficacité au travail.

Marché intérieur

La Nouvelle-Calédonie est compétente en matière de droit de la concurrence, de répression des fraudes, de réglementation des prix et de réglementation des professions commerciales.

Cette mission a pour finalité la régulation économique du marché intérieur, la protection physique et économique du consommateur.

Etudes économiques et sociales

L'institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie (ISEE NC) est l'acteur principal de ce programme. Il collecte, produit, analyse et diffuse des

Soutien au secteur agricole

informations sur l'économie et la 'société' calédonienne. L'ISEE NC réalise des études pérennes mais participe également à des opérations exceptionnelles comme l'ont été la préparation du nouvel indice des prix et le redressement-exploitation du recensement de la population.

Le secteur agricole calédonien est aujourd'hui confronté à la concurrence du marché extérieur qui n'est pas toujours soumis aux mêmes contraintes, d'insularité, d'étroitesse du marché intérieur ou d'aléas en climat tropical. Le soutien au secteur agricole est un programme dont les enjeux ne sont plus uniquement quantitatifs mais se présentent aussi en termes de diversité et de qualité des produits.

C'est la direction des affaires maritimes de la Nouvelle-Calédonie (DAMNC) qui est le principal acteur en charge de ce programme.

Pêche

En plus de ses activités d'administration (le marin, le navire, la pêche au large, le transport et activités maritimes en Nouvelle-Calédonie ...), les transferts de compétences de l'Etat à la Nouvelle-Calédonie en matière de police et sécurité de la circulation maritime, ainsi que la création du parc naturel de la mer de Corail, demandent une adaptation permanente de la DAMNC.

Mines et carrières

L'activité de la mine et la métallurgie est au cœur des anticipations de l'ensemble des acteurs de l'économie. La loi organique a confié des compétences et responsabilités à la Nouvelle-Calédonie comme le schéma de mise en valeur des richesses minières.

Ce programme a pour objet la mise en œuvre de politiques publiques susceptibles de garantir le caractère durable du développement de la Nouvelle-Calédonie.

Economie numérique et communication

La cellule économie numérique assure la coordination et le pilotage de ce programme qui a pour objectif de mettre en œuvre les politiques publiques relatives au développement du numérique. Ce programme s'appuie sur le Plan Stratégique pour l'Economie Numérique (PSEN), dont les orientations ont été votées par le congrès de la Nouvelle-Calédonie (délib. n°321 du 28/10/2013).

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M13-Economie et emploi						
Fonctionnement						
Recettes	256 044 775	934 086 564	3,83%	11 889 860	11 889 860	945 976 424
P1301-Travail et emploi	850 500	693 202 320	0,00%	-	-	693 202 320
P1302-Marché intérieur	68 296 718	96 200 000	7,87%	-	-	96 200 000
P1304-Soutien au secteur agricole	9 504 924	10 000 000	29,19%	-	-	10 000 000
P1305-Pêche et environnement marin	2 280 000	3 584 244	319,89%	5 970 000	5 970 000	9 554 244
P1306-Mines et carrières	175 112 633	131 100 000	10,50%	5 919 860	5 919 860	137 019 860
Dépenses	3 389 890 206	3 282 735 023	16,20%	119 228 630	136 646 995	3 419 382 018
P1301-Travail et emploi	1 128 894 756	1 175 165 370	4,37%	23 200 000	27 321 787	1 202 487 157
P1302-Marché intérieur	277 341 802	232 864 470	15,55%	- 6 500 000	- 5 060 705	227 803 765
P1303-Etudes économiques et sociales	332 093 133	310 000 000	60,00%	-	-	310 000 000
P1304-Soutien au secteur agricole	1 346 297 961	1 246 934 887	14,37%	100 000 000	100 500 500	1 347 435 387
P1305-Pêche et environnement marin	73 923 941	70 885 781	22,41%	19 730 000	23 728 261	94 614 042
P1306-Mines et carrières	104 751 604	130 482 315	13,69%	- 17 201 370	- 9 869 548	120 612 767
P1307-Economie numérique et communication	126 587 009	116 402 200	39,47%	-	26 700	116 428 900
Investissements						
Recettes	58 533 347	33 000 000	0,00%	67 500 000	67 500 000	100 500 000
P1302-Marché intérieur	-	33 000 000	0,00%	- 21 000 000	- 21 000 000	12 000 000
P1304-Soutien au secteur agricole	58 533 347	-	0,00%	-	-	-
P1307-Economie numérique et communication	-	-	0,00%	88 500 000	88 500 000	88 500 000
Dépenses	211 012 929	280 430 889	14,19%	83 814 193	207 226 797	487 657 686
P1301-Travail et emploi	142 936	254 000	0,00%	-	-	254 000
P1302-Marché intérieur	13 210 180	87 000 000	0,51%	15 314 193	30 313 442	117 313 442
P1304-Soutien au secteur agricole	37 075 827	54 655 250	9,64%	- 40 000 000	35 721 646	90 376 896
P1305-Pêche et environnement marin	17 549 140	7 041 154	31,11%	-	125 700	7 166 854
P1306-Mines et carrières	9 174 921	7 000 000	49,90%	-	12 849 754	19 849 754
P1307-Economie numérique et communication	133 859 925	124 480 485	22,27%	108 500 000	128 216 255	252 696 740

P1301-Travail et emploi	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	4 121 787
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	23 200 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	27 321 787

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur du travail, de l'emploi et du dialogue social (Jean-Louis D'ANGLEBERMES).

- Direction du travail et de l'emploi (DTE)

Les recettes n'ont pas encore été perçues sur 2017. Elles concernent les opérations suivantes :

- vente de l'édition 2017 du code du travail. La sortie de cette édition devrait intervenir vers la fin du mois de juillet 2017,
- sanctions administratives infligées aux entreprises qui contreviennent aux obligations en matière d'emploi des travailleurs handicapés,
- financement du Fonds Européen de Développement (FED).

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1301-01-Elaborer, moderniser et rendre accessible le droit du travail	850 300	850 000	-	1,16%	-	-	850 000
A1301-02-Contrôler l'application du droit du travail	-	5 000 000	-	0,00%	-	-	5 000 000
A1301-03-Animer, mesurer et piloter la politique publique du travail et de l'emploi	200	-	-	0,00%	-	-	-
A1301-08-Contribuer à la protection et à l'accès à l'emploi	-	687 352 320	-	0,00%	-	-	687 352 320
Total général	850 500	693 202 320	-	0,00%	-	-	693 202 320

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	850 300	850 000	-	1,16%	-	-	850 000
(74) dotations, subventions et participations	-	687 352 320	-	0,00%	-	-	687 352 320
(77) produits exceptionnels	200	5 000 000	-	0,00%	-	-	5 000 000
Total général	850 500	693 202 320	-	0,00%	-	-	693 202 320

Les dépenses

Pour le secteur du travail, de l'emploi et du dialogue social (Jean-Louis D'ANGLEBERMES).

- Direction du travail et de l'emploi (DTE)

Plus d'un tiers des crédits inscrits sur la mission M13 est affecté au remboursement aux provinces au titre du placement des demandeurs d'emploi.

Or, cette dépense qui nécessite la signature préalable d'une convention (actuellement au visa financier) n'a pas encore été réalisée, mais elle le sera obligatoirement au cours de l'année 2017. Par ailleurs, la convention avec l'ISEE pour la réalisation de l'enquête sur les forces de travail est également en cours de finalisation (observations du visa financier). Il en va de même des conventions avec Active et la MIJ sur les structures d'insertion par le travail (engagement à hauteur de 66 MF).

Aide financière aux organisations syndicales

Les organisations syndicales reconnues représentatives au niveau de la Nouvelle-Calédonie bénéficient depuis 2010 d'une aide financière prévue par le code du travail pour assurer leur fonctionnement interne et la formation de leurs adhérents.

S'agissant des organisations syndicales de salariés, 7 sont annuellement reconnues représentatives au niveau de la Nouvelle-Calédonie.

Le code prévoit (article R. 322-7) que le montant de l'aide est calculé à raison d'une somme identique par tranche complète de 500 voix obtenues aux dernières élections ayant servi de base à la détermination de la représentativité au niveau de la Nouvelle-Calédonie.

La somme affectée à chaque tranche est régulièrement fixée à 2 MF. Or, les derniers résultats des élections professionnelles ont révélé une augmentation du nombre de voix obtenues par les organisations syndicales représentatives (26 304,5 en 2016 contre 29 884,5 en 2017) et par conséquent du nombre de tranches (50 en 2016 contre 55 en 2017).

En conservant le montant habituel de 2 millions par tranche de 500 voix, cette augmentation se traduit par une hausse du montant de l'aide du gouvernement de 10 millions passant de 100 millions en 2016 à 110 millions pour 2017.

Il est donc demandé pour ces organisations 10 MF au BS 2017

S'agissant des organisations syndicales d'employeurs, elles ont bénéficié en 2016 d'une subvention au budget primitif 2016 de 16 MF pour le MEDEF et la CPME et 12 MF pour l'UPANC, complété au budget supplémentaire pour les porter aux montants de 2015 soit 20 et 15 MF respectivement.

Au titre du budget primitif 2017, le congrès a voté des montants de 15,2 MF pour le MEDEF et la CPME et 11,4 MF pour l'UPANC.

Les organisations syndicales d'employeurs ont indiqué lors de la commission consultative du travail du 29 mars 2017 leur volonté de voir les subventions être complétées au budget supplémentaire pour atteindre le même niveau que celui des années précédentes. Elles ont également indiqué par ailleurs dans un courrier commun adressé au président du gouvernement en date du 21 avril 2017 que les sollicitations soutenues et intenses des organisations patronales réclamées par le gouvernement lors des importants travaux menés dans le cadre de l'instauration de la TGC, des accords de compétitivité ainsi que les participations intensives dans les différentes commissions paritaires et groupes de travail témoignaient du besoin de la Nouvelle-Calédonie d'avoir des organisations patronales structurées et efficaces. **Aussi, elles sollicitent le maintien du montant de leurs subventions par rapport aux années antérieures.**

Il est donc demandé pour ces organisations 13,2 MF au BS 2017.

Enquête sur les forces de travail (EFT)

Dans le cadre de la stratégie emploi insertion professionnelle (SIEP) adoptée par la Nouvelle-Calédonie le 15 novembre 2015, et qui fait l'objet de l'appui budgétaire du 11^{ème} FED, la Nouvelle-Calédonie a prévu la réalisation d'une enquête sur les forces de travail. Cette enquête se déroule sur un cycle de 3 ans afin de permettre la production d'indicateurs pérennes et appropriés.

L'enquête se déroulera sur 6 mois hors vacances scolaires et sera portée par 15 enquêteurs. Il sera préférable de réaliser ensuite la collecte chaque année à la même période. Elle se calera sur les mois de mai à octobre chaque année, pour une livraison de résultats envisageable en fin d'année et une

publication finalisée au premier trimestre de l'année suivante. Elle représentera un volume de 5 100 fiches adresses en année courante, afin de concerner environ 12 000 individus âgés de 15 ans ou plus, en visant un nombre de répondants de 8 000 à 9 000 questionnaires. Chaque année, un tiers de l'échantillon sera renouvelé, soit 1 700 questionnaires, qui seront échantillonnés de façon à assurer une représentativité minimale au niveau provincial. La première année (2017) permettra une montée en charge et sera réalisée auprès de 3 900 ménages tous interrogés en vis-à-vis. Après le lancement, deux-tiers des ménages sont donc interrogés par téléphone au cours des deux années suivantes.

En 2016, l'AE P1301-2016/3 « Enquête emploi ISEE chômage Base 0 » a été financée à hauteur de 50 MF avec 5,5 MF de réalisé CP. Le reste à financer s'élevait à 44,5 MF.

Pour 2017, 35 MF de CP ont été accordés sur l'AE. Le reste à financer fin 2017 sera donc de 9,5 MF.

Les besoins futurs ont été évalués à 33 MF en 2018 et 33 MF en 2019. Il convient donc de **réajuster le montant de l'AE** afin de pouvoir disposer des 66 MF de CP supplémentaires sur les deux prochaines années.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1301-01-Elaborer, moderniser et rendre accessible le droit du travail	1 174 950	4 068 000	-	0,00%	-	-	4 068 000
A1301-03-Animer, mesurer et piloter la politique publique du travail et de l'emploi	72 747 914	78 005 734	284 037	37,53%	-	284 037	78 289 771
A1301-04-Contribuer à la progression de la qualité des relations individuelles et collectives au travail	28 200 000	26 710 000	-	74,88%	-	-	26 710 000
A1301-05-Contribuer au développement du dialogue social	175 000 000	176 800 000	-	0,00%	23 200 000	23 200 000	200 000 000
A1301-06-Participer à l'animation de la prévention des risques professionnels	2 839 333	4 579 240	-	5,16%	-	-	4 579 240
A1301-07-Conduire à faire diminuer les accidents du travail et les maladies professionnelles	5 790 884	12 000 000	-	0,00%	-	-	12 000 000
A1301-08-Contribuer à la protection et à l'accès à l'emploi	843 284 611	873 256 396	3 837 750	0,22%	-	3 837 750	877 094 146
Total général	1 129 037 692	1 175 419 370	4 121 787	4,37%	23 200 000	27 321 787	1 202 741 157

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	84 193 917	80 000 000	-	0,00%	-	-	80 000 000
Autres charges de fonctionnement	23 484 243	65 318 632	4 121 787	5,78%	-	4 121 787	69 440 419
Charges exceptionnelles	4 700	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	67 220 450	72 796 738	-	37,81%	-	-	72 796 738
Contributions obligatoires	100 000 000	100 000 000	-	0,00%	10 000 000	10 000 000	110 000 000
HAP immobilisations corporelles	142 936	254 000	-	0,00%	-	-	254 000
Remboursements aux collectivités	755 250 000	755 250 000	-	0,00%	-	-	755 250 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	98 741 446	101 800 000	-	19,65%	13 200 000	13 200 000	115 000 000
Total général	1 129 037 692	1 175 419 370	4 121 787	4,37%	23 200 000	27 321 787	1 202 741 157

Situation des autorisations de programme :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1301-Travail et emploi										
Fonctionnement	2 747 500 000	67 489 180	2 814 989 180	1 389 127 014	927 050 000	-	13 200 000	940 250 000	2 329 377 014	485 612 166
P1301-2012/1-PLAN EMPLOI ORGANISATION SIT	113 000 000	-	113 000 000	107 000 000	3 000 000	-	-	3 000 000	110 000 000	3 000 000
P1301-2013/1-PLAN EMPLOI SIT 2013- 2015	641 000 000	-	641 000 000	168 387 834	80 000 000	-	-	80 000 000	248 387 834	392 612 166
P1301-2013/2-CONTRIBUTIONS FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS	298 000 000	-	298 000 000	298 000 000	-	-	-	-	298 000 000	-
P1301-2016/1-ACTIONS AUTORITE DE SURETE NUCLEAIRE-ASN	36 000 000	-	36 000 000	-	12 000 000	-	-	12 000 000	12 000 000	24 000 000
P1301-2016/2-FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS DE PATRONS	99 000 000	11 000 000	110 000 000	55 000 000	41 800 000	-	13 200 000	55 000 000	110 000 000	-
P1301-2016/3-ENQUETE EMPLOI ISEE- CHOMAGE BASE 0	50 000 000	56 489 180	106 489 180	5 489 180	35 000 000	-	-	35 000 000	40 489 180	66 000 000
P1301-2016/4-DELEGATION PLACEMENT DEMANDEURS EMPLOI PROVINCES	1 510 500 000	-	1 510 500 000	755 250 000	755 250 000	-	-	755 250 000	1 510 500 000	-
Investissement	52 845 650	-	52 845 650	23 460 027	-	-	-	-	23 460 027	29 385 623
P1301-2006/1-REFONTE DU SYSTEME INFORMATIQUE DE LA DTE (137/07)	52 845 650	-	52 845 650	23 460 027	-	-	-	-	23 460 027	29 385 623

P1302-Marché intérieur	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	16 438 544
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	- 21 000 000
		Dépenses	8 814 193
	TOTAL BS 2017	Recettes	- 21 000 000
		Dépenses	25 252 737

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de l'économie et du droit commercial (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires économiques (DAE)

La principale recette perçue en matière de réglementation économique est liée à l'activité du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS). La mise en place du logiciel de tenue de comptabilité publique « régie.net » au premier trimestre 2017 a engendré des retards de comptabilisation des produits, qui seront compensés au 2nd semestre.

Au terme du premier semestre 2017, 16% de produits seulement apparaissent comme liquidés pour une exécution réelle de 53,4% (plus de 22 MF de recettes sur 42,5 MF inscrits).

La mise en place attendue d'infogreffe.nc et des télé-services associés au 2nd semestre fluidifiera encore ce processus d'encaissement.

Pour le secteur du droit civil, du droit des assurances et du droit de l'urbanisme (Bernard DELADRIERE)

- Direction des affaires économiques (DAE)

L'adoption progressive du Code des assurances calédonien prévoit que les professionnels, courtiers ou agents soient enregistrés auprès du registre local des intermédiaires en assurances www.rias.nc, sur base d'un partenariat avec l'ORIAS national (Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance). Le produit de ces redevances sert à couvrir les frais de fonctionnement de l'ORIAS au profit de la Nouvelle-Calédonie. Cette opération est neutre pour le budget.

De même, les signatures de conventions avec les autorités de contrôle prudentiel internationales (Belgique, Luxembourg ou Australie), avancées significatives dans le domaine des assurances en matière de protection des consommateurs calédoniens, n'engendre aucune dépense.

Pour le secteur du suivi des zones de développement prioritaires dites « Zodep » (Anthony LECREN)

- Direction des affaires économiques (DAE)

Lors du dernier comité de suivi des contrats de développement 2017-2021, l'Etat a indiqué qu'il ne financerait pas en 2017 l'intégralité de la tranche 2017 prévue sur programme Zodep. Il convient donc d'annuler les crédits inscrits au BP 2017 pour **21 MF**.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1302-01-Enquêter, réglementer et contrôler le marché intérieur	1 997 000	3 000 000	-	0,00%	-	-	3 000 000
A1302-04-Enquêter, réglementer et contrôler pour protéger le consommateur	6 285 000	8 000 000	-	3,00%	-	-	8 000 000
A1302-06-Délivrer les agréments	265 000	200 000	-	35,00%	-	-	200 000
A1302-13-Stratégie économique	-	33 000 000	-	0,00%	-21 000 000	-21 000 000	12 000 000
A1302-14-Registre des commerces et des sociétés	59 749 718	85 000 000	-	8,54%	-	-	85 000 000
Total général	68 296 718	129 200 000	-	5,86%	-21 000 000	-21 000 000	108 200 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(13) subventions d'investissement	-	33 000 000	-	0,00%	- 33 000 000	- 33 000 000	-
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	59 991 810	85 200 000	-	8,60%	-	-	85 200 000
(77) produits exceptionnels	8 304 908	11 000 000	-	2,18%	-	-	11 000 000
AP P1302-2017/3 - ZODEP 2017 - 2021-PART ETAT	-	-	-	0,00%	12 000 000	12 000 000	12 000 000
Total général	68 296 718	129 200 000	-	5,86%	- 21 000 000	- 21 000 000	108 200 000

Situation des AP/AE en recettes :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1302-Marché intérieur										
Investissement	-	257 500 000	257 500 000	-	-	-	12 000 000	12 000 000	12 000 000	245 500 000
P1302-2017/3-ZODEP 2017 - 2021-PART ETAT	-	257 500 000	257 500 000	-	-	-	12 000 000	12 000 000	12 000 000	245 500 000

Les dépenses

Pour le secteur de l'économie et du droit commercial (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires économiques (DAE)

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement de la direction est proche de 60% en milieu d'exercice.

La prestation externalisée pour la rédaction du cahier des charges de la nouvelle version du site internet de l'observatoire des prix www.observatoiredesprix.nc (0,6MF) est attendue pour le second semestre 2017.

Par ailleurs, le fonctionnement des associations intervenant au profit des secteurs économiques a été soutenu au travers du versement de subventions : association de défense des intérêts des consommateurs UFC QUE CHOISIR, clusters, syndicat des commerçants et Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie.

Dans le cadre de la poursuite de l'opération ECOPAIN, il est sollicité au BS 2017 un complément de 15 MF pour assurer le versement de la subvention aux boulangeries jusqu'à la fin de l'année. Ce complément sera financé à hauteur de 11,5 MF par un versement d'une autre ligne de crédit de la DAE et **3,5 MF** en dépenses nouvelles.

La dépense relative à la participation de la Nouvelle-Calédonie au dispositif plan épargne logement (PEL) reste dans l'attente des justificatifs de l'Etat. Le report de crédits (**35,3 MF**) n'ayant pas été réalisé, il convient d'inscrire cette somme au BS 2017.

Pour le secteur du suivi des zones de développement prioritaires dites « Zodep » (Anthony LECREN).

- Direction des affaires économiques (DAE)

Préalables à l'aménagement des Zones de développement prioritaires (ZODEP), en particulier sur la ZODEP NORD (Ponérihouen), des dépenses d'études d'aménagement ont été engagées pour un montant de 13,8 MF.

La ZODEP SUD (Saint Louis) étant inscrite dans le cadre des contrats de développement 2017-2022, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la Société Immobilière Calédonienne sera engagée pour la mise en œuvre de son aménagement à concurrence de 60 MF supportés par la Nouvelle-Calédonie et 12 MF pour l'Etat en 2017.

Néanmoins, les CP 2017 sont revus à la baisse de **-20 MF** et sont décalés sur 2018.

Cette délégation pourra être dupliquée sur la ZODEP NORD, également retenue dans le cadre du CODEV Etat-NC, dans un second temps.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1302-01-Enquêter, réglementer et contrôler le marché intérieur	570 127	440 000	-	20,03%	-	-	440 000
A1302-04-Enquêter, réglementer et contrôler pour protéger le consommateur	71 228 261	3 390 425	61 100	19,09%	-	61 100	3 451 525
A1302-05-Améliorer la protection du consommateur	4 351 750	15 350 000	-	19,59%	- 10 000 000	-10 000 000	5 350 000
A1302-07-Veille économique, études et enquêtes exploratoires	20 082 636	51 608 717	-	48,43%	-	-	51 608 717
A1302-08-Soutien et pilotage	102 692 580	77 136 992	1 747 646	8,29%	-	1 747 646	78 884 638
A1302-09-Gestion administrative et financière des subventions accordées	59 478 640	44 600 000	-	-3,36%	15 000 000	15 000 000	59 600 000
A1302-10-Autorité de la concurrence	7 888 559	10 177 316	68 309	17,41%	-	68 309	10 245 625
A1302-11-Observatoire des prix	3 304 971	3 144 530	630 000	21,80%	-	630 000	3 774 530
A1302-12-Accompagnement financier à la politique du logement social	-	-	-	0,00%	35 314 193	35 314 193	35 314 193
A1302-13-Stratégie économique	19 905 360	111 991 490	13 931 489	0,43%	- 31 500 000	-17 568 511	94 422 979
A1302-14-Registre des commerces et des sociétés	1 049 098	2 025 000	-	0,85%	-	-	2 025 000
Total général	290 551 982	319 864 470	16 438 544	10,99%	8 814 193	25 252 737	345 117 207

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P1302-2016/1 - AMENAGEMENT ZODEP	11 878 150	26 954 310	13 931 489	1,27%	-	13 931 489	40 885 799
AP P1302-2017/1 - CDV 17-21 ZODEP (ETUDES ET VIABILISATION)	-	60 000 000	-	0,00%	- 20 000 000	-20 000 000	40 000 000
Autres charges de fonctionnement	36 036 329	38 639 357	94 130	5,15%	- 11 500 000	-11 405 870	27 233 487
Charges exceptionnelles	68 967 810	-	-	0,00%	-	-	-
Charges fixes de fonctionnement	31 952 773	36 133 113	1 345 165	21,72%	-	1 345 165	37 478 278
Contributions obligatoires	-	10 000 000	-	0,00%	- 10 000 000	-10 000 000	-
HAP immobilisations corporelles	450 030	45 690	437 760	0,00%	-	437 760	483 450
HAP immobilisations incorporelles	882 000	-	630 000	0,00%	-	630 000	630 000
HAP subventions d'équipement versées	-	-	-	0,00%	35 314 193	35 314 193	35 314 193
Subventions, participations et autres charges d'activité	140 384 890	148 092 000	-	17,76%	15 000 000	15 000 000	163 092 000
Total général	290 551 982	319 864 470	16 438 544	10,99%	8 814 193	25 252 737	345 117 207

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1302-Marché intérieur										
Fonctionnement	399 960 000	-	399 960 000	87 073 210	74 992 000	-	-	74 992 000	162 065 210	237 894 790
P1302-2012/1-ETUDES ECONOMIQUES	150 000 000	-	150 000 000	87 073 210	25 000 000	-	-	25 000 000	112 073 210	37 926 790
P1302-2017/2-CDI 17-21 TECHNOPOLE	249 960 000	-	249 960 000	-	49 992 000	-	-	49 992 000	49 992 000	199 968 000
Investissement	990 333 333	-	990 333 333	68 236 850	87 000 000	13 931 489	-20 000 000	80 931 489	149 168 339	841 164 994
P1302-2008/1- REHABILITATION IMMEUBLE DAE	60 000 000	-	60 000 000	56 358 700	-	-	-	-	56 358 700	3 641 300
P1302-2016/1- AMENAGEMENT ZODEP	72 000 000	-	72 000 000	11 878 150	27 000 000	13 931 489	-	40 931 489	52 809 639	19 190 361
P1302-2017/1-CDV 17-21 ZODEP (ETUDES ET VIABILISATION)	858 333 333	-	858 333 333	-	60 000 000	-	-20 000 000	40 000 000	40 000 000	818 333 333

P1303-Etudes économiques et sociales	Restes à réaliser	Dépenses	-
	Mesures nouvelles 2017	Dépenses	-
	TOTAL BS 2017	Dépenses	-

Les dépenses

Pour le secteur de l'économie et du droit commercial (Philippe GERMAIN).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

La subvention accordée à l'ISEE s'élève à 310 MF. Cette participation permet de financer une partie des charges de fonctionnement de l'établissement. Cette dépense a été réalisée à 60% au 15 juin 2017.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1303-01-Soutien financier à l'ISEE	332 093 133	310 000 000	-	60,00%	-	-	310 000 000
Total général	332 093 133	310 000 000	-	60,00%	-	-	310 000 000

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Charges exceptionnelles	22 093 133	-	-	0,00%	-	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	310 000 000	310 000 000	-	60,00%	-	-	310 000 000
Total général	332 093 133	310 000 000	-	60,00%	-	-	310 000 000

P1304-Soutien au secteur agricole	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	76 222 146
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	60 000 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	136 222 146

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales (DAVAR)

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1304-02-Gestion des aides au secteur agricole	68 038 271	10 000 000	-	29,19%	-	-	10 000 000
Total général	68 038 271	10 000 000	-	29,19%	-	-	10 000 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(204) subventions d'équipement versées	58 533 347	-	-	0,00%	-	-	-
(75) autres produits de gestion courante	9 504 924	10 000 000	-	29,19%	-	-	10 000 000
Total général	68 038 271	10 000 000	-	29,19%	-	-	10 000 000

Les dépenses

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales (DAVAR)

Le taux d'exécution relatif à la dépense pour la prime à la vache allaitante (LC 19555 - 260MF) est quasiment de 50%, dont 42% liquidé. Le versement de cette prime est fonction des naissances de veaux réalisées et déclarées au fil du temps par les exploitations bovines agréées à la mesure d'aide. Les procédures pour l'ensemble des autres dépenses de subventions, représentant un budget de 402,3 MF, ont toutes été initiées. Les liquidations correspondantes sont en cours ou à venir et devraient être réalisées au cours du second semestre.

L'enquête sur la filière fruits et légumes, essentielle à la bonne connaissance de cette dernière, permet d'apporter des éléments utiles à la régulation du marché. 59% du montant total hors taxe de la convention a été versé à l'association Arbofruits, correspondant au premier versement et incluant les enquêtes des mois de janvier à mai 2017. Une autre convention a été signée afin de mieux appréhender la consommation de produits agricoles des ménages calédoniens et de mieux cerner les circuits informels et notamment l'autoconsommation : 50% du montant total a été versé.

En mobilisant ce programme, la Nouvelle-Calédonie poursuit l'objectif de renforcer l'organisation et la compétitivité des filières agricoles et alimentaires par l'accompagnement d'initiatives favorisant la professionnalisation du secteur, la mise en valeur du foncier, la régulation des prix et la maîtrise des marchés.

Construction du siège pour l'agropole : - 40 MF

Les dépenses nouvelles sont à examiner à la lumière d'une évolution arbitrée lors de l'adoption du contrat de projet 2017-2021 entre l'Etat et les collectivités : le projet de construction d'un nouveau siège pour les organisations professionnelles agricoles (agropole) n'a pas été retenu. Sans visibilité actuelle sur ce projet, les crédits de paiement qui avaient été inscrits au budget 2016 à hauteur de 40 MF sont restitués.

Aide à l'énergie : 100 MF

Cette mesure, destinée aux exploitants agricoles, vise la prise en charge, dans la limite d'une aide de 800 000 F par an et par bénéficiaire, de 25 % des dépenses en carburants à usage professionnel. La gestion de cette mesure est assurée par la chambre d'agriculture, chaque campagne étant à cheval sur deux années budgétaires.

Les crédits 2017 programmés au budget primitif et inutilisés, suite à une modification d'imputation devant intervenir au BS, ont été affectés au SMTI par virement de crédits. Il convient donc de réinscrire ces 100 MF au BS.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1304-02-Gestion des aides au secteur agricole	1 341 408 019	1 255 574 781	75 721 646	12,87%	60 000 000	135 721 646	1 391 296 427
A1304-03-Production de statistiques d'intérêt pour la Nouvelle-Calédonie	17 168 700	17 919 225	500 500	56,65%	-	500 500	18 419 725
A1304-04-Efficience des fonctions support et de direction(RH, SI, bâtiments et infra, communication, exécution budgétaire)	24 797 069	27 725 428	-	36,16%	-	-	27 725 428
Total général	1 383 373 788	1 301 219 434	76 222 146	13,92%	60 000 000	136 222 146	1 437 441 580

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Aides directes et indirectes	281 500 000	265 500 000	-	40,73%	100 000 000	100 000 000	365 500 000
AP P1304-2013/2 - ABATTOIR DE PAITA	35 000 000	-	-	0,00%	-	-	-
AP P1304-2014/1 - CONSTRUCTION BUREAUX DAVAR/APICAN DAFE	-	300 000	-	0,00%	-	-	300 000
AP P1304-2016/1 - CANC POUR LA REFECTION DU MARCHÉ DE GROS	775 051	51 855 250	33 947 146	13,85%	-	33 947 146	85 802 396
Autres charges de fonctionnement	38 056 392	40 498 142	500 500	33,57%	-	500 500	40 998 642
Charges exceptionnelles	108 188 110	6 800 000	-	26,47%	-	-	6 800 000
Charges fixes de fonctionnement	15 053 459	16 166 042	-	41,43%	-	-	16 166 042
HAP immobilisations corporelles	571 176	500 000	-	0,00%	-	-	500 000
HAP immobilisations incorporelles	729 600	2 000 000	1 774 500	18,08%	-	1 774 500	3 774 500
HAP subventions d'équipement versées	-	-	40 000 000	0,00%	- 40 000 000	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	903 500 000	917 600 000	-	5,32%	-	-	917 600 000
Total général	1 383 373 788	1 301 219 434	76 222 146	13,92%	60 000 000	136 222 146	1 437 441 580

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1304-Soutien au secteur agricole										
Fonctionnement	1 500 000 000	-	1 500 000 000	1 500 000 000	-	-	-	-	1 500 000 000	-
P1304-2015/1-FINANCEMENT FILIERE ERPA 2015	1 500 000 000	-	1 500 000 000	1 500 000 000	-	-	-	-	1 500 000 000	-
Investissement	1 740 000 000	40 000 000	1 780 000 000	133 678 826	52 155 250	33 947 146	-	86 102 396	219 781 222	1 560 218 778
P1304-2013/2-ABATTOIR DE PAITA	70 000 000	-	70 000 000	70 000 000	-	-	-	-	70 000 000	-
P1304-2014/1-CONSTRUCTION BUREAUX DAVAR/APICAN DAFE	965 000 000	-	965 000 000	2 903 775	300 000	-	-	300 000	3 203 775	961 796 225
P1304-2014/2-AMENAGEMENT DU SITE DE TENE (FEAAB)	110 000 000	-	110 000 000	60 000 000	-	-	-	-	60 000 000	50 000 000
P1304-2016/1-CANC POUR LA REFECTION DU MARCHE DE GROS	100 000 000	-	100 000 000	775 051	51 855 250	33 947 146	-	85 802 396	86 577 447	13 422 553
P1304-2017/1-CREATION AGROPOLE	195 000 000	-	195 000 000	-	-	-	-	-	-	195 000 000
P1304-2017/2-FONDS DE SOUTIEN AUX PRODUCTIONS AGRICOLES	300 000 000	-	300 000 000	-	-	-	-	-	-	300 000 000
P1304-2017/3-CONSTRUCTION D'UN AGROPOLE	-	40 000 000	40 000 000	-	-	-	-	-	-	40 000 000

P1305-Pêche et environnement marin	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	4 123 961
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	5 970 000
		Dépenses	19 730 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	5 970 000
		Dépenses	23 853 961

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires maritimes (DAM)

Les recettes perçues début 2017, à hauteur de 11,5 MF, correspondent à l'appel de fonds du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au SPREP-PROE (subvention prévue en 2016 mais encaissée en 2017).

Une recette de 3,6 MF est attendue, concernant le paiement par les organismes extérieurs de la mise à disposition du navire multi-missions Amborella.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1305-02-Création et gestion du parc marin de la mer de Corail	-	3 584 244	-	319,89%	-	-	3 584 244
A1305-05-Soutien et pilotage	2 280 000	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	2 280 000	3 584 244	-	319,89%	-	-	3 584 244

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	2 280 000	3 584 244	-	319,89%	-	-	3 584 244
Total général	2 280 000	3 584 244	-	319,89%	-	-	3 584 244

Les dépenses

Pour le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Philippe GERMAIN).

- Direction des affaires maritimes (DAM)

Aquaculture : 13,7 MF

L'accord cadre « valorisation des ressources et de l'environnement marins de la Nouvelle-Calédonie » entre l'IFREMER, l'Etat, la province Sud, la province Nord et la Nouvelle-Calédonie pour la période 2017-2021 est en cours de finalisation. Il fait suite à plusieurs accords-cadres et s'articule autour de trois thématiques prioritaires de recherche et de développement durable : l'aquaculture, la vulnérabilité des écosystèmes récifo-lagonaires et les géosciences marines.

Le coût total de cet accord pour les collectivités locales est de 345 MF, l'IFREMER prenant à sa charge les coûts salariaux. La participation de la Nouvelle-Calédonie s'élève à 264,35 MF dont 35 MF pour les géosciences et 229,35 MF pour les ressources marines.

L'accord cadre couvrant la période 2017-2021, il est nécessaire de créer une autorisation d'engagement de 229,35 MF. L'année 2017 étant une année de transition entre deux accords-cadres, la consommation des crédits par l'IFREMER devrait être inférieure aux besoins annuels moyens. Les crédits de paiement 2017 sont estimés à 36,8 MF.

Pour le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la zone économique exclusive (Anthony LECREN).

- Direction des ressources humaines (DRH)

Il s'agit de la rémunération d'un agent, dans le cadre du financement du programme Blue Belt Sea par l'Union Européenne. Les dépenses prévisionnelles s'établissent, en 2017, à environ, 5,4 MF. Des virements sont attendus de la part de l'Union Européenne afin de couvrir ces dépenses.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1305-01-Gestion des zones inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco	1 920 039	2 314 731	-	5,00%	-	-	2 314 731
A1305-02-Création et gestion du parc marin de la mer de Corail	13 986 672	22 406 337	1 118 830	26,17%	5 970 000	7 088 830	29 495 167
A1305-03-Fonctionnement des moyens nautiques	19 263 127	19 417 612	335 647	40,83%	-	335 647	19 753 259
A1305-05-Soutien et pilotage	8 534 243	10 548 255	1 668 484	38,27%	-	1 668 484	12 216 739
A1305-06-AQUACULTURE	47 769 000	23 240 000	1 001 000	0,00%	13 760 000	14 761 000	38 001 000
Total général	91 473 081	77 926 935	4 123 961	23,17%	19 730 000	23 853 961	101 780 896

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	18 339 405	28 233 679	2 480 666	17,24%	-	2 480 666	30 714 345
Charges de personnel	1 611 502	-	-	0,00%	5 970 000	5 970 000	5 970 000
Charges fixes de fonctionnement	17 974 034	19 412 102	516 595	40,68%	-	516 595	19 928 697
HAP autres immobilisations financières	-	28 000	-	100,00%	-	-	28 000
HAP immobilisations corporelles	5 779 140	5 673 154	125 700	37,97%	-	125 700	5 798 854
HAP immobilisations incorporelles	-	1 340 000	-	0,00%	-	-	1 340 000
HAP subventions d'équipement versées	11 770 000	-	-	0,00%	-	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	35 999 000	23 240 000	1 001 000	0,00%	13 760 000	14 761 000	38 001 000
Total général	91 473 081	77 926 935	4 123 961	23,17%	19 730 000	23 853 961	101 780 896

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1305-Pêche et environnement marin										
Fonctionnement	11 000 000	265 000 000	276 000 000	-	-	-	37 000 000	37 000 000	37 000 000	239 000 000
P1305-2016/1-PROJET PACIFIC BIODIVERSITY BLUE BELT - PBBB	11 000 000	-	11 000 000	-	-	-	-	-	-	11 000 000
P1305-2017/1-FONCTIONNEMENT DE L'IFREMER	-	265 000 000	265 000 000	-	-	-	37 000 000	37 000 000	37 000 000	228 000 000

P1306-Mines et carrières	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	20 181 576
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	5 919 860
		Dépenses	- 17 201 370
	TOTAL BS 2017	Recettes	5 919 860
		Dépenses	2 980 206

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de l'économie et du droit commercial (Philippe GERMAIN).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Subvention de la province Nord : 5,9 MF

La province Nord a accepté de financer deux postes d'ingénieurs contractuels à la DIMENC pour une durée de six mois, dans le cadre du pilotage des études liées à l'aléa mouvement de terrain sur Houailou, ainsi que pour pallier à l'absence momentanée de deux inspecteurs des mines et des carrières.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1306-12-Prestations du laboratoire	34 808 236	38 000 000	-	28,57%	-	-	38 000 000
A1306-18-Améliorer l'efficacité des fonctions supports, de direction et organiser le système de qualité	140 304 397	93 100 000	-	3,13%	5 919 860	5 919 860	99 019 860
Total général	175 112 633	131 100 000	-	10,50%	5 919 860	5 919 860	137 019 860

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	34 808 236	40 500 000	-	34,00%	-	-	40 500 000
(74) dotations, subventions et participations	136 528 712	86 800 000	-	0,00%	-	-	86 800 000
(77) produits exceptionnels	3 775 685	3 800 000	-	0,00%	5 919 860	5 919 860	9 719 860
Total général	175 112 633	131 100 000	-	10,50%	5 919 860	5 919 860	137 019 860

Les dépenses

Pour le secteur de l'économie et du droit commercial (Philippe GERMAIN).

- Direction de l'industrie des mines et de l'énergie (DIMENC)

Partenariats géologiques et prestations d'études : - 17,2 MF

Lors de l'arbitrage du BP 2017, il a été jugé opportun de réaliser un certain nombre de projets de recherches et d'études géologiques sur autorisation d'engagement, lesdits projets n'étant matériellement pas réalisables sur la durée d'un seul exercice budgétaire.

Cependant, lors des saisies modificatives des inscriptions effectuées par la suite, les crédits déjà saisis hors AE n'ont pas été annulés. La réduction de 17, 2 MF correspond donc à des crédits inscrits en doublon.

Accréditation ISO 17025 – laboratoire : - 5,9 MF

Le processus d'accréditation du laboratoire de la DIMENC à la norme ISO 17025 entrepris il y a 4 ans est suspendu. En effet, les principaux acteurs de la démarche au sein du laboratoire (chef de service et adjointe) ont quitté leurs fonctions pour de nouvelles affectations au sein de la collectivité.

La reprise de cette démarche sera confiée à leurs successeurs en vue d'un aboutissement en 2018.

Recrutement temporaire de deux ingénieurs : 5,9 MF

La province Nord a accepté de financer deux postes d'ingénieurs contractuels à la DIMENC pour une durée de six mois, dans le cadre du pilotage des études liées à l'aléa mouvement de terrain sur Houaïlou, ainsi que pour pallier à l'absence momentanée de deux inspecteurs des mines et des carrières.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1306-01-Amélioration de la connaissance géologique et hydrogéologique de la NC	71 458 674	87 390 000	15 020 783	14,14%	- 17 250 000	- 2 229 217	85 160 783
A1306-03-Evaluation et mise à jour de la réglementation en matière d'exploitation des mines et des carrières et du schéma de mise en valeur des richesses minières	-	-	3 508 353	95,24%	-	3 508 353	3 508 353
A1306-11-Suivi et compréhension des évolutions du marché mondial du Ni et du Co (Observatoire mondial du Ni et du Co)	3 133 473	500 000	422 436	22,90%	-	422 436	922 436
A1306-12-Prestations du laboratoire	9 866 879	14 425 000	853 504	19,90%	28 770	882 274	15 307 274
A1306-14-Qualité et respect des normes pour le laboratoire	1 706 444	5 900 000	-	0,00%	- 5 900 000	- 5 900 000	-
A1306-18-Améliorer l'efficacité des fonctions supports, de direction et organiser le système de qualité	27 761 055	29 267 315	376 500	25,98%	5 919 860	6 296 360	35 563 675
A1306-24-Financer des actions ou des placements constitués au profits des générations futures de la NC	-	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	113 926 525	137 482 315	20 181 576	18,25%	- 17 201 370	2 980 206	140 462 521

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	31 594 072	47 312 584	5 883 822	14,10%	- 7 900 000	- 2 016 178	45 296 406
Charges de personnel	-	24 315	-	0,00%	5 919 860	5 919 860	5 944 175
Charges exceptionnelles	10 000	30 000	-	0,00%	28 770	28 770	58 770
Charges fixes de fonctionnement	24 444 071	27 615 416	198 000	23,22%	-	198 000	27 813 416
HAP immobilisations corporelles	9 174 921	6 989 675	853 504	12,84%	-	853 504	7 843 179
HAP immobilisations incorporelles	-	10 325	11 996 250	74,12%	-	11 996 250	12 006 575
Subventions, participations et autres charges d'activité	48 703 461	55 500 000	1 250 000	8,65%	-15 250 000	-14 000 000	41 500 000
Total général	113 926 525	137 482 315	20 181 576	18,25%	-17 201 370	2 980 206	140 462 521

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1306-Mines et carrières										
Fonctionnement	98 300 000	-14 000 000	84 300 000	-	32 000 000	-	- 7 750 000	24 250 000	24 250 000	60 050 000
P1306-2017/1-PARTENARIATS GEOLOGIQUES 2017	25 500 000	-14 000 000	11 500 000	-	11 500 000	-	- 5 750 000	5 750 000	5 750 000	5 750 000
P1306-2017/2-PREST EXPERTS ETUDES GEO 2017	12 800 000	-	12 800 000	-	8 500 000	-	- 2 000 000	6 500 000	6 500 000	6 300 000
P1306-2017/3-CDI 17-21 CNRT	60 000 000	-	60 000 000	-	12 000 000	-	-	12 000 000	12 000 000	48 000 000
Investissement	80 000 000	-	80 000 000	6 085 919	-	-	-	-	6 085 919	73 914 081
P1306-2013/1-CITE DE LA MINE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	80 000 000	-	80 000 000	6 085 919	-	-	-	-	6 085 919	73 914 081

P1307-Economie numérique et communication	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	19 742 955
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	88 500 000
		Dépenses	108 500 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	88 500 000
		Dépenses	128 242 955

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de l'économie et du droit commercial (Philippe GERMAIN).

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Le fonds de soutien à la production audiovisuelle (FSPA) a été créé en juin 2016 et a pour vocation de soutenir la filière cinématographique et audiovisuelle en Nouvelle-Calédonie. Ce fonds, alimenté par le gouvernement et les provinces Sud et Nord, peut être également abondé par l'Etat, les communes et les diffuseurs, voire par des dons exceptionnels.

Des conventions sont en cours de réalisation entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les partenaires suivants pour une recette totale de **88,5 MF** :

- Province Sud : 40 MF
- Province Nord : 5 MF
- OPT : 10 MF
- Acteurs privés : 33,5 MF

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1307-02-Soutien à la production et à la diffusion audiovisuelle	-	-	-	0,00%	88 500 000	88 500 000	88 500 000
Total général	-	-	-	0,00%	88 500 000	88 500 000	88 500 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(13) subventions d'investissement	-	-	-	0,00%	88 500 000	88 500 000	88 500 000
Total général	-	-	-	0,00%	88 500 000	88 500 000	88 500 000

Les dépenses

Pour le secteur du développement numérique et de la communication audiovisuelle (Philippe DUNOYER) et le secteur de la modernisation et de la simplification de l'administration (Bernard DELADRIERE).

- Cellule économie numérique (Econum)

Les opérations prévues sur l'exercice 2017 s'inscrivent dans la poursuite des actions de développement des usages du numérique et leur accessibilité (Case numérique, dispositif MIPE²), et celles en faveur de la simplification et de la modernisation de l'administration par l'utilisation du numérique (service-public.nc, développement des télé services).

A la fin du premier semestre 2017, le taux de consommation du budget est relativement faible. Cela s'explique en effet, par le lancement tardif des travaux nécessitant d'une part, au préalable des études complémentaires, s'agissant de projets à caractère innovant, et d'autre part, des décisions des partenaires (collectivités locales, associations, etc.), avec lesquels certains travaux sont menés, pouvant faire l'objet d'un temps de latence.

Au regard de ces éléments, des actions sont mises en œuvre (assistance sur le terrain auprès des porteurs de projets, redimensionnement des périmètres des projets, orientation des actions, etc.) afin que les opérations prévues dans le cadre de l'exercice 2017, qui n'ont pas encore été lancées ou que partiellement, soient achevées sur le dernier semestre de l'année.

Les crédits budgétaires nécessaires à la mise en œuvre de ces projets ayant été votés au budget primitif 2017, aucune mesure nouvelle n'est sollicitée dans le cadre du budget supplémentaire.

Par ailleurs, pour offrir plus de souplesse à la cellule économie numérique, son périmètre comptable sera dissocié de celui de la DAPM au mois de juin 2017.

- Direction des achats, du patrimoine et des moyens (DAPM)

Les dépenses sont exécutées à hauteur de 49,3% en fonctionnement et de 27,6% en investissement.

Une inscription de **103,5 MF** en dépenses est sollicitée au BS 2017 dans le cadre de la mise en œuvre du fonds de soutien à la production audiovisuelle, dont 88,5 MF compensés par les recettes. Les 15 MF supplémentaires serviront à ré-abonder la ligne de crédit de la DAPM, utilisée pour les aides d'urgence suite au passage des cyclones Cook et Donna.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1307-01-Economie numérique	152 946 934	118 257 685	19 742 955	28,00%	5 000 000	24 742 955	143 000 640
A1307-02-Soutien à la production et à la diffusion audiovisuelle	10 000 000	30 000 000	-	0,00%	103 500 000	103 500 000	133 500 000
A1307-03-Soutien à la diffusion radiophonique	97 500 000	92 625 000	-	42,56%	-	-	92 625 000
Total général	260 446 934	240 882 685	19 742 955	29,95%	108 500 000	128 242 955	369 125 640

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P1307-2011/1 - PROJET ECONOMIE NUMERIQUE	27 809 055	54 469 493	11 616 255	17,58%	-	11 616 255	66 085 748
AP P1307-2012/2 - FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (INVEST)	52 650 870	40 000 000	-	30,98%	-	-	40 000 000
AP P1307-2013/2 - SOUTIEN EQUIPEMENT SCOLAIRE NUMERIQUE	16 500 000	-	-	0,00%	-	-	-
Autres charges de fonctionnement	9 106 509	9 313 522	26 700	7,84%	-	26 700	9 340 222
Charges fixes de fonctionnement	780 500	103 678	-	0,00%	-	-	103 678
HAP immobilisations incorporelles	-	10 992	-	0,00%	-	-	10 992
HAP subventions d'équipement versées	36 900 000	30 000 000	8 100 000	21,26%	108 500 000	116 600 000	146 600 000
Subventions, participations et autres charges d'activité	116 700 000	106 985 000	-	42,27%	-	-	106 985 000
Total général	260 446 934	240 882 685	19 742 955	29,95%	108 500 000	128 242 955	369 125 640

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1307-Economie numérique et communication										
Fonctionnement	130 000 000	-	130 000 000	70 888 640	5 700 000	-	-	5 700 000	76 588 640	53 411 360
P1307-2012/3-FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (FONCT)	130 000 000	-	130 000 000	70 888 640	5 700 000	-	-	5 700 000	76 588 640	53 411 360
Investissement	2 181 000 000	-	2 181 000 000	1 130 448 943	94 480 485	11 616 255	-	106 096 740	1 236 545 683	944 454 317
P1307-2011/1-PROJET ECONOMIE NUMERIQUE	820 000 000	-	820 000 000	354 422 554	54 480 485	11 616 255	-	66 096 740	420 519 294	399 480 706
P1307-2012/2-FONDS LUTTE FRACTURE NUMERIQUE (INVEST)	901 000 000	-	901 000 000	579 726 857	40 000 000	-	-	40 000 000	619 726 857	281 273 143
P1307-2013/2-SOUTIEN EQUIPEMENT SCOLAIRE NUMERIQUE	460 000 000	-	460 000 000	196 299 532	-	-	-	-	196 299 532	263 700 468

Synthèse des crédits par rubriques

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	3 912 361	-	-	0,00%	-	-	-
(013) atténuations de charges	1 839 276	-	-	0,00%	-	-	-
(65) autres charges d'activité	39 940	-	-	0,00%	-	-	-
(77) produits exceptionnels	2 033 145	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	2 426 695 443	2 765 863 302	79 740 701	40,75%	3 500 000	83 240 701	2 849 104 003
Autres charges de fonctionnement	350 626 020	485 596 726	49 958 010	17,73%	-	49 958 010	535 554 736
Charges de personnel	640 924 111	719 333 906	-	47,05%	-	-	719 333 906
Charges exceptionnelles	93 900 000	156 455 085	4 394 000	65,34%	-	4 394 000	160 849 085
Charges fixes de fonctionnement	595 474 254	616 755 484	16 717 244	44,99%	-	16 717 244	633 472 728
Subventions, participations et autres charges d'activité	745 771 058	787 722 101	8 671 447	42,21%	3 500 000	12 171 447	799 893 548
Investissements							
Dépenses	120 499 387	389 380 094	192 874 538	6,69%	37 210 000	230 084 538	619 464 632
AP P0201-2006/1 - MISE EN CONFORMITE DU CONGRES (126/06)	-	-	32 436 117	0,00%	-	32 436 117	32 436 117
AP P0201-2008/1 - EXTENSION .REAMENAGEMENT INTERIEUR EXTERIEUR DU BATIMENT PRINCIPAL	735 000	-	3 692 668	0,00%	-	3 692 668	3 692 668
AP P0201-2012/1 - RESTRUCTURATION LOCAUX CONGRES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	50 000 000	290 000 000	113 105 000	0,00%	27 000 000	140 105 000	430 105 000
HAP immobilisations corporelles	59 324 256	88 279 370	30 100 253	26,18%	4 650 000	34 750 253	123 029 623
HAP immobilisations en cours	3 550 000	472 500	-	100,00%	-	-	472 500
HAP immobilisations incorporelles	6 890 131	10 628 224	3 540 500	39,90%	3 960 000	7 500 500	18 128 724
HAP subventions d'équipement versées	-	-	10 000 000	18,33%	1 600 000	11 600 000	11 600 000

Mission M14

Gestion des finances publiques

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	36 395 856
Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
	Dépenses	47 500 000
TOTAL BS 2017	Recettes	-
	Dépenses	83 895 856



Stratégie et gestion fiscales

Le programme P1401, stratégie et gestion fiscales, poursuit des objectifs centrés autour :

- de la mise en œuvre de la politique fiscale du gouvernement, par l'élaboration de la législation, la prévision des recettes budgétaires et l'évaluation des dépenses fiscales selon les données disponibles ;
- de la gestion et de la maîtrise du fonctionnement du système déclaratif calédonien pour garantir le niveau et la régularité des recettes fiscales, en promouvant le civisme fiscal déclaratif et de paiement et par la qualité d'un contrôle fiscal proportionné aux enjeux ;
- de rendre le service aux usagers au meilleur coût.

Le programme P1402, stratégie et gestion financières, a pour objectifs centraux le renforcement de la performance des dépenses publiques et de la vision prospective à travers :

- la garantie d'une bonne utilisation des deniers publics par un pilotage efficace des dépenses publiques grâce à des outils de gestion ainsi que des pratiques financières adaptées et par l'instauration d'un dialogue de gestion ;
- le développement d'outils de programmation pluriannuelle et de prospective permettant de simuler les impacts de l'évolution économique de moyen terme, de mesurer l'efficacité et la soutenabilité des finances publiques, de mettre en évidence les risques potentiels et réduire les incertitudes pour éclairer les choix publics et les décisions majeures.

Stratégie et gestion financières

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M14-Gestion des finances publiques							
Fonctionnement							
Recettes	7 540 203 766	7 466 991 720	-	92,63%	-	-	7 466 991 720
P1401-Stratégie et gestion fiscales	1 527 118 235	1 377 500 000	-	59,20%	-	-	1 377 500 000
P1402-Stratégie et gestion financières	6 013 085 531	6 089 491 720	-	100,20%	-	-	6 089 491 720
Dépenses	303 149 255	479 289 770	22 810 855	22,20%	27 500 000	50 310 855	529 600 625
P1401-Stratégie et gestion fiscales	219 260 542	247 655 270	16 873 013	34,40%	27 500 000	44 373 013	292 028 283
P1402-Stratégie et gestion financières	83 888 713	231 634 500	5 937 842	8,61%	-	5 937 842	237 572 342
Investissements							
Recettes	-	350 000 000	-	0,00%	-	-	350 000 000
P1401-Stratégie et gestion fiscales	-	350 000 000	-	0,00%	-	-	350 000 000
Dépenses	81 528 538	76 460 000	13 585 001	43,15%	20 000 000	33 585 001	110 045 001
P1401-Stratégie et gestion fiscales	80 663 305	76 460 000	13 585 001	43,15%	15 000 000	28 585 001	105 045 001
P1402-Stratégie et gestion financières	865 233	-	-	0,00%	5 000 000	5 000 000	5 000 000

P1401-Stratégie et gestion fiscales	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	30 458 014
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	42 500 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	72 958 014

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur de la fiscalité et des douanes (Philippe GERMAIN).

- Direction des services fiscaux (DSF)

Le bilan des recettes pour les 4 premiers mois reste relativement cohérent avec les prévisions annuelles excepté la vente de matière avec + 120%. S'agissant des frais de gestion, la mise en recouvrement à compter du mois de juin des frais à hauteur de 4% sur le versement des centimes provinciaux et communaux devrait largement participer à améliorer le taux perçu qui est actuellement de 17%.

Recettes	Prévisions	Titres émis	Taux perçu sur les 4 premiers mois
Vente de matière	60 MF	73 MF	120 %
Amendes majorées forfaitaires + timbres amendes	250 MF	57,6 MF	23 %
Location terrains	7,5 MF	2,256 MF	30 %
Locations bâtiments	15 MF	5,1 MF	34 %
Frais de gestion	790 MF	136,5 MF	17 %

- Services des douanes

Les recettes perçues au titre des amendes et confiscations douanières représentent la somme de 29,3 MF, soit environ 50% de la prévision annuelle. L'opération exceptionnelle de 144 MF (amende douanière de 2015 reportée en 2017 suite à une note du payeur) n'a pas encore été réalisée.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Les obligations cautionnées donnent lieu à un intérêt de crédit au taux de l'intérêt légal fixé pour l'année civile majoré de 1 point. Les intérêts perçus sur les premiers mois de l'année s'élèvent à 19,9 MF, soit 36,2% de réalisation des prévisions du BP 2017.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1401-10-Recouvrement	1 332 675 712	1 295 000 000	-	56,50%	-	-	1 295 000 000
A1401-16-Gestion patrimoniale	170 696 578	432 500 000	-	19,26%	-	-	432 500 000
Total général	1 503 372 290	1 727 500 000	-	47,18%	-	-	1 727 500 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(024) produit des cessions d'immo	-	350 000 000	-	0,00%	-	-	350 000 000
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	1 054 426 570	850 000 000	-	79,47%	-	-	850 000 000
(73) impôts et taxes	341 290 006	450 000 000	-	24,27%	-	-	450 000 000
(75) autres produits de gestion courante	23 241 878	22 500 000	-	46,17%	-	-	22 500 000
(76) produits financiers	84 413 836	55 000 000	-	36,11%	-	-	55 000 000
Total général	1 503 372 290	1 727 500 000	-	47,18%	-	-	1 727 500 000

Les dépenses

Pour le secteur de la fiscalité et des douanes (Philippe GERMAIN).

- Direction des services fiscaux (DSF)

Les adaptations nécessaires à la gestion de la réforme de l'impôt sur le revenu et de la TGC ont été faites sur le 1^{er} trimestre de l'année 2017. Les agents de la DSF ont été formés aux nouveautés, les systèmes informatiques réadaptés et une communication à l'intention des particuliers et professionnels réalisée. Le financement des dépenses idoines ne nécessite pas d'inscriptions complémentaires.

S'agissant de la consommation des crédits sur les 6 premiers mois de l'année, 88% sont engagés juridiquement et les 12% restants sont des opérations de fin d'exercice liées essentiellement à la préparation de la campagne 2017 de l'impôt sur les revenus. Toutefois, dans le cadre du BS 2017, il est demandé des crédits complémentaires pour des opérations relevant des attributions de la DSF en matière de recouvrement et de gestion du patrimoine qui ont été traitées bien après la préparation du BP 2017 et donc n'ont pas été provisionnées à cette étape. Ainsi, le montant des crédits relatif à ces opérations s'élève à 27,5 MF et se répartit de la manière suivante :

Recouvrement : 3,8 MF

Il s'agit de plusieurs ventes aux enchères publiques sur des matériels issus de procédures de saisie. 2,5 MF seront utilisés pour le paiement des huissiers et le restant soit 1,3 MF est en réalité une régularisation comptable entre le receveur de la Nouvelle-Calédonie et le payeur. En effet, la vente donne lieu à l'émission d'un titre de recette dont le montant correspond au produit global de la vente. Toutefois, la somme réellement encaissée par le receveur est égale au produit global de la vente moins le salaire du commissaire-priseur. Il est donc nécessaire, afin que les comptes soient équilibrés en fin d'année, que la DSF émette un mandat de régularisation (ou réduction de titre) du montant équivalent audit salaire. Les ventes portent sur une cinquantaine de véhicules et de matériels divers. L'annulation de cette demande priverait la NC de recettes et le parking de la DAPM pourrait être rapidement saturé.

Gestion et conservation du patrimoine foncier : 16,2 MF

15 MF seront destinés au rachat d'un terrain situé sur la commune de Voh et dont le propriétaire ne peut prendre possession en raison des menaces et des violences dont il est victime, de la part de squatters qui occupent son terrain de manière illégale.

1,2 MF sera utilisé pour une vente aux enchères publiques de matériels réformés par l'administration portant essentiellement sur des véhicules. De la même manière que la demande précédente, ce montant est une régularisation comptable entre le receveur de la Nouvelle-Calédonie et le payeur qui se traduira par l'émission d'un mandat de régularisation (ou réduction de titre) du montant équivalent au salaire du commissaire-priseur.

Soutien hors projet P@cifisc: 22,5 MF

L'extraction de matériaux sur le domaine de la collectivité donne lieu à la perception d'une redevance calculée sur la base d'un prix par m³ extrait. Ces tarifs sont fixés par arrêté du gouvernement.

En pratique, pour fixer la redevance annuelle, le service du domaine se base sur l'autorisation d'extraction délivrée par la DIMENC qui précise le volume prévisionnel autorisé. La société règle la redevance en début de chaque période. A l'échéance de celle-ci et à la demande du service du domaine, le pétitionnaire transmet le volume réellement extrait permettant ainsi de réajuster la redevance déjà payée soit à la hausse soit à la baisse. Au cas particulier, la société « Les Gaïacs », qui détient deux autorisations d'extraction obtenues en 2010 et 2013, s'acquittait des redevances prévisionnelles émises par le service du domaine et ne s'est jamais manifestée en fin des périodes pour fournir leurs quantités réellement extraites. Le service du domaine doit donc procéder aux remboursements des sommes trop perçues de 2013 à 2016, ce qui explique le montant important demandé. Les sommes à rembourser aux sociétés sont non négligeables et si cette opération était annulée, elle pourrait mettre en difficulté ces entreprises.

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Sur cette action sont inscrits les crédits nécessaires aux versements sur produits des amendes et confiscations et du contentieux douaniers. Les dépenses s'élèvent à 8,7 MF sur le premier semestre 2017.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1401-02-Elaboration de la législation fiscale et domaniale	24 000 000	31 000 000	-	51,13%	-	-	31 000 000
A1401-05-Fiscalité des particuliers	2 234 566	4 560 550	1 438 500	40,17%	-	1 438 500	5 999 050
A1401-06-Fiscalité des professionnels	8 181 518	3 106 565	8 704 500	52,65%	-	8 704 500	11 811 065
A1401-09-Publicité foncière	2 931 626	3 433 000	-	33,40%	-	-	3 433 000
A1401-10-Recouvrement	42 630 499	38 284 150	51 100	45,78%	26 300 000	26 351 100	64 635 250
A1401-11-Accueil et information des usagers	-	-	-	0,00%	-	-	-
A1401-16-Gestion patrimoniale	30 149 489	30 250 000	399 000	17,60%	16 200 000	16 599 000	46 849 000
A1401-17-Projet Pacifisc (outil, organisation, formation)	77 757 344	76 160 000	7 674 150	46,32%	-	7 674 150	83 834 150
A1401-18-Soutien hors projet Pacifisc (logistique, administratif, financier)	103 257 293	104 774 735	11 212 125	33,44%	-	11 212 125	115 986 860
A1401-19-Contentieux fiscal	8 781 512	14 785 000	978 639	23,22%	-	978 639	15 763 639
Total général	299 923 847	306 354 000	30 458 014	38,55%	42 500 000	72 958 014	379 312 014

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P1401-2005/1 - REFONTE APPLICATION FISCALE "PROJET PACIFISC" (92/05)	77 757 344	76 160 000	7 674 150	46,32%	-	7 674 150	83 834 150
AP P1401-2012/1 - AMENAGEMENT LOCAUX DSF ET RLT	2 226 838	-	5 910 851	0,00%	-	5 910 851	5 910 851
Autres charges de fonctionnement	44 933 412	46 251 743	16 089 489	39,11%	5 000 000	21 089 489	67 341 232
Charges exceptionnelles	25 799 135	32 394 987	-	51,67%	22 500 000	22 500 000	54 894 987
Charges fixes de fonctionnement	111 595 575	120 047 270	783 524	29,43%	-	783 524	120 830 794
Contributions obligatoires	34 366 180	31 200 000	-	45,86%	-	-	31 200 000
HAP immobilisations corporelles	100 360	300 000	-	8,42%	15 000 000	15 000 000	15 300 000
Total général	296 778 844	306 354 000	30 458 014	38,55%	42 500 000	72 958 014	379 312 014

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1401-Stratégie et gestion fiscales										
Investissement	1 191 644 354	-	1 191 644 354	837 121 650	77 000 000	13 585 001	-	90 585 001	927 706 651	263 937 703
P1401-2005/1-REFONTE APPLICATION FISCALE "PROJET PACIFISC" (92/05)	1 081 644 354	-	1 081 644 354	792 767 593	77 000 000	7 674 150	-	84 674 150	877 441 743	204 202 611
P1401-2012/1-AMENAGEMENT LOCAUX DSF ET RLT	110 000 000	-	110 000 000	44 354 057	-	5 910 851	-	5 910 851	50 264 908	59 735 092

P1402-Stratégie et gestion financières	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	5 937 842
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	5 000 000
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	10 937 842

Bilan à mi-parcours

La DBAF poursuit la mise en œuvre du plan de réforme de la gestion des finances publiques, votée par le congrès en décembre 2016.

Sur le premier axe, « donner de la lisibilité sur la situation financière, rendre l'information plus transparente et faciliter la compréhension des élus pour des prises de décisions adéquates », la démarche d'amélioration constante des rapports budgétaires s'exécute depuis la scission du budget propre et du budget de répartition.

A titre d'exemple, il est prévu de présenter lors de la même séance, le compte administratif et le rapport d'activité 2016 de la NC (fusionnés en un seul document) et les rapports d'activité 2016 des établissements publics. Ceci pour que les élus aient une vision homogène des éléments financiers et d'activités de la Nouvelle-Calédonie et de ses satellites les plus proches.

Par ailleurs, à titre indicatif, la masse salariale sera ventilée par programme dans le compte administratif 2016 afin que le coût de la politique publique mise en œuvre puisse être appréhendé de manière plus juste.

D'autres actions (21 recensées dans le plan de réforme) sont également en cours afin d'améliorer la communication et transmettre aux élus les informations financières les plus complètes et transparentes.

Sur le deuxième axe, « Rétablir les grands équilibres grâce à une meilleure maîtrise des charges, une mobilisation optimale des recettes et un pilotage plus fin des indicateurs budgétaires », les actions de la DBAF reposent sur l'établissement de prévisions budgétaires plus juste et sur une optimisation de l'utilisation de ces ressources compte tenu des marges de manœuvre réduites.

A titre d'exemple, un suivi mensuel de l'évolution des recettes fiscales est effectué en concertation avec les directions financières (DSF, Douane, pairie). Les prévisions de recettes de fonctionnement propres pour 2016 faites dans le cadre du DOB 2017-2019 étaient ainsi quasi-exactes (43 864 MF de recettes réelles prévues pour 2016 contre une réalisation finale de 43 760 MF).

Par ailleurs, la délivrance échelonnée des crédits a été renforcée dès le 1er janvier, par une retenue de 50% sur les dépenses de fonctionnement (hors personnel, charges fixes et subventions individualisées). Le taux doit être augmenté en juillet 2017, puis tous les 2 mois en fonction de l'entrée des recettes. L'objectif est de faire correspondre le mandatement des dépenses au rythme d'encaissement des recettes.

Cette mesure devrait permettre à la Nouvelle-Calédonie de se prémunir des tensions de trésorerie et d'un éventuel déficit budgétaire en fin d'année.

D'autres actions (19 recensées dans le plan de réforme) sont également en cours sur cet axe.

Sur le troisième axe, « Assurer la pérennité des finances de la Nouvelle-Calédonie en renforçant les procédures, en améliorant les outils de pilotage et de prospective, en appréhendant les risques et en développant une culture de la performance et de l'évaluation », la DBAF s'attache prévenir les risques financiers susceptibles de fragiliser la pérennité financière de la collectivité. En ce sens, la DBAF a pour objectif de réaliser une cartographie des risques (garantie

d'emprunt, participation au capital des sociétés, financement des établissements publics, recouvrement fiscal ...), dans le but de les prioriser et de s'en prémunir en inscrivant notamment des provisions.

Une gestion plus attentive de la dette et notamment de la dette garantie est également assurée afin de sauvegarder les capacités d'endettement futur de la collectivité.

Bien entendu, d'autres actions (17 recensés sur le plan de réforme) sont en cours sur cet axe.

La mise en œuvre de la réforme de la gestion des finances publiques corrélée à une exigence plus importante des décideurs tant en terme d'analyse et de prospective, qu'en termes de délais, ont mis en exergue une nécessité de financiarisation renforcée des métiers de la direction et de redimensionnement des équipes. La DBAF a été réorganisée et renforcée en 2017 afin de lui permettre d'assumer convenablement et sereinement toutes ses missions :

- Le service de la préparation budgétaire devient **le service du pilotage budgétaire et de la stratégie financière**. La section pilotage budgétaire aura une mission d'accompagnement des directions dans l'analyse et le pilotage de leurs crédits budgétaires. L'organisation de dialogue de gestion tout au long de l'année, couplée à une analyse des écarts des situations d'exécution, permettra de renforcer le cadrage des prévisions budgétaires avec comme objectifs principal l'optimisation de l'allocation des ressources budgétaires.

La section stratégie financière s'attachera, quant à elle, de conduire les études et analyses rétrospectives et prospectives relatives à la stratégie financière de la Nouvelle-Calédonie, à identifier et prévenir les risques financiers, assurer le suivi et la gestion de la dette et de la trésorerie.

- La création **de la cellule de centralisation des factures** à la DBAF est une première étape vers un centre de services partagés et la dématérialisation de la chaîne comptable. Cette section du service de l'exécution budgétaire de la DBAF est effective depuis le 1^{er} juillet 2017. La centralisation de la réception des factures à la DBAF doit permettre à la collectivité :
 - de s'assurer du contrôle de conformité dès sa réception, évitant ainsi un rejet pour non-conformité en fin de chaîne d'exécution budgétaire ;
 - de connaître à tout moment le volume de factures en cours de traitement ;
 - de maîtriser ses délais de traitement, donc de paiement ;
 - d'avoir un meilleur taux d'exécution budgétaire.
- L'équipe des contrôleurs financiers au **service des établissements publics et des collectivités locales** a été renforcée par un agent supplémentaire. En effet, l'attente des décideurs sur le le contrôle et l'accompagnement des établissements publics est très importante. Par ailleurs, la création de nouveaux établissements publics (agence calédonienne de l'énergie, l'agence pour le remboursement des taxes à l'importation), ainsi que les situations financières difficiles de certains établissements ont augmenté la charge de travail.

Toutefois, la DBAF connaît des difficultés de recrutement, les compétences financières exigées sur certains postes (ex : contrôleurs financiers, chef du service du pilotage budgétaire et de la stratégie financière) étant rares sur les territoires. Les équipes ne sont donc pas encore au complet et l'atteinte des objectifs fixés pourrait en être retardé.

En complément du plan de réforme de la gestion des finances publiques et afin de mesurer l'efficacité de son activité, d'encadrer la qualité de son service et de garantir une cohérence entre l'exécution de l'activité budgétaire et la mise en œuvre des politiques publiques, la DBAF s'est fixée des indicateurs de performance. Ces indicateurs sont les suivants :

Indicateur 1 : réduire les délais de paiement avec un résultat cible pour 2016 à moins de 25 jours pour les services de l'ordonnateur.

Cet indicateur vise à mesurer la bonne exécution des engagements pris par la collectivité. Il est calculé à partir d'une analyse mensuelle des mandats payés.

Délai moyen global de paiement	2014	2015	2016	au 31/05/2017
Nb de mandats total	68 426	63 091	55 706	13 750
délai moyen ordonnateur	30	28	25	18
dont délai moyen CAP		35	31	26
dont délai moyen hors CAP		21	19	13
dont délai moyen sur marché		43	34	27
délai moyen payeur	10	8	7	6
délai moyen de paiement	40	36	32	24

Sur les cinq premiers mois de l'année 2017, le délai moyen de mandatement s'est largement amélioré avec un score de 18 jours (24 jours pour le délai de paiement) contre 25 jours en 2017 (32 jours pour le délai de paiement).

Les efforts des directions et de la DBAF se poursuivent afin de maintenir, voire d'améliorer encore ces délais.

Indicateur 2 : réduire le taux d'anomalie global avec un résultat cible de 2,5%.

taux d'anomalie global (TAG)	2014	2015	2016	au 31/05/2017
rejets de liquidations ou de mandats	2090	2754	3063	635
TAG effectif	3,05%	4,28%	5,09%	3,30%
TAG<2,5% = très satisfaisant 2,5%<TAG>4,5% = satisfaisant TAG>4,5%= insatisfaisant				

Le taux d'anomalie global affiche un ratio satisfaisant sur les 5 premiers mois de l'année, alors qu'il était insatisfaisant en 2016. L'absence d'acquit libératoire, le formalisme ainsi que les erreurs comptables dans l'outil informatiques restent les principaux motifs de rejets. La DBAF devra renforcer son accompagnement aux directions afin de maintenir, voire de réduire encore le TAG.

Indicateur 3 : améliorer les taux d'exécution

le taux d'exécution	réalisation 2014	réalisation 2015	2016	au 28/06/2017
taux d'exécution en recette	91%	115%	104%	17,7%
	62%	78%	97%	4,2%
taux d'exécution en dépense	88%	93%	93%	38,2%
	61%	77%	87%	24,5%

L'analyse de cet indicateur prend tout son sens à la clôture de l'exercice, le rythme d'exécution des directions n'étant pas forcément régulier tout le long de l'année. Pour autant, les taux d'exécution à mi-année 2017 semblent supérieurs à ceux de 2016 à la même époque. Les raisons principales de cette amélioration proviennent, d'une part des prévisions ajustées au

regard des marges de manœuvres (meilleure allocation des ressources), et d'autres part, d'un effort d'exécution accrue des directions.

Les recettes

Pour le secteur du budget (Philippe DUNOYER).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1402-07-Soutien et pilotage des actions financières	6 013 085 531	6 089 491 720	-	100,20%	-	-	6 089 491 720
Total général	6 013 085 531	6 089 491 720	-	100,20%	-	-	6 089 491 720

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(74) dotations, subventions et participations	6 011 113 604	6 089 491 720	-	100,20%	-	-	6 089 491 720
(77) produits exceptionnels	1 971 927	-	-	0,00%	-	-	-
Total général	6 013 085 531	6 089 491 720	-	100,20%	-	-	6 089 491 720

Les dépenses

Pour le secteur du budget (Philippe DUNOYER).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Afin de régler le décompte général définitif (DGD) des travaux d'aménagement des locaux de la direction, une inscription de **5 MF** est réalisée au budget supplémentaire, par virement de crédits d'une ligne du SCRRE.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1402-01-Elaboration et suivi du budget	60 148	100 000	-	29,70%	-	-	100 000
A1402-04-Développement et adaptation des outils	-	5 500 000	-	0,00%	-	-	5 500 000
A1402-05-Contrôle et assistance de l'application des règles de l'exécution budgétaire des directions de la NC	68 890 950	203 912 500	620 080	7,59%	-	620 080	204 532 580
A1402-07-Soutien et pilotage des actions financières	12 666 574	13 842 000	5 317 762	25,58%	5 000 000	10 317 762	24 159 762
A1402-08-Dévelop&exploitat° outils prospective	3 136 274	8 280 000	-	0,00%	-	-	8 280 000
Total général	84 753 946	231 634 500	5 937 842	8,61%	5 000 000	10 937 842	242 572 342

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
AP P1401-2005/1 - REFONTE APPLICATION FISCALE "PROJET PACIFISC" (92/05)	77 757 344	76 160 000	7 674 150	46,32%	-	7 674 150	83 834 150
AP P1401-2012/1 - AMENAGEMENT LOCAUX DSF ET RLT	2 655 701	-	5 910 851	0,00%	-	5 910 851	5 910 851
Autres charges de fonctionnement	47 499 652	63 731 264	16 089 489	30,55%	5 000 000	21 089 489	84 820 753
Charges exceptionnelles	25 799 135	32 681 569	-	51,21%	22 500 000	22 500 000	55 181 569
Charges fixes de fonctionnement	111 595 575	120 042 437	783 524	29,44%	-	783 524	120 825 961
Contributions obligatoires	34 366 180	31 200 000	-	45,86%	-	-	31 200 000
HAP immobilisations corporelles	250 260	300 000	-	8,42%	15 000 000	15 000 000	15 300 000
Total général	299 923 847	324 115 270	30 458 014	36,62%	42 500 000	72 958 014	397 073 284

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1402-Stratégie et gestion financières										
Investissement	865 000 000	-	865 000 000	754 151 332	-	-	5 000 000	5 000 000	759 151 332	105 848 668
P1402-2002/1-LOGICIEL DE GESTION FINANCIERE (41/02)	365 000 000	-	365 000 000	279 114 023	-	-	-	-	279 114 023	85 885 977
P1402-2006/1-LOCAUX ADMINISTRATIFS EX DIRAG (133/06)	500 000 000	-	500 000 000	475 037 309	-	-	5 000 000	5 000 000	480 037 309	19 962 691

Synthèse des crédits par rubriques

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	7 540 203 766	7 466 991 720	-	92,63%	-	-	7 466 991 720
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	1 054 669 570	850 000 000	-	79,50%	-	-	850 000 000
(73) impôts et taxes	341 290 006	450 000 000	-	24,27%	-	-	450 000 000
(74) dotations, subventions et participations	6 011 113 604	6 089 491 720	-	100,20%	-	-	6 089 491 720
(75) autres produits de gestion courante	23 241 878	22 500 000	-	46,17%	-	-	22 500 000
(76) produits financiers	84 413 836	55 000 000	-	36,11%	-	-	55 000 000
(77) produits exceptionnels	25 474 872	-	-	0,00%	-	-	-
Dépenses	303 149 255	479 289 770	22 810 855	22,20%	27 500 000	50 310 855	529 600 625
Autres charges de fonctionnement	109 582 605	123 949 814	17 852 891	23,64%	5 000 000	22 852 891	146 802 705
Charges exceptionnelles	26 041 272	177 181 569	-	9,45%	22 500 000	22 500 000	199 681 569
Charges fixes de fonctionnement	133 159 198	146 958 387	4 957 964	30,86%	-	4 957 964	151 916 351
Contributions obligatoires	34 366 180	31 200 000	-	45,86%	-	-	31 200 000
Investissements							
Recettes	-	350 000 000	-	0,00%	-	-	350 000 000
(024) produit des cessions d'immo	-	350 000 000	-	0,00%	-	-	350 000 000
Dépenses	81 528 538	76 460 000	13 585 001	43,15%	20 000 000	33 585 001	110 045 001
AP P1401-2005/1 - REFONTE APPLICATION FISCALE "PROJET PACIFISC" (92/05)	77 757 344	76 160 000	7 674 150	46,32%	-	7 674 150	83 834 150
AP P1401-2012/1 - AMENAGEMENT LOCAUX DSF ET RLT	2 655 701	-	5 910 851	0,00%	-	5 910 851	5 910 851
AP P1402-2006/1 - LOCAUX ADMINISTRATIFS EX DIRAG (133/06)	865 233	-	-	0,00%	5 000 000	5 000 000	5 000 000
HAP immobilisations corporelles	250 260	300 000	-	8,42%	15 000 000	15 000 000	15 300 000

Mission M15

Mouvements financiers

Restes à réaliser	Recettes	-
	Dépenses	-
Mesures nouvelles 2017	Recettes	6 774 618 260
	Dépenses	980 050 399
TOTAL BS 2017	Recettes	6 774 618 260
	Dépenses	980 050 399



Dette et Trésorerie

Provisions

Mouvements financiers divers

La mission M15 dédiée aux mouvements financiers vise trois finalités :

- proposer des solutions de financement sincères et soutenables à moyen terme et s'assurer des disponibilités financières ;
- maîtriser les risques financiers et prévoir les charges futures ;
- contribuer à la qualité et à la sincérité des comptes.

Il s'agit de développer une gestion dynamique de la dette et de la trésorerie par une meilleure connaissance des produits financiers et par une optimisation des disponibilités de la Nouvelle-Calédonie.

Il s'agit de participer au maintien de la qualité du service public par une meilleure maîtrise des risques financiers et une meilleure anticipation des charges futures.

Les actions inscrites concourent à l'orthodoxie comptable de la Nouvelle-Calédonie. Elles traduisent la sincérité des comptes, la fluidité et la régularité des paiements dans les délais.

Historique des moyens financiers en recettes et en dépenses

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
M15-Mouvements financiers						
Fonctionnement						
Recettes	6 796 988 584	2 365 000 000	1,05%	3 220 137 742	3 220 137 742	5 585 137 742
P1502-Provisions	2 236 431 589	165 000 000	0,00%	-	-	165 000 000
P1503-Mouvements financiers divers	4 560 556 995	2 200 000 000	1,13%	3 220 137 742	3 220 137 742	5 420 137 742
Dépenses	2 840 047 501	5 918 195 921	0,94%	401 355 286	401 355 286	6 319 551 207
P1501-Dette et trésorerie	508 522 162	803 645 921	6,49%	- 35 542 337	- 35 542 337	768 103 584
P1502-Provisions	76 111 336	74 000 000	0,00%	108 219 443	108 219 443	182 219 443
P1503-Mouvements financiers divers	2 255 414 003	5 040 550 000	0,07%	328 678 180	328 678 180	5 369 228 180
Investissements						
Recettes	15 359 223 067	18 209 727 609	0,10%	3 554 480 518	3 554 480 518	21 764 208 127
P1501-Dette et trésorerie	6 643 856 803	8 473 333 336	0,00%	-	-	8 473 333 336
P1503-Mouvements financiers divers	8 715 366 264	9 736 394 273	0,18%	3 554 480 518	3 554 480 518	13 290 874 791
Dépenses	8 635 432 666	9 299 785 609	3,04%	482 900 000	482 900 000	9 782 685 609
P1501-Dette et trésorerie	1 618 244 206	4 471 791 336	5,94%	87 400 000	87 400 000	4 559 191 336
P1503-Mouvements financiers divers	7 017 188 460	4 827 994 273	0,36%	395 500 000	395 500 000	5 223 494 273

P1501-Dette et trésorerie	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	-
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	51 857 663
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	51 857 663

Bilan à mi-parcours

Le budget 2017 prévoit une recette d'emprunt de 6 000 MF destinée au financement du programme d'investissement de la Nouvelle-Calédonie. A mi année, une demande de financement de la Nouvelle-Calédonie est instruite par l'Agence Française de Développement (AFD) pour l'octroi d'un prêt dont le montant serait compris entre 4 500 MF et 5 000 F. Le solde devrait octroyée par la Caisse des Dépôts et de Consignation (CDC).

L'encours de dette devrait par conséquent continuer à progresser. L'AFD a ainsi attiré notre attention sur les ratios retenus par les bailleurs de fonds pour évaluer l'octroi de prêts. En effet, cette dernière a confirmé l'existence, dans le réseau de surveillance des collectivités de la DGFiP, de ratios d'alerte, non réglementaires, mais prudentiels, au-delà desquels, l'endettement consolidé d'une collectivité est jugé insoutenable. Ces ratios tiennent compte de la dette propre mais également de la dette consolidée de la collectivité, c'est-à-dire la dette propre additionnée aux dettes garanties par la Nouvelle-Calédonie (hors logements sociaux). Le seuil d'alerte pour l'encours de dette propre est fixé à 90% des recettes réelles de fonctionnement et celui de l'encours de la dette consolidée à 150 % des recettes réelles de fonctionnement.

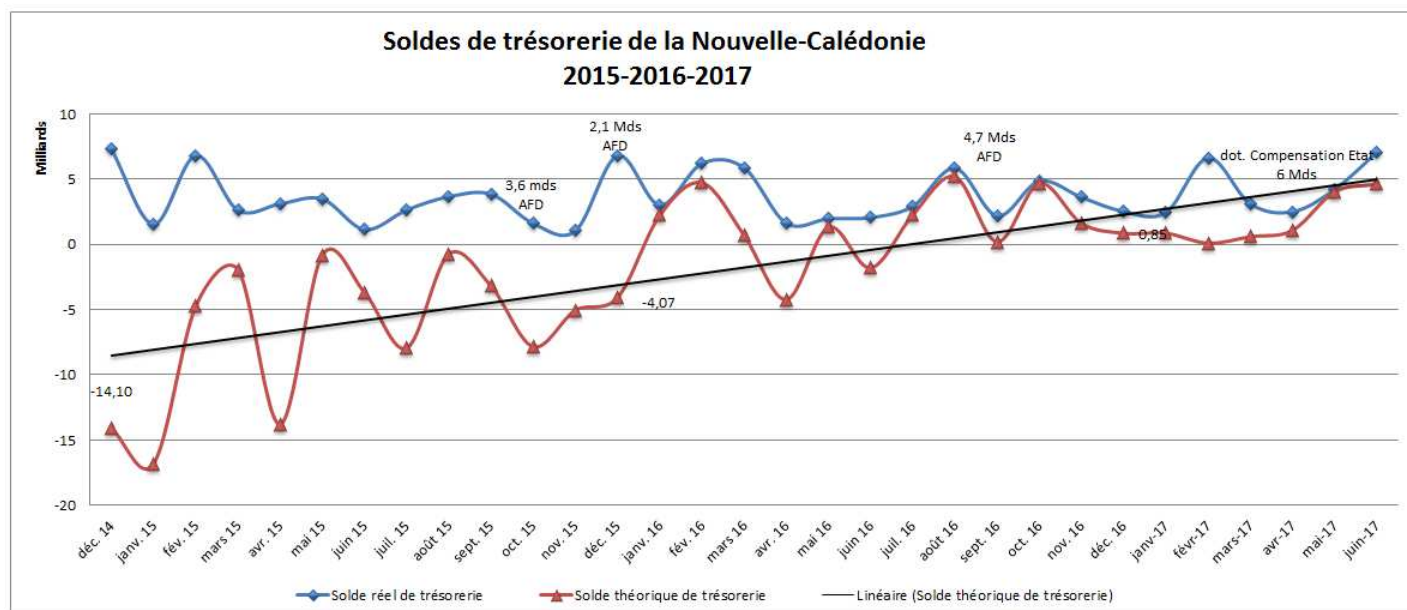
En termes d'endettement propre, à fin 2016 l'encours total de dette propre de la collectivité était de 32,530 milliards pour des recettes réelles de fonctionnement de 43,761 milliards, soit un ratio de 74 %, en deçà du ratio prudentiel retenus par les bailleurs de fonds de 90 %. Les emprunts prévus en 2017 (6 Mds) devraient augmenter ce ratio à 89 % fin 2017 puis 93 % fin 2018.

Concernant la dette consolidée, elle représentait 116% des recettes de fonctionnement en 2016. Sans octroi de garanties supplémentaires, l'endettement consolidé passerait à 128 % en 2017 et 131 % en 2018. Notons toutefois que cette année des demandes de garanties importantes ont été déposées essentiellement dans le secteur aérien. En effet, Aircalin a sollicité la caution de la Nouvelle-Calédonie pour le renouvellement de sa flotte à hauteur 25% maximum de son prêt bancaire, soit 5 milliards et Air Calédonie a également sollicité, une garantie pour la 2^{ème} phase d'acquisition de ses nouveaux ATR, à hauteur de 50% de son prêt bancaire, soit 1,360 milliards. Au total ce serait 6,360 milliards de garanties supplémentaires qui viendraient s'ajouter à la dette consolidée de la collectivité. Le ratio d'endettement consolidé passerait ainsi à 150 % dès 2017. Pour 2018, celui-ci sera dépassé si le niveau d'emprunt de la collectivité s'élève à 4 milliards.

Dans ces conditions, les bailleurs auraient la légitimité de limiter leurs engagements à 3,5 milliards sur la Nouvelle-Calédonie dès 2018. L'AFD, lors des demandes de financement 2017, a par ailleurs souligné que le poids budgétaire des engagements de la collectivité atteint des niveaux très importants, et qu'à ce rythme, les économies réalisées en fonctionnement ne serviront qu'à couvrir les charges de la dette.

On constate depuis 2015, une amélioration de la trésorerie de la Nouvelle-Calédonie. Le graphique ci-dessous présente, pour les exercices 2015, 2016 et début 2017, le solde réel de trésorerie constaté par le payeur et le solde théorique de trésorerie prenant en compte les dépenses en attente de paiement. La situation, comme le montre la courbe de tendance, est en amélioration constante et progressive depuis 2015, avec des soldes théoriques négatifs qui diminuent jusqu'à disparaître à compter de septembre 2016. Depuis septembre 2016, la courbe de trésorerie théorique qui prend en compte les mandats en instance de paiement est positive alors qu'elle était à -16.8 Mds en en janvier 2015. Fin mai 2017, le solde théorique était de 4

Mds. La Nouvelle-Calédonie a donc amélioré la gestion de sa trésorerie. Ceci devrait normalement contribuer à la réduction des délais de paiements de la collectivité.



Les recettes

Pour le secteur du suivi des questions monétaires et de crédit (Philippe DUNOYER).

Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1501-01-Gestion de la dette	6 643 856 803	8 473 333 336	-	0,00%	-	-	8 473 333 336
Total général	6 643 856 803	8 473 333 336	-	0,00%	-	-	8 473 333 336

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(16) emprunts et dettes assimilées	6 643 856 803	8 473 333 336	-	0,00%	-	-	8 473 333 336
Total général	6 643 856 803	8 473 333 336	-	0,00%	-	-	8 473 333 336

Les dépenses

Pour le secteur du suivi des questions monétaires et de crédit (Philippe DUNOYER).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Des ajustements sont nécessaires concernant les crédits destinés au paiement de l'annuité de la dette. Il convient en effet de réduire de 35,5 MF le montant prévu pour le paiement des intérêts de la dette qui a été surestimé (soit 778 MF contre 813 MF prévu initialement) et à l'inverse de compléter de 87,4 MF le remboursement en capital de la dette (soit 2 085,8 MF contre 1 998,4 MF initialement).

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1501-01-Gestion de la dette	2 126 766 368	5 284 644 847	-	6,01%	51 857 663	51 857 663	5 336 502 510
Total général	2 126 766 368	5 284 644 847	-	6,01%	51 857 663	51 857 663	5 336 502 510

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Charges financières	508 522 162	812 853 511	-	6,41%	-35 542 337	-35 542 337	777 311 174
HAP emprunts et dettes assimilées	1 618 244 206	4 471 791 336	-	5,94%	87 400 000	87 400 000	4 559 191 336
Total général	2 126 766 368	5 284 644 847	-	6,01%	51 857 663	51 857 663	5 336 502 510

P1502-Provisions	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	-
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	-
		Dépenses	204 014 556
	TOTAL BS 2017	Recettes	-
		Dépenses	204 014 556

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur du budget (Philippe DUNOYER).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Aucune reprise de provision n'est effectuée au budget supplémentaire.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1502-02-Provision pour charges	2 236 431 589	165 000 000	-	0,00%	-	-	165 000 000
Total général	2 236 431 589	165 000 000	-	0,00%	-	-	165 000 000

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
opérations d'ordre (dotations/provisions)	2 236 431 589	165 000 000	-	0,00%	-	-	165 000 000
Total général	2 236 431 589	165 000 000	-	0,00%	-	-	165 000 000

Les dépenses

Pour le secteur du budget (Philippe DUNOYER).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Deux provisions complémentaires sont effectuées.

Il est proposé la constitution, pour la première fois, d'une provision pour garantie d'emprunt, appelée également provision pour risques de défaut des contreparties, les contreparties étant les emprunteurs en faveur de qui la collectivité s'est portée caution/garante. Idéalement, cette provision devrait représenter environ 2% de l'encours de dette garantie, soit au 31 décembre 2016, un montant total représentatif de 365 MF.

L'inscription proposée, soit **71,6 MF** permet de constituer cette provision sur 5 ans, hors accord de nouvelles cautions entretemps.

Un complément de provision de **36,6 MF** est également effectué pour le financement du logiciel sydonia ILDA (remplacement de Sydonia). Ce complément correspond au différentiel entre la recette perçue et les dépenses effectuées en 2016.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1502-02-Provision pour charges	76 111 336	74 000 000	-	0,00%	204 014 556	204 014 556	278 014 556
Total général	76 111 336	74 000 000	-	0,00%	204 014 556	204 014 556	278 014 556

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Dépenses HAP opérations d'ordre (dotations/provisions)	76 111 336	74 000 000	-	0,00%	204 014 556	204 014 556	278 014 556
Total général	76 111 336	74 000 000	-	0,00%	204 014 556	204 014 556	278 014 556

P1503-Mouvements financiers divers	Restes à réaliser	Recettes	-
		Dépenses	-
	Mesures nouvelles 2017	Recettes	6 774 618 260
		Dépenses	724 178 180
	TOTAL BS 2017	Recettes	6 774 618 260
		Dépenses	724 178 180

Bilan à mi-parcours

Les recettes

Pour le secteur du budget (Philippe DUNOYER).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

A l'issu de l'arrêté des comptes 2016, les résultats cumulés excédentaires 2016 doivent être inscrits en recettes au budget supplémentaire 2017 de la manière suivante :

- résultat cumulé d'investissement du budget propre: + 2 360 308 828 F
- résultat cumulé de fonctionnement du budget propre: + 2 895 864 449 F
- affectation du résultat de fonctionnement à la section d'investissement : + 794 266 803 F (afin de couvrir le besoin de financement puisque le résultat d'investissement ne finance pas entièrement le montant des reports de crédits d'investissement qui s'élèvent à 3 154 MF).

Suite à la création du budget de répartition en 2016, les opérations comptables permettant le transfert du stock de tabacs du budget propre vers le budget de répartition ont été omises. Il convient par conséquent de régulariser la situation. Une inscription en recette doit être constatée pour 324 273 293 F, correspondante à la vente, au budget annexe de répartition du stock de tabacs, constaté au 31 décembre 2015.

Aussi, la dotation aux amortissements des immobilisations est ajustée de 150 MF en recette. Cet ajustement prend en compte la valeur d'intégration de l'actif de l'année n-1 et porte ainsi, la dotation globale à 2 450 MF pour 2017.

- Congrès de la Nouvelle-Calédonie (CNC)

Une opération d'ordre de 395,5 MF est inscrite pour permettre le reclassement des avances faites à la SECAL dans le cadre des travaux de rénovation de l'immeuble Le Phare.

Les recettes par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1503-02-Admissions en non valeur, restitutions et remises gracieuses	88 160 876	-	-	0,00%	-	-	-
A1503-03-Mouvements d'ordre	8 829 709 869	9 736 394 273	-	0,18%	399 904 887	399 904 887	10 136 299 160
A1503-04-Opérations de clôture et autres mouvements financiers	2 624 281 099	2 200 000 000	-	0,10%	6 050 440 080	6 050 440 080	8 250 440 080
A1503-06-Achats et gestion des tabacs	1 733 771 415	-	-	0,00%	324 273 293	324 273 293	324 273 293
Total général	13 275 923 259	11 936 394 273	-	0,36%	6 774 618 260	6 774 618 260	18 711 012 533

Les recettes par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mseures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
(040) opérations d'ordre de transfert entre sections	2 131 660 009	2 300 000 000	-	0,00%	150 000 000	150 000 000	2 450 000 000
(041) opérations patrimoniales	6 583 706 255	3 242 994 273	-	0,54%	395 500 000	395 500 000	3 638 494 273
(10) dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	0,00%	794 266 803	794 266 803	794 266 803
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	-	-	-	0,00%	324 273 293	324 273 293	324 273 293
(75) autres produits de gestion courante	1 733 771 415	-	-	0,00%	-	-	-
(76) produits financiers	483 468 798	450 000 000	-	0,00%	-	-	450 000 000
(77) produits exceptionnels	2 228 973 177	1 750 000 000	-	1,42%	-	-	1 750 000 000
Opération pour tiers OPERATIONS PATRIMONIALES	-	1 585 000 000	-	0,00%	-	-	1 585 000 000
opérations d'ordre (dotations/provisions)	114 343 605	-	-	0,00%	-	-	-
Résultat cumulé (F)	-	-	-	0,00%	2 895 864 449	2 895 864 449	2 895 864 449
Résultat cumulé (I)	-	-	-	0,00%	2 360 308 828	2 360 308 828	2 360 308 828
virement à la section d'investissement - autofinancement	-	2 608 400 000	-	0,00%	-	-	2 608 400 000
Total général	13 275 923 259	11 936 394 273	-	0,36%	6 774 618 260	6 774 618 260	18 711 012 533

Les dépenses

Pour le secteur du budget (Philippe DUNOYER).

- Direction du budget et des affaires financières (DBAF)

Une dépense d'ordre, constatant la valeur du stock de tabacs au 31 décembre 2015, est inscrite pour un montant de 324 273 293 F.

Etant une opération d'ordre, un montant complémentaire de 150 MF est également inscrit en dépense au titre de la dotation aux amortissements.

- Congrès de la Nouvelle-Calédonie (CNC)

Etant une opération d'ordre, un montant de 395,5 MF est également inscrit en dépense pour le reclassement des avances faites à la SECAL dans le cadre des travaux de rénovation de l'immeuble Le Phare.

Les dépenses par action :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
A1503-02-Admissions en non valeur, restitutions et remises gracieuses	16 111 541	33 800 000	-	0,00%	-	-	33 800 000
A1503-03-Mouvements d'ordre	8 829 709 869	9 736 394 273	-	0,18%	399 904 887	399 904 887	10 136 299 160
A1503-04-Opérations de clôture et autres mouvements financiers	406 559 621	81 850 000	-	0,00%	-	-	81 850 000
A1503-05-Intérêts moratoires	20 221 432	16 500 000	-	20,35%	-	-	16 500 000
A1503-06-Achats et gestion des tabacs	-	-	-	0,00%	324 273 293	324 273 293	324 273 293
Total général	9 272 602 463	9 868 544 273	-	0,21%	724 178 180	724 178 180	10 592 722 453

Les dépenses par rubrique :

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Autres charges de fonctionnement	85 425 466	80 000 000	-	0,00%	324 273 293	324 273 293	404 273 293
Charges exceptionnelles	25 028 013	46 500 000	-	7,22%	-	-	46 500 000
Charges financières	2 033	150 000	-	0,37%	-	-	150 000
Charges fixes de fonctionnement	1 315 580	1 700 000	-	0,00%	-	-	1 700 000
Dépenses HAP opérations d'ordre (dotations/provisions)	2 131 660 009	2 300 000 000	-	0,00%	150 000 000	150 000 000	2 450 000 000
HAP opérations d'ordre de transfert entre sections	114 343 605	-	-	0,00%	-	-	-
HAP opérations patrimoniales	6 583 706 255	4 827 994 273	-	0,36%	395 500 000	395 500 000	5 223 494 273
HAP participations et créances rattachées à des participations	319 138 600	-	-	0,00%	-	-	-
Subventions, participations et autres charges d'activité	11 982 902	3 800 000	-	0,00%	-	-	3 800 000
virement à la section d'investissement - autofinancement	-	2 608 400 000	-	0,00%	- 145 595 113	-145 595 113	2 462 804 887
Total général	9 272 602 463	9 868 544 273	-	0,21%	724 178 180	724 178 180	10 592 722 453

Situation des AP/AE en dépenses :

	Montant AP	BS 2017 Révision Création AP	Autorisation après BS17 (G)	Réalisé antérieur (A)	BP 2017 (B)	RP 2017 (C)	BS 2017 (D)	TOTAL CP 2017 E=(B+C+D)	TOTAL CP financé F=(A+E)	Reste à financer (G-F)
P1503- Mouvements financiers divers										
Fonctionnement	300 000 000	-	300 000 000	-	-	-	-	-	-	300 000 000
P1503-2015/2- DEPENSES IMPREVUES (FONC)	300 000 000	-	300 000 000	-	-	-	-	-	-	300 000 000
Investissement	300 000 000	-	300 000 000	-	-	-	-	-	-	300 000 000
P1503-2015/1- DEPENSES IMPREVUES (INV)	300 000 000	-	300 000 000	-	-	-	-	-	-	300 000 000

Synthèse des crédits par rubriques

	CA 2016	BP 2017 + dépl 2017 + DM1	RP 2017	% réalisé au 15/06	Mesures nouvelles 2017	BS 2017	Total budget 2017
Fonctionnement							
Recettes	6 796 988 584	2 365 000 000	-	1,05%	3 220 137 742	3 220 137 742	5 585 137 742
(70) produits des services, du domaine et ventes diverses	-	-	-	0,00%	324 273 293	324 273 293	324 273 293
(75) autres produits de gestion courante	1 733 771 415	-	-	0,00%	-	-	-
(76) produits financiers	483 468 798	450 000 000	-	0,00%	-	-	450 000 000
(77) produits exceptionnels	2 228 973 177	1 750 000 000	-	1,42%	-	-	1 750 000 000
opérations d'ordre (dotations/provisions)	2 350 775 194	165 000 000	-	0,00%	-	-	165 000 000
Résultat cumulé (F)	-	-	-	0,00%	2 895 864 449	2 895 864 449	2 895 864 449
Dépenses	2 840 047 501	5 918 195 921	-	0,94%	401 355 286	401 355 286	6 319 551 207
Autres charges de fonctionnement	85 425 466	80 000 000	-	0,00%	324 273 293	324 273 293	404 273 293
Charges exceptionnelles	25 028 013	46 500 000	-	7,22%	-	-	46 500 000
Charges financières	508 524 195	803 795 921	-	6,48%	- 35 542 337	- 35 542 337	768 253 584
Charges fixes de fonctionnement	1 315 580	1 700 000	-	0,00%	-	-	1 700 000
Dépenses HAP opérations d'ordre (dotations/provisions)	2 207 771 345	2 374 000 000	-	0,00%	258 219 443	258 219 443	2 632 219 443
Subventions, participations et autres charges d'activité	11 982 902	3 800 000	-	0,00%	-	-	3 800 000
virement à la section d'investissement - autofinancement	-	2 608 400 000	-	0,00%	- 145 595 113	- 145 595 113	2 462 804 887
Investissements							
Recettes	15 359 223 067	18 209 727 609	-	0,10%	3 554 480 518	3 554 480 518	21 764 208 127
(040) opérations d'ordre de transfert entre sections	2 131 660 009	2 300 000 000	-	0,00%	150 000 000	150 000 000	2 450 000 000
(041) opérations patrimoniales	6 583 706 255	3 242 994 273	-	0,54%	395 500 000	395 500 000	3 638 494 273
(10) dotations, fonds divers et réserves	-	-	-	0,00%	794 266 803	794 266 803	794 266 803
(16) emprunts et dettes assimilées	6 643 856 803	8 473 333 336	-	0,00%	-	-	8 473 333 336
Opération pour tiers OPERATIONS PATRIMONIALES	-	1 585 000 000	-	0,00%	-	-	1 585 000 000
Résultat cumulé (I)	-	-	-	0,00%	2 360 308 828	2 360 308 828	2 360 308 828
virement à la section d'investissement - autofinancement	-	2 608 400 000	-	0,00%	- 145 595 113	- 145 595 113	2 462 804 887
Dépenses	8 635 432 666	9 299 785 609	-	3,04%	482 900 000	482 900 000	9 782 685 609
HAP emprunts et dettes assimilées	1 618 244 206	4 471 791 336	-	5,94%	87 400 000	87 400 000	4 559 191 336
HAP opérations d'ordre de tranfert entre sections	114 343 605	-	-	0,00%	-	-	-
HAP opérations patrimoniales	6 583 706 255	4 827 994 273	-	0,36%	395 500 000	395 500 000	5 223 494 273
HAP participations et créances rattachées à des participations	319 138 600	-	-	0,00%	-	-	-